



HAL
open science

Le discours syndical français contemporain (CFDT, CGT, FO en 1996-98)

Mathieu Brugidou, Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Mathieu Brugidou, Dominique Labbé. Le discours syndical français contemporain (CFDT, CGT, FO en 1996-98). Cerat, 150 p., 2000, 2-902360-15-0. halshs-00493321

HAL Id: halshs-00493321

<https://shs.hal.science/halshs-00493321v1>

Submitted on 22 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mathieu Brugidou
Electricité de France
EDF R&D
mathieu.brugidou@edf.fr

Dominique Labbé
CERAT – Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
dominique.labbe@umrpacte.fr

Le discours syndical français contemporain (CFDT, CGT, FO en 1996-98)

Février 2000

L'ouvrage présente les résultats d'une analyse de discours réalisée sur un corpus d'éditoriaux de la presse syndicale confédérale des trois principales centrales françaises (CGT, CFDT et FO) en 1996 et 1998. Deux approches ont été privilégiées : la statistique lexicale telle qu'elle a été développée par C. Muller et ses disciples et l'analyse des données textuelles. On cherche expérimentalement sur un corpus de textes à dégager les convergences dans les résultats produits et à préciser les spécificités de chaque approche. Ces analyses sont réalisées grâce à différents logiciels (Alceste de M. Reinert et Lexicométrie de D. Labbé). On observe des convergences réelles entre les deux types de méthodes. L'analyse des données textuelles propose une approche essentiellement exploratoire en mettant en lumière la structure des données. La statistique lexicale permet de d'approfondir et d'enrichir les hypothèses interprétatives issues de la première analyse et de mieux les vérifier empiriquement.

Ouvrage publié avec l'aide du GRETS (DR&D – EDF)

ISBN 2 – 902660 – 15 – 0



Institut d'Etudes Politiques — BP 48 — 38040 Grenoble Cedex 9 — France
Tél. 33 (0)4 76 82 60 00 — Fax 33 (0)4 76 82 60 98
cerat@iep.upmf-grenoble.fr — <http://www.upmf-grenoble.fr/cerat/>

Université Pierre
Mendès France

Centre de recherche
associé à la F N S P

SOMMAIRE

Introduction

1. Une approche comparative : la question des invariants	3
2. L'approche retenue : une approche parallèle	4
3. Le corpus	7

Partie 1

Les discours de la revendication et de l'action dans les éditoriaux de la presse syndicale (CFDT, CGT, CGT-FO en 1996 - 1998) Analyse du discours par Mathieu Brugidou

1-INTRODUCTION:	9
1.1 Analyser des discours syndicaux	9
Logiques de position	9
Logiques des prises de positions	10
La représentation de l'action et l'action de représenter	12
1.2 Choix méthodologiques	13
L'Analyse textuelle : les caractéristiques du logiciel Alceste.	13
Le champ de l'étude : l'analyse des éditoriaux de la presse syndicale confédérale et fédérale de 1996 à 1998.	14
2. LES EDITORIAUX DE LA PRESSE CONFEDERALE	17
2.1 Deux oppositions	18
2.2 Evolution dans le temps	20
2.3 La revendication	22
La sécurité sociale et le Marché	22
L'exclusion et les salaires	25
2.4 L'action	29
La RTT entre négociation et mobilisation	29
La mobilisation	31
3. LOGIQUES SYNDICALES	35
3.1 FO	35
3.2 La CFDT	36
Les spécificités positives par année pour la CFDT (corpus confédéral)	37
La CFDT fédérale et confédérale	37
3.3 La CGT	39
Les spécificités positives par année pour la CGT (corpus confédéral)	39
La CGT fédérale et confédérale	40

Partie 2

Le vocabulaire syndical (CFDT, CGT, FO en 1996-98) par Dominique Labbé

1. Diversité et unité du corpus "vocabulaire syndical"	45
A. L'homogénéité du vocabulaire syndical	45
1. Les distances intertextuelles	45
2. Les non-spécificités du vocabulaire	53
3. La répartition des mots	56
B. Les principaux thèmes du vocabulaire syndical	65
1. Vue d'ensemble des univers lexicaux	65
2. Le temps de travail et l'emploi	67
2. Portraits des organisations	72
A. Des différences de style	72
1. Richesse, diversité et spécialisation du vocabulaire	72
2. Longueur des phrases et ponctuation	75
3. Densités des catégories grammaticales	76
B. Des différences de vocabulaire	80
1. Les vocables les plus fréquents	80
2. Les syntagmes répétés	83
3. Le vocabulaire original associé à "CGT" et "CFDT"	86
C. Les spécificités du vocabulaire	90
1. La CFDT	90
2. La CGT	93
3. Force Ouvrière	95
4. Les électriciens	98
	102
3. Le vocabulaire économique et social français contemporain	102
A. Un style syndical spécifique	102
B. Un discours singulier	104
1. Le vocabulaire sous-employé	104
2. Le vocabulaire sur-employé	107
Conclusions	111
Annexes	115
Le corpus	116
Vocabulaire spécifique des classes Alceste du corpus confédéral	126
Bibliographie	146

Introduction

Cette note présente les résultats d'une analyse de discours réalisée sur un corpus d'éditoriaux de la presse syndicale des confédérations françaises (CGT, CFDT et FO) et des deux principales fédérations de l'énergie (CGT et CFDT) en 1996 et 1998. Elle complète un travail comparatif présenté aux Ve journées d'analyse des données textuelles à Lausanne.

Deux types d'approches ont été privilégiés : la statistique lexicale telle qu'elle a été développée par C. Muller et ses disciples et l'analyse des données textuelles (ADT). La première se propose de construire des modèles et des outils quantitatifs aptes à répondre aux questions posées par la lexicologie et la stylistique traditionnelle. L'ADT applique au langage les outils de la statistique contemporaine et notamment l'analyse multidimensionnelle.

Plusieurs logiciels s'inscrivant dans ces deux courants méthodologiques ont été utilisés : les principales analyses des " données textuelles " ont été menées au moyen du logiciel Alceste¹, cependant que l'étude lexicale des textes a été réalisée grâce à la série d'applications logicielles développées sous le nom générique de Lexicométrie par D. Labbé.

Au-delà des querelles d'école, on cherche ici, expérimentalement sur un corpus de textes, à dégager les convergences dans les résultats et à préciser les spécificités de chaque approche méthodologique. Cette entreprise implique au préalable de définir les conditions de ce travail comparatif.

Une approche comparative : la question des invariants.

On sait qu'il est illusoire de vouloir mener une comparaison " stricte " des méthodes, sans prendre en compte, d'une part, les arrière-plans théoriques, les systèmes de questions et d'autre part, la constitution des données, le " format " donné à la réalité analysée. Les méthodes sont en effet étroitement imbriquées entre des perspectives théoriques et empiriques.

L'approche comparative implique de définir des invariants : ici, des questions similaires et un même corpus dans les deux approches et au delà, dans une certaine mesure, un objet d'analyse commun, le discours syndical (voir plus bas, la présentation du corpus).

Pour que la comparaison ait un sens il faut que les questions posées soient au moins *en partie* les mêmes. Ce sont en effet ces questions qui conditionnent la définition du champ de l'étude et, au-delà, déterminent la constitution du corpus.

Il convient ainsi de préciser que les questions que le praticien se pose quand il réunit et étudie un corpus d'articles syndicaux ne sont pas uniquement linguistiques, elles dépendent de ses centres d'intérêts et de son domaine de recherche. On rappellera quelques problèmes généraux que le politologue cherche à résoudre en analysant un tel corpus de texte.

Par exemple :

- quels sont les principaux thèmes traités par la presse syndicale à cette période ?
- peut-on repérer des convergences thématiques entre les différentes centrales, identifier les principales controverses et mesurer des évolutions significatives de 1996 à 1998 ?

¹ Il ne s'agit donc pas ici d'une analyse comparative de deux types de logiciels - bien que les particularités des logiciels utilisés soient ici à prendre en compte. En effet, le logiciel Alceste, s'il s'inscrit incontestablement dans l'approche de l'analyse des données textuelles, présente de nombreuses caractéristiques techniques et méthodologiques que l'analyste doit prendre en compte. Le parti pris de traiter des unités de contexte élémentaires (u.c.e), c'est-à-dire, pour suivre Max Reinert, des " énoncés ", et dans une moindre mesure la stemmatisation constituent les caractéristiques les plus remarquables de cette approche.

- quelles sont les principales caractéristiques du discours de chaque organisation (thématique, stylistique...)

- quels sont les principaux univers idéologiques. En quoi sont-ils propres à une organisation ou bien sont-ils partagés ?

Ce sont en dernier recours ces questions qui conditionnent le jugement du praticien sur la pertinence de l'analyse.

On ne prétend pas pourtant que toutes les questions posées soient les mêmes. Ces "questions programmes" très larges, peuvent être déclinées en hypothèses assez différentes. La statistique lexicale s'interroge par exemple sur les régularités d'emplois ou sur le style des auteurs. Ces questions révèlent ainsi une construction de l'objet analysé assez différente de celle de l'ADT.

Les deux approches traitent le même corpus, pourtant la *forme* qu'elles donneront à ces textes, c'est-à-dire en définitive les *données* qu'elles traitent peuvent différer. La statistique lexicale a défini des normes de dépouillement des textes qui déterminent la forme de ces données², elle s'intéresse en particulier à des lemmes. L'ADT - telle qu'elle est développée par Max Reinert dans le logiciel Alceste - propose soit de traiter des formes graphiques, soit de "stematiser" les formes et d'analyser ainsi des lexèmes. Dans la plupart des cas, ce sont des "unités de contexte élémentaires" qui sont analysées, c'est-à-dire des énoncés qui forment les parties d'un discours et non pas les "discours", si l'on entend par là les éditoriaux dans leur intégralité³.

Ce travail ne prétend donc pas échapper aux difficultés du travail comparatif : les exposés se focalisent sur les méthodes mais rendent compte autant qu'il est possible du travail de formalisation des données et des interrogations théoriques qui le guident.

L'approche retenue : une analyse parallèle

L'analyse a été menée de manière parallèle, chaque auteur proposant son propre parcours.

La première partie, rédigée par Mathieu Brugidou présente l'approche de l'ADT à travers le logiciel Alceste.

Les syndicats sont perçus comme des acteurs en concurrence pour définir la réalité sociale. Il s'agit d'abord d'identifier les principales controverses qui opposent ou rapprochent ces acteurs. On cherche ainsi dans l'interprétation des classes repérées à mettre en évidence, d'une part, les logiques idéelles sous-jacentes et, d'autre part, les contraintes liées aux positions des locuteurs dans le champ syndical. Ces questions guident la stratégie d'analyse retenue qui scinde le corpus initial et ne retient dans un premier temps que la presse confédérale, puis, dans un second temps, analyse les textes des différentes organisations syndicales (presse confédérale et fédérale) comme autant de sous-corpus différents.

De la même manière, le choix de l'uce comme unité de traitement plutôt que l'uci, la mise en éléments supplémentaires des mots-outils etc. relèvent d'un choix d'analyse qui peut être discuté.

Cette première partie ne prétend pas donc être le résultat de tout ce que l'ADT peut "dire" du discours syndical à partir de notre corpus mais constitue tout au plus une *illustration* de cette

² Labbé D. (1990), *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*, Grenoble, CERAT.

³ Dans Alceste, l'"Unité de Contexte Élémentaire" correspond sensiblement à la proposition. Elle permet d'obtenir des espaces homogènes et de taille comparable. L'"Unité de Contexte Initiale" correspond ici à l'éditorial.

approche. Un tel travail implique donc des impasses⁴, au profit des questions que l'on a choisi de poser.

Dominique Labbé a réalisé une analyse de ce même corpus avec les méthodes de la statistique lexicale telle qu'elle a été développée notamment par C. Muller⁵. Il s'agit de construire les outils et les applications aptes à répondre aux questions posées par les lexicologues et les stylisticiens. Les données ne sont plus des "formes graphiques" mais des "vocables", unités minimales constitutives du lexique de la langue (sur le modèle des "entrées de dictionnaire"). Des normes strictes s'appliquent au dépouillement des textes afin de pouvoir réaliser des comparaisons. Quant aux traitements, ils visent à tester des hypothèses et des modèles construits en fonction des sciences du langage et du discours mais aussi de l'objet d'étude (ici le syndicalisme français contemporain). Autrement dit, les connaissances préalables sur l'objet ne sont pas récusées comme en ADT. Au contraire, elles sont assumées et utilisées pour enrichir l'analyse.

Le corpus

Les deux études ont porté sur le même corpus. Celui-ci a été constitué en suivant quatre critères de sélection : les choix des organisations syndicales, le genre de discours retenus, les éditoriaux, la sélection d'une série de supports et enfin la période considérée, de 1996 à 1998 (voir ci-dessous le tableau présentant le corpus). Ce corpus se compose de 335 éditoriaux soit, au total, 216 413 occurrences, 14 324 formes graphiques normalisées et 8 455 vocables différents⁶.

Il existe plusieurs déséquilibres quantitatifs et en, premier lieu, entre les organisations : le sous-corpus CFDT est notablement plus gros que les deux autres (il représente la moitié du corpus à lui seul, la CGT y contribuant pour 30% et FO pour 20%). Les supports ne sont pas également représentés. Par exemple, le journal de la fédération CFDT de l'énergie (*Gazelec*) est nettement plus présent que celui de la fédération CGT (*Force Information Energies*) et celui de la fédération FO est totalement absent. Dès lors, on ne doit pas conclure des listes de fréquences que la CFDT s'intéresse plus à EDF que la CGT ou encore que FO s'en désintéresse totalement... De même, la CGT est la seule confédération qui édite un magazine spécialement destiné aux cadres — *Options*, organe de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT-CGT) — dont la présence dans le corpus est justifiée par l'insertion, dans chaque numéro, d'un cahier spécial réalisé par le Groupe National des Cadres CGT d'EDF. Dès lors, "ingénieurs", "cadres", "techniciens" et "encadrement" seront logiquement sur-employés dans le sous-corpus CGT...

— déséquilibres qualitatifs : les journaux ne s'adressent pas tous au même public et il peut en résulter certaines différences. Par exemple, *Syndicalisme-Hebdo*, le principal support utilisé pour la confédération CFDT, est un journal destiné aux responsables de l'organisation⁷, comme

⁴ En termes de questions sur le discours syndical mais aussi parce qu'il s'agit d'une exploration forcément incomplète de la méthode et accessoirement d'une illustration partielle des fonctions du logiciel, de ses possibilités.

⁵ Voir notamment Muller C., *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 1977.

⁶ L'annexe 1 détaille ce corpus. Les textes des fédérations CGT et CFDT de l'énergie ainsi que les éditoriaux de l'hebdomadaire de la CGT (*La Vie Ouvrière - Hebdo de l'actualité sociale*) et de celui de Force ouvrière (*FO Hebdo*) ont été collectés grâce aux services d'EDF ; les auteurs n'ont pu rassembler une collection exhaustive que pour *Syndicalisme Hebdo* (CFDT) et *Le Peuple* (CGT).

⁷ Statutairement, chaque organisation affiliée à la confédération CFDT est abonnée à *Syndicalisme-Hebdo* (il en est de même pour *Le Peuple* dans la CGT). En fait, il ne s'agit pas d'un bulletin intérieur mais d'un vrai journal qui, au-delà des abonnements statutaires, est envoyé à "environ 40.000 dirigeants et militants" (voir Jean-Charles Basson et Dominique Labbé, *Les militants de la CFDT et l'information syndicale (les lecteurs de Syndicalisme-Hebdo)*, Grenoble, CERAT-IEP, décembre 1993).

l'est *Le Peuple* dans la CGT⁸. En revanche, la *Vie Ouvrière (VO-Hebdo)*⁹ comme *CFDT-Magazine*¹⁰ ou *FO-Hebdo* visent l'ensemble des adhérents et, même, les salariés....

Tableau 1. Le corpus

	Taille	% Groupe	% Corpus
<i>Force Information Energies (CGT-EDF)</i>			
1996	4 750	6,7	2,2
1998	6 495	9,1	3,0
Total FIE	11 245	15,8	5,2
<i>Gazélec (CFDT-EDF)</i>			
1996	51 951	72,9	24,0
1998	8 107	11,4	3,7
Total Gazélec	60 058	84,2	27,8
Total fédérations de l'énergie	71 303	100,0	32,9
<i>CFDT Magazine (Confédération CFDT)</i>			
1996	25 142	23,1	11,6
1998	20 859	19,2	9,6
Total Syndicalisme Hebdo	46 001	42,3	21,3
<i>CFDT Magazine (Confédération CFDT)</i>			
1996-98	2 622	2,4	1,2
Total Confédération CFDT	48 623	44,7	22,5
Total CFDT (avec Gazélec)	108 681	100,0	50,2
<i>Le Peuple (CGT)</i>			
1996	7 624	11,7	3,5
1998	5 920	9,0	2,7
Total Le Peuple	13 544	20,7	6,3
<i>Options (UGICT-CGT)</i>			
1996	6 566	10,0	3,0
1998	7 705	11,8	3,6
Total Options	14 271	21,8	6,6
<i>VO - Hebdo (CGT)</i>			
1996	13 358	20,4	6,2
1998	13 007	19,9	6,0
Total VO	26 365	40,3	12,2
Total Confédération CGT	54 180	82,8	25,0
Total CGT (avec FIE)	65 425	100,0	30,2
<i>FO-Hebdo (confédération FO)</i>			
1996	18 363	43,4	8,5
1998	23 944	56,6	11,1
Total Confédération FO	42 307	100,0	19,5
Total Corpus	216 413	-	100,0

⁸ En 1997, *Le Peuple* était diffusé à 22 800 exemplaires (voir *Le Peuple* du 14 janvier 1998). Des indications sur le lectorat du *Peuple* ont été fournies dans le numéro du 1er octobre 1997. Pour une analyse détaillée, cf. Dominique Labbé, "L'univers cégétiste", *Communisme*, 57-58, 1999, p 120-123.

⁹ Au congrès de Strasbourg, il a été indiqué que la *VO-Hebdo* était diffusée à 39 600 exemplaires (Voir notre article cité). Ce chiffre est à rapporter aux 640 000 adhérents que revendique la CGT. La diffusion de *FO Hebdo* est inconnue.

¹⁰ Il s'agit d'un mensuel du type "news magazine" qui, en théorie, est envoyé à tous les adhérents (soit un tirage d'environ 550.000 exemplaires). Voir Dominique Labbé, Jean-Yves sabot, *Les adhérents de la CFDT et l'information syndicale (Les lecteurs de CFDT-Magazine)*, Grenoble, CERAT, décembre 1994.

— déséquilibres chronologiques : tous les mois ne sont pas également représentés. La seule série complète concerne *Syndicalisme Hebdo* et *Le Peuple*. Encore faut-il signaler que pour ce dernier, l'éditorial ne figure pas dans certains numéros. Pour les numéros où l'éditorial est absent, le corpus comprend des motions adoptées par les organismes dirigeants (commission exécutive ou comité confédéral) ou des extraits de conférences de presse du secrétaire général ;

— déséquilibres entre les auteurs. Le corpus FO est quasi-entièrement fourni par un seul auteur : M. Blondel. Certes le secrétaire général est le mieux placé pour exprimer la pensée de l'organisation, mais le corpus ne contient que 8 textes signés N. Notat et un seul de L. Viannet... Ou encore : les éditoriaux du *Peuple* et surtout de la *VO* sont habituellement signés par les rédacteurs en chef. Dès lors, on risque de confondre le "style" de M.-L. Hergès (rédactrice en chef du *Peuple*) ou de E. Bressol (rédactrice en chef de *VO-Hebdo*) avec celui de l'ensemble de l'organisation. En regard, les éditoriaux de *Syndicalisme Hebdo* sont signés, à tour de rôle, par la quasi-totalité de la direction de la CFDT. D'où un risque d'hétérogénéité plus grand...

Cette discussion souligne combien il est difficile de constituer des "corpus représentatifs", c'est-à-dire sans biais. Le lecteur doit garder ces informations présentes à l'esprit pour une bonne interprétation des données présentées ci-dessous.

Partie I

*Les discours de la revendication et de l'action dans les éditoriaux de la presse
syndicale (CFDT, CGT, CGT-FO en 1996 - 1998)*

Analyse du discours

par Mathieu Brugidou

(GRETS- EDF)

1-Introduction:

1.1 Analyser des discours syndicaux

Il n'est pas douteux que les phénomènes syndicaux constituent un champ autonome et qu'il soit possible des dégager des règles constitutives de l'action syndicale, de ses différentes modalités, en un mot, de tout ce qui peut relever de ce domaine d'étude. Il est en revanche plus délicat, de postuler soit une homologie de structure entre le champ syndical et son déploiement symbolique dans les discours syndicaux, soit même, ce qui semble plus probable, une «traduction¹¹» de ces jeux de positions en dégageant des règles propres aux « prises de positions ».

C'est pourtant un postulat de départ nécessaire si l'on veut analyser ces discours : chaque discours donne à voir un « point de vue », déterminé à la fois par une *position* dans le champ syndical et par un *système idéal spécifique*, outillage cognitif fait de catégories plus ou moins naturalisées et de symboles qui assure cette forme particulière de représentation syndicale.

Logiques de position

Cette position s'analyse d'abord par les contraintes structurelles qui pèsent sur l'action syndicale et que l'on peut très grossièrement résumer par la nécessité de représenter les agents et leurs intérêts¹². Ce rôle de représentation suppose un travail d'homogénéisation des intérêts qui s'avère en même temps une construction identitaire collective¹³. On peut très sommairement rappeler ces différentes phases : il s'agit de mobiliser des agents sociaux appartenant à des milieux économiques divers et de regrouper des intérêts hétérogènes sous des revendications larges pour enfin les traduire sous la forme de droits¹⁴ plus ou moins formels. On comprend que cet objectif se traduise par un travail important sur les mots qui sont parfois l'objet de réaménagements sémantiques successifs. Une revendication en s'élargissant doit trouver des mots eux-mêmes de plus en plus « larges » et des lieux de plus en plus communs au fur et à mesure qu'elle intègre les intérêts de différentes catégories sociales. Par ailleurs, la codification de la revendication en droit implique dans un même mouvement une formalisation du sens accru qui n'est pas toujours compatible avec le premier mouvement d'élargissement¹⁵. En effet, la puissance symbolique, elle, se nourrit volontiers du flou et de l'équivoque¹⁶.

Une telle entreprise implique un outillage cognitif idoine : les catégories manipulées doivent être des outils de classification puissants pour prendre en charge des pans entiers de la réalité sociale et en même temps suffisamment précis pour finir par s'inscrire dans le marbre univoque du droit.

On sait que cette fonction de représentation entraîne notamment la constitution d'organisations bureaucratiques¹⁷ et la création d'un appareil syndical toujours plus professionnalisé du fait de la

¹¹ Il s'agit donc plus qu'une simple « transposition » dans le sens où l'on cherche un équivalent sémantique dans un autre système de représentations.

¹² « Le syndicat (...) ne se réduit pas à la fonction d'enregistreur. Il organise la prise de conscience, il contribue à l'expression des demandes. Bien ou mal l'interrogation manifeste précisément le travail de formulation qui est accompli par le groupement des travailleurs ». Mouriaux, R. Les syndicats dans la société Française, PFNSP, p. 110.

¹³ Sur ces points voir, *La parole syndicale*, et aussi le travail sur les relations professionnelles etc.

¹⁴ Voir C. Bernard-Steindecker, « Vingt ans de revendication », Mots, 36. 1993.

¹⁵ Par exemple, la constitution de la catégorie des « cadres ».

¹⁶ Sur ce point, voir P. Braud qui écrit notamment « Le symbole n'a donc pas une capacité d'évocation *ne varietur*, qu'il faudrait découvrir ; il est affecté d'incertitude et de fluidité, l'ambiguïté lui est intrinsèque ».

L'émotion en politique, Paris, Presse de la FNNSP, 1996, p.81.

¹⁷ Voir P.E Tixier, *Mutation ou déclin du syndicalisme, le cas de la CFDT* PUF, 1992.

« sophistication » croissante¹⁸ des relations sociales. Cette évolution n'est évidemment pas sans conséquences sur le fonctionnement des discours.

Quand on évoque « la langue de bois » syndical, on n'arrive d'ailleurs pas toujours à distinguer, le « bois vert » du collectif, paroles d'un locuteur plus ou moins figées par le souci prudent de représenter avec des catégories idéologiques, juridiques etc. le groupe et tous ses intérêts et le « bois creux » d'une structure prise dans une dérive autoréférentielle où les jeux d'appareils, la concurrence syndicale et la « langue d'Esopé » finissent par occuper tout le champ de l'action syndicale.

A cette première série de contraintes que l'on peut qualifier de « fonctionnelles » dans la mesure où elles ont trait au rôle des syndicats, il faut donc encore ajouter les effets propres à la concurrence syndicale. Chaque syndicat est engagé dans une entreprise « unitaire » (ramener la diversité des intérêts sous une bannière collective) qui rencontre un ou des projets concurrents. La contradiction entre une visée unitaire et la diversité syndicale (qui répond aussi à la multiplicité des intérêts) imprime au discours des inflexions propres. On dissimule parfois des opportunités tactiques dans le ronflement des grands mots et dans le déboulé d'un slogan.

De la même manière, la nécessité de « composer » avec les interlocuteurs (Etat, patron...) et les règles propres de la négociation (avec son agenda caché et des « arrangements » qui pour être non-dit ne sont pas forcément inavouables) définissent des frontières spécifiques au dicible et à l'indicible. De fait, la pratique syndicale implique aussi parfois des arrangements avec la règle, autant de réponses au cas par cas, d'adaptations locales qui, comme l'a montré Dominique Labbé, s'accommodent mal de la force généralisante de la loi¹⁹. L'implicite est donc ici l'envers symétrique de la langue codifiée de l'institution, il constitue pourtant aussi un des aspects de la langue de bois évoquée plus haut.

Enfin, les positions des différentes centrales dans le champ syndical sont le produit de *l'actualité sociale*. Il faut donc restituer les dimensions propres à cette actualité : d'un côté, en tenant compte des dynamiques internes et de l'histoire de chaque syndicat qui pèsent dans la définition des thématiques et dans la manière de les traiter²⁰. De l'autre, en faisant sa part à la « conjoncture », qui, comme son nom l'indique, est la conjonction des circonstances²¹ économiques (i.e. les logiques économiques : les acteurs et leur rationalité propre - le profit...) et politiques (et notamment l'agenda politique) qui sont, elles aussi, constitutives, avec les logiques « internes » déjà citées, d'une « logique sociale ».

Logiques des prises de positions

Par ailleurs, les prises de positions ont leurs logiques propres : entendons par-là que la traduction des positions dans le registre symbolique se fait selon des règles spécifiques. Les discours syndicaux « représentent » deux fois : une première fois à travers un travail de médiation syndicale régit par des logiques de positions évoquées plus haut et une deuxième fois par le truchement des mots, en élaborant des systèmes symboliques. Il faut donc, ainsi que nous l'avons vu, aussi tenter d'analyser les « règles » de la représentation symbolique.

Le terme de « règles » est d'ailleurs ici trop fort. Il suppose que l'on puisse discerner des régularités linguistiques et en dégager les principes. Or on est assez loin de cet objectif de formalisation, du moins sous une forme aussi achevée. En revanche, l'analyse de la logique des positions ne se cantonne jamais tout à fait à la description de logiques sociales, elle décrit aussi des phénomènes symboliques et linguistiques. C'est enfoncer une porte ouverte que de rappeler combien la dimension symbolique est constitutive des phénomènes sociaux dans la mesure où elle organise notre représentation de la réalité sociale. Les allusions nombreuses que nous avons faites à la « langue de bois » révèlent assez

¹⁸ Cette « sophistication » croissante répondant sans doute à une complexification accrue du monde du travail et aussi à une institutionnalisation du fait syndical avec ses multiples dérives. Cf D. Labbé, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, 1996.

¹⁹ Pour D. Labbé, le syndicalisme d'atelier s'est beaucoup nourri de ses arrangements locaux. L'institutionnalisation qu'on connaît les syndicats se serait avérée ici tout à fait dommageable.

²⁰ Voir à ce sujet R. Mouriaux, *Les syndicats dans la société française*, Presse de la FNSP, 1983.

²¹ Ici « circonstances » forcément fortuites ailleurs, - pour les acteurs économiques ou politiques-, « logiques ».

l'importance des phénomènes linguistiques dans l'analyse de l'action collective. Mais ici on analyse encore les « effets » des structures (position dans le champ syndical) sur les « superstructures », pensées comme des « conséquences » - certes affectées d'un certain degré d'autonomie - des premières. On peut aussi s'interroger sur la manière dont les acteurs pensent leurs actions et comment ces représentations, ces catégories, par un travail de sédimentation progressif, de « naturalisation », finissent par s'actualiser dans le sens commun syndical et se fondre ainsi dans ce que nous appelons la « réalité sociale ». Ce constat est particulièrement net à propos de la revendication, qui est ainsi que nous le rappelle Claire Bernard-Steindecker « un droit non encore reconnu ou obtenu » mais qui est aussi *rei vindicatio*, « action de réclamer une chose », c'est-à-dire la chose revendiquée et l'action de revendiquer²². Mais ceci nous ramène encore à la langue de bois dans la mesure où si les discours parfois « sonnent creux », c'est précisément par leur incapacité temporaire à structurer la demande sociale. Si Dominique Labbé peut écrire de manière ironique « ...peu importe que le syndicaliste ne connaisse plus le monde du travail, qu'il ait failli dans son activité et qu'il ait perdu la confiance des salariés : quand il s'assied à la table des négociations, c'est *la classe ouvrière* qui parle par sa bouche... »²³ et dénoncer ainsi un dévoiement institutionnel de la force illocutoire²⁴ de la parole syndicale, c'est qu'auparavant ou en d'autres lieux, cette force qui, par des mots, permet de transformer la réalité sociale, s'était manifestée. Ce sont bien en effet des mots qui accompagnent et motivent l'action collective, lui donnent sens et codifient ses conclusions dans le droit en prenant acte des nouveaux rapports de force.

On ne peut analyser les discours syndicaux sans prendre en compte cette force particulière des mots : il s'agit bien d'abord de mettre à jour des revendications, d'identifier et de mobiliser des groupes sociaux pour « porter » les revendications dans la lutte, ensuite de généraliser ces revendications pour inclure des intérêts divers et enfin de les formaliser pour prendre en compte les considérations tactiques et formelles de la négociation, pour pouvoir entendre dans ces *pourparlers* le langage de l'autre et pour qu'il entende à son tour nos raisons.

Il y a donc au moins deux paliers à cette montée en puissance des revendications, qui est en même temps un mouvement d'abstraction et de mise en forme des représentations :

i) Pour reprendre une expression familière²⁵ à la CGT, il s'agit d'abord de « *construire le mouvement social* », opération éminemment symbolique, qui se fait avec des opérateurs aux propriétés cognitives et affectives : schèmes idéologiques pour percevoir et comprendre, emblèmes et slogans pour entraîner les individus et les fondre dans l'action collective²⁶.

ii) Ensuite, pour emprunter cette fois à la phraséologie cédétiste « *il s'agit de peser efficacement sur les négociations sociales* » et de trouver une équivalence - opération à la fois sémantique et juridique - entre les raisons²⁷.

²² « ...le délégué va devoir substituer une image des agents aux agents eux-mêmes. Cette image peut prendre aussi bien la forme d'une catégorie de pensée (la classe ouvrière par exemple) qu'être inscrite dans une catégorie conventionnelle, faire aussi l'objet d'une codification sociale... » L. Duclos et N. Mauchamp (avec la collaboration de M. Hautemulle et de S. Petit) sous la direction de Pierre Eric Tixier, *Bilan et perspective des relations sociales et professionnelles à EDF-GDF*, GIP Mutations industrielles et A.T.S - L.S.C.I. Juin 1994. Voir aussi Boltanski L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minit, 1982, 528 p.

²³ Labbé D., op. cit., p. 111.

²⁴ Mais il s'agit bien pourtant d'un performatif tel que le définit Austin. Ce que dénonce D. Labbé c'est le passage d'une légitimité fondée sur le syndicalisme d'atelier à une légitimité institutionnelle. Cette dernière ressource est d'ailleurs probablement plus sûre puisqu'à tous coup le performatif, ici autorisé par la loi, sera « heureux ».

²⁵ Dans notre corpus du moins, car en 1982 les auteurs de *La parole syndicale* note que « l'emploi fréquent et spécifique de l'infinitif « construire » et du substantif « construction » est particulièrement significatif du discours de la CFDT ». Bergounioux et al., op. cit. p. 114.

²⁶ Cette fusion de l'individu dans le collectif est aussi une fusion des mots dans l'action et du sémantique dans le social, par quoi l'on est fondé ici à utiliser le concept de « représentation sociale » au sens de Moscovici.

²⁷ « La traduction des revendications conforme les demandes des agents d'une part « aux grandes lignes » du syndicat, d'autre part à la nature des éléments couramment manipulés dans les « institutions » où se rencontrent les syndicats et la direction. Cette mise en conformité procède d'équivalences construites en référence à ces deux ensembles ». L. Duclos et N. Mauchamp, op. cit. p 85.

La représentation de l'action et l'action de représenter²⁸

On considérera ici les processus de représentation symbolique (particulièrement lisibles dans les discours) comme des *modus operandi* du travail de représentation politique propre à l'action syndicale. Non pas simplement parce qu'il s'agit de « substituer » à des personnes réelles, des symboles plus aisément « manipulables » (représentation référentielle) mais parce qu'il s'agit aussi de construire des équivalences (des catégories de salariés, des intérêts communs...), en mettant en exergue des différences (la lutte contre les inégalités économiques...) et ainsi de structurer notre perception et notre compréhension de la réalité sociale.

On s'attachera donc à rendre compte de ce travail de représentation de la réalité sociale que l'on peut schématiquement résumer par la construction d'équivalences (*les ouvriers ensemble...*) et d'oppositions (*contre les inégalités...*). On remarquera qu'ici pour nous « mettre ensemble » et « opposer » revient à reconnaître des identités et des différences sémantiques. A ce point là, le social et le sémantique se recouvrent exactement.

Tout tient évidemment à ce que l'on met ensemble et ce que l'on oppose, le sens est effet l'objet d'une définition conflictuelle : si la « fonction » syndicale implique des regroupements et des oppositions partagés par les différents acteurs (ici les différentes centrales syndicales), la position dans le champ syndical (l'implantation dans les secteurs économiques, la concurrence...), les sources idéologiques et les traditions propres à chaque centrale impliquent notamment des manières distinctes d'organiser la réalité sociale.

A la différence de l'analyse des discours syndicaux telle qu'elle est proposée dans des travaux fondateurs comme « La Parole syndicale », on ne cherchera donc pas à travers des études statistiques du vocabulaire, à mesurer les effets des différentes variables construites (correspondant aux hypothèses présidant à la partition du corpus : locuteur, année...) et, sur la base d'inférences locales multiples, à dégager les visions de la réalité sociale portée par les différents discours.

L'approche ici sera inverse, on essaiera de saisir d'emblée la représentation du monde social véhiculée par les discours, en identifiant les équivalences et les oppositions. Ceci implique de pouvoir mettre à jour la structure interne du corpus (toujours évidemment dépendante des principes qui ont présidé à sa constitution).

²⁸ « Revendication, le mot vient du latin juridique, *rei vindicatio*, réclamation d'une chose. Il désigne à la fois l'acte de demander et le contenu de la demande », Mouriaux, R., op. cit. p. 109.

1.2 Choix méthodologique

Ce premier point théorique serait-il acquis qu'il faudrait donc encore disposer d'une méthode d'analyse qui permette de « modéliser » de manière systématique et réglée les discours.

Les problèmes de méthode ici sont loin d'être accessoires : on a privilégié une approche statistique qui identifie dans un corpus de texte donné des sous-ensembles homogènes de verbatims sur la base de leur profil lexical.

L'Analyse textuelle : les caractéristiques du logiciel Alceste.

Le protocole adopté par le logiciel Alceste²⁹ présente certaines caractéristiques par rapport à d'autres approches lexicométriques. Il permet notamment de dégager la structure des textes à partir de proximités lexicales sans identifier *a priori* un point de vue (partition du corpus par locuteur etc.) qu'il s'agirait de caractériser. En revanche, il est possible de rendre compte des regroupements obtenus en projetant les « points de vue » (locuteurs, années etc.) comme des variables illustratives.

Pour cela, les textes sont notamment découpés en « unité de contexte », qui correspondent grossièrement à la phrase considérée comme l'unité sémantique de base. Ce sont des tableaux croissant ces propositions et les mots³⁰ qui sont l'objet d'un traitement statistique³¹ et pour constituer des classes au contenu lexical le plus homogène possible. On ne discutera pas ici plus avant la méthode qui présente des limites certaines :

- le regroupement massif et parfois approximatif³² des formes sous leur racine implique que les variations sémantiques ne sont saisies qu'à très gros traits,
- le découpage des unités de contexte, bien qu'il respecte les ponctuations fortes, est discutable,
- une double classification permet de ne retenir que les verbatims qui constituent le coeur stable des classes et abandonnent une partie parfois importante de l'information,
- les seuils retenus (fréquence minimum d'un mot, longueur de l'UCE³³ etc.) font varier parfois de manière importante l'extension de classes et quelquefois leur nombre³⁴.

De cela, il découle une série de principes de prudence : nous n'accorderons qu'un statut d'information indicative à la taille des classes et tenterons surtout d'interpréter le contenu sémantique commun de ces classes. On s'attachera peu au destin singulier des mots, les regroupements des formes sous une lexie

²⁹ Pour un exposé plus complet sur le logiciel Alceste cf. Reinert, M., « Un logiciel d'analyse des données textuelles : ALCESTE ». Communication aux 5ièmes Journées Internationales « Analyse de données et Informatique ». INRIA. 1987. Reinert, M., « Quelques interrogations à propos de l' « objet » d'une analyse de discours de type statistique et la réponse d'Alceste » *Langage et société*, n°90 - décembre 1999 et la « réponse » de Jenny J. « Pour engager un débat avec Max Reinert à propos des fondements théoriques et des présupposés des logiciels d'analyse textuelle » *Langage et société*, n°90 - décembre 1999.

Blot (I.) et Le Roux (D.) « L'utilisation du logiciel Alceste au département GRETS » - 1992 - ref. HN-52/92/067.

³⁰ Il s'agit des termes réduit à leur racine. Par ailleurs, un premier repérage effectué par le logiciel Trope a permis de repérer les locutions et les mots composés (comme *temps de travail* etc.) les plus usuels.

³¹ Il s'agit d'une classification descendante hiérarchique, cf. Reinert, M., « Classification descendante hiérarchique et analyse lexicale par contexte : application au corpus des poésies d'Arthur Rimbaud », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°13. 1987.

³² Il est fait avec un succès inégal par le logiciel.

³³ Les uce sont les segments de texte sur lesquels se base l'analyse et sont définis automatiquement par Alceste en fonction du nombre de mots et de la ponctuation.

³⁴ En bref, la complexité des paramètres ne permet pas de restituer au pas à pas la construction des classes. Toutefois, d'une part, la stemmatisation et le découpage en uce constituent le prix à payer (Dans la mesure où il s'agit de « remplir » des tableaux qui seraient autrement trop clairsemés) pour pouvoir analyser des tableaux lexicaux qui ne soient pas agrégés sur la base d'information métadiscursive (par exemple des tableaux croisant les mots et les locuteurs). D'autre part, la variation de ces multiples paramètres (fréquence, longueur...) permet de faire apparaître des noyaux sémantiques stables. Le mérite du procédé tient alors dans son caractère frustré : ce qui reste après ces multiples avanies est robuste

sont en effet trop massifs et la méthode ne permet pas de comparer des séries statistiques obtenues par d'autres comptages lexicométriques. En revanche, on privilégiera l'approche par champs lexicaux pour tenter d'éclairer les cooccurrences mises en évidence par la classification automatique.

Enfin et surtout s'attachera à construire une interprétation³⁵ et donc, au-delà des commentaires statistiques, on cherchera à livrer une analyse sociologique des textes. Il est clair que le statut des « données » est ici très ambigu : elles ne peuvent à elles seules supporter la validité du commentaire (sauf à réduire celui-ci à une portion congrue). Cette validité, ici comme ailleurs, se vérifie au moins autant par la cohérence interne de l'analyse et sa productivité que par sa correspondance externe avec les données.

Le champ de l'étude : l'analyse des éditoriaux de la presse syndicale confédérale et fédérale de 1996 à 1998.

Le champ de l'étude a été défini par quatre facteurs : les choix des organisations syndicales, le genre de discours retenus, les éditoriaux, la sélection d'une série de supports en prenant notamment en compte un clivage confédéral/fédéral et enfin la période considérée, de 1996 à 1998.

i) Le choix des organisations syndicales

Ce choix obéit d'abord aux critères retenus par les auteurs de « La parole syndicale » : il s'agit de confédérations « interprofessionnelles, ouvrières, représentatives »³⁶. Cette première sélection conduit à retenir la CFDT, la CFTC, la CGT et FO.

Des considérations liées à la taille des corpus analysés (cf. tableau 1) conduiront à ne pas considérer la CTFC.

ii) Le genre de discours : les éditoriaux

Les éditoriaux de la presse syndicale³⁷ constituent un genre à part entière au même titre que les résolutions de congrès, les tracts syndicaux, les communiqués, les prises de paroles...

D'une part, on peut les définir de manière négative : ils ont pour caractéristiques d'être moins « consacrés » que les résolutions des congrès, par ailleurs, ils sont moins focalisés que les tracts sur l'action immédiate pour prendre ces deux genres extrêmes du registre écrit.

D'autre part, les éditoriaux sont intéressants pour leur fonction : la presse syndicale a pour vocation d'informer les militants et les adhérents sur les analyses et des prises de positions de l'organisation syndicale au fil de l'actualité sociale (ainsi que sur la vie syndicale proprement dite pour les supports destinés aux militants).

On retiendra donc les caractéristiques suivantes :

³⁵ L'interprétation des classes identifiées par la méthodologie Alceste s'appuie, sur une caractérisation « externe » de la classe (opposition aux autres classes visualisées par le graphique factoriel) et, sur des critères « internes » (spécificités et énoncés caractéristiques de la classe). Par ailleurs, les variables « illustratives » (mots étoilés ou variables linguistiques : catégorisation des mots-outils etc.) nous permettent d'identifier certaines caractéristiques des textes, notamment leurs auteurs qui sont pour l'essentiel ici issus de la presse CGT. On propose ainsi un « parcours interprétatif » qui s'appuie sur les trois types d'indicateurs mobilisés.

³⁶ « Par « interprofessionnelles » nous entendons : présentes ou s'efforçant de l'être dans tous les milieux de travail, quels qu'ils soient (...) Par « ouvrières » nous entendons présentes ou s'efforçant de l'être à tous les niveaux de l'échelle des tâches et des salaires (...) La notion de représentativité, elle, est plus délicate mais, en même temps plus officielle ». Bergounioux et al, op.cit. p 15 à 22.

³⁷ Voir Capdevielle J., Mouriaux R., « L'image du militant syndicaliste à travers le vocabulaire de la presse confédérale », 1er Colloque de Saint-Cloud, *Cahier de Lexicologie*, n°15, p. 95-100.
Capdevielle J., Mouriaux R., « Vocabulaires cégétiste et cédétiste (presse syndicale 1946, 1956, 1966) », *Travaux de Lexicométrie et de Lexicologie politique*, n°3, novembre 1978, p.15-29.

- De part le niveau éditorial choisit, ils reflètent la « ligne » du journal sur le thème traité, en ramasse l'essentiel. En terme de taille, ils sont en effet plutôt du côté du tract³⁸, ce sont donc des textes courts (550 occurrences en moyenne) au regard des résolutions de congrès (qui sont rarement en dessous de 10 000 occurrences³⁹).

- Ces textes ont pourtant moins vocation à *exprimer* la position officielle du syndicat (résolution) qu'à *communiquer*⁴⁰ aux sympathisants analyses et points de vue de manière à ce qu'ils puissent les intégrer. La presse syndicale est en effet destinée soit aux « militants » (Par exemple *Syndicalisme Hebdo* pour la CFDT), soit à l'ensemble des salariés (*CFDT Magazine* pour la même centrale). On ne dispose que de peu d'éléments sur la manière dont ces supports sont lus⁴¹ et sur le crédit qui leur est accordé. On peut supposer qu'ils connaissent des problèmes du fait de la désyndicalisation.

- Ces textes sont « en prises directes » avec l'actualité sociale, moins toutefois que le tract qui privilégie une l'actualité « chaude » et très thématique (ce qui n'est pas sans conséquence sur le type de revendications mis en avant, revendications qui s'avèrent ici forcément « larges » du fait du public visé).

La « froideur » de l'analyse et la « hauteur » du point de vue (éditorial signé par un rédacteur en chef, un secrétaire national -cas de la CFDT- voire un secrétaire général, cas de FO⁴²) mettent donc cette actualité à distance parfois respectueuse (d'autant que la périodicité hebdomadaire, mensuelle ou bimensuelle imprime à l'actualité son cadre propre).

iii) Les titres : des supports confédéraux et fédéraux.

Le choix des titres a été guidé par la nécessité de retenir les principaux supports des confédérations, en distinguant les organes officiels - *Le Peuple* (CGT), *Fo Hebdo* (FO), *CFDT Magazine*, *Une vie à défendre* (CFTC) -, et les supports destinés à l'ensemble des sympathisants - *La vie ouvrière* (CGT). A ces titres, on a joint *OPTIONS* bimensuel des cadres et des techniciens de la CGT.

On peut faire ainsi l'hypothèse que la presse à destination des militants privilégiera les aspects « politiques » ou du moins sera davantage marquée par les contraintes de « traduction » des revendications en prenant notamment en compte les aspects stratégiques et idéologiques de l'action syndicale. On peut penser que la presse à destination de l'ensemble des salariés s'attardera, quant à elle, davantage sur l'expression des « besoins » au détriment d'un travail de reformulation des revendications sous forme de droits.

Par ailleurs, les titres de la presse fédérale du secteur de l'électricité ont été retenus : Force Information énergie (CGT), *Gazelec Syndicalisme Hebdo*, *SYNDICALISME L'Hebdo de La FCE*, *BREF Chimie Energie*, *CFDT MAGAZINE Chimie Energie (Pages Spéciales)*⁴³.

Il est certain que les thèmes traités dans la presse fédérale vont être fortement déterminés par les évolutions que connaît actuellement ce secteur (application de la directive européenne notamment et débat sur la « sortie du nucléaire »). Par ailleurs, ce secteur est marqué par le poids économique de l'entreprise publique EDF-GDF ainsi que par les particularités du régime statutaire de ces salariés. Enfin, la CGT recueille régulièrement plus de la moitié des suffrages aux élections de représentativité. Ces différents éléments ne sont évidemment pas sans influence sur la définition des revendications.

iiii) La période : les séquelles de la crise sociale de 1995, l'élection de la gauche au pouvoir et la réduction du temps de travail.

³⁸ Demonet M., Geffroy A., Gouaze J., Lafon P., Mouillaud M., Tournier M. *Des tracts en Mai 68. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Presse de la FNSP, 1975, Réédition Champs Libres 1978, 492 p.

³⁹ idem. p 42 à 53.

⁴⁰ Dans certains cas, notamment à propos de *Syndicalisme Hebdo*, D. Labbé y voit le seul canal entre les militants - d'ailleurs peu intéressés selon lui - et la confédération. Labbé D. Op.cit. p. 37

⁴¹ Voir notamment à ce sujet Labbé D. Op.cit. p. 37-38.

⁴² Les éditoriaux de FO sont signés de Marc Blondel.

⁴³ Le nombre de supports s'explique par la recomposition des fédérations à la CFDT, *Gaz Elec syndicalisme Hebdo* disparaissant au profit de l'*Hebdo de la FCE*.

La période débute après la crise sociale de la fin de l'année 1995 et s'achève à la fin 1998. On rappellera pour mémoire quelques événements marquants des calendriers social, politique et économique.

Pour le calendrier social, on retiendra en 1996 la grève des routiers, en 1997 la fermeture de l'usine Renault à Vilvoerde en Belgique, les élections Prud'homales et en 1998 des grèves à Air France, à la SNCF (les agents commerciaux et ses suites sur le service minimum), la discussion autour des minima sociaux et surtout la mise en oeuvre de la loi sur la réduction du temps de travail.

La victoire de la gauche aux élections législatives et ses suites gouvernementales en 1997 constituent les événements marquants du calendrier politique.

L'agenda économique est marqué par l'euro et une conjoncture économique plus favorable en France depuis 1997. L'impact en 1998 de la crise qui a débuté dans le Sud-Est asiatique sur la situation économique française est en 1998 limité.

2. Les éditoriaux de la presse confédérale

Chaque organisation syndicale, à travers les éditoriaux, dessine le contour de la réalité sociale ou du moins cherche à en dresser une représentation. Celle-ci est confrontée à des représentations concurrentes avec qui elle partage des traits communs (fonction identique...) et dont elle se distingue par ailleurs du fait de son implantation, de son idéologie etc. Ce constat, somme toute trivial, largement vérifié par les travaux existant sur les discours syndicaux, va guider notre analyse des éditoriaux. La spécificité du « sens » dans les textes syndicaux, et plus largement dans les textes dits « politiques », tient en effet à son caractère fondamentalement controversé. C'est pourquoi le recours à la notion d'analyse de discours n'est pas ici anecdotique : ce qui importe ce n'est pas seulement la prise en compte des conditions sociales de production et de réception dans l'interprétation mais de comprendre ces conditions comme polyphoniques et conflictuelles. Autrement dit, les discours syndicaux ne s'ignorent jamais totalement ; les représentations du monde social qu'ils véhiculent sont en concurrence. C'est une chose de considérer l'émetteur et les récepteurs potentiels, c'est une autre chose que de montrer que les conflits de définitions - i.e. de représentations du monde social - sont au principe même de la parole politique. Un « discours » doit donc toujours être compris comme extrait d'une controverse dont on ne peut d'ailleurs que partiellement restituer l'horizon (synchronique, les autres discours syndicaux, patronaux, l'actualité politique, économique etc. et diachronique). Le sens n'est ici en droit jamais totalement stabilisé et peut toujours être remis en question par une parole concurrente, une vision différente de la réalité sociale. De ces considérations, on retiendra qu'on ne peut analyser un discours syndical sans prendre en compte l'interaction qui l'a produit.

Par ailleurs les contraintes propres à la fonction et plus largement au champ syndical définissent des enjeux communs et partant, dans l'ordre du discours, des « topoï » qui s'imposent en retour comme des passages discursifs obligés de ce genre particulier. Nous sommes ainsi sans cesse reconduits à balancer entre une conception du sens hiératique et figé qui s'incarne dans une parole unique et institutionnelle, et le sens temporaire et controversé du débat. C'est pourquoi la question de la « clôture » du sens - par quoi l'histoire trouve sa fin et l'interprétation son terme - ne trouve pas de solution « interne » : l'ordre du discours ne se soutient pas de lui-même, seule « l'action » - entendu comme l'extra-linguistique : produire des règles, faire grève etc. - clos le débat.

Les organisations étant engagées dans une même entreprise de représentation du monde social nous allons d'abord analyser la confrontation de leur discours. Cette analyse portera sur les éditoriaux de la presse confédérale.

Ce n'est que dans un deuxième temps, travaillant sur les textes de la presse confédérale et fédérale, que l'on tentera de dégager les spécificités de chaque centrale et leur logique discursive propre. On ne peut en effet restituer le « point de vue » de chaque centrale syndicale qu'en le comparant à celui des autres centrales.

2.1 Deux oppositions

Les différentes classifications réalisées, faisant varier les paramètres de longueur des unités de contexte élémentaires et le nombre de classes terminales par classification, montrent la très grande stabilité de quatre classes. Cette première partition peut-être affinée en sept sous-ensembles homogènes du point de vue du lexique.

La partition retenue⁴⁴ classe ainsi un peu moins de 68% des unités de contexte élémentaires (u.c.e) du corpus en sept classes de la manière suivante :

Cl. 1 (582uce)	<i>Le marché</i>	-----+	
22			-----+
Cl. 3 (185uce)	<i>L'exclusion</i>		
20		-----+	
27			Revendications -----+
Cl. 5 (292uce)	<i>le salaire</i>		
Cl. 6 (290uce)	<i>la sécurité sociale</i>	-----+	
28			+
Cl. 2 (453uce)	<i>vie syndicale</i>		
17		-----+	
Cl. 7 (220uce)	<i>La mobilisation</i>		
23			Action syndicale -----+
CL. 4 (386uce)	<i>RTT-et négociation</i>	+	

La lecture du dendrogramme montre que la classification descendante hiérarchique distingue dans un premier temps les énoncés ayant traits de manière privilégiée à la représentation de l'action syndicale et les énoncés se rapportant aux revendications.

Le sous-corpus de l'action syndicale est lui-même scindé en deux autres classes, isolant d'un côté les énoncés se rapportant à la négociation de la RTT et de l'autre ceux traitant de la mobilisation et de la vie syndicale.

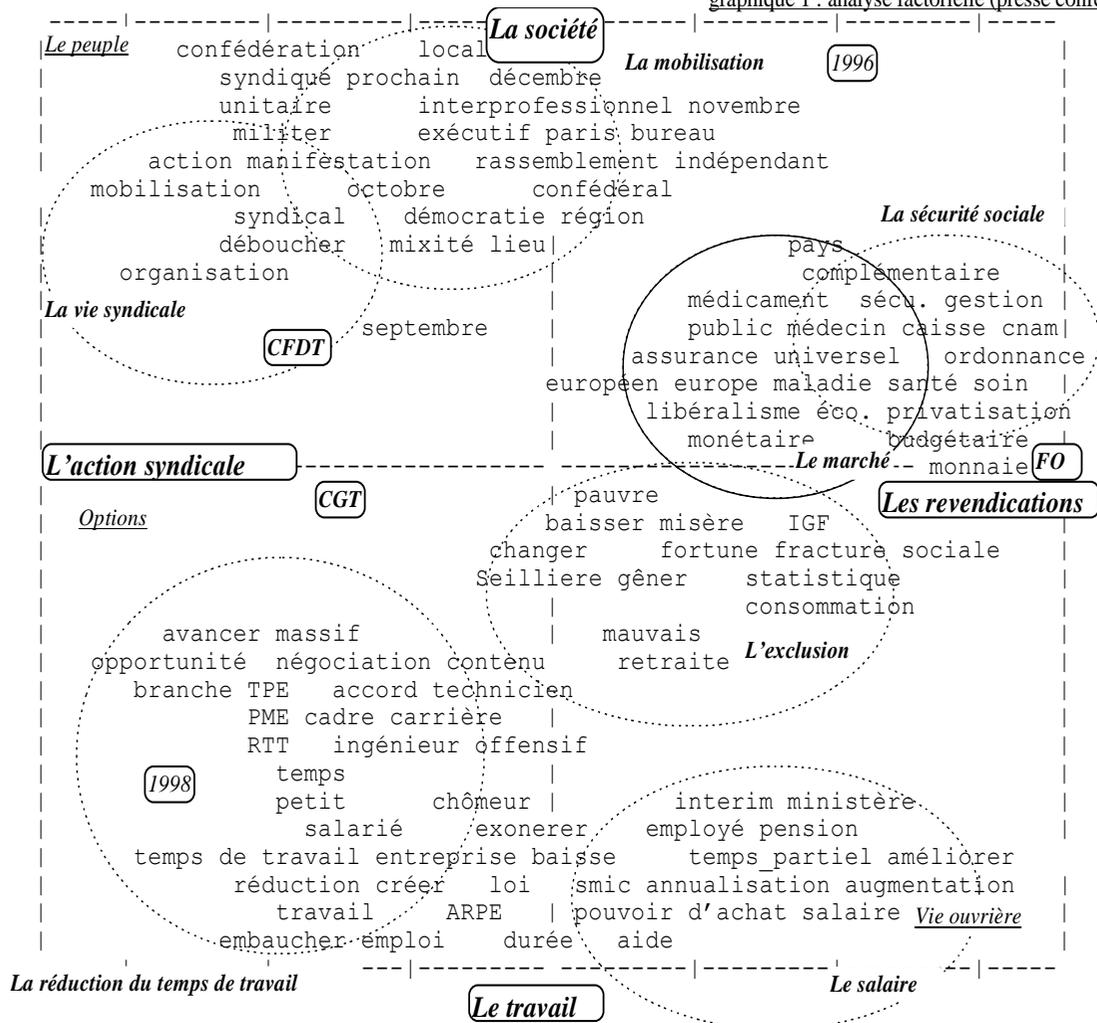
Le sous-corpus des revendications par ailleurs est scindé en deux autres classes : la première isole le thème de la sécurité sociale, la seconde rassemble trois autres classes qui seront identifiées à la prochaine itération. Il s'agit de revendications dont le caractère économique est fortement marqué.

Une analyse factorielle⁴⁵ permet de représenter de manière synthétique ces classes.

⁴⁴ Soit des unités de contexte de longueur 8 et 10 ou 11 et 13 pour le premier paramètre et un nombre de classes terminales de 10 ou de 15 (cette dernière option permettant une description plus fine). L'option retenant une longueur d'unité de contexte de 11 et 13 permet de classer jusqu'à 78% des unités de contexte mais ne retient que trois classes. On a donc opté pour un plan moins favorable de ce point de vue (seulement 68% des unités de contexte classé) mais permettant une classification plus fine des textes. Soit le plan suivant : longueur réduite des unités de contexte (8 ou 10) et nombre de classes élevé (15).

⁴⁵ Cette analyse est réalisée à partir d'un tableau croisant les classes et les lexèmes. L'axe un porte 23% de l'inertie et le second 20%. Les cercles pointillés figurent approximativement les aires recouvertes par les différentes classes.

graphique 1 : analyse factorielle (presse confédérale)



L'axe un du graphique restitue la première opposition repérée par la classification, entre des énoncés⁴⁶ centrés sur **la représentation de l'action syndicale** - en distinguant les énoncés focalisés sur la *mobilisation* et ceux sur les *négociations* -, et les énoncés qui portent sur la représentation des *revendications*⁴⁷, marqués par un important lexique économique.

L'axe semble opposer deux manières de représenter la réalité sociale : d'une part, on trouve des représentations « concrètes » du monde du **travail** - dont l'entreprise constitue ici le lieu emblématique -, à la fois comme lieu d'action (la négociation) et de revendication (les conditions de travail et l'exclusion). Ce sont les salariés mais aussi les chômeurs qui sont les principaux acteurs du discours syndical.

D'autre part, on recense des représentations plus « abstraites », concernant **la société** en générale dans ses aspects économiques (le marché), sociaux (la sécurité sociale) ou politique. Ici ce sont les syndicats qui constituent les principaux acteurs du discours syndical.

Par ailleurs, sur ce graphique, on a repéré la position des différentes confédérations, des différents supports et des années.

⁴⁶ Sur les notions de propositions et d'énoncés et leurs présupposés théoriques, voir Reinert, M., 1999.

⁴⁷ On remarquera que le terme de « revendication » appartient plutôt aux discours de l'action syndicale, il s'agit en effet à travers la mobilisation de traduire les revendications dans les faits. C'est moins le détail des thèmes qui importe ici que leur caractère « revendicatif. »

On a identifié ainsi, du côté du pôle de « l'action syndicale » sur l'axe un, la CGT et la CFDT opposés aux éditoriaux de FO qui privilégient nettement la représentation des revendications⁴⁸. L'axe deux permet de retrouver une distinction plus nette entre la CGT, qui développe d'avantage le thème⁴⁹ des conditions de travail et surtout des conditions de vie, et la CFDT qui privilégie les thèmes du pôle société. Toutefois, une partie importante des enjeux⁵⁰ abordés (RTT et mobilisation) sont communs à ces deux centrales⁵¹.

Ces premières distinctions, bien qu'elles soient encore succinctes, nous permettent de retrouver les grandes lignes des différentes rhétoriques syndicales mises en évidence à plusieurs reprises par les travaux portant sur les discours syndicaux⁵².

On constate enfin, que l'opposition entre 1996 et 1998 dessine un troisième axe qui coupe le graphique en diagonale.

L'année 1996 est en effet à la fois caractérisée par le thème de la protection sociale et par une tonalité conflictuelle marquée (la crise sociale de la fin de l'année 1995 produit encore de nombreux effets). L'année 1998 est dominée par le thème de la réduction du temps de travail et par un déplacement des modalités et des lieux de l'action syndicale : le thème privilégié concerne directement le monde du travail et notamment l'entreprise et il s'agit désormais plus de *négocier* que de *manifester*.

2.2 Evolution dans le temps

Le calcul des spécificités par année permet d'approfondir la comparaison entre les années 1996 et 1998.

-1996 est marquée par les remous provoqués par la crise de 1995. Le thème de la mobilisation est fortement développé ainsi que celui de la sécurité sociale. L'analyse des termes suremployés pendant cette période fait apparaître le poids des revendications dans le secteur public (et notamment le thème du service public). Les désignations d'acteurs du secteur et notamment celle se rapportant aux pouvoirs publics sont particulièrement nombreuses (*fonctionnaire, fonction publique, Etat, Premier ministre* etc.).

⁴⁸ Les éditoriaux sont rédigés par Marc Blondel, ce qui donne à l'ensemble des textes de FO une très grande homogénéité. Par ailleurs, en tant que secrétaire général de FO, Marc Blondel livre plus volontiers une analyse de l'actualité qu'il ne lance des appels à la mobilisation - même si ce type de texte n'est pas absent du corpus de FO.

⁴⁹ On hésite ici à utiliser la notion de thème, sans doute serait-il plus exact de parler de « thématisation ». L'objet - les conditions de travail, la RTT etc. - est bien constitué par un point de vue, c'est à dire une position sociale - entendue comme la position d'un agent dans un champ au sens de P. Bourdieu - et par une schématisation (d'autres diraient typification). Ce même objet est le produit d'un processus dialogique : plusieurs locuteurs produisent des définitions de la réalité sociale qui s'opposent dans une controverse plus ou moins réglée, où l'on peut identifier des positions idéologiques ainsi que des compromis plus ou moins circonstanciés. La notion de « position idéologique dominante » trouve ici une traduction statistique (fréquence de cooccurrences qui détermine la constitution d'une classe) qui justifie le recours à l'analyse textuelle et plus particulièrement au logiciel Alceste (ces présupposés théoriques doivent bien sûr être discutés). Pour des raisons de commodité, on emploiera donc la notion de « thème » pour désigner des objets plus ou moins stabilisés - et dont certains sont inscrits dans la loi et s'imposent de ce fait aux protagonistes. La question du nom des classes est ici délicate : ainsi faut-il parler de la *sécurité sociale*, de la *sécu* ou de la *protection sociale*, évoquera-t-on la *RTT* ou la *flexibilité* ? Retenir une désignation, cela peut être mettre en évidence le point de vue d'un acteur, mais cela peut être aussi opter pour une désignation « légale ».

⁵⁰ Sur les relations entre notions d'enjeux et de controverse avec celle de discours, voir Brugidou M. « *L'élection présidentielle : discours et enjeux politiques* » Paris, L'harmattan, 1995.

⁵¹ On remarquera ainsi que le positionnement des centrales sur le graphique peut parfois être trompeur : par exemple, le lexique de la CFDT est partagé entre les thèmes de la *Mobilisation*, de la *sécurité sociale* et de la *Réduction du temps de travail*, ce qui explique le positionnement de cette centrale en haut à gauche du graphique. Le positionnement sur la représentation factorielle est ainsi toujours le fruit d'un compromis (parfois mauvais) entre les divers lexiques investis par une centrale.

⁵² Notamment par Bergounioux et al., op.cit. et le numéro spécial de *Mots*.

- C'est la réduction du temps de travail qui apparaît comme la principale revendication développée dans l'année 1998. On note quelques termes caractéristiques de la protection sociale (autour notamment des minima sociaux). Le vocabulaire de l'action syndicale se renouvelle fortement : le lexique de la mobilisation décroît, cependant que celui de la négociation progresse. On note par ailleurs des termes désignant l'acteur syndical (confédération).

Les mots caractéristiques par année (Ensemble des confédérations - Tableau 1)

	<i>Acteurs</i>	<i>Revendications</i>	<i>Action syndicale</i>
1996	- Français, usagers, immigrés, sans papiers - routiers, fonctionnaire, fonction publique - Etat, Premier ministre, Président de la république Juppé, Chirac - Thomson, France Telecom, Sncf, Industrie,	- sécurité sociale, La sécu, CNAM, régime, réduire, restriction, suppression, ordonnance, maladie, unedic - déficit, dette, argent - service public, public, privé, déréglementation - fracture sociale -Maastricht - routiers, route - temps de travail	- unitaire, convergence, tous ensemble - mécontentement, conflit, lutte - octobre, novembre décembre, journée - initiative, proposition, construire,
1998	- famille, enfants - pauvre - Seillière - Aubry, droite - confédération, syndiqué	- Temps, RTT, durée, hebdomadaire, légal rythme, heures supplémentaires, annualisation, travail, loi, convention collective - création d'emploi, - intérim, temps partiel - minima, smic - prestation, familiale, gratuit - Euro - football, coupe du monde, sport, fête	- revendication - négociation, négocier, branche, aboutir, conclure, mandater, appliquer

Ces premières remarques, bien que suggestives, doivent être approfondies par une étude systématique des classes identifiées. Pour cela, on s'appuiera notamment sur l'opposition entre les énoncés centrés sur la revendication et ceux sur l'action syndicale. Pour mener notre commentaire, on s'appuiera, d'une part, sur les mots spécifiques et les verbatims caractéristiques de la classe et, d'autre part, sur les informations métadiscursives disponibles sur les textes (syndicats et années).

2.3 La revendication

Quatre classes de verbatims sont construites autour de thèmes revendicatifs, dans le sens où elles privilégient une représentation des revendications à une représentation de l'action syndicale : deux classes sont situées sur la partie supérieure de l'axe (*la sécurité sociale, le Marché*) et sont caractérisées par la présence d'acteurs institutionnels (notamment les pouvoirs publics, l'Europe...mais aussi les syndicats), deux autres concernent *l'exclusion* et les *conditions de travail* des salariés.

La sécurité sociale et le Marché

Le quadrant supérieur droit du graphique est occupé par deux thèmes dont l'un est fortement investi par la CFDT et l'autre par FO. Un de ces thèmes - *la sécurité sociale* -, constitue un sujet important de controverse entre les deux centrales (et dans une moindre mesure avec la CGT) qui développent ce thème dans leurs éditoriaux en 1996 et en 1998.

Le thème du *Marché* est un thème très fortement investi par FO, sans réelle concurrence d'une autre confédération - du moins sous cette forme. L'analyse factorielle nous montre une apparente intrication du lexiques de ces deux classes. FO traite en effet la sécurité sociale sous l'angle économique⁵³.

La sécurité sociale (12% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : CFDT. Année : 1996)
Un premier travail interprétatif consiste à regrouper les spécificités et à les classer en champs lexicaux homogènes⁵⁴.

- *dépense, recette, rembourser, financer, ressource, gestion, budget, dette, déficit,*
- *maladie, ordonnance, santé, soin, médecin, médicament, soigner,*
- *sécurité-sociale, sécu, universel, couverture, mutuel, caisse, cnam, complémentaire, régime,*
- *famille, familiale, famille, allocation familiale,*
- *parlement, parlementaire, projet de loi, député, voter, texte, paritarisme, gouvernement, Juppé, réforme, étatisation*
- *accès, droit,*
- *impôt, csg, fiscal,*

L'analyse des verbatims caractéristiques de la classe fait apparaître grossièrement deux points de vue sur la sécurité sociale : l'un fortement mis en avant par la CFDT développe le problème de « l'accès aux soins » et plus largement du droit ouvert « à tous » de la sécurité sociale, l'autre plus mineur ici, est privilégié par la CGT et FO, traite du thème des « restrictions » des dépenses de santé.

* *L'accès aux soins pour tous*

« *Après l'accès aux soins pour tous, garanti par l'assurance maladie universelle, c'est donc à l'offre de soins de qualité pour tous qu'il faut s'atteler.* » (CFDT - 1998)

« *... restent encore deux chantiers, sur lesquels des décisions doivent être prises, l'assurance maladie universelle et la réforme de la part patronale des cotisations. La deuxième phase concerne la réforme de l'offre de soins. En juillet, une nouvelle étape positive a été franchie dans les rapports entre la Cnam et l'Etat, malgré les turbulences liées à l'annulation de la convention médicale.* » (CFDT- 1998)

« *Ouvert à l'ensemble des résidents réguliers, sans conditions d'activité professionnelles, sans contrepartie contributive, et sans justifications de situation familiale, c'est bien d'une mutation de la logique du système d'assurance maladie qu'il s'agit. Mutation conforme à la revendication CFDT de passer à une couverture maladie considérée comme un droit attaché à la personne.* » (CFDT - 1996)

⁵³ Ces controverses idéologiques se doublent d'une lutte entre les deux organisations pour la présidence de la CNAM.

⁵⁴ On trouvera une description plus complète des lexiques de chaque classe en annexe.

Pour la CFDT, le passage d'une logique quantitative à une logique qualitative ne pourra pourtant se faire que par une responsabilisation des dépenses.

« Les résultats déjà connus en terme de dépenses de santé pour 1996 démontrent que des rapports conventionnels rénovés sont indispensables, si nous voulons que l'argent de la collectivité serve à assurer l'accès de tous à des soins de qualité. »

« Les partenaires sociaux ont voulu cette clarification, elle est là désormais. Son prix, c'est la responsabilité. Via l'assurance maladie, nous devenons clairement responsables de l'évolution des dépenses de santé, de leur pertinence. » (CFDT - 1996)

*** les restrictions des dépenses de santé**

La sécurité sociale est abordée par la CGT et FO qui dénoncent les restrictions de dépenses de santé.

« ...c'est d'ailleurs dans cette logique que s'est située l'annonce du plan Juppé sur la sécurité sociale, le 15 novembre 1995. Mercredi dernier, le conseil des ministres a avalisé les deux premières ordonnances. L'une crée l'impôt RDS dont l'assiette, plus large que celle de la CSG, pénalisera lourdement les salaires chômeurs et retraités (FO-1996)

« ...mais pas d'hésitation pour les restrictions sur les dépenses de santé, elles sont en-cours comme viendront les économies sur les prestations familiales. et l'on peut compter sur les députés de la majorité pour en rajouter au projet de loi constitutionnelle qui prévoit une refonte de la sécurité sociale en confiant au parlement la gestion des cotisations sociales. » (CGT - 1996)

On voit que deux conceptions différentes de la protection sociale sont ici en jeu : l'une met en exergue la nécessité d'une « réforme », d'une « mutation », l'autre décrit les conséquences (notamment en 1996) des projets législatifs en terme de « restrictions » économiques⁵⁵ et de pouvoir de gestion des « assurés sociaux ».

La première approche privilégie plusieurs champs lexicaux : le vocabulaire spécialisé de la sécurité sociale (*sécurité-sociale* etc.) de la santé (*maladie*...). La seconde approche tisse sa trame à partir des lexiques économiques (*dépenses*...), politiques (*parlement*...) et spécialisé.

⁵⁵ Et retrouve de ce fait un thème revendicatif classique qui a longtemps été commun à la CFDT et à la CGT. FO, quant à elle, dans les années quatre-vingt dénonçait « la démagogie » de ces deux centrales. Voir à ce sujet, Mouriaux R. *Les syndicats dans la société française*, p. 118 et 119. On voit que les positions des organisations syndicales sur la sécurité sociale ont connu des mouvements sensibles. L'équilibre nouveau à la tête de la sécurité sociale au profit de la CFDT et au détriment de FO constitue un élément important de cette controverse.

Le Marché (24% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : FO. Année : 1996)

- *monétaire, concurrent, compétitif, économie, politique économique, déficit, budgétaire, croissance, dette, milliard, privatisation, marché financier, libéral, libéralisme économique, déréglementation, milliard, marchés financiers, multinational*
- *européen, europe, euro, Maastricht, unique, critère*
- *Etats-unis, France, pays, anglo-saxon, américain, Allemagne,*
- *Etat, étatisation, publique, usager, citoyen*
- *logique, principe, analyse, fondement, fondamental, modèle*
- *égalité, républicain*

Le vocabulaire de cette classe est fortement marqué par le lexique économique. On note la dimension européenne, voire *anglo-saxonne*⁵⁶, des phénomènes évoqués. Marc Blondel s'attache à décrire à un niveau macro-économique les conséquences de la *logique* du *libéralisme* sans frein. Le libéralisme est en effet ici étroitement associé à la construction européenne et à la politique monétaire qui s'imposent aux politiques économiques nationales. Les acteurs sont donc le plus souvent des institutions (Etat, europe, banque centrale etc.) et la formulation est plutôt abstraite : il s'agit, au-delà de la multiplicité des conséquences, de mettre en évidence une logique unique.

« ... avec la mise en place de l'euro, chaque pays délègue ainsi à une instance supranationale, la banque centrale européenne, sa politique monétaire et, par voie de conséquence, la finalité de ses orientations en matière budgétaire. » (FO - 1998)

« Les différentes reformes en-cours se caractérisent par une obsession de la compétitivité prix, de la déréglementation, de la privatisation. elles sont motivées prioritairement par le souci comptable et budgétaire. c'est vrai pour France Telecom, c'est aussi vrai bien entendu pour la sécurité sociale. » (FO - 1996)

Pour Marc Blondel, les conséquences pour les différents pays sont d'abord monétaires et budgétaires mais aussi et surtout sociales. A ce titre, les projets de réforme de la sécurité sociale sont décrits comme des conséquences néfastes de cette politique générale. La formulation du thème du Marché par FO est donc très proche de la formulation « économique » du thème de la sécurité sociale qui met en avant les *restrictions*. C'est en effet une même *logique* qui est dénoncée.

« Comment, par ailleurs, ne pas craindre que la philosophie de l'euro ne corresponde pleinement à une logique anglo-saxonne, marquée par la flexibilité, la déréglementation et l'absence d'articulation entre le collectif et l'individuel... » (FO - 1998)

« Dans la limite où la construction européenne met en exergue la concurrence, que les ajustements monétaires seront impossibles et les ajustements budgétaires limités, comment ne pas comprendre que cela risque de conduire à des processus accentués de concurrence ou de dumping social » (FO - 1998)

« Le culte du marché roi⁵⁷ sape ainsi progressivement les fondements de la démocratie et de la république. Il fait référence au culte décrit par Ricardo Petrella sous l'appellation de pridelib, « privatisation, déréglementation, libéralisation » (FO - 1996)

« ... moins diserts sur d'autres thèmes, notamment en matière de politique économique et financière ou de politique européenne, les députés sont gagnés par le couple libéralisation économique dirigisme social. » (FO - 1996)

« Nous réfuterons cependant une autre idée patronale visant à ouvrir la sécurité sociale à la concurrence, c'est-à-dire à la privatiser tel que cela découle du plan Juppé non encore remis en cause. » (FO - 1996)

⁵⁶ Type de mots suremployés : noms de lieux, de pays.

⁵⁷ On trouve l'expression « culte de l'argent roi » dans les éditoriaux de la CGT.

L'exclusion et les salaires

Deux autres classes de verbatims développent quasi exclusivement des thèmes revendicatifs. Elles sont davantage consacrées à l'expression des « besoins », soit en évoquant « l'exclusion » et plus largement les conditions de vie des français, soit en abordant les salaires et au delà le thème du pouvoir d'achat ainsi que les « conditions de travail » des salariés. On retrouve ici des revendications, dites quantitatives ou économiques, pour l'essentiel, centrées sur le pouvoir d'achat et l'emploi.

Ces deux thèmes sont développés prioritairement par la CGT et par FO.

L'exclusion (8% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : CGT. Support : La vie ouvrière)

- *misère, pauvre, exclusion, fracture sociale, chômage, sans papier, (impôt sur les grandes fortunes)*
- *Cnpg, Seillière, Gandois*
- *Matignon, Premier ministre, majorité*
- *statistique, expert, chiffre, compter, milliard, calcul, données, taux, seuil, reprise*
- *revenu, allocations familiales*
- *dégât, souffrir, mauvais, exploiter*
- *français, France*

Le thème de l'exclusion et plus largement des conditions de vie est mis en avant par la CGT (notamment dans les éditoriaux de la Vie Ouvrière). Comme pour les précédentes classes (La sécurité sociale, Le Marché), on remarque l'importance du lexique économique. Ici, toutefois, il s'agit moins de politique économique que des conséquences micro-économiques de ces politiques. Le champ lexical de la *misère* (explicitement opposé à *l'argent*) est ici fortement sollicité. Un des premiers enjeux consiste à dénombrer les *pauvres* : le schème quantitatif⁵⁸ qui oppose les riches et les pauvres mais aussi qui recense les nombreuses victimes (et notamment les *sans-papiers*) de l'*exclusion* est central dans le développement de ce thème revendicatif⁵⁹.

Les éditorialistes dénoncent sur ces questions la mauvaise foi⁶⁰ du patronat mais aussi du gouvernement.

« ... toutefois, statistiquement il reste six millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et plus de trois millions de demandeurs d'emplois. A quoi sert cette tapageuse utilisation de données chiffrées? Ces cris de victoire sont répugnants. » (CGT - 1998)

« Après avoir connu, en janvier, une remontée bruyamment commentée, l'achat de produits manufacturés est en recul pour le troisième mois consécutif. Le ministre du budget affiche une belle sérénité puisque les choses ne vont pas plus mal qu'en 1995! Le refrain est connu, il faut savoir se satisfaire de peu. » (CGT - 1996)

⁵⁸ Mots outils suremployés : modalisation, verbes modaux - « pouvoir », « vouloir », - négation. Type de mots suremployés : nombres

⁵⁹ Les *privations* multiples sont ici notamment marquées par le sur-emploi de la forme négative.

⁶⁰ La mauvaise foi du patronat est aussi dénoncée à propos des 35 heures : *« mais les choses se compliquent quand l'argumentation patronale se déchaîne. et notre belle idée de bon sens a du mal à résister. au regard de la puissance de la charge patronale on ne peut-être totalement surpris. un président du CNPF démissionne, le nouveau promet la chute du premier ministre et part en guerre contre une loi qui va mettre les entreprises sur la paille. » (CGT - 1998)*

Mais ce sont surtout les *dégâts* et les *souffrances* provoqués par l'*exclusion* - i.e. le non-respect du *droit au travail* - qui sont décrits :

« Le fouteur d'exclusion et de misère, c'est l'étranger avec ou sans papiers, et pas l'exploiteur ou les profiteurs. Le responsable de nos faillites, c'est le fonctionnaire ou celui qui a un emploi et pas ceux qui nous soumettent à l'ordre capitaliste mondial. » (FO - 1996)

« Déjà, il ne suffit plus d'avoir un emploi pour ne pas être exposé à la pauvreté et redouter l'abîme de l'exclusion. Personne ne souffrirait du regard des autres, personne ne revendiquerait d'aide si le droit au travail était respecté ». (CGT - 1998)

« ... dehors, d'autres souffrent de manque de travail, de privations, de misères. L'idée de bouleverser cet ordre, en permettant aux premiers de faire des semaines plus courtes et mieux organisées afin de donner du travail aux seconds est partagée par ceux qui travaillent comme par ceux qui chôment. » (CGT - 1998)

La CGT comme FO soulignent l'importance des rapports de domination à travers l'opposition entre la « machine de ceux qui décident » et ceux « d'entre nous surexposés à l'exclusion » (CGT) ou du « franc fort » et du « chômeur » (FO).

« Que vaut un franc fort pour un chômeur? La monnaie est d'abord un instrument au service d'une politique et d'une volonté. Or, la politique c'est aussi l'art de gouverner, de prévoir et de gérer les affaires de la cité. A laisser le marché tout envahir ou privilégier la rentabilité à l'efficacité, le court terme ou le moyen terme, on ne réfléchit plus, on subit. » (FO- 1996)

On constate ainsi de fortes continuités entre les classes : le thème de la maîtrise des dépenses de santé permet avec FO de passer au thème du Marché et du « libéralisme sans frein », lequel conduit assez « naturellement » au thème de l'exclusion. Quant à la CGT, avec le droit au travail, elle dessine un passage clair vers le thème des conditions de travail. Ce parcours interprétatif n'est possible que parce qu'il s'appuie sur des schèmes sous-jacents qui « lient » ces différents enjeux : la protection sociale est pour Marc Blondel victime du libéralisme économique...

Ces continuités sont ainsi à la fois le reflet du continuum que forme la réalité sociale (que l'on peut identifier ici au champ de l'action syndicale) et le produit de la « schématisation » de cette réalité qui oppose (Le /fort/ vs le /faible/) mais aussi restitue des solidarités et finalement des identités : « l'abîme de l'exclusion » guette aussi ceux qui ont un emploi, ceux qui sont *dehors*, les *six millions d'entre nous (qui) sont déjà surexposés à l'exclusion* ont eux aussi droit au travail. Le préfixe « sur- » marque la continuité de conditions entre des exclus « surexposés » et les autres déjà exposés. Le travail ici est une frontière fragile.

Pourtant, seul le travail peut transformer le sujet négatif - ceux qui chôment - en sujet positif : « *Personne ne souffrirait du regard des autres, personne ne revendiquerait d'aide si le droit au travail était respecté* ».

Le salaire, les conditions de travail (12% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicats : FO)

- *salaire, allocation, revenu, pouvoir d'achat, pension, smic, arpe, indemniser, prime, minima sociaux*
- *retraite, répartition*
- *conditions de travail, flexibilité, souple, temps partiel, annualisation, intérim, heures supplémentaires, Robien*⁶¹
- *productivité, produire, compétitif*
- *chômeur, emploi, chômage, unedic, création d'emploi, licencié, embaucher, précarité,*
- *salarié,*
- *secteur public,*
- *baisse, diminuer, perte*⁶², *exonérer, augmenter, augmentation*

Cette classe regroupe des verbatims issus pour l'essentiel des éditoriaux de FO (notamment en 1996) et dans une moindre mesure de la CGT. Elle se caractérise par la combinaison de trois thèmes : le pouvoir d'achat sous toutes ses formes et notamment *le salaire*, la *flexibilité* et *l'emploi*.

« La primauté de la revendication salariale » dans la lutte des salariés notée par René Mouriaux en 1983⁶³ trouve ici un écho important : les *revenus* (essentiellement sous forme de *salaire* mais aussi de *pension*, de *pouvoir d'achat*, d'*allocation* ou de *minima sociaux*) comme *l'emploi* sont menacés par la *flexibilité*, la course à la *productivité*.

« *La réduction de la durée du travail n'est pas notre seule revendication, nous revendiquons en particulier l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, retraites, pensions, allocations et minima sociaux ainsi que l'extension de l'ARPE. En un mot, nous ne sommes pas des adeptes du partage du travail et des revenus qui laissent toujours l'addition aux seuls salariés.* » (FO 1998)

La réduction du temps de travail n'est pas abordée directement par FO qui évoque davantage le « *temps partiel* », c'est-à-dire une réduction « *contrainte* », « *payée par les salariés* ». Quand le sujet est débattu, ce sont ces conséquences sur les salaires qui sont mis en avant par Marc Blondel : « *y compris si on veut mesurer l'effet de la durée de la réduction du travail sur l'emploi* ». On devine ici une controverse sur la définition de l'enjeu central pour le social : emploi (position mis en avant par la CFDT⁶⁴ à travers la réduction du temps de travail) ou salaire (et plus largement du pouvoir d'achat) pour FO.

« *Il convient maintenant que sur les salaires, les conditions de travail, les heures supplémentaires et le temps partiel nous poussions les revendications. L'ARPE, Allocation de Remplacement Pour l'Emploi, est le produit d'une revendication FORCE OUVRIERE, l'originalité vient de l'obligation pour l'employeur d'embaucher un salarié en cas de départ volontaire.* » (FO - 1996)

« *Or, sur le fond, les employeurs savent bien que la durée du travail pourrait être réduite, mais ils préfèrent favoriser le temps partiel, une réduction de la durée du travail financièrement payée par les salariés, tout en développant la flexibilité pour utiliser plus largement les équipements et avoir une main d'oeuvre à disposition.* » (FO - 1996)

⁶¹ On note les segments répétés suivants : « *réduction de la durée du travail* » et « *réduction du temps de travail* »

⁶² notamment dans l'expression « *sans perte de salaire* »

⁶³ Mouriaux R., op. cit. p 110.

⁶⁴ Le déficit des revendications dites « *quantitatives* » (salaire etc.) est une constante du discours cédétiste signalé par les auteurs de La Parole syndicale mais aussi plus récemment dans le numéros de Mots consacré au vocabulaire syndical. Mots n°36, septembre 1993.

« Bien au contraire, il apparaît qu'elle a favorisé le temps partiel contraint, l'accroissement du nombre de smicards, la prévarication du travail. Elle a justifié par ailleurs ce qu'on appelle les petits boulots, y compris dans le secteur public, CES, par exemple. Elle confond bas salaires et qualifications: de plus en plus de jeunes qualifiés perçoivent en effet des bas salaires. » (FO - 1998)

« De ce point de vue, l'une des questions centrales est bien celle du salaire, y compris si on veut mesurer l'effet de la durée de la réduction du travail sur l'emploi ». (FO - 1998)

On retrouve le vocabulaire économique et le schème quantitatif qui caractérisaient le thème de l'exclusion : ici, tout, - les salaires, le temps, l'emploi (ou le *coût du travail* ou encore le *chômage*) - augmente ou baisse mais pas dans n'importe quel sens. Si les salaires constituent l'enjeu central alors il faut augmenter le pouvoir d'achat pour que progresse l'activité économique et *in fine* l'emploi plutôt que de faire ce « *calcul technocratique* » : réduire la durée du temps de travail pour augmenter l'emploi.

« Il est plus que jamais indispensable de soutenir l'activité économique et la consommation par une augmentation du pouvoir d'achat, des salaires, retraites, pensions, allocations et minima sociaux » (FO - 1998)

« La méthode est de ce point de vue significative d'un retour à l'orthodoxie économique basée sur la compétitivité et l'allègement du coût du travail. C'est pourquoi le CCN a rappelé les revendications en matière de durée du travail, maintien des salaires, recul de la flexibilité, dispositions sur les heures supplémentaires et le temps partiel. » (FO - 1998)

« ...négociations pour augmenter les salaires minima, départ en préretraite des salariés ayant travaillé depuis l'âge de 14 ans. Dire qu'une diminution de 10% du temps de travail créera automatiquement 10%, ou même 6% d'emplois, comme le prévoit le gouvernement, est un calcul technocratique. » (FO - 1998)

2.4 L'action

La représentation de l'action syndicale et non plus de la revendication (dans le sens de « chose revendiquée ») domine dans une partie des textes analysés. De ce point de vue, les revendications apparaissent comme le produit ou l'objet de l'action syndicale qui les porte et les transforme. La réduction du temps de travail est ici longuement évoquée à travers ce qui apparaît comme les deux principales modalités ou moments de l'action syndicale : la mobilisation et la négociation.

La logique de l'action syndicale impliquerait que nous débutions par la mobilisation - qui doit précéder la négociation. Toutefois, le graphique factoriel suggère un ordre différent. La classe de verbatims traitant du thème de la négociation porte pour l'essentiel sur la RTT. Elle est de ce fait très proche de la classe du salaire et des conditions de travail : il y est question, là aussi, d'emploi, de temps de travail mais beaucoup moins de salaire.

Par ailleurs, l'analyse statistique a identifié deux autres classes qui traitent du thème de la mobilisation : l'une, construite à partir des éditoriaux de la CGT, met en avant la mobilisation des salariés appelés à *se rassembler* et à participer à des *journées d'action*, l'autre, pour l'essentiel tirée de la presse CFDT, traite d'avantage de la vie de l'organisation syndicale et des adhérents. Elle met en avant différentes conceptions de l'action syndicale et des valeurs qui l'inspirent.

La RTT entre négociation et mobilisation

La négociation de la réduction du temps de travail (16% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : CFDT 1996 et 1998, CGT 1998 . Support : Syndicalisme Hebdo, CFDT Magazine, Options cadre. Année : 1998.)

- accord, branche, mandater, négociation, négociier, partenaires sociaux, signe, délégué, contrepartie
- massif, offensif, réussite, conquête, marge, fort, ampleur, anticiper, opportunité, démonstration, dynamique,
- réduction, temps, rtt, hebdomadaire, heure supplémentaire, annuel, organisation du travail, temps libre
- reconnaissance, garantie, catégorie, statut, qualification, qualifié, carrière
- cadre, ingénieur, technicien,
- aspiration, préoccupation
- créer, création d'emploi, effectifs,
- PME, TPE, entreprise
- loi, légal, application, modalités
- Aubry, Robien,

Cette classe est composée pour l'essentiel de textes issus de la presse CFDT en 1996 et 1998 et de la presse CGT en 1998. On distinguera ici deux stratégies syndicales différentes, deux visions différentes de l'action syndicale.

* La RTT et la négociation

S'il est ici abondamment question de RTT dans les éditoriaux de la CFDT, il y est tout autant débattu de négociation. Deux importants champs lexicaux attestent de la prégnance du thème : un lexique regroupe les termes spécialisés de la négociation (*accord, branche, mandater...*) et un autre porte sur des considérations *stratégiques* (*anticiper, priorité, opportunité...*). On reconnaît là le « vocabulaire du processus »⁶⁵ décrit par Jean-Pierre Sueur.

⁶⁵ « A travers son vocabulaire, la CFDT apparaît la centrale la plus politique. « Stratégie », « perspective », « transition », « prise » de « pouvoir » et bien d'autres formes appartiennent à un « vocabulaire du processus », selon l'expression de Jean-Pierre Sueur, qui correspond à un syndicalisme décidé à intervenir directement dans le champ politique ». Mouriaux, op. cit. p 79.

« Les négociations sur la réduction du temps de travail constituent une opportunité à saisir, car les aspirations des femmes à vivre autrement peuvent être un atout pour faire avancer notre priorité. » (CFDT - 1998)

« La CFDT ne relâchera pas la pression, et va amplifier la mobilisation pour l'ouverture de négociations dans les branches et les entreprises »(CFDT - 1998)

Les éditoriaux abordent ainsi avec la RTT des enjeux propres au syndicalisme. Ils mettent ainsi en avant notamment les nouvelles formes d'action syndicale (mandatement) et de nouvelles terres de mission.

« Affiner notre approche suppose aussi de mieux distinguer les disparités entre très petites entreprises, les petites et moyennes, entre les sous-traitantes et les autres. Notre stratégie n'en sera que plus pertinente. Etre présent dans les petites entreprises suppose bien sûr d'y compter des adhérents. (CFDT - 1998)

« Le mandatement syndical légalisé ouvre de nouvelles voies pour la négociation. Il peut-être l'amorce pour parvenir à des représentations syndicales du personnel spécifiques aux PME; TPE. » (CFDT - 1998)

Le lien entre la RTT et les créations d'emploi combattu par ailleurs est ici au centre de la définition de la revendication. Enfin, on notera que l'entreprise représentée dans ce thème est d'abord une PME voire une Très Petite Entreprise⁶⁶. Les nécessités d'écouter, de trouver des solutions spécifiques et adaptées pour ces entreprises sont aussi présentées comme des conditions du renouveau syndical.

« Réduction du temps de travail un enjeu pour les PME; TPE la réduction du temps de travail sera massivement créatrice d'emplois si l'on parvient à lui donner des traductions concrètes et adaptées dans les très petites, les petites et les moyennes entreprises. » (CFDT - 1998)

« C'est pourquoi, il est nécessaire de trouver des solutions adaptées pour l'emploi et l'organisation de la réduction du temps de travail dans les petites entreprises. Sinon, la réduction du temps de travail aura une faible influence sur la création d'emplois. C'est par exemple, réduire et transformer les heures supplémentaires en repos. (CFDT - 1996)

« L'ouverture de négociations sur les 35 heures applicables à toutes les catégories prennent une résonance elle aussi nouvelle. Les directions d'entreprise s'inquiètent. Plutôt que de risquer des sanctions pénales qui commencent à s'étendre, prison pour les directeurs, amendes de plusieurs millions de francs pour certains, privation de marchés publics pour l'entreprise."(CGT - 1998)

*** la RTT des cadres et des techniciens**

La RTT est aussi abordée dans les pages d'Options, journal de la CGT destiné aux cadres et aux techniciens. Elle apparaît ici plus comme un thème de mobilisation que de négociation : il est en effet d'abord question de la reconnaissance du statut des cadres et des techniciens.

« Pour les techniciens, nous proposons la conquête de garanties collectives, entre autres l'accès à l'emploi stable la reconnaissance des diplômes, des qualifications, du droit à un déroulement de carrière. » (CGT -1996)

⁶⁶ Constat fait par ailleurs notamment à travers la fréquence relevée des termes *petite service, atelier, intérimaire*. L'entreprise à la CGT apparaît davantage marquée par sa taille, son caractère industriel et national. Ce sont les noms des grandes entreprises publiques qui alors abondent dans les éditoriaux de la presse CGT. cf.Thuderoz, C. « L'entreprise et sa représentation à la CGT et à la CFDT », Mots, 36, p 61 à 73.

« Dans le public comme dans le privé, les ingénieurs, cadres et techniciens ont besoin de garanties collectives particulières favorisant l'exercice de leurs responsabilités techniques, d'animation, de gestion dans les meilleures conditions. » (CGT -1998)

Ce sont les conséquences de cette *identité* spécifique sur le thème des conditions de travail et de la RTT qui sont alors analysées.

« Le paradoxe des heures supplémentaires gratuites des cadres et des besoins d'emplois ont motivé particulièrement la participation de nos catégories ingénieurs, de cadres et de techniciens, tout au long du mois de mai. » (CGT -1998)

Les textes ici multiplient les références à la *construction* dans l'action du groupe par lui-même. Des expressions comme la *dynamique revendicative*, le *passage du mécontentement à la mobilisation*, voire le *passage à un rapport de force de plus haut niveau* illustrent la volonté de « faire tenir ensemble » des catégories (notamment ingénieurs et techniciens) qui peuvent parfois avoir quelques difficultés à se reconnaître des intérêts communs.

« ...les voies d'un passage des ingénieurs, cadres et techniciens du mécontentement à la mobilisation, à une participation plus large à un rapport de forces de plus haut niveau, ces voies, donc, n'ont rien d'automatiques. » (CGT -1996)

La mobilisation

La mobilisation (9% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : CGT. Supports : Le peuple, Options. Année : 1996)

- confédéral⁶⁷, fédéral, syndicat, syndical, congrès, adhérent, organisation, exécutif, commission comité, conférence, congrès, militer, bureau
- international, national, régional, départemental, Paris, local
- journée⁶⁸, semaine, décembre, novembre, janvier, mai, mars, octobre
- mobilisation, grève, lutte, manifestation, manifester, militer
- unitaire, unité, union, mobilisation, convergence, appel, rassemblement, rencontre, rendez-vous
- participer, exprimer, témoigner
- ampleur, puissant

La richesse lexicale sert ici moins à nommer les catégories qui se mobilisent que l'organisation et ses rouages (cf. *confédéral, fédéral, syndicat, syndical, congrès, adhérent, organisation, exécutif, commission, comité, conférence, congrès, militer, bureau*).

Les différents niveaux de l'action syndical sont ainsi détaillés (*international, national, régional, départemental, Paris, local*).

«déjà régions et fédérations ont pris des initiatives: journées d'information, formations, articles de presse. Un matériel confédéral d'appui aux négociateurs sera bientôt disponible. Et bien sur, des temps forts sont indispensables pour donner visibilité à notre action, le prochain sera le grand rassemblement national prévu le 12 mai à paris. »(CFDT - 1998)

⁶⁷ On note les segments répétés suivants : *union départementale, conseil national, organisation syndicale, commission exécutive, comité confédérale nationale*,

On constate un suremploi des noms et des mots outils marquant un lien (conjonction « et », adverbe « avec »).

⁶⁸ *journée d'action*

« Le 10 janvier sera une première étape de l'action de la CFDT. Les sections syndicales interpellent leurs chefs d'entreprise pour qu'ils embauchent des jeunes. Les fédérations du privé réuniront les délégués syndicaux centraux des grands groupes pour fixer des objectifs d'embauche de jeunes dans leurs entreprises et les actions à mener. » (CFDT - 1996)

« C'est à ce spectacle original et ô combien authentique que nous convie l'union locale CGT d'Annecy à l'occasion de la journée internationale des femmes le 8 mars! » (CGT - 1996)

Les dates⁶⁹ qui ponctuent les appels⁷⁰ à manifestation et les différentes journées d'actions caractérisent cette classe de verbatims.

« La prochaine commission exécutive confédérale a été avancée, elle aura lieu le 5 novembre. Le bureau confédéral proposera l'organisation de manifestations à la mi-novembre dans toutes les grandes villes des départements. » (FO - 1996)

« Un CCN déterminé. Le comité confédéral national rassemblant les responsables des fédérations nationales, unions départementales et le bureau confédéral s'est tenu à Paris, les 21 et 22 janvier 1998. » (FO - 1998)

Les différentes modalités d'action et formes de lutte sont citées notamment dans les éditoriaux de la CGT en 1996.

« Cela s'est vérifié dans les mobilisations, manifestations et convergences qui ont ponctué la semaine d'action et son temps fort du 16 novembre tenus à l'appel de la CGT. » (CGT - 1996)

« Les jours à venir sont émaillés de rendez-vous d'action. Le premier mai constitue, sans nul doute, une étape dans ce domaine et souligne la responsabilité du mouvement syndical. » (CGT - 1996)

« Des luttes sociales importantes ont marqué ces dernières semaines: manifestation massive et unitaire des salariés d'Edf, grèves des pilotes d'Air France, des salariés des arsenaux, du commerce, du textile, des secteurs financiers, tour de France des privés d'emploi. » (CGT - 1998)

Vie syndicale (19% des unités de contexte élémentaires classés. Syndicat : CFDT. Supports : Syndicalisme Hebdo, CFDT Magazine, Le peuple, Options. Année : 1996)

- militer, syndicat, syndical, congrès, adhérent, adhésion, organisation, ,
- revendication, protestation, rapport de force, grève, lutte, combat, affronter, confronter, défendre conflit, effort, détermination, efficace, crédible, mouvement social, campagne, action, agir
- union, tous ensemble, équipe, rassembler, rencontre, soutien, nombreux, participer, construire
- indépendant, solidarité, solidaire, démocratie, libre,
- débat, débattre, dialogue, échange, réflexion, critiquer
- femme,
- société.
- international,

Plus encore que la précédente, cette classe est construite autour de l'acteur syndical et de la vie de l'organisation. Les militants et les adhérents sont ici cités ainsi que les autres organisations. Les textes déclinent toute la gamme de l'action syndicale qu'ils envisagent du point de vue du « professionnel » de l'action collective (*mouvement, action, manifestation, campagne, grève, lutte, militer, participer, combat, fête, soutien*).

⁶⁹Type de mots suremployés : dates.

⁷⁰ Mots outils suremployés : « nous, notre »

Ces extraits d'éditoriaux citent notamment les valeurs qui guident l'action syndicale (les textes de FO insistent sur *l'indépendance* et la *liberté* cependant que la CGT et la CFDT mettent en avant la *solidarité*) et motivent la mobilisation.

La CFDT revient longuement dans les éditoriaux de *Syndicalisme Hebdo*, journal destiné aux militants, sur son positionnement idéologique et sa stratégie.

« *Sur la base d'analyse simplificatrices, certains commentateurs, observe MICHEL CARON, secrétaire national CFDT, ont pris l'habitude de nous classer dans le syndicalisme de négociation, en opposition au pôle protestataire représenté notamment par la CGT, et plus récemment FO par son indépendance fondée sur l'action de ses militants, sur le nombre de ses adhérents, la CFDT est devenue un acteur central du jeu social.* » (CFDT - 1996)

« *...une image plus claire du type de syndicalisme défendu par la CFDT, un syndicalisme de l'intérêt général, incluant les chômeurs et les exclus. Un syndicalisme qui n'a pas peur des réformes, qui les souhaite pour une société plus juste, plus solidaire. Un syndicalisme de proximité, qui associe ses adhérents et militants à ses choix.* » (CFDT - 1996)

Elle met ainsi en avant un syndicalisme de réflexion ouvert sur les « *débats qui traversent la société.* »

« *Nous devons, avec les salariés, confronter nos idées, discuter des moyens d'action, débattre. Syndicalisme Hebdo est un outil pour vous informer sur l'actualité sociale, expliquer les prises de positions de la CFDT, apporter un éclairage approfondi pour pouvoir se former une opinion sur les débats qui traversent la société.* » (CFDT - 1996)

La conception de la CGT est sensiblement différente. Le rôle du syndicat et la signification de la mobilisation diffèrent. Les éditoriaux d'*Options* évoquent longuement la mobilisation des ingénieurs, cadres et techniciens et la constitution de ce groupe social à travers la reconnaissance de son *identité*.

La mobilisation consiste ici en effet essentiellement à mettre ensemble et à nommer.⁷¹

Pour cela, il faut « *escamoter* » le travail syndical ou plutôt *resserrer* au plus près *l'écart* entre le syndicat et le groupe pour que seul ce dernier apparaisse : « *l'écart est aussi à resserrer par la qualité de la démarche syndicale: les objectifs les plus réalistes ne sont pas ceux qu'on assène, mais ceux que les techniciens, ingénieurs et cadres construisent par eux mêmes* » (CGT -1998).

Ces éditoriaux soulignent la difficulté du travail syndical : les *intéressés* doivent être *partie prenante* du collectif en formation sur la base de leur *identité propre*, c'est-à-dire à partir de ce qu'ils se « *représentent* » de leurs intérêts. Pour cela, il faut que le syndicat n'*assène* pas les objectifs du mouvement social.

« *Mettre en oeuvre ces convergences suppose que les intéressés eux-mêmes en soient partie prenante, sur la base de leurs identités, de leurs situations propres cela dépend pour une large part de la capacité des organisations de l'UGICT à s'inscrire avec les salariés et les privés d'emploi dans les processus d'élaboration et de mobilisations revendicatives.* » (CGT -1996)

Cette dialectique subtile qui fait cohabiter différentes *identités* dans le mouvement social et confond le travail de médiation syndicale et la *construction* du groupe par lui-même n'est possible que par une dénonciation des inégalités économiques et des *attaques patronales*. La prise de conscience du groupe est en effet d'abord la prise de conscience d'un *rapport de force* (cf. *bataille, imposer, offensif, conquête*) dans un premier temps défavorable aux individus qui se trouvent isolés (*mécontentement*) puis favorable dans la *mobilisation* collective (cf. les fortes fréquences pour la CGT des termes comme *massif, fort, fortement, ampleur*).

⁷¹ « Pendant plus d'un demi-siècle, le « syndicalisme à la française » a produit de l'identité sociale et ce fut là une de ses réalisations les moins contestables quoique difficile à mesurer objectivement » Labbé D., op.cit. p 63 -63.

« Notre dénonciation des attaques patronales accompagnée de propositions précises illustre notre capacité à convaincre quand nous nous en donnons les moyens. On note également une cohésion et une dynamique revendicative qui se construisent autour des pôles d'activité. Le succès de la journée ingénieurs et cadres et la multiplication des initiatives autour du statut technicien en témoignent. » (CGT -1996)

« Rien ne se fera sans une volonté politique forte, et cela dépend pour beaucoup de la mobilisation des salariés. Les ingénieurs, cadres et techniciens ont en cette rentrée, beaucoup de sujets de préoccupation nous avons à faire en sorte qu'ils puissent les exprimer avec force. » (CGT -1998)

La conception de la mobilisation selon la CFDT diffère : il s'agit moins de *construire le mouvement social* (dans le sens d'une prise de conscience par le groupe des intérêts communs qui le constituent) que de *peser sur les négociations*. La mobilisation est envisagée du point de vue de l'organisation syndicale qui en quelque sorte l'instrumentalise puisque le rapport de force favorable ne constitue par une fin (prise de conscience identitaire) mais bien un moyen. Le travail de représentation syndicale ne se résume pas à la mobilisation collective, c'est pourquoi le syndicat ne peut être à ce stade de l'action syndicale, confondu avec les groupes qu'il prétend représenter.

« L'objectif de la mobilisation est clair, il s'agira de faire pression, à tous les niveaux, sur les négociations en-cours. Des rencontres intersyndicales au niveau des fédérations, des régions, des unions départementales organiseront la journée pour lui donner un maximum de visibilité dans le cadre de manifestations ou de rassemblements décentralisés. » (CFDT - 1996)

Si cette représentation de la mobilisation est privilégiée par la CFDT, elle n'en constitue pas moins une dimension commune à toute action syndicale. La CGT comme FO négocient et se servent de la mobilisation pour obtenir des rapports de forces favorables. Toutefois en termes de représentations symboliques, c'est bien la mobilisation identitaire (envisagée comme une fin) qui est privilégiée notamment par la CGT. Le choix fait par la CFDT est celui d'une représentation plutôt « politique » de la mobilisation. Elle en fait en effet le premier moment d'un processus proprement politique : il s'agit *in fine* de réguler, d'organiser des rapports de pouvoir⁷². La CGT, de ce point de vue, privilégie une définition « sociale⁷³ » de la mobilisation, dans le sens où elle y voit avant tout un processus d'intégration identitaire.

⁷² Le suremploi du verbe « devoir » prend ici un relief tout particulier notamment si on l'oppose au suremploi par la CGT du verbe de modalisation « pouvoir » à propos de l'exclusion.

⁷³ Dans le sens de « Relatif à un groupe d'individus, d'hommes, conçu comme une réalité distincte (...) qui appartient à un tel groupe et participe de ses caractères (opposé à biologique, psychique, individuel, etc.). » Robert.

3. Logiques syndicales

L'analyse cherche ici à mettre en évidence les caractéristiques des organisations syndicales. L'étude porte d'abord sur l'ensemble des textes confédéraux identifiant les spécificités des différents syndicats par année puis elle prend en compte les textes fédéraux pour la CFDT et la CGT. L'analyse est alors menée sur chacun des corpus constitués. On perd l'avantage d'une comparaison entre organisations syndicales mais on privilégie un point de vue « interne », cherchant à mettre en évidence les thèmes présents dans les éditoriaux sans prendre en compte les effets de la concurrence syndicale. L'étude confirme le renouvellement important des thématiques revendicatives entre 1996 et 1998 et surtout met en lumière les spécificités dues aux thématiques propres au secteur de l'énergie (Directive européenne, débat sur le nucléaire). Cette approche montre par ailleurs l'importance de la thématique de l'action syndicale et tout particulièrement de la mobilisation dans les textes fédéraux de la CFDT comme de la CGT.

3.1 FO

L'analyse des termes suremployés par année par FO montre l'importance en 1996 du thème de la sécurité sociale et la dénonciation par Marc Blondel d'une Europe jugée trop libérale (*Maastricht, clauses, critères...*). Les désignants d'acteurs publics sont, comme pour la CGT, particulièrement nombreux en 1996 (*Premier ministre, gouvernement etc.*).

La protection sociale reste un sujet de préoccupation en 1998 pour FO. On remarquera par ailleurs la quasi absence du thème de la RTT qui constitue pourtant l'essentiel de l'actualité sociale en 1998. Seul le thème des salaires, ainsi que nous l'avons vu, révèle la tentative de FO de reformuler ce thème revendicatif.

Les pouvoirs publics à partir de 1998 sont moins évoqués dans les éditoriaux de M. Blondel. On notera la faiblesse de la représentation de l'action syndicale dans les écrits du secrétaire général de FO. Celui-ci se préoccupe davantage de l'analyse des politiques économiques et sociales que des appels à la mobilisation.

Enfin, les références aux valeurs de l'action syndicale telle que la conçoit FO apparaissent notamment à travers les termes *libre et indépendant* (de l'Etat et des partis notamment en référence au PC)⁷⁴.

⁷⁴ Sur ces questions voir notamment René Mouriaux op. cit. p 186-187. « La tragédie du marxisme est constamment rappelée dans la presse Force ouvrière (...) pour justifier la nécessité d'un syndicalisme indépendant des partis »

Les spécificités positives par année pour FO⁷⁵. (Tableau 2)

<i>FO</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Revendications</i>	<i>Action syndicale</i>
1996	<ul style="list-style-type: none"> - Premier ministre, gouvernement, Président, pouvoirs publics, Etat - fonction publique - technocrates - marchés financiers - étranger, international, Allemagne, France 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité-sociale, protection sociale, mutuel, régime, plan, suspension, déficit, restriction, réduire, indemniser, rembourser, recette, cotisations sociales, RDS - Maastricht, clause, critère, financier, monétaire, dette, austérité, libéral, ultralibéral, libéralisme économique, politique économique - Routiers, 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>logique</i> - <i>indépendant, libre</i>
1998	<ul style="list-style-type: none"> OCDE, Anglo-saxons Etats-Unis, Allemagne 	<ul style="list-style-type: none"> - couverture, retraite, répartition, - minima, salaire, pouvoir d'achat, pension - étatisation, - croissance, budgétaire, libéralisme économique - durée 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>expliquer, concevoir, comprendre, considérer</i> - <i>critiquer, revendications,</i> - <i>contractuelle</i>

3.2 La CFDT

Le thème du temps de travail et de la RTT est déjà largement traité par la CFDT en 1996.

La protection sociale est abordée en 1996 comme en 1998.

L'année 1998 se singularise plus par ses aspects politiques puisque les élections régionales ainsi que le poids nouveau du FN dans les institutions régionales sont commentés. On retrouve là le tropisme de la CFDT pour les questions politiques et plus largement pour une redéfinition « politique » du social. A ce titre, elle se distingue à la fois de FO et de la CGT plus tentés par une reformulation économique des questions sociales.

⁷⁵ Les spécificités par année et par syndicat ont été calculées à partir du corpus comprenant les années 1996 et 1998. La variable utilisée croise l'année et le syndicat et comporte donc huit modalités. Un même mot peut ainsi s'avérer être une spécificité positive d'un syndicat en 1996 et en 1998.

Les spécificités positives par année pour la CFDT (corpus confédéral)

(Tableau 3)

<i>CFD T</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Revendications</i>	<i>Action syndicale</i>
1996	- jeunes, chômeurs - délégué, organisation, syndical, adhérents, confédération, - entreprises, PME - partenaires sociaux, paritaire, CNAM, undedic - médecin	- temps de travail - embaucher - La sécu, maladie, assurance universelle, réforme, rénover, sauver - cotiser, financer, prélèvement, baisser, dépenser	- solidarité - complexe, facile, atout, carte, chemin, étape, progressif, - journée, mobiliser, militer, convaincre - pression, obstacle, opposition, refuser, protestation, battre, violent, haine, - proposition, contribution - accord, signature, signer, négociation
1998	- citoyen, - salariés - Familial, femme, enfant - TPE, PME, - branche, professionnel - droite, Aubry - organisation, syndical, adhérents, confédération, fédération, section	- temps, RTT - emploi, travail - prestations, soins, universel, Unedic - société - Insertion, exclusion, Front National, élection, vote, régional, politique - coupe du monde, football, sport	- bilan, priorité, but, stratégie, défi, - programme, dynamique - rassemblement, adhésion, - lutte contre, mener, engager - négociation, accord

La CFDT fédérale et confédérale

La diffusion du vocabulaire de l'action dans les éditoriaux de la CFDT apparaît plus clairement encore si on prend en compte les textes de la presse fédérale. La classification identifie quatre sous-ensemble d'énoncés.

```

Cl. 1 ( 359uce) |--L'exclusion-----+
           16                                     |-----+
Cl. 2 ( 386uce) |-RTT-----+
           17                                     |-----+
Cl. 3 ( 155uce) |-Sécurité sociale-----+
           18                                     |-----+
Cl. 4 ( 703uce) |-Mobilisation service public-----+

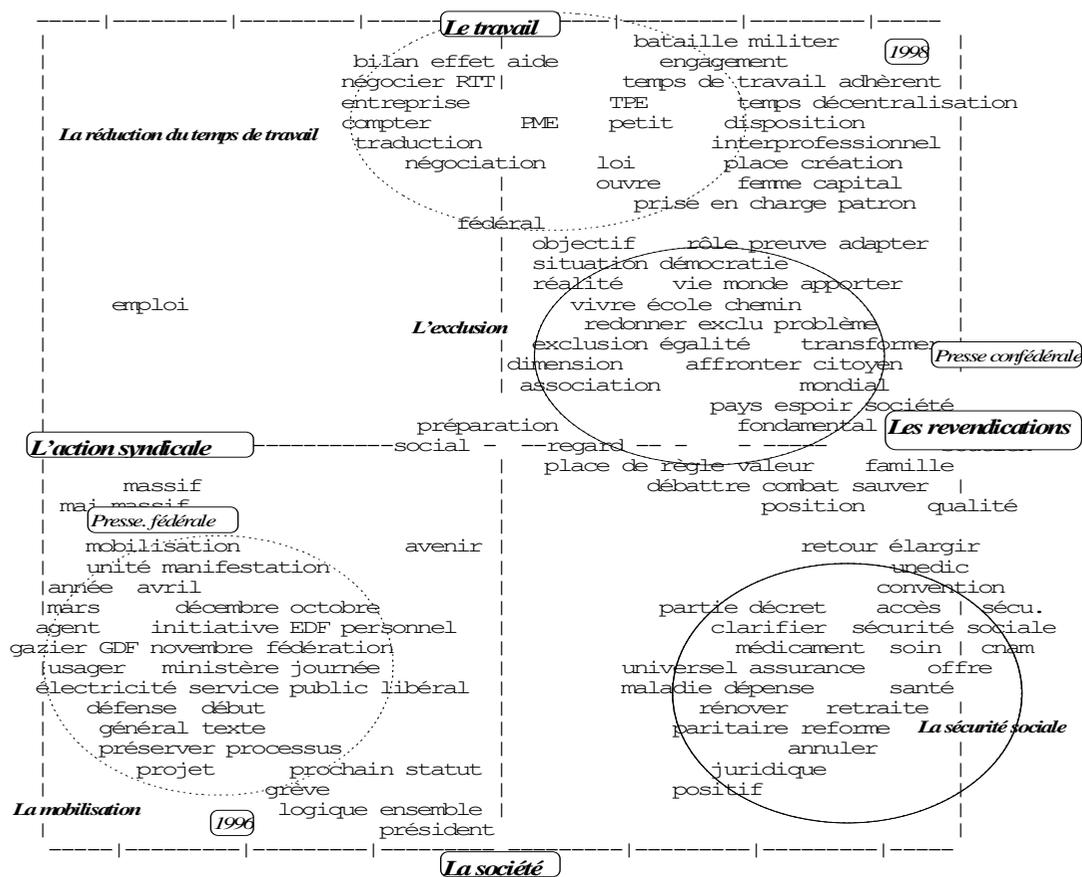
```

Une analyse factorielle⁷⁶ permet de représenter de manière synthétique ces classes⁷⁷.

⁷⁶ L'axe un porte 41% de l'inertie et le second 33%. Les cercles pointillés figurent approximativement les aires recouvertes par les différentes classes.

⁷⁷ 77% des u.c.e. classés

graphique 2 : La CGT, Analyse factorielle - Corpus fédéral et confédéral



L'axe un oppose nettement la mobilisation autour du service public à la thématique de la sécurité sociale où l'on recense peu de marqueurs de l'action syndicale. On remarquera que la presse fédérale apparaît ici beaucoup plus marquée que la presse confédérale par le discours de l'action (à travers la rhétorique de la mobilisation).

La réduction du temps de travail est opposée sur l'axe deux à ces deux premiers univers. Le thème de l'exclusion occupe la position la plus centrale. On remarquera la position intermédiaire du terme *emploi* utilisé par la presse confédérale à propos de la RTT comme par la presse fédérale.

3.3 La CGT

L'analyse du lexique de la CGT en 1996 et 1998 fait apparaître un certain effacement des thèmes revendicatifs liés au service public et à la privatisation (cf. en 1996, les termes *privé, privatisation, déréglementation...*). Parallèlement, on remarque l'importance du lexique de la mobilisation en 1996 (*mécontentement, préoccupation* etc.) et sa relative faiblesse en 1998.

Les éditoriaux de la CGT citent en 1996 une série de grandes entreprises (notamment public) comme France Telecom, la SNCF, EDF-GDF ou Thomson.

Le thème de la RTT et celui des conditions de vie ou des conditions de travail sont davantage développés en 1998.

Les spécificités positives par année pour la CGT (corpus confédéral)

(Tableau 4)

CGT	Acteurs	Revendications	Action syndicale
1996	<ul style="list-style-type: none"> - cadre, encadrement, ingénieur - cheminot, fonctionnaire, salariés, agents - routier - usagers, français - France, Europe - pauvre, immigrés, sans papiers - syndiqués -France Telecom, Thomson, SNCF, EDF-GDF, multinationales - Chirac, Président de la République, Juppé 	<ul style="list-style-type: none"> - catégorie, carrière, garantie -privé, privatisation, déréglementation, service public - industrie, multinational, - vie, consommer, consommation - salaire - temps de travail - enseignement, diplôme - argent, fracture sociale 	<ul style="list-style-type: none"> -<i>mécontentement, préoccupation, aspiration</i> - <i>lutte, attaque, défense, conquête, succès, gagner, initiative, effort, puissant, large</i> - <i>octobre, novembre, décembre</i> - <i>unité, unitaire, mobilisation, tous ensemble, convergence, capacité, construire, rassembler</i>
1998	<ul style="list-style-type: none"> - cadres, techniciens, ingénieurs, collègues, - gréviste, syndiqué - Seillière, patron, - mère, enfant - Assemblée nationale, ministère 	<ul style="list-style-type: none"> - statut, reconnaissance, identité, qualification - création d'emploi - Rythme, hebdomadaire, annualisation, heures supplémentaires, travail - Smic, - fortune, statistique, souffrir, misère - euro, - coupe du monde, fête 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>mouvement social, offensif</i> - <i>mandater, provoquer, exiger</i> - <i>loi</i>

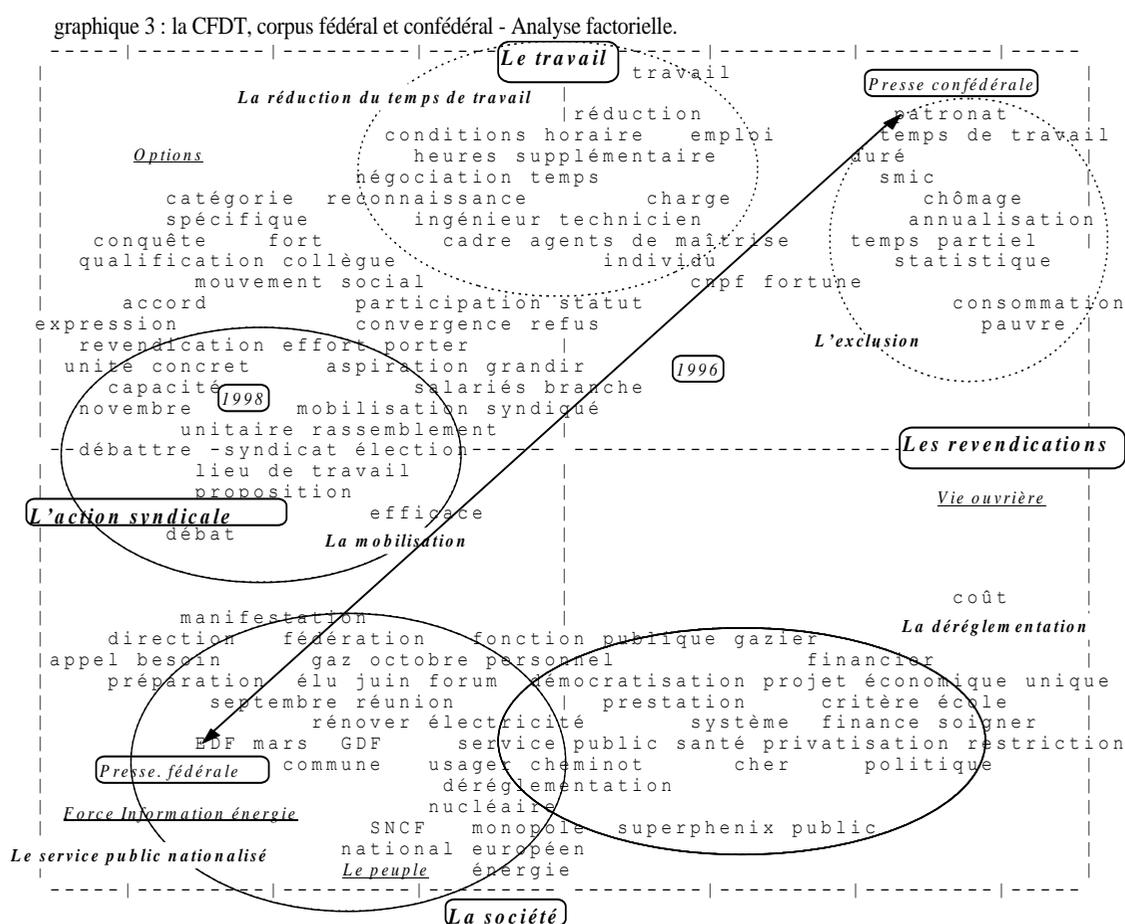
La CGT fédérale et confédérale

Une classification réalisée sur un corpus comprenant l'ensemble des éditoriaux de la presse fédérale et confédérale permet d'identifier les différences entre ces deux niveaux de l'organisation syndicale.

La classification⁷⁸ permet d'identifier cinq classes.

Cl. 1 (493uce)	-L'Exclusion-----+ 18	Revendications ----+
Cl. 3 (318uce)	-La déréglementation-----+ 19	+
Cl. 2 (211uce)	-Le service public--++ 17	Action syndicale -----+
Cl. 4 (175uce)	-RTT-----+ 15	-----+
Cl. 5 (234uce)	-La mobilisation	

Une analyse factorielle⁷⁹ permet de représenter de manière synthétique ces classes.



L'axe un reprend l'opposition entre la représentation de l'action syndicale et les revendications. L'axe deux distingue les revendications liées aux conditions de vie et conditions de travail et les

⁷⁸ Elle classe 80% des u.c.e.

⁷⁹ L'axe un porte 34% de l'inertie et le second 28%. Les cercles pointillés figurent approximativement les aires recouvertes par les différentes classes.

revendications plus macro-économiques concernant essentiellement les entreprises publiques et le service public. On notera que le clivage fédéral/confédéral dessine un troisième axe en diagonal sur le graphique : la presse fédérale développe de manière prioritaire la déréglementation d'EDF-GDF, le nucléaire et appelle à la mobilisation des salariés sur ces thèmes. La presse confédérale privilégie, quant à elle, les thèmes des conditions de travail et des conditions de vie. La RTT et la dénonciation du libéralisme s'avèrent de ce point de vue des discours communs aux éditoriaux de la presse fédérale et confédérale. On remarquera la position particulière du journal *Le peuple* qui est très proche de celle de la presse fédérale. C'est en effet dans ces éditoriaux que le thème de la déréglementation est le plus fréquemment évoqué (la RTT étant plus abordée dans le journal *Options* et les conditions de vie dans *La vie ouvrière*).

L'axe un dessine un continuum qui relie les « revendications générales » aux « revendications particulières » : le thème de la RTT est en effet un développement plus spécifique du thème des conditions de travail, qui s'avère lui-même inclut, dans le thème des conditions de vie. On retrouve ce même système de « poupées russes » à propos des thèmes macro-sociaux. La dénonciation de la déréglementation d'EDF-GDF est elle-même une application particulière de la déréglementation générale qui touche le service public (de ce point de vue *cheminot*, *gazier* et *fonction publique* sont bien équivalents) sur le fond d'un discours plus englobant encore sur le libéralisme. Il n'est pas surprenant de constater l'importance du vocabulaire économique pour évoquer les thèmes les plus généraux et les plus englobants. On reconnaît là un effet des schèmes idéologiques qui permettent de prendre en charge de revendications particulières et de les comprendre comme des déclinaisons d'un thème revendicatif plus large. On comprend ainsi comment le discours syndical peut réaménager et « élargir » des revendications particulières et en même temps les codifier.

On remarquera que les « revendications larges » se confondent à un certain niveau d'abstraction et de généralité avec les idéologies syndicales (seul en effet subsiste le schème logique expurgé des « scories » que constituent les revendications particulières).

Conclusions

L'étude de ces corpus d'éditoriaux de la presse syndicale confédérale et fédérale fait apparaître clairement deux grands « objets » du discours syndical : le contenu des revendications et l'action revendicative elle-même.

Elle montre aussi les controverses importantes qui traversent le champ syndical et qui s'expriment par des tentatives de redéfinitions des revendications. De même, les représentations de l'action syndicale ne sont pas homogènes et l'on peut montrer l'existence de schèmes idéologiques distincts au principe de ces tentatives de définitions concurrentes.

Les techniques d'analyse des données textuelles permettent d'identifier les principales controverses qui traversent le champ syndical confédéral. Ainsi, la sécurité sociale oppose la CFDT à la CGT mais surtout à FO qui aborde ce thème à travers le prisme du marché. Les uns défendent l'accès aux soins pour tous et les autres dénoncent la restriction des dépenses de santé.

C'est ce même schème quantitatif qui est mis en oeuvre par FO dans la dénonciation des effets du *marché roi*. Les définitions des revendications des conditions de travail (FO) ou de l'exclusion (CGT) reprennent ce schème qui oppose les riches aux pauvres ou aux exclus. En effet, le travail pour la CGT ne constitue qu'une mince protection contre l'exclusion.

La manière dont la CFDT traite la RTT relève de la même opposition : ici l'emploi est au centre des préoccupations et le partage du travail doit permettre de créer des emplois, tandis que pour FO la revendication salariale est déterminante et doit commander l'activité économique.

On a vu par ailleurs que les représentations de l'action syndicale font apparaître des clivages analogues. Les conceptions de la mobilisation diffèrent fortement entre la CGT et la CFDT. Elle permet d'abord pour la CGT de produire de l'identité sociale, cependant que la CFDT met en avant une représentation politique de la mobilisation qui doit trouver sa fin dans la négociation.

Partie 2

Le vocabulaire syndical (CFDT, CGT, FO en 1996-98)

Dominique Labbé
(CERAT – IEP Grenoble)

La statistique lexicale peut apporter des réponses à quelques questions que l'on se pose tout naturellement devant un corpus composé d'un grand nombre de textes comparables émis par des auteurs différents :

— quels sont les textes les plus proches et les plus éloignés et par voie de conséquence, quels regroupements peut-on opérer au sein du corpus ?

— quel est le vocabulaire utilisé dans le corpus : principaux verbes, substantifs, adjectifs, etc. Quels sens précis chacun des acteurs donne-t-il à ces mots ?

— quels sont les mots que tous utilisent à peu près régulièrement ou, au contraire, ceux qui surgissent occasionnellement à l'occasion d'un événement particulier ou sous la plume d'un auteur ou d'un petit groupe ?

— quels sont les principaux thèmes développés dans le corpus ? Ces thèmes sont-ils partagés ? Quels sont ceux qui caractérisent l'un ou l'autre des groupes ?

— comment caractériser le style de chacun des auteurs ou des groupes d'auteurs ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles doivent habituellement répondre les analyses de statistiques textuelles. Nous consacrerons à chacune d'entre elles une section de cette note. Nous terminerons sur un problème souvent soulevé : les auteurs sont-ils ou non singuliers par rapport aux autres locuteurs français qui leur sont contemporains ? Et, dans l'affirmative, quelles sont leurs singularités ?

I. DIVERSITE ET UNITE DU CORPUS "VOCABULAIRE SYNDICAL"

En se reportant à la présentation du corpus donnée au début de ce travail, on peut supposer que l'ensemble est fortement hétérogène, voire disparate. Pourtant, nous allons voir qu'il n'en est rien. Malgré la diversité des auteurs, des supports, des lignes syndicales et des thèmes traités, ces textes se révèlent, dans l'ensemble peu éloignés les uns des autres. Nous présenterons plusieurs mesures possibles de cette homogénéité, ce qui amènera une première description des principaux thèmes du discours syndical grâce à la notion d'« univers lexical ».

A. L'homogénéité relative du vocabulaire syndical

Pour mesurer le degré d'homogénéité d'un corpus, nous utilisons trois indices : la distance intertextuelle, les non-spécificités du vocabulaire, la répartition des vocables.

1. Les distances intertextuelles

La "distance intertextuelle" mesure les différences existant entre les vocabulaires de deux ou plusieurs textes⁸⁰. Il s'agit en quelque sorte de "superposer" les textes comparés pour voir apparaître leur part commune et les zones qui leur sont propres. L'indice de la distance varie entre zéro (identité parfaite entre les deux vocabulaires) et 1 (aucun mot en commun). Il exprime directement les différences entre les vocabulaires. Par exemple une valeur de 0,25 signifie qu'un quart des mots sont différents ou encore que les deux textes comparés partagent les trois quarts de leur surface. Enfin, cet indice est insensible à la longueur ; il permet donc de comparer des textes de taille différente, ce que sont les éditoriaux constitutifs de ce corpus (de

⁸⁰ Ces calculs sont en cours de mise au point et les données publiées dans les pages suivantes sont sujettes à révision. Sur la distance et la classification : Richard Tomassone et Al, *Discrimination et classement*, Paris, Masson, 1988. Etienne Brunet, "Une mesure de la distance intertextuelle : la connexion lexicale", *Le nombre et le texte. Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, Université de Liège, 1988. Pour une présentation des calculs utilisés ici, voir Dominique Labbé, Denis Monière, "La connexion intertextuelle appliquée au discours gouvernemental québécois", *Ve journées d'analyse des données textuelles*, Lausanne, février 2000.

même pour les sous-corpus présentés en introduction). Au fond, il n'y a qu'une condition indispensable pour effectuer ce type de mesure : que tous les textes comparés aient été dépouillés exactement selon la même norme afin de ne pas prendre de simples variations dans la graphie d'un même mot pour des différences de fond...

Un indice élevé permet de conclure que les textes développent des thèmes éloignés et donc qu'ils appartiennent à des univers intellectuels différents. Naturellement, le fait qu'il existe plusieurs auteurs augmente la distance, de même que les différences de genre (écrit/oral notamment) ou encore pour les textes écrits à des époques différentes. Autrement dit, la distance entre textes peut avoir plusieurs origines et, avant de conclure à des différences de fond, il faut s'interroger pour savoir si les auteurs sont ou non différents et si les textes comparés appartiennent à un même genre, à la même époque, etc.

Le calcul, appliqué à la presse syndicale, donne une matrice comportant autant de cases qu'il y a de textes (soit une matrice de 335 lignes par 335 colonnes dont la taille interdit naturellement la reproduction intégrale). On trouvera dans le tableau 1 ci-dessous la matrice des distances entre les sous-corpus présentés en introduction générale. Une conclusion essentielle s'en dégage : la distance séparant les textes est en général assez faible. La moyenne générale obtenue sur le corpus est légèrement inférieure à 0,2. Autrement dit, les quatre-vingtièmes des mots, ou des surfaces, sont communs. Une telle valeur n'est habituellement atteinte que sur des corpus à auteur et genre uniques. Normalement, lorsque les genres ou les auteurs se diversifient, les valeurs s'élèvent. Par exemple, pour F. Mitterrand, sur les discours du premier septennat (1981-1988) — qui mélangent quelques écrits avec des prestations orales —, la distance moyenne est de 0,37.

Autrement dit, en dehors du magazine de la CFDT (pour lequel malheureusement, le corpus est trop lacunaire), la plupart des éditoriaux utilisent un vocabulaire fort proche mais aussi une thématique très ressemblante. Naturellement, cela ne signifie pas que ces textes ont un seul auteur ou qu'ils disent la même chose mais simplement que la plupart d'entre eux gravitent dans un univers intellectuel largement partagé⁸¹. C'est la conclusion essentielle de cette mesure appliquée au vocabulaire des éditoriaux de la presse syndicale.

On peut ajouter à cette conclusion d'ensemble qu'il semble exister une assez forte cohérence au sein de chaque support. La majorité des distances les plus faibles unissent des textes issus d'un même journal, y compris lorsque les rédacteurs sont différents ou les dates assez éloignées (voir les cases encadrées du tableau 1 et les premières lignes du tableau 2).

⁸¹ Par exemple, on peut mettre un verbe à l'actif ou au passif, utiliser une construction négative ou positive et avoir une distance pratiquement nulle... Mais le vocabulaire et, plus profondément, le cadre intellectuel, restent très proches.

Tableau 1. Distances intertextuelles calculées sur les supports ventilés par années*.

Texte	Longueur (mots)	CFDT Magazine	Gazelec 96	Gazelec 98	S H 96	S H 98	FIE 96	FIE 98	Peuple 96	Peuple 98	Options 96	Options 98	VO Hebdo 96	VO Hebdo 98	FO Hebdo 96	FO Hebdo 98	Moyenne
CFDT M.	2622	0	0,245	0,193	0,202	0,202	0,285	0,256	0,270	0,274	0,240	0,261	0,235	0,255	0,257	0,239	0,244
Gazelec 96	51951	0,245	0	0,165	0,149	0,164	0,207	0,232	0,178	0,204	0,184	0,210	0,201	0,227	0,201	0,199	0,198
Gazelec 98	8107	0,193	0,165	0	0,127	0,120	0,219	0,209	0,190	0,225	0,176	0,176	0,186	0,213	0,203	0,198	0,186
S H 96	25142	0,202	0,149	0,127	0	0,062	0,199	0,192	0,158	0,190	0,174	0,160	0,147	0,162	0,154	0,137	0,158
S H 98	20859	0,202	0,164	0,120	0,062	0	0,215	0,198	0,173	0,196	0,188	0,160	0,165	0,171	0,184	0,171	0,169
FIE 96	4750	0,285	0,207	0,219	0,199	0,215	0	0,179	0,227	0,246	0,228	0,241	0,196	0,221	0,211	0,199	0,219
FIE 98	6495	0,256	0,232	0,209	0,192	0,198	0,179	0	0,216	0,232	0,213	0,200	0,188	0,212	0,213	0,195	0,210
Le Peuple 96	7624	0,270	0,178	0,190	0,158	0,173	0,227	0,216	0	0,188	0,166	0,189	0,175	0,215	0,199	0,201	0,196
Le Peuple 98	5920	0,274	0,204	0,225	0,190	0,196	0,246	0,232	0,188	0	0,216	0,215	0,183	0,201	0,215	0,199	0,213
Options 96	6566	0,240	0,184	0,176	0,174	0,188	0,228	0,213	0,166	0,216	0	0,142	0,199	0,243	0,219	0,218	0,200
Options 98	7705	0,261	0,210	0,176	0,160	0,160	0,241	0,200	0,189	0,215	0,142	0	0,204	0,227	0,230	0,209	0,202
VO Hebdo 96	13358	0,235	0,201	0,186	0,147	0,165	0,196	0,188	0,175	0,183	0,199	0,204	0	0,089	0,152	0,151	0,177
VO Hebdo 98	13007	0,255	0,227	0,213	0,162	0,171	0,221	0,212	0,215	0,201	0,243	0,227	0,089	0	0,167	0,152	0,197
FO Hebdo 96	18363	0,257	0,201	0,203	0,154	0,184	0,211	0,213	0,199	0,215	0,219	0,230	0,152	0,167	0	0,070	0,191
FO Hebdo 98	23944	0,239	0,199	0,198	0,137	0,171	0,199	0,195	0,201	0,199	0,218	0,209	0,151	0,152	0,070	0	0,181
Total	216413	0,244	0,198	0,186	0,158	0,169	0,219	0,210	0,196	0,213	0,200	0,202	0,177	0,197	0,191	0,181	0,196

* Les cases encadrées correspondent aux couples de sous-corpus les plus proches.

Tableau 2. Les couples de textes les plus proches et les plus distants

Les vingt couples les plus proches		Distance
Syndicalisme Hebdo 96	Syndicalisme Hebdo 98	0,062
FO Hebdo 96	FO Hebdo 98	0,070
VO Hebdo 96	VO Hebdo 98	0,089
Gazelec 98	Syndicalisme Hebdo 98	0,120
Gazelec 98	Syndicalisme Hebdo 96	0,127
Syndicalisme Hebdo 96	FO Hebdo 98	0,137
Options 96	Options 98	0,142
Syndicalisme Hebdo 96	VO Hebdo 96	0,147
Gazelec 96	Syndicalisme Hebdo 96	0,150
VO Hebdo 96	FO Hebdo 98	0,151
VO Hebdo 96	FO Hebdo 96	0,152
VO Hebdo 98	FO Hebdo 98	0,152
Syndicalisme Hebdo 96	FO Hebdo 96	0,154
Syndicalisme Hebdo 96	Le Peuple 96	0,158
Syndicalisme Hebdo 98	Options 98	0,160
Syndicalisme Hebdo 96	Options 98	0,160
Syndicalisme Hebdo 96	VO Hebdo 98	0,162
Gazelec 96	Syndicalisme Hebdo 98	0,164
Gazelec 96	Gazelec 98	0,165
Syndicalisme Hebdo 98	VO Hebdo 96	0,165
Moyenne		0,196

Les vingt couples les plus distants		Distance
Options 98	VO Hebdo 98	0,227
Force Information Energies 96	Le Peuple 96	0,228
Force Information Energies 96	Options 96	0,228
Options 98	FO Hebdo 96	0,230
Gazelec 96	Force Information Energies 98	0,232
Force Information Energies 98	Le Peuple 98	0,232
CFDT Magazine	VO Hebdo 96	0,235
CFDT Magazine	FO Hebdo 98	0,239
CFDT Magazine	Options 96	0,240
Force Information Energies 96	Options 98	0,241
Options 96	VO Hebdo 98	0,243
CFDT Magazine	Gazelec 96	0,246
Force Information Energies 96	Le Peuple 98	0,246
CFDT Magazine	VO Hebdo 98	0,255
CFDT Magazine	Force Information Energies 98	0,256
CFDT Magazine	FO Hebdo 96	0,257
CFDT Magazine	Options 98	0,261
CFDT Magazine	Le Peuple 96	0,270
CFDT Magazine	Le Peuple 98	0,274
CFDT Magazine	Force Information Energies 96	0,285
Moyenne		0,196

Tableau 3. Dendrogrammes de classification de la presse syndicale (1996-1998)
 Classification hiérarchique sur les supports par années.

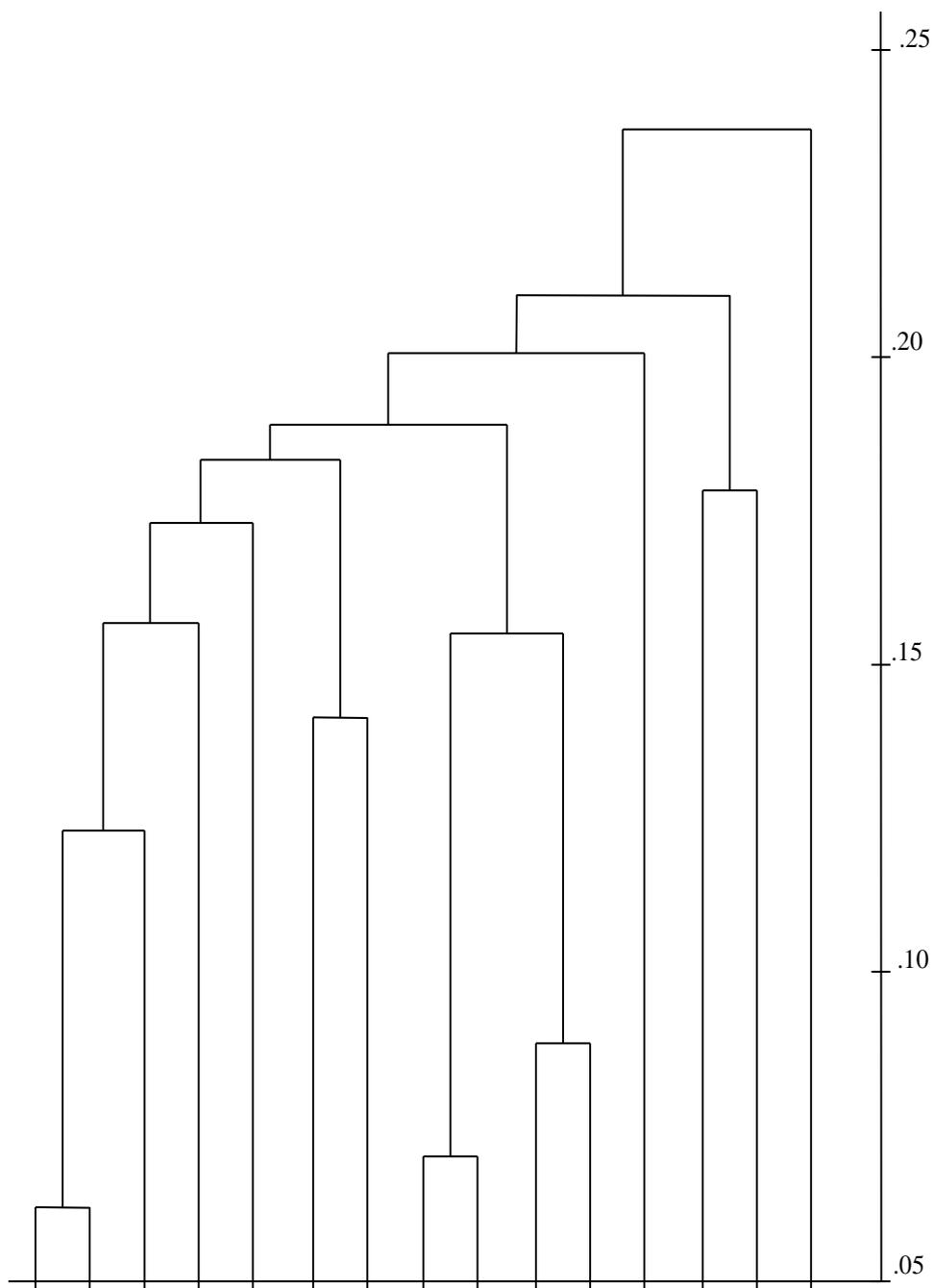


Tableau 4. Classification hiérarchique sur les supports

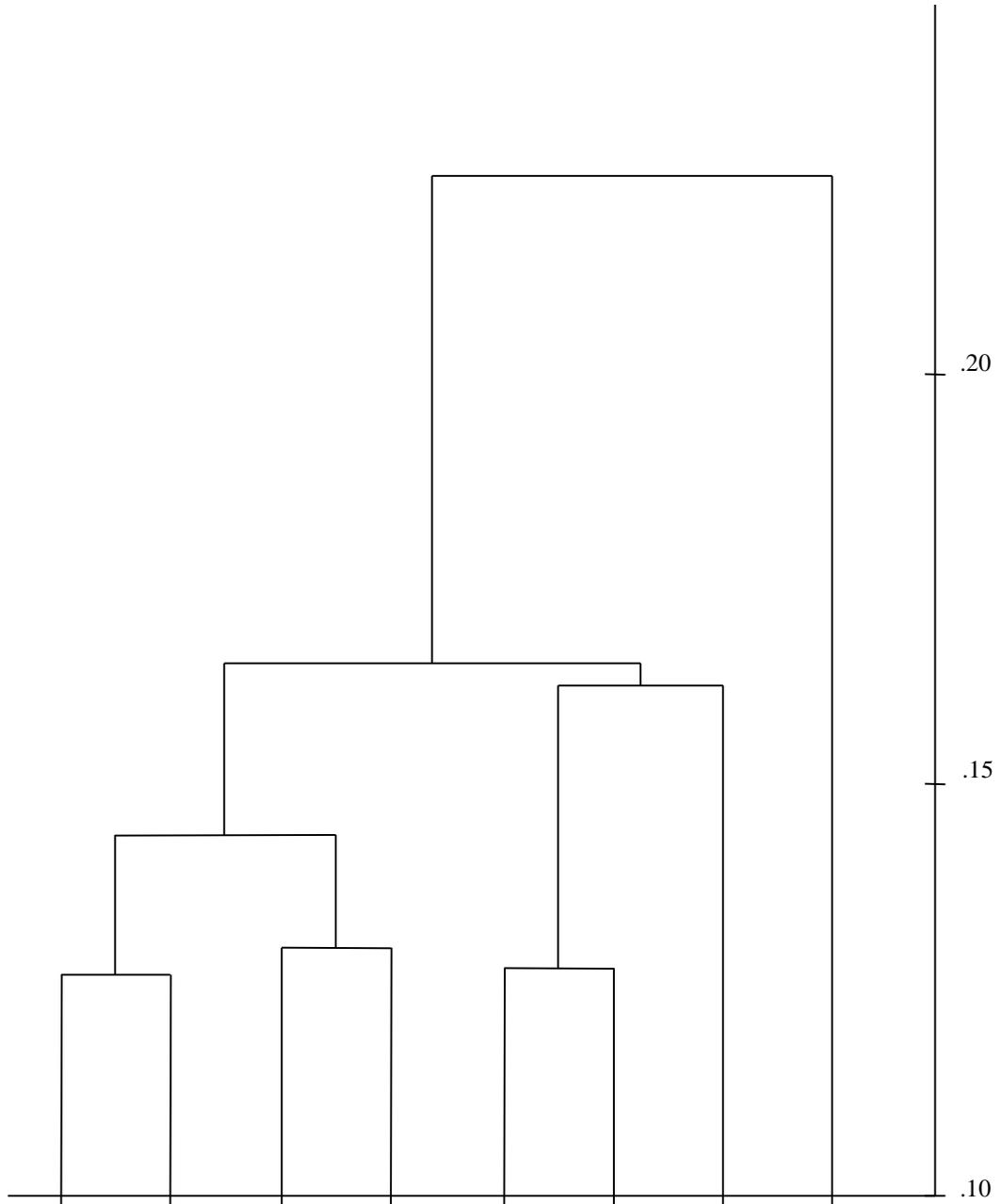
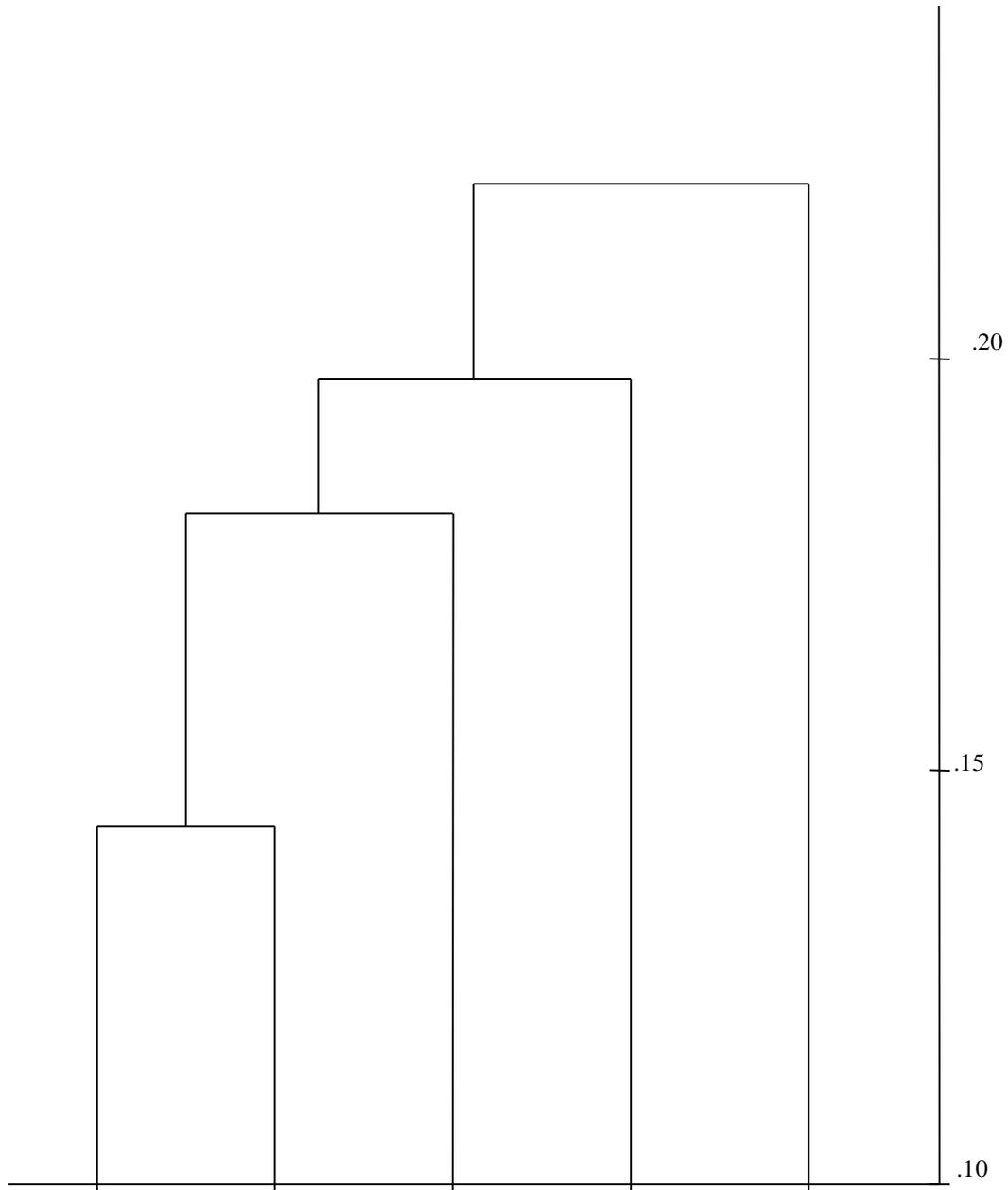


Tableau 5. Classification hiérarchique sur les organisations



D'après les expériences menées jusqu'à présent sur plusieurs corpus, on peut considérer que deux textes ou ensemble de textes séparés par une distance inférieure à 0,10 ont très probablement un même auteur. C'est effectivement le cas pour les deux années de *FO Hebdo* qui sont séparées par une distance de 0,7 et pour ceux de la *VO-Hebdo* (0,9). Non seulement M. Blondel est le seul signataire des éditoriaux de l'hebdomadaire de FO mais,

de plus, sa thématique change guère entre 1996 et 1998. C'est également le cas pour E. Bressol, la rédactrice en chef de la *Vie Ouvrière*. En revanche, la première ligne du tableau 2 indique que la plus petite distance sépare les éditoriaux de *Syndicalisme-Hebdo* alors même que cet ensemble comporte le plus grand nombre de signatures différentes (voir annexe 1) et que s'y ajoutent d'ailleurs un certain nombre d'entretiens (le mélange de l'oral et de l'écrit donne généralement les distances les plus fortes). Deux interprétations sont possibles. D'une part, l'homogénéité de la direction de la confédération CFDT la ferait parler et écrire "comme un seul homme". Mais l'on peut aussi supposer que ces textes sont tous issus de la même plume, les "auteurs" se contentant d'apporter quelques corrections sans portée et d'apposer leur paraphe. C'est naturellement la seconde explication qui est la bonne. Elle confirme que les dirigeants de la CFDT utilisent des "plumes de l'ombre", à l'instar des hommes politiques (en l'occurrence, il s'agit du rédacteur en chef de *Syndicalisme-Hebdo* qui est le véritable auteur de tous ces textes y compris lorsqu'ils sont censés être des retranscriptions d'entretiens...)

En revanche, entre différents supports, les distances les plus faibles ne se constatent pas forcément au sein d'une même organisation. Près de 4 éditoriaux de la *Vie Ouvrière* (CGT) sur 10 ont été classés avec la majorité de ceux de l'hebdomadaire de Force Ouvrière ; plus du tiers de ceux du magazine *Options* (CGT) sont classés avec une majorité relative de *Gazélec* (fédération CFDT de l'énergie) et de *Syndicalisme Hebdo* (confédération CFDT), alors qu'une partie des textes de la fédération CGT de l'énergie se regroupent avec *FO-Hebdo* et un nombre significatif avec *Syndicalisme Hebdo*.

A l'inverse, des distances souvent considérables peuvent séparer des supports appartenant à une même organisation. De ce point de vue, la CGT est celle qui semble la plus hétérogène, notamment à cause de *Force Information Energies* (le magazine de la fédération de l'énergie) qui s'écarte nettement du *Peuple* (distance moyenne : 0,167) alors qu'il se rapproche plus... du bulletin de la CFDT (0.162).

Comme l'indique le troisième dendrogramme, la VO et, dans une moindre mesure les éditoriaux de la fédération CGT de l'énergie (*FIE*) sont nettement plus proche de Marc Blondel que du *Peuple* ou d'*Options*. Au fond, ces classifications suggèrent que la coupure la plus marquée — bien que de faible profondeur — traverse la CGT et place d'un côté, le magazine des cadres (*Options*) et le *Peuple* avec les deux supports de la CFDT et de l'autre FO, la fédération CGT de l'énergie et l'hebdomadaire de la CGT (*VO-Hebdo*). L'examen des spécificités du vocabulaire de ces deux groupes montre que le second est plus "généraliste" et plus "protestataire" et le premier plus orienté vers l'action syndicale.

Enfin, dans le même ordre d'idées, les quelques éditoriaux du magazine de la CFDT se placent très à l'écart et significativement éloignés des autres textes de cette organisation, ce qui confirme la vocation très particulière de ce support qui se calque sur la grande presse.

Autrement dit, la logique des supports et des organisations, qui restent malgré tout premières, semblent être en partie contrecarrée par d'autres mécanismes. L'examen des différents classements et la lecture de certains des textes "mal classés" permettent de comprendre que trois autres logiques semblent à l'oeuvre :

— une logique thématique. Ainsi la fédération CGT de l'énergie, dès 1996, développe une problématique de refus des réformes finalement plus proche de certaines positions de FO que de celles adoptées par la confédération CGT et par l'UGICT... De même, la lecture montre une parenté incontestable, sur le fond et sur la forme, entre certains éditoriaux d'Elyane Bressol — rédactrice en chef de la *Vie Ouvrière* — et ceux de Marc

Blondel, la première allant jusqu'à reprendre la même allusion à F. Reynaud à propos de la privatisation de France-Télécom (Selon eux, il sera plus difficile de téléphoner à leur mère habitant en province qu'au banquier de New York ou de Tokyo⁸²...).

— une logique chronologique : entre 1996 et 1998, les positions des organisations changent et cela entraîne des déplacements plus ou moins importants. Pour le vérifier, nous avons mesuré les distances entre les textes groupés par années (le résultat de la classification est présenté dans le dendrogramme ci-dessus). Les deux années de la CGT se regroupent à 0,175. C'est le discours le moins sensible au temps. En revanche, le discours de FO et surtout celui de la CFDT ont évolué assez nettement. Dès lors, il est logique que des textes d'une année donnée puissent être assez éloignés de ceux émis par la même organisation deux ans plus tard et assez proches de textes contemporains émis par une autre confédération. C'est notamment le cas pour *Gazélec* ou pour certains éditoriaux de M. Blondel et d'E. Bressol, très centrés sur l'actualité...

— une "logique de support". Nous avons évoqué en introduction les différences entre les journaux syndicaux : il peut être naturel que deux journaux émis par deux organisations différentes en direction d'un large public — par exemple, *FO-Hebdo* et la *Vie Ouvrière* — soient plus proches entre eux et plus distants de périodiques destinés à des petits cercles militants de la même confédération (*Le Peuple* à la CGT par exemple). Comme on peut le voir sur le dendrogramme ci-dessus, il est bien probable que cette troisième logique est la plus forte. Si l'on est guère surpris par la proximité entre *Options* (les cadres de la CGT) et l'hebdomadaire de la CFDT ou entre *Gazélec* et *Le Peuple* — pour les raisons évoquées plus haut — on est en revanche étonné par l'extraordinaire proximité existant entre les éditoriaux de Marc Blondel et ceux de la *Vie Ouvrière*.

Malheureusement, il n'a pas été possible de poursuivre plus loin cette analyse. Comme l'indique l'annexe 1, en dehors des deux derniers cités, les couples sont trop déséquilibrés et mal répartis dans le temps. L'intuition reste donc à confirmer sur un corpus plus large.

En tout état de cause, une conclusion essentielle se dégage : les éditoriaux de la presse syndicale sont, dans l'ensemble, très proches les uns des autres. Dès lors, on peut se demander quel contenu ils partagent précisément. Les "non-spécificités" du vocabulaire — appelées habituellement "banalités" — offrent une première vue d'ensemble de ce vocabulaire partagé⁸³.

2. Les "non-spécificités" du vocabulaire

L'expérience porte ici sur les trois organisations. Leurs textes sont comparés afin de dégager les vocables qui sont sur- ou sous employés par l'une ou l'autre (dans ce cas, on parle de "vocabulaire spécifique"). En revanche, si l'on ne constate aucun excédent ou déficit dans les trois sous-corpus, le vocable est considéré comme "non-spécifique" et, par extension, comme commun aux trois organisations. Nous résumons les résultats de l'expérience dans les tableaux 6 ci-dessous.

⁸² Editorial du 22 mars 1996.

⁸³ Voir : Pierre Lafon, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion. Pour une discussion : Cyril Labbé, Dominique Labbé, *Que mesure la spécificité du vocabulaire ?*, Grenoble, CERAT, 1994. On remarquera que le calcul n'est effectué que sur les vocables dont la fréquence dans le corpus total est telle qu'on puisse les attendre au moins 5 fois dans le plus petit des sous-corpus. Dans ce cas, une absence de ce sous-corpus peut être considérée comme significative (spécificité négative). Le plus petit des sous-corpus (FO) représentant 20% du corpus total, le calcul ne peut être effectué que sur les vocables ayant dans ce corpus total une fréquence au moins égale à 30. L'étude des "non-spécificités" ne porte donc que sur le vocabulaire le plus usuel et sur des corpus découpés en un nombre limité de vastes sous-corpus.

Tableau 6. Le vocabulaire non-spécifique
(fréquence au moins égale à 30, classement grammatical et alphabétique)

1. Les verbes

Vocable	F. totale				
aboutir	31	dénoncer	37	participer	57
adopter	21	devenir	98	peser	51
apparaître	40	discuter	24	porter	87
appliquer	25	disposer	21	poser	53
apporter	34	donner	182	poursuivre	58
appuyer	36	élever	30	prendre	233
arrêter	35	empêcher	24	présenter	40
arriver	32	éviter	27	préserver	33
attaquer	27	évoluer	21	prévoir	55
atteindre	25	exercer	33	produire	34
baisser	22	exiger	43	réduire	74
battre	26	exprimer	52	rendre	85
bénéficier	49	falloir	301	répondre	78
cesser	26	favoriser	51	reprandre	31
changer	64	fixer	34	rester	139
choisir	29	impliquer	35	retrouver	58
commencer	33	intervenir	38	revendiquer	54
compter	54	jouer	79	revenir	31
concerner	89	lancer	30	savoir	142
conclure	24	maintenir	41	servir	32
concrétiser	21	marquer	57	souligner	31
confirmer	65	mesurer	22	supprimer	32
constituer	75	mettre	235	témoigner	41
convenir	35	modifier	35	tenter	44
créer	139	montrer	109	tirer	32
déclarer	22	multiplier	34	traduire	48
définir	34	obtenir	49	transformer	37
dégager	22	opposer	58	utiliser	49
demeurer	34	organiser	53	venir	163
		parler	47		

2. Les substantifs et adjectifs non-spécifiques

Noms propres F.		conférence	43	gestion	52
Alain	22	congrès	110	histoire	47
G7	22	contexte	40	image	33
Maastricht	22	contrainte	21	industrie	62
Paris	53	convention	51	information	37
Robien	24	cours	53	intérêt	111
		crise	47	lien	32
Substantifs	F.	décision	73	ministère	30
accès	40	démarche	82	mise	128
acquis	30	difficulté	60	modalité	33
actualité	31	discours	35	mois	151
affaire	55	discussion	46	moment	73
amélioration	37	disposition	37	monsieur	57
attente	42	égalité	40	objet	31
avril	36	enfant	69	opinion	41
baisse	82	enquête	31	orientation	71
base	44	esprit	34	outil	42
campagne	65	étape	41	ouverture	58
centre	33	étude	33	parlement	46
charge	69	événement	35	part	73
chemin	36	famille	49	passage	32
citoyen	32	février	52	période	70
combat	40	financement	53	perspective	69
comité	38	fois	102	perte	30
confédération	48	forme	78	place	172

population	39	suppression	50	familial	40
position	41	syndicalisme	191	fondamental	38
possibilité	44	système	88	global	32
préparation	26	tendance	33	indispensable	60
présence	32	territoire	34	individuel	35
presse	40	travail	875	interprofessionnel	41
pression	64	travers	39	jeune	49
preuve	38	urgence	31	libéral	33
principe	63	valeur	41	ouvert	31
prix	51	voie	69	positif	40
réalité	69			possible	85
recherche	57	Adjectifs	F.	profond	30
réflexion	40	actif	51	réel	56
respect	36	actuel	92	salarial	52
risque	42	bon	91	significatif	34
secrétaire	37	central	44	simple	32
sens	111	clair	37	solidaire	57
sentiment	31	commun	59	spécifique	41
seuil	29	dangereux	33	unique	50
soin	37	dernier	149		
soutien	30	efficace	39		

3. Les mots outils non-spécifiques

Pronoms :	F.	loin	45		
lequel	109	longtemps	31		
quel	35	plutôt	34	Prépositions, conjonctions	
		souvent	70	avant	70
Adverbes :		tout	110	car	77
autant	82	très	86	devant	37
beaucoup	58			donc	175
certes	43	Déterminants :		entre	263
d'abord	54	aucun	56	et	4 658
d'autant	46	cinq	379	jusque	51
d'ores et déjà	31	cinquante	152	parce que	72
enfin	92	douze	54	pendant	45
ici	38	quarante	139	puisque	31
jamais	83	un	4 057	vers	56

Le résultat le plus notable concerne probablement le volume du vocabulaire "non-spécifique" : 38% du total. Une telle proportion peut paraître faible. En fait, elle est rarement atteinte sur un corpus de cette taille même à auteur unique (par exemple, 21% sur le corpus F. Mitterrand découpé en 4 périodes).

La liste des principales "non-spécificités" permet de voir en quoi consiste ce fonds commun relativement important entre les trois organisations.

En premier lieu, on trouve dans ce fonds commun des verbes d'action : *appliquer, changer, créer, donner, marquer, mettre, montrer, prendre...* mais aussi de l'action syndicale : *défendre, demander, dénoncer, mobiliser, peser, prendre en charge, en compte, organiser, réclamer, répondre* et surtout : *revendiquer...*

Figurent également dans ce fonds commun, des verbes propres à l'information, à la connaissance (au premier rang pour la fréquence : *savoir*) : *conclure, confirmer, préciser, prévoir, préciser, prouver, reconnaître, témoigner...*

De nombreux substantifs se trouvent également dans les non-spécificités : *perspective* (d') *avenir, mise* (en) *oeuvre, (en) ordre, en* (place)... ainsi que les *retraites, la protection* (sociale), les *acquis sociaux*, etc. La lecture complète de cette liste de substantifs et

d'adjectifs montre que, malgré la diversité des supports et des auteurs, les trois organisations possèdent un vaste fonds commun.

Enfin, le fonds commun se compose de tout un vocabulaire lié au *syndicalisme*, allant de "confédération" et "congrès" à "réunion", "comité", "conférence". Dans le même ordre d'idées, on note la présence, dans la liste des adjectifs, de : "commun", "interprofessionnel" ou "solidaire".

En revanche, on s'attendrait à trouver un grand nombre de "mots-outils" dans les "non-spécificités". Après tout, les usagers du français doivent tous recourir aux mêmes pronoms, articles, adverbes, conjonctions ou préposition. Or, pratiquement tous les mots outils les plus fréquents sont absents de cette liste — par exemple, aucun pronom personne ne figure dans la liste ni les articles "le" et "leur", les prépositions "à", "de", "par", "pour", etc. Seuls apparaissent : l'article "un" et la conjonction "et", les autres étant des mots de fréquence beaucoup plus faible.

Le contraste entre le grand nombre de "mots pleins" non-spécifiques et la "spécificité" de la plupart des mots outils ne doit pas surprendre. Le phénomène se retrouve souvent dans les analyses "textuelles" et il s'explique en partie pour des raisons proprement statistiques⁸⁴. Mais il révèle également une caractéristique du corpus que nous allons retrouver plus bas : les organisations ne s'opposent pas tant par le contenu du discours que par le style de celui-ci et le style peut se définir comme une utilisation particulière des ressources usuelles de la langue.

Aussi intéressants que soient ces premiers résultats, leur portée se trouve limitée par les défauts inhérents à la mesure de la "banalité", notamment la sensibilité au découpage (il suffit de bouger les coupures pour modifier la liste des mots non-spécifiques) et l'observation est restreinte à la partie la plus usuelle du vocabulaire. L'analyse de la "répartition" évite ces deux reproches. Elle répond à la question suivante : quels sont les mots qui sont utilisés régulièrement — que l'on peut donc supposer communs à tous les locuteurs — et quels sont ceux dont l'emploi est localisé (qui seront donc considérés comme propres à l'un ou l'autre des auteurs ou des textes). Naturellement, la mesure de la régularité d'un phénomène demande un minimum d'occurrences mais le calcul peut porter sur une proportion beaucoup plus importante du vocabulaire total⁸⁵.

3. La répartition des vocables

L'indice de répartition quantifie le degré de régularité des occurrences d'un vocable dans un texte ou un corpus. Les résultats de cette mesure sont présentés dans l'annexe 4. Les valeurs de l'indice varient entre 0 (toutes les occurrences sont regroupées en un point du texte) et 1 qui est le signe d'une régularité parfaite (retour à la manière d'un métronome ou d'un mécanisme d'horlogerie).

On notera d'abord que l'indice de répartition moyen mesuré sur l'ensemble du corpus "vocabulaire syndical" — soit 0,6 — est plus élevé que celui obtenu sur la plupart des corpus homogènes à auteur unique. Par exemple : C. de Gaulle ou F. Mitterrand (0,58). Ou encore sur le théâtre classique, l'indice le plus élevé est observé sur l'oeuvre de P. Corneille avec 0,57...

⁸⁴ Voir à ce propos, Cyril Labbé, Dominique Labbé, *Que mesure... art cit.*

⁸⁵ Le calcul présenté ci-dessous a été appliqué aux mots de fréquence au moins égale à 10, ce qui représente plus de 90% de la surface totale du corpus. Pour la méthode, voir : Pierre Hubert, Dominique Labbé, "Note sur l'indice de répartition utilisé dans l'index du vocabulaire de F. Mitterrand" in Dominique Labbé, *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*, Grenoble, CERAT, 1990, p 129-132.

Le genre éditorial n'est donc pas seul en cause même si une partie de ces proximités peut s'expliquer par le caractère largement convenu et routinier de l'exercice. On est contraint d'admettre que fondamentalement, les auteurs disent sinon la même chose, du moins des choses très voisines et qu'ils les disent d'une manière au fond très proche... (Cependant, étant donné le volume relativement limité du corpus et la manière artisanale dont il a été constitué, on ne peut écarter totalement l'idée d'un biais).

La mesure permet d'abord de voir quelles sont les catégories grammaticales les mieux réparties et quelles sont celles qui sont les plus irrégulières (tableau 7).

Ce tableau permet de rectifier l'illusion d'optique créée par les "non-spécificités" ou plutôt par le fait que le raisonnement probabiliste — qui fonde l'analyse des spécificités — s'applique malaisément aux événements trop fréquents inscrits dans une structure rigide (ici les occurrences des mots outils les plus usuels fortement contraints par les règles syntactiques du français).

Tableau 7. Indice Moyen de répartition des vocables, de fréquence supérieure à 9, classés par catégories grammaticales

Catégories	Effectifs	Fréquence totale	Répartition moyenne
Noms propres	63	3 092	0,376
Verbes	370	22 809	0,595
Substantifs	848	42 069	0,499
Adjectifs	288	11 186	0,527
Pronoms	35	13 017	0,568
Adverbes	104	10 086	0,577
Déterminants	49	48 618	0,647
Prépositions et conjonctions	51	48 859	0,659
Total	1 808	199 736	0,595

Dans le vocabulaire syndical, seuls les noms propres et, dans une moindre mesure, les substantifs sont plutôt irréguliers (indices inférieurs à 0,5), avec, assez proches, les adjectifs. Autrement dit, le noyau du groupe nominal varie assez fortement suivant les auteurs et probablement les contextes. La surprise provient des verbes qui apparaissent très réguliers, c'est-à-dire partagés entre les différents locuteurs. C'est donc d'abord dans cette catégorie qu'il faut chercher la sorte de fonds commun lexical utilisé quelles que soient les organisations et les circonstances (nous présentons les principaux dans les tableaux 8 ci-dessous).

La répartition des noms propres est donc la plus significative. Quels sont les pays, les personnes, les entités dont on peut attendre qu'elles soient relativement présentes dans tout discours syndical ? En premier lieu, il s'agit des sigles des organisations, ce qui est finalement assez logique. "CGT-FO" est la seule exception : cette désignation n'a cours que dans les textes de Force Ouvrière. De même, EDF et EDF-GDF sont surtout employés dans les seuls textes des deux fédérations de l'énergie. Ou encore, le nom de Nicole Notat n'apparaît évidemment que dans les éditoriaux de la CFDT. Au fond, la seule véritable révélation de la liste concerne Bruxelles et Maastricht qui semblent fonctionner comme des synonymes de "Europe" mais connotés négativement !

Parmi les verbes les plus réguliers et les plus usuels (fréquence importante, répartition très régulière) : *aboutir*, *adapter*, *atteindre*, *connaître*, *concrétiser*, *condamner*, *fixer*, *traiter* et, un peu plus loin dans la liste : *agir*, *battre*, *lutter* (.65).

Dans la liste des substantifs, citons notamment : *contraire*, *cohésion*, *dirigeant*, *inquiétude*, *gain*, *lien*. Et l'on soulignera la préoccupation relativement commune, quoique assez peu fréquente, envers la *dignité*, la *justice* ou le *racisme*... Au-delà de ces points communs, il faut souligner la forte présence et la régularité assez élevée dans les trois sous-corpus de quelques mots-clefs comme : "emploi", "social", "travail", "salarié"... qui n'apparaissent pas dans les tableaux que nous n'avons pas voulu surcharger.

Cependant, c'est la seconde partie des tableaux 8 qui retiendra particulièrement l'attention. Une répartition très irrégulière signifie que le thème n'est traité que dans quelques textes et qu'il est absent de tous les autres, ou bien que ce thème est considéré comme mineur (mais dans ce cas, sa fréquence sera relativement basse), qu'il n'appartient pas à l'univers intellectuel des dirigeants syndicaux et qu'ils en l'abordent qu'à cause d'une conjoncture précise. Tel semble être le cas des *femmes*, mais aussi de : *l'assurance-maladie*, les *déficits*, les *grévist*es, *l'immigration* et les *sans-papiers*, les *impôts*, les *ingénieurs* et *techniciens* (mais pas les *cadres*), *l'insertion*, la *mondialisation*, les *usagers*, des *syndiqués*...

La liste des adjectifs irréguliers est elle-même très parlante. Ne retenons qu'un exemple : *unitaire* qui, avec un indice de 0,31, est l'un des mots dont l'emploi semble le plus conjoncturel...

Cependant, on pourra opposer à notre raisonnement deux objections. En premier lieu un mot est rarement unique et il existe généralement des synonymes qu'il faudrait prendre en compte. Par exemple, il est assez logique que "syndiqué" soit inégalement réparti car ce terme est banni du vocabulaire de la CFDT (on parle d'adhérent). D'autre part, plusieurs de ces mots sont fortement polysémiques et, si leur emploi est relativement étendu, rien ne prouve que chaque locuteur lui donne le même sens.

Pour comprendre le sens précis de ces mots communs les plus usuels dans le vocabulaire syndical, nous allons utiliser la notion d'"univers lexical".

Tableau 8. La répartition des principaux vocables du discours syndical

8.1 Les vocables les plus réguliers

N°	Vocable	F.	Répartition				
				53	dirigeant (n m)	17	0,676
1	fragile (adj)	10	0,787	54	signé (adj)	13	0,676
2	retenu (adj)	10	0,776	55	forger (v.)	11	0,674
3	collectivement (adv)	10	0,773	56	racisme (n m)	13	0,673
4	automne (n m)	10	0,770	57	supposer (v.)	19	0,673
5	rang (n m)	10	0,764	58	échéance (n f)	16	0,673
6	accélérer (v.)	12	0,741	59	nier (v.)	10	0,672
7	préparé (adj)	10	0,734	60	impliquer (v.)	35	0,672
8	grâce (n f)	14	0,734	61	piste (n f)	11	0,671
9	hésiter (v.)	11	0,726	62	dignité (n f)	18	0,670
10	traiter (v.)	21	0,725	63	appliquer (v.)	25	0,670
11	atteindre (v.)	25	0,725	64	regretter (v.)	10	0,669
12	parallèlement (adv)	10	0,725	65	préférer (v.)	12	0,668
13	déterminer (v.)	14	0,722	66	jouer (v.)	79	0,667
14	concrétiser (v.)	21	0,718	67	soucieux (adj)	12	0,667
15	fonder (v.)	11	0,718	68	lier (v.)	16	0,667
16	contraire (n m)	25	0,718	69	sortir (v.)	25	0,666
17	affiché (adj)	11	0,717	70	lien (n m)	32	0,666
18	pleinement (adv)	19	0,712	71	masse (n f)	20	0,666
19	uniquement (adv)	11	0,711	72	arrêter (v.)	35	0,665
20	proposé (adj)	12	0,711	73	retrouver (v.)	58	0,664
21	le (art)	30 135	0,710	74	proche (adj)	11	0,664
22	connaître (v.)	68	0,709	75	ajouter (v.)	18	0,664
23	enfermer (v.)	11	0,709	76	réellement (adv)	16	0,664
24	cependant (conj)	24	0,707	77	afficher (v.)	16	0,663
25	aboutir (v.)	31	0,707	78	porteur (adj)	20	0,663
26	devant (pré)	37	0,706	79	gros (adj)	11	0,663
27	cohésion (n f)	19	0,703	80	naissance (n f)	10	0,662
28	condamner (v.)	11	0,701	81	zone (n f)	15	0,662
29	inquiétude (n f)	26	0,700	82	démarrer (v.)	10	0,661
30	tenu (adj)	17	0,698	83	présenté (adj)	13	0,661
31	taille (n f)	10	0,697	84	consacrer (v.)	16	0,661
32	adapter (v.)	16	0,696	85	âge (n m)	12	0,661
33	précédent (adj)	12	0,696	86	contradictoire (adj)	10	0,660
34	simplement (adv)	20	0,693	87	susciter (v.)	11	0,660
35	lever (v.)	14	0,693	88	passage (n m)	32	0,659
36	défini (adj)	12	0,691	89	acquérir (v.)	11	0,659
37	suffisant (adj)	12	0,689	90	réaliste (adj)	10	0,659
38	militer (v.)	13	0,686	91	contradiction (n f)	14	0,658
39	de (pré)	21 538	0,686	92	électoral (adj)	19	0,658
40	rapidement (adv)	21	0,685	93	ancien (adj)	10	0,658
41	fixer (v.)	34	0,683	94	réaliser (v.)	27	0,658
42	résumer (v.)	12	0,682	95	disposer (v.)	21	0,657
43	légitime (adj)	17	0,681	96	personnel (adj)	10	0,657
44	gain (n m)	21	0,681	97	dimension (n f)	15	0,657
45	spécificité (n f)	11	0,680	98	tentative (n f)	11	0,657
46	entier (adj)	14	0,680	99	camp (n m)	12	0,655
47	référence (n f)	12	0,679	100	rapide (adj)	14	0,655
48	casser (v.)	12	0,679				
49	renforcement (n m)	10	0,678				
50	culture (n f)	15	0,677				
51	renforcé (adj)	18	0,677				
52	exercice (n m)	16	0,676				

8.2 Les 100 vocables les plus irréguliers
(Classement par indice de répartition croissant)

N°	Vocable	F.	Répartition	50	Jacques	31	0,294
1	ingénieur (n m)	37	0,115	51	déficit (n m)	46	0,295
2	technicien (n m)	43	0,149	52	mondialisation (n f)	28	0,298
3	FCE	27	0,151	53	austérité (n f)	13	0,298
4	intéressement (n m)	11	0,156	54	peuple (n m)	30	0,303
5	UGICT	38	0,159	55	indépendance (n f)	27	0,304
6	FUC	23	0,179	56	euro (n m)	25	0,305
7	encadrement (n m)	21	0,184	57	droite (n f)	19	0,307
8	IEG	22	0,186	58	quartier (n m)	23	0,307
9	CCN	19	0,200	59	soigner (v.)	10	0,308
10	DEGS	14	0,213	60	ordonnance (n f)	12	0,309
11	interfédéral (adj)	27	0,216	61	gaz (n m)	64	0,309
12	DEPT	14	0,222	62	table (n f)	12	0,309
13	DG	11	0,224	63	gréviste (n m)	13	0,310
14	syndiqué (n m)	29	0,229	64	blanc (adj)	13	0,310
15	Force Ouvrière	58	0,230	65	unitaire (adj)	52	0,311
16	FGE	193	0,234	66	secrétaire (n f)	16	0,312
17	stratégique (adj)	32	0,234	67	nucléaire (adj)	20	0,314
18	impôt (n m)	68	0,236	68	usager (n m)	75	0,315
19	cinquantième (num)	16	0,238	69	CNAM	19	0,315
20	commercial (adj)	15	0,238	70	électrique (adj)	38	0,315
21	présidence (n f)	35	0,239	71	paritarisme (n m)	16	0,315
22	fortune (n f)	10	0,244	72	insertion (n f)	40	0,316
23	fondation (n f)	14	0,250	73	producteur (n m)	13	0,318
24	UNEDIC	35	0,251	74	pétition (n f)	20	0,318
25	éligible (adj)	18	0,253	75	femme (n f)	102	0,318
26	Charléty	13	0,253	76	EDF	212	0,318
27	tu (pro)	24	0,254	77	anglo-saxon (adj)	12	0,319
28	Thomson	11	0,255	78	je (pro)	114	0,320
29	FN	12	0,255	79	Gaz de France	15	0,321
30	directive (n f)	115	0,259	80	mère (n f)	16	0,322
31	couverture (n f)	21	0,263	81	signature (n f)	32	0,323
32	Luxembourg	15	0,263	82	monnaie (n f)	30	0,323
33	football (n m)	12	0,265	83	vous (pro)	125	0,323
34	fondamentalement adv	13	0,266	84	Allemagne	23	0,326
35	TPE	13	0,269	85	Seillière	13	0,328
36	adjoint (adj)	11	0,270	86	électricité (n f)	87	0,329
37	immigration (n f)	21	0,271	87	virgule (n f)	107	0,329
38	encadré (adj)	11	0,273	88	plan (adj)	34	0,330
39	Alphandéry	17	0,277	89	kilowatt (n m)	10	0,330
40	armée (n f)	11	0,277	90	directeur (n m)	57	0,330
41	DPRS	17	0,277	91	congrès (n m)	110	0,330
42	sans-papier (n m)	14	0,279	92	transposition (n f)	13	0,330
43	nationalisation (n f)	22	0,284	93	client (n m)	38	0,331
44	OCDE	15	0,285	94	sixième (num)	21	0,333
45	chimie (n f)	18	0,288	95	pause (n f)	13	0,333
46	GDF	97	0,289	96	mobile (adj)	14	0,334
47	universel (adj)	44	0,290	97	juin (n m)	135	0,335
48	ENN	18	0,291	98	nationalisé (adj)	29	0,337
49	assurance-maladie (nf)	46	0,292	99	progressif (adj)	14	0,339
				100	tarif (n m)	16	0,339

8.3 La répartition des noms propres de fréquence supérieure à 9
(Classement par régularité décroissante. Moyenne : 0,376)

N°	Vocable	F.	R.				
				21	UIMM	15	0,406
1	Bruxelles	10	0,583	22	Juppé	59	0,390
2	Maastricht	22	0,575	23	Chirac	18	0,389
3	CGC	13	0,559	24	Nicole	27	0,384
4	France	168	0,539	25	Europe	119	0,382
5	CES	18	0,531	26	Notat	26	0,377
6	CSG	20	0,530	27	EDF-GDF	61	0,376
7	Lille	17	0,504	28	Alain	22	0,373
8	SNCF	21	0,483	29	Aubry	28	0,364
9	FO	60	0,461	30	CSNP	10	0,362
10	Robien	24	0,457	31	RTT	99	0,360
11	Français	33	0,448	32	SMIC	32	0,351
12	Paris	53	0,440	33	G7	22	0,351
13	CFDT	674	0,437	34	PME	40	0,349
14	Lyon	20	0,433	35	CGT-FO	18	0,347
15	UNSA	13	0,431	36	ARPE	22	0,339
16	CGT	183	0,430	37	Seillière	13	0,328
17	CNPF	78	0,429	38	Allemagne	23	0,326
18	France Télécom	20	0,418	39	Gaz de France	15	0,321
19	CFTC	20	0,415	40	EDF	212	0,318
20	Etats-Unis	12	0,409				

8.4 La répartition des verbes de fréquence supérieure à 9
(Classement par régularité décroissante. Moyenne : 0,595)

N°	Vocable	F.	Répartition				
				10	aboutir	31	0,707
1	accélérer	12	0,741	11	condamner	11	0,701
2	hésiter	11	0,726	12	adapter	16	0,696
3	traiter	21	0,725	13	lever	14	0,693
4	atteindre	25	0,725	14	militer	13	0,686
5	déterminer	14	0,722	15	fixer	34	0,683
6	concrétiser	21	0,718	16	résumer	12	0,682
7	fonder	11	0,718	17	casser	12	0,679
8	connaître	68	0,709	18	forger	11	0,674
9	enfermer	11	0,709	19	supposer	19	0,673
				20	nier	10	0,672

Les verbes les plus irréguliers

N°	Vocable	F.	Répartition				
				360	approuver	10	0,409
351	grandir	14	0,463	361	attacher	11	0,409
352	accéder	11	0,459	362	franchir	15	0,405
353	confier	13	0,457	363	observer	12	0,401
354	lire	18	0,453	364	croire	62	0,384
355	considérer	56	0,448	365	combattre	16	0,378
356	supprimer	32	0,448	366	souffrir	16	0,368
357	illustrer	14	0,445	367	prolonger	17	0,362
358	recréer	12	0,437	368	coûter	20	0,353
359	amplifier	17	0,413	369	consommer	14	0,350
				370	soigner	10	0,308

8.5 La répartition des substantifs
(Classement par régularité décroissante. Moyenne : 0,499)

N°	Vocable	F.	Répartition				
				20	masse	20	0,666
1	automne	10	0,770	21	naissance	10	0,662
2	rang	10	0,764	22	zone	15	0,662
3	grâce	14	0,734	23	âge	12	0,661
4	contraire	25	0,718	24	passage	32	0,659
5	cohésion	19	0,703	25	contradiction	14	0,658
6	inquiétude	26	0,700	26	dimension	15	0,657
7	taille	10	0,697	27	tentative	11	0,657
8	gain	21	0,681	28	camp	12	0,655
9	spécificité	11	0,680	29	public	16	0,654
10	référence	12	0,679	30	actif	21	0,652
11	renforcement	10	0,678	31	message	21	0,652
12	culture	15	0,677	32	oeil	10	0,652
13	exercice	16	0,676	33	conduite	14	0,650
14	dirigeant	17	0,676	34	justice	11	0,649
15	racisme	13	0,673	35	base	44	0,647
16	échéance	16	0,673	36	leçon	10	0,647
17	piste	11	0,671	37	commerce	11	0,646
18	dignité	18	0,670	38	dizaine	18	0,644
19	lien	32	0,666	39	compétence	19	0,642
				40	compte	124	0,642

Les substantifs les plus irréguliers

N°	Vocable	F	Répartition				
				828	austérité	13	0,298
809	monnaie	30	0,323	829	mondialisation	28	0,298
810	signature	32	0,323	830	déficit	46	0,295
811	mère	16	0,322	831	assurance-maladie	46	0,292
812	femme	102	0,318	832	chimie	18	0,288
813	pétition	20	0,318	833	nationalisation	22	0,284
814	producteur	13	0,318	834	sans-papier	14	0,279
815	insertion	40	0,316	835	armée	11	0,277
816	paritarisme	16	0,315	836	immigration	21	0,271
817	usager	75	0,315	837	football	12	0,265
818	secrétaire	16	0,312	838	couverture	21	0,263
819	gréviste	13	0,310	839	directive	115	0,259
820	table	12	0,309	840	fondation	14	0,250
821	gaz	64	0,309	841	fortune	10	0,244
822	ordonnance	12	0,309	842	présidence	35	0,239
823	quartier	23	0,307	843	impôt	68	0,236
824	droite	19	0,307	844	syndiqué	29	0,229
825	euro	25	0,305	845	encadrement	21	0,184
826	indépendance	27	0,304	846	intéressement	11	0,156
827	peuple	30	0,303	847	technicien	43	0,149
				848	ingénieur	37	0,115

8. 6 Les adjectifs les plus réguliers
(Classement par régularité décroissante. Moyenne : 0,527)

N°	Vocable	F.	Répartition				
				20	réaliste	10	0,659
1	fragile	10	0,787	21	électoral	19	0,658
2	retenu	10	0,776	22	ancien	10	0,658
3	préparé	10	0,734	23	personnel	10	0,657
4	affiché	11	0,717	24	rapide	14	0,655
5	proposé	12	0,711	25	haut	20	0,654
6	tenu	17	0,698	26	marqué	20	0,653
7	précédent	12	0,696	27	neuf	11	0,652
8	défini	12	0,691	28	efficace	39	0,652
9	suffisant	12	0,689	29	existant	15	0,650
10	légitime	17	0,681	30	pire	14	0,648
11	entier	14	0,680	31	particulier	27	0,647
12	renforcé	18	0,677	32	imposé	11	0,646
13	signé	13	0,676	33	grave	16	0,645
14	soucieux	12	0,667	34	systématique	11	0,642
15	proche	11	0,664	35	possible	85	0,641
16	porteur	20	0,663	36	constant	10	0,639
17	gros	11	0,663	37	destiné	11	0,638
18	présenté	13	0,661	38	relatif	10	0,636
19	contradictoire	10	0,660	39	essentiel	68	0,636
				40	même	15	0,635

Les adjectifs les plus irréguliers

				268	fiscal	34	0,347
249	légal	18	0,409	269	routier	10	0,345
250	international	81	0,408	270	monétaire	38	0,345
251	impliqué	12	0,407	271	entendu	24	0,343
252	gazier	22	0,407	272	supérieur	20	0,342
253	paritaire	15	0,406	273	progressif	14	0,339
254	opérationnel	12	0,400	274	nationalisé	29	0,337
255	indépendant	34	0,399	275	mobile	14	0,334
256	utile	23	0,398	276	plan	34	0,330
257	technique	18	0,398	277	anglo-saxon	12	0,319
258	européen	238	0,398	278	électrique	38	0,315
259	ouvrier	14	0,385	279	nucléaire	20	0,314
260	statutaire	30	0,385	280	unitaire	52	0,311
261	hebdomadaire	22	0,378	281	blanc	13	0,310
262	républicain	14	0,378	282	universel	44	0,290
263	décisif	19	0,377	283	encadré	11	0,273
264	négocié	14	0,376	284	adjoint	11	0,270
265	énergétique	23	0,359	285	éligible	18	0,253
266	offensif	18	0,358	286	commercial	15	0,238
267	restrictif	21	0,354	287	stratégique	32	0,234
				288	interfédéral	27	0,216

8.7 Les adverbes les plus réguliers
(Classement par régularité décroissante. Moyenne : 0,577)

N°	Vocable	F.	Répartition				
				10	largement	55	0,648
1	collectivement	10	0,773	11	déjà	105	0,642
2	parallèlement	10	0,725	12	jamais	83	0,632
3	pleinement	19	0,712	13	concrètement	18	0,630
4	uniquement	11	0,711	14	certes	43	0,625
5	simplement	20	0,693	15	au-delà	35	0,619
6	rapidement	21	0,685	16	directement	12	0,616
7	réellement	16	0,664	17	d'abord	54	0,616
8	totalement	11	0,653	18	clairement	20	0,615
9	vite	16	0,652	19	voire	43	0,606
				20	plutôt	34	0,605

Les adverbes les plus irréguliers

N°	Vocable	F.	Répartition				
				94	mal	36	0,481
85	loin	45	0,503	95	quasi	11	0,475
86	effectivement	27	0,502	96	vis-à-vis	38	0,475
87	massivement	13	0,501	97	à l'encontre	11	0,465
88	si	36	0,500	98	décidément	15	0,444
89	finaleme nt	11	0,500	99	immédiatement	14	0,443
90	auprès	52	0,494	100	prioritairement	10	0,436
91	oui	24	0,492	101	guère	17	0,388
92	ensemble	57	0,484	102	officiellement	12	0,385
93	comment	65	0,484	103	visiblement	13	0,347
				104	fondamentalement	13	0,266

B. Les principaux thèmes du discours syndical

Comme toutes les listes de mots, celles qui viennent d'être présentées peuvent générer une certaine insatisfaction car la plupart de ces mots usuels sont assez ambigus (même si l'ajout de la catégorie grammaticale réduit cette incertitude). En effet, la plupart des substantifs ou des verbes ont plusieurs sens et le fait de les sortir de leur contexte les plonge dans une espèce de brouillard. Pour dissiper ce brouillard, il faut restituer, de manière synthétique, les contextes significatifs des principaux mots. C'est ce que nous nous proposons de réaliser à l'aide des "univers lexicaux".

1. Vue d'ensemble des univers lexicaux

La notion d'univers lexical est inspirée du "champ lexical" des lexicologues⁸⁶. Pour réaliser les paraphrases nécessaires à la définition des différents sens d'un mot, ceux-ci reconstituent les relations d'association et d'exclusion, de *synonymie* et d'*antonymie* qui unissent le mot avec certains autres et les font appartenir à un même *univers* conceptuel.

Nous proposons d'appliquer la technique non plus à la langue mais à un corpus donné avec le même souci de mettre à jour les relations d'association et d'exclusion qui constituent le sens. Pour repérer ces relations, on relève toutes les phrases contenant le vocable considéré et l'on compare le vocabulaire de cet ensemble, baptisé "univers", avec le reste du corpus afin de dégager les associations positives et négatives (au sens statistique du terme, le seuil retenu est de 1%). Contrairement à la technique des syntagmes répétés, la méthode permet d'embrasser la totalité du matériau textuel sans monter en épingle des figements parfois peu significatifs.

Le tableau 9 ci-dessous résume les principaux univers du vocabulaire syndical. Ces univers sont classés par ordre décroissant d'importance (celle-ci est mesurée par le nombre d'associations significatives enregistrées). La première colonne indique le "pivot" de ces univers (le mot qui structure les autres autour de lui). Ainsi dans le corpus, "travail" est le mot qui déclenche le plus d'associations devant "emploi" et l'adjectif "social". En première ligne, on voit que les 875 occurrences de "travail" s'associent positivement à 95 vocables différents — ils surviennent avec une fréquence significativement trop importante dans son voisinage immédiat — soit 2 552 occurrences au total et, de même, elles "repoussent" 109 autres vocables qui surviennent trop peu fréquemment dans son voisinage pour que ce déficit puisse être imputé au hasard, ce qui représente un "déficit" de 1762 occurrences. On voit que si les vocables "attirés" par le mot "travail" sont un peu moins nombreux que ceux qu'il "repousse", leur fréquence moyenne est un peu plus élevée. C'est en général l'inverse car, pour les liaisons négatives, le calcul ne porte que sur les vocables suffisamment fréquents dans le corpus total pour que leur absence dans l'univers considéré soit significative. Il arrive pourtant quelquefois que les liaisons négatives l'emportent, voir par exemple les pronoms personnels "ils" et "nous", mais cela est alors hautement significatif d'un emploi très sélectif. Enfin les deux dernières colonnes indiquent le nombre de liens moyens avec les autres vocables et avec les mots. La dernière colonne répond donc à la question évidente : en moyenne, combien de mots sont attirés dans l'orbite à chacune des apparitions du pivots. Cette moyenne est ici assez élevée ce qui signale un discours fortement charpenté voire "solidifié". C'est particulièrement le cas du substantif "réduction" dont les 345 occurrences déclenchent au total plus de 2 300 associations, soit une moyenne proche de 7 associations par

⁸⁶ Voir notamment Jacqueline Picoche, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 1977.

occurrences. Dans une moindre mesure, c'est le cas de deux autres des principaux univers : travail et temps.

Tableau 9. Les principaux univers classés en fonction de leur surface

Vocable	F.	Taille de l'univers	Nombre de Liaisons			Surface			Intensité	
			positive	négative	Total	positive	négative	total	V	N
travail	875	26 383	95	109	204	2 552	1 762	4 314	0,233	4,930
emploi	1 125	32 684	135	114	249	2 230	1 748	3 978	0,221	3,536
social	878	26 223	105	82	187	1 706	1 231	2 937	0,213	3,345
nous	1 168	26 771	84	63	147	1 232	1 670	2 902	0,126	2,485
temps	516	15 893	64	62	126	1 648	811	2 459	0,244	4,766
public	480	16 002	85	68	153	1 462	909	2 371	0,319	4,940
réduction	345	11 893	52	44	96	1 628	730	2 358	0,278	6,835
CFDT	674	18 943	107	73	180	1 391	862	2 253	0,267	3,343
année	273	8 871	61	34	95	1 120	888	2 008	0,348	7,355
service	354	12 518	70	55	125	1 231	726	1 957	0,353	5,528
faire	771	22 152	73	60	133	994	935	1 929	0,173	2,502
entreprise	594	19 246	70	66	136	1 078	850	1 928	0,229	3,246
salarié	597	18 823	76	61	137	1 040	807	1 847	0,229	3,094
devoir	529	14 635	67	39	106	895	740	1 635	0,200	3,091
action	406	11 673	92	54	146	1 040	584	1 624	0,360	4,000
EDF	212	7 210	78	33	111	1 002	528	1 530	0,524	7,217
an	223	6 990	53	25	78	792	658	1 450	0,350	6,502
pouvoir	552	15 186	51	36	87	640	769	1 409	0,158	2,553
négociation	362	11 148	67	42	109	984	389	1 373	0,301	3,793
heure	292	8 726	56	33	89	822	538	1 360	0,305	4,658
ils	580	14 358	37	42	79	482	874	1 356	0,136	2,338
on	418	11 105	46	41	87	575	769	1 344	0,208	3,215
falloir	301	8 294	25	34	59	575	606	1 181	0,196	3,924
syndical	339	10 451	59	34	93	736	399	1 135	0,274	3,348
national	311	9 396	74	34	108	744	334	1 078	0,347	3,466
direction	266	8 993	68	37	105	628	441	1 069	0,395	4,019
économique	237	7 666	53	40	93	636	405	1 041	0,392	4,392
accord	242	7 597	64	28	92	642	397	1 039	0,380	4,293
européen	238	7 289	58	30	88	735	271	1 006	0,370	4,227
organisation	271	9 073	41	28	69	631	339	970	0,255	3,579
état	254	8 312	45	31	76	518	372	890	0,299	3,504
gouvernement	255	8 177	44	27	71	481	317	798	0,278	3,129
mettre	235	8 009	38	23	61	483	310	793	0,260	3,374
débat	237	7 351	45	22	67	477	283	760	0,283	3,207
chômage	218	6 826	45	29	74	478	270	748	0,339	3,431
permettre	254	8 508	39	17	56	410	279	689	0,220	2,713
vouloir	223	6 519	27	18	45	312	353	665	0,202	2,982
CGT	183	6 043	49	23	72	407	233	640	0,393	3,497
nouveau	336	10 164	44	22	66	363	220	583	0,196	1,735
loi	229	7 090	47	19	66	398	178	576	0,288	2,515
aller	274	7 313	24	18	42	229	309	538	0,153	1,964
agir	220	6 459	22	20	42	275	234	509	0,191	2,314
FO	60	1 932	21	6	27	122	67	189	0,450	3,150

Pour l'instant, nous ne disposons pas encore des outils qui permettraient de calculer systématiquement le recouvrement des différents univers mais l'on se doute que ce recouvrement serait très important : la "réduction du temps de travail" est le thème qui polarise le plus fortement ce corpus largement devant l'"emploi", les "services publics" et le "social" qui n'entraînent qu'un nombre nettement moins important de liaisons.

D'autres thèmes occupent une place importante dans le discours syndical mais ne forment pas un réseau aussi dense que celui du travail et de l'emploi : entreprise, salaire et salarié (manifestement, ce mot est un quasi-synonyme "travailleur" qui était en usage dans les années 1970-80⁸⁷). Des univers comme ceux des verbes "devoir", "falloir" et "vouloir" permettent également de donner un contenu plus précis à la question de la modalisation soulevée ci-dessus (la dernière section de cette note montrera que c'est là une caractéristique fondamentale du discours syndical). En effet, l'examen du vocabulaire associé à chacun de ces mots permet d'en connaître le sens précis que leur donnent les dirigeants syndicaux. Nous allons le montrer en examinant plus en détail ce vocabulaire pour les deux principaux thèmes du discours syndical : le travail et l'emploi.

2. *Le temps de travail et l'emploi*

Les encadrés... ci-dessous résument les principaux mots qui sont associés positivement ou négativement aux vocables "emploi" et "travail". Les listes sont classées par catégories grammaticales et ne comprennent que les mots pour lesquels il y a moins de 1% de chances de se tromper en affirmant qu'ils sont significativement reliés au mot pivot. Ainsi, pour le travail, le nom propre le plus significativement associé à travail est "SMIC" suivi de RTT (réduction du temps de travail), suivi de Aubry (le nom de la ministre n'apparaît que dans le syntagme "loi Aubry de réduction du temps de travail") et de CFDT, ce qui est logique puisque cette organisation a fait de la "réduction du temps de travail" sa principale revendication et quasiment le seul thème de ses éditoriaux.

Après les sur-emplois, les encadrés donnent la liste des vocables significativement sous-employés autour du pivot (ainsi "travail" repousse hors de son champ : EDF, GDF et Europe. Dans l'esprit des syndicalistes, il y a donc fort à parier que ces trois mots soient des sortes d'"antonymes" de travail...

Enfin, à la fin des encadrés, on lira les phrases les plus caractéristiques de l'univers, c'est-à-dire, celles qui contiennent le plus de mots caractéristiques de l'univers. Elles sont des sortes d'archétypes. Mais elles font aussi ressortir les nuances qui peuvent exister entre les journaux et entre les organisations, ce qui suggère l'existence de "sous-univers" que nous n'avons pour l'instant pas les moyens d'identifier plus précisément.

Les verbes et les substantifs les plus associés à "travail" résument bien la thématique dominante du discours syndical : "réduire le temps de travail pour permettre d'embaucher et d'améliorer les conditions de travail". Avant la "loi", qui figure assez loin dans la liste des substantifs, le moyen d'obtenir cette réduction semble être la *revendication*, la *négociation* et la signature d'*accord* ou de *convention* (d'où aussi la présence de verbes comme "appeler", "sensibiliser", "négocier"... Mais, à proximité immédiate de ces termes, il y en a d'autres qui montrent que l'équation est probablement plus complexe : *flexibilité*, *aménagement*, *annualisation*, *précarité*, *horaire*, *dégradation*, *perte*, *enjeu*...

⁸⁷ Voir André Salem, "De travailleurs à salariés. Repères pour une étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971-1990)", *Mots*, 36, septembre 1993, p 74-83.

Au fond, le plus intéressant dans cette liste, c'est l'absence d'acteur, mis à part la "loi Aubry", les "salariés", les "employeurs" et le pronom personnel "nous".

Tableau 10 Synthèse de l'univers de "travail" au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

- **Noms propres** : SMIC, RTT, Aubry, CFDT
- **Verbes** : réduire, améliorer, permettre, embaucher, appeler, sensibiliser, parvenir, examiner, souffrir, cesser, négocier, décider
- **Substantifs** : temps, salaire, durée, emploi, réduction, condition, coût, organisation, création, flexibilité, heure, aménagement, négociation, salarié, qualification, incitation, annualisation, précarité, horaire, revendication, arrêt, dégradation, lieu, vie, embauche, partage, réorganisation, reconnaissance, outil, charge, activité, femme, levier, enfant, sensibilisation, allègement, employeur, formation, thème, productivité, volume, association, matière, capital, loi, signature, monde, accord, convention, aspiration, protection, branche, répartition, perte, jeune, enjeu, qualité, faveur, question
- **Adjectifs** : hebdomadaire, pratique, créateur, partiel, massif, légal, imposé, collectif, supplémentaire, effectif, contraint, égal, stable, nombreux, fondamental, qualifié, mené, offensif
- **Pronoms** : qui, nous
- **Adverbes** : notamment, bien
- **Déterminants** : le, trente, quel, leur
- **Prépositions et conjonctions** : de, sur, et, afin, contre

2° Les sous-emplois :

- **Noms propres** : EDF, GDF, Europe
- **Verbes** : avoir, être, montrer, jouer, confirmer, rester, rendre, annoncer, souhaiter
- **Substantifs** : directive, état, choix, électricité, pays, direction, solidarité, directeur, concurrence, gouvernement, sécurité, président, milliard, rôle, gaz, crise, avenir, prestation, parlement, détermination, année, septembre, confiance, secteur, maladie, réforme, rencontre, monsieur, virgule, énergie, mobilisation, grève, caractère, conseil, critère, client, politique, soin, face, santé, congrès, consommation, discours, présidence, coup, structure, décision, parti, assurance, novembre, image, sorte, juin, dépense, citoyen, déficit, responsable, type, cause, plan, monnaie, représentant, peuple, franc, ministre, niveau, ligne, définition, syndicat, syndicalisme
- **Adjectifs** : européen, public, social, général, français, politique, unitaire, unique, financier, indépendant, budgétaire, national, économique
- **Pronoms** : il, le, vous, en, cela, y, je, rien
- **Adverbes** : ne, plus, pas, là, aussi, jamais
- **Déterminants** : vingt, quatre, neuf, ce, cent, mille, trois, votre, un, seize, huit, tout, quelque, notre, soixante, certain, quinze, tel
- **Prépositions et conjonctions** : mais, que, près, entre, après, à, en, pour, dans, pendant, donc, depuis

Phrases les plus caractéristiques

"En ce sens, la revalorisation des salaires, la reconnaissance des diplômes et des qualifications, à l'embauche comme durant la carrière, une réduction massive et rapide du temps de travail vers les 32 heures en quatre jours, avec compensation salariale intégrale, la création de 10 à 15% d'emplois stables nouveaux, la réduction des charges de travail et la réorganisation de celui-ci s'imposent comme une nécessité économique et comme une réponse aux aspirations des salariés" (*Options*, 18 mars 1996).

"La CFDT veut réduire le temps de travail et trouver une organisation de celui-ci qui réponde aux aspirations diversifiées des salariés, qui leur permette de conjuguer vie professionnelle et vie personnelle" (*Syndicalisme Hebdo*, 15 mars 1996).

"La perception se fait que la loi sur les 35 heures peut permettre des avancées significatives en termes de réelle réduction du temps de travail, d'embauches, de reconnaissance des qualifications dans le salaire, mais aussi en matière de démocratie dans l'entreprise, de conception et d'organisation différente du travail" (*Options*, 23 mars 1998).

"Le calendrier de négociations est maintenant fixé sur 4 thèmes centrés sur la question de l'emploi : les mesures individuelles en matière de temps de travail, l'aménagement et la réduction collective de la durée du travail, l'emploi à la périphérie des entreprises (sous-traitance et filiales), la décentralisation de la négociation collective" (*Gazélec*, 11 avril 1996).

"D'autres accords témoignent que, par la lutte et l'unité, la loi sur les trente-cinq heures peut permettre la création d'emplois, le maintien du salaire, l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail" (*Options*, 7 septembre 1998).

"La réduction multiforme de la durée du travail, la réduction des heures supplémentaires, le temps partiel dégagé de sa gangue de précarité, le développement du compte épargne-temps et du capital temps formation individualisés, le développement des politiques actives autour de l'assurance-chômage, un autre financement de la protection sociale sont autant de moyens qui feront accéder à l'emploi ceux qui en sont écartés" (*Syndicalisme Hebdo*, 5 septembre 1996).

"Leurs bas salaires, leurs conditions de travail pénibles, leur précarité concernent tous les salariés" (*VO Hebdo*, 8 mars 1996).

"Qui mieux qu'eux peut savoir quel emploi, quelle qualification, quelle formation, quelle organisation il faut pour réaliser mieux leur travail" (*Force Information Energies*, janvier 1998).

"Par la réduction du temps de travail avec l'objectif 35 heures - 32 heures sans perte de salaire" (*Le Peuple*, 13 juin 1996).

"La CFDT veut réduire le temps de travail et trouver une organisation de celui-ci qui réponde aux aspirations diversifiées des salariés, qui leur permette de conjuguer vie professionnelle et vie personnelle" (*Syndicalisme Hebdo*, 15 mars 1996).

"Il convient maintenant que sur les salaires, les conditions de travail, les heures supplémentaires et le temps partiel nous poussions les revendications" (*FO Hebdo*, 26 février 1996).

Cette remarque prend tout son sens quand on examine les associations négatives, c'est-à-dire les personnes, les institutions, les thèmes auxquels les syndicalistes ne pensent pas, ou fort peu, quand ils parlent du *travail*, de son *amélioration* ou de sa *durée*. Le plus oublié, dans cette affaire est manifestement : *l'Etat*, puis viennent : les *directions*, le *gouvernement*, le *parlement*, la *présidence*, les *citoyens*, les *responsables*, les *partis*, le *président*, le *peuple*, les *ministres* et... les *syndicats*, le *syndicalisme*. Si l'on ajoute que ce n'est pas une affaire de *solidarité*, de *détermination*, de *confiance*, de *politique*, de *décision* et que la *mobilisation* et la *grève* semblent également exclues, on conviendra que l'affaire ne semble pas très bien engagée aux yeux des syndicalistes eux-mêmes. La lecture des phrases les plus caractéristiques n'infirme pas ce sentiment : la réduction du temps de travail est souhaitée au moins pour certains de ses effets positifs mais on ne dit pas comment elle sera réalisée ni par qui...

Tableau 11 Synthèse de l'univers lexical de "emploi" au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et par intensité de liaison décroissante)

1° Les suremplois

- **Noms propres** : RTT, EDF-GDF, DEGS, Gaz de France, GDF, EDF
- **Verbes** : créer, supprimer, permettre, gagner, développer, cesser, insister, devoir, battre, perdre, retrouver, orienter, progresser, engager, opposer, articuler, sauver, diminuer, améliorer, déboucher, prolonger
- **Substantifs** : suppression, temps, travail, réduction, faveur, création, salaire, priorité, demandeur, matière, service, année, condition, privé, heure, évolution, amélioration, perte, fondation, destruction, jeune, durée, direction, insertion, contrat, effet, dégradation, arrêt, dynamique, coeur, effectif, développement,

perspective, investissement, diminution, bâtiment, protection, terme, restructuration, aide, qualité, logique, négociation, préoccupation, qualification, compétitivité, entreprise, plan, croissance, décembre, politique, question, modernisation, particulier, augmentation, nombre, formation, appui, préalable, chômeur, activité, fonds, mois, baisse, collège, garantie, document, action, nécessité, précarité

- **Adjectifs** : créateur, créé, plein, massif, précaire, stable, qualifié, actif, statutaire, offensif, stratégique, public, favorable, durable, envisagé, prochain, réuni, efficace, central, entrepris, mobile, supplémentaire, jeune, réel, prévu, privé
- **Pronoms** : il, se, nous, qui
- **Adverbes** : autour, plus, moins
- **Déterminants** : mille, cinq, deux, treize, trente, cent, quatre, chaque, sept, cinquante, soixante, quinze, autre, trois, dix
- **Prépositions et conjonctions** : pour, et, depuis, sur, durant, afin, car

2° Les sous-emplois

- **Noms propres** : Juppé, France, FO, Paris
- **Verbes** : être, avoir, dire, porter, prendre, parler, définir, venir, refuser, vivre, nécessiter, croire, organiser, exprimer
- **Substantifs** : juin, démocratie, congrès, ministre, élection, maladie, rapport, débat, sécurité, enfant, conseil, syndicalisme, libéralisme, gouvernement, histoire, syndicat, acteur, expérience, pays, texte, responsabilité, force, militant, égalité, électricité, régime, expression, point, soin, mot, réforme, société, présidence, prestation, image, acte, type, président, adhérent, décision, cotisation, comportement, virgule, place, gestion, syndiqué, caisse, raison, fond, mondialisation, chose, énergie, indépendance, étranger, famille, cas, client, occasion, parti, directeur, loi, allocation, concurrence, manifestation, élu, gaz, affaire, république, médecin, principe, système, richesse, journal, territoire, assemblée, anniversaire, avenir
- **Adjectifs** : patronal, politique, syndical, international, social, unique, français, beau, général, universel, indépendant, plan
- **Pronoms** : cela, y, que, vous, en, le, je, autre, tout, rien, certain, un
- **Adverbes** : pas, ne, beaucoup, ailleurs, lors, où, non, aujourd'hui, pourtant
- **Déterminants** : ce, son, un, certain, quelque, tout, premier, notre
- **Prépositions et conjonctions** : mais, comme, à, dans, que, en, ni

Phrases les plus caractéristiques :

"Au 31 mai 1996, les effectifs globaux (statutaires et non statutaires) à EDF-GDF s'élevaient à 142446 (117200 pour EDF et 25237 pour GDF), soit 103 emplois de moins sur le seul mois de mai (79 pour EDF, 24 pour GDF)" (*Gazélec*, 31 mai 1996).

"Pour la CFDT, qui depuis 1992 revendique une réduction massive et collective de temps de travail, l'objectif des négociations est plus ambitieux : il s'agit d'atteindre les 32 heures hebdomadaires en 1998, ce qui permettra la création d'une soixantaine d'emplois, en passant par les 35 heures au premier juillet 1996" (*Gazélec*, 29 février 1996)

"Depuis le début de l'année 1996, ce sont encore 1138 emplois qui ont été supprimés à EDF-GDF, 3156 depuis la signature du fameux accord dit " pour l'emploi " de 1993 et 12511 depuis fin 1985" (*Force Information Energie*, août 1996).

"Ceux qui s'opposent aux 25000 suppressions d'emplois prévues dans le secteur public ?" (*VO-Hebdo*, 18 octobre 1996).

"Deux enquêtes récentes concluent à une augmentation du nombre d'emplois pour l'année 1997 de l'ordre de 155000 à 190000 postes, développement dû en particulier au secteur tertiaire" (*FO-Hebdo*, 18 mars 1998).

"Les 454 employées, qui gagnent autour de 7500 francs, doivent consentir à partager leur étique pécule pour sauver l'emploi de vingt six de leurs collègues" (*VO-Hebdo*, 29 mars 1996).

"Les directions générales doivent s'engager sur arrêt de la destruction d'emplois sur la durée du prochain contrat de plan d'EDF et contrat d'objectifs de Gaz de France" (*Gazélec*, 14 novembre 1996).

L'encadré concernant l'*emploi* semble être un décalque assez fidèle de celui présentant l'univers du "travail" mais en un peu plus dense. Bien que moins étendu, ce thème polarise manifestement une proportion plus importante du lexique. Si l'on y retrouve le même thème central (la *durée du travail*), la thématique de la *création* et de la *suppression* (*destruction*) d'emplois est mise au premier rang. Quelques thèmes relativement mineurs apparaissent et, en premier lieu : les "restructurations", *compétitivité*, *croissance*, *modernisation*, *formation*...

La principale différence entre les deux univers réside peut-être dans l'utilisation des chiffres et des dates : ils sont sous-employés quand il s'agit du *travail* et sur-employés quand on parle des *emplois*. Autrement dit, les syndicalistes préfèrent parler du *travail* quand ils traitent du problème à un niveau abstrait et d'*emplois* (au pluriel) quand ils s'agit d'envisager les choses de manière un peu plus concrète. Cependant, au fond, on constate les mêmes absences : pas plus que le travail, la question de l'emploi ne concerne les *militants*, les *syndicats* et le *syndicalisme* non plus que les responsables du pays. Ici la "loi" elle-même est passée en spécificité négative. On remarquera enfin la présence de FO dans cette liste des associations négatives : c'est une litote de dire que la question ne figure pas au premier rang des préoccupations de M. Blondel !

L'existence d'un thème unique pourrait également être vérifiée par le calcul du recouvrement entre ces différents univers. Nous avons réalisé ce calcul pour "emploi" et "travail" en additionnant les fréquences des vocables qui apparaissent, en sur-emploi, dans les deux univers. Celui de "travail" qui est le plus petit des deux est contenu à plus des deux tiers dans celui de "emploi". La forte présence de "réduction" à l'intersection de ces deux ensembles rappelle que la discussion porte d'abord sur la *loi des 35 heures* (*loi, trente et cinq* figurent parmi les associations les plus fortes de "réduction")... Cependant, certaines associations peuvent signaler des difficultés : *heures supplémentaires*, *précarité*, *temps partiel*, *durée* ou *temps de travail*, *35* ou *32 heures*, *loi* ou *négociation*, *réduction* ou *aménagement* ou *annualisation*... Il y a là plus que nuances qui soulignent l'existence de plusieurs débats au sein des auteurs.

En conclusion de cette première approche : au-delà du constat d'une nette homogénéité du vocabulaire syndical, il demeure des différences entre les textes et comme l'a suggéré l'étude des distances, ces différences tiennent en partie aux organisations. C'est pourquoi nous allons tracer un portrait du vocabulaire et du discours de chacune d'elles.

II. PORTRAIT DES ORGANISATIONS

L'analyse qui précède suggère donc que, au-delà de zones de convergences nombreuses, il existe des différences et des points d'opposition non-négligeables entre les différents supports et entre les organisations. De ce point de vue, nous avons montré que, au moins pour la CFDT et sans doute FO, la logique confédérale semblait le facteur déterminant avant la nature du support et les effets de la conjoncture. C'est pourquoi nous avons regroupé les textes par organisations afin de tracer le portrait de chacune d'entre elles par contraste avec les deux autres et à l'aide de quelques indices : le style, les images associées au nom de chacune des organisations, les principaux thèmes qu'elle développe et les spécificités de chacun des trois vocabulaires.

A. Les styles

Nous avons décidé de commencer par l'étude des styles car l'analyse des distances entre vocabulaires a montré que si les mots semblent assez largement partagés, les manières de les combiner paraissent relativement différentes. L'analyse du style permet justement de caractériser ces combinaisons diverses et d'aborder avec un regard différent le contenu proprement dit.

La stylistique est une discipline ancienne qui comporte de nombreux points susceptibles d'être traités à l'aide des outils de la statistique, ce qui pourrait donner naissance à une stylométrie. Pourtant, malgré quelques travaux déjà anciens⁸⁸ et de nombreux essais de quantification qui auraient pu déboucher sur des traitements plus systématiques, la stylométrie n'a guère connu de développements. Sans avoir la prétention de combler ce vide relatif, nous proposons quatre approches : la richesse du vocabulaire, la longueur de la phrase⁸⁹, la ponctuation et la densité des différentes catégories grammaticales⁹⁰. Beaucoup d'autres traitements sont concevables, portant notamment sur l'ordre des mots et la structure des phrases, qu'il n'est pas possible d'aborder dans le cadre limité de cette étude.

1. Richesse, diversité et spécialisation des vocabulaires

Caractériser le style d'un auteur ou d'un groupe, c'est d'abord mesurer l'étendue de son vocabulaire ou plutôt son aptitude à puiser dans le réservoir que constitue le lexique de son époque. En effet, l'époque contemporaine offre un vocabulaire d'une variété et d'une étendue sans égale par le passé. Dès lors, il ne faut pas comparer des auteurs d'époques différentes au risque d'attribuer aux plus anciens une moindre richesse qui ne serait que la marque de leur époque.

Selon la méthode développée par Charles Muller⁹¹, la "richesse du vocabulaire" de plusieurs textes ou corpus peut être mesurée en réduisant les plus grands à la taille du plus petit d'entre eux (ici les éditoriaux de Force Information Energies, soit 11 245 mots)

⁸⁸ Voir Pierre Guiraud, Pierre Kuentz, *La stylistique*, Paris, Klincksieck 1970 ainsi que de nombreuses notations chez Charles Muller (par exemple : "Sur quelques scènes de Molière. Essai d'un indice du style familier", *Le Français Moderne*, avril 1962, p 99-108).

⁸⁹ A ce sujet, voir : François Richaudeau, *Ce que révèlent leurs phrases*, Paris, Retz, 1988.

⁹⁰ Voir notamment Georges Molinié, *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986. Joëlle Gardes-Tamine, *La stylistique*, Paris, A Colin, 1992.

⁹¹ Charles Muller, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 1977.

et en mesurant le nombre de vocables différents qu'ils contiendraient s'ils avaient tous cette taille normalisée (première colonne du tableau 12 ci-dessous).

Les écarts de richesse sont assez considérables. Entre *Le Peuple* et la *VO* — qui sont ceux qui mobilisent le vocabulaire le plus riche — et *FIE* la différence dépasse les 30%, ce qui est considérable si l'on songe que l'écart théorique maximum ne doit guère dépasser les deux tiers (du fait des mots-outils et des verbes usuels qui sont obligatoirement présents dans tout texte en français). On remarquera que ces trois supports appartiennent à la même confédération (la CGT). La même remarque peut être faite à propos de *Syndicalisme-Hebdo* (vocabulaire pauvre) et *Gazelec* (moyennement riche). Il ne faut donc probablement pas y voir un problème politique.

Tableau 12 La richesse du vocabulaire.

	V(11245)	V(13544)	V(14271)	V(26365)	V(42367)	V(46000)
Gazelec	1 940	2 140	2 192	2 933	3 590	3 711
Syndicalisme Hebdo	1 781	1 971	2 028	2 788	3 526	3 671
FO-Hebdo	1 825	2 028	2 089	2 921	3 741	
VO-Hebdo	2 160	2 414	2 490	3 533		
Options	1 791	1 975	2 029			
Le Peuple	2 163	2 411				
Force Information Energies	1 647					

Faut-il invoquer la "culture" propre aux différents rédacteurs et prêter à M. Cohen (secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie) un faible répertoire de mots et à Mmes E. Bressol et M.-L. Hergès (éditorialistes attitrées de la *VO* et du *Peuple*) une culture quasi-encyclopédique ? En fait, les analyses semblables, réalisées sur de vastes corpus à auteurs uniques (comme les corpus de Gaulle ou Mitterrand), montrent que l'on peut enregistrer des fluctuations presque aussi importantes de la richesse du vocabulaire, chez un même locuteur, en fonction des circonstances, des genres de texte ou des thèmes traités. Il faut donc admettre que la richesse ou la pauvreté des performances lexicales ne sont pas forcément des caractéristiques intrinsèques aux personnalités, aux groupes ou aux classes sociales — comme l'affirment encore beaucoup de sociolinguistes — mais plutôt la résultante de choix plus ou moins inconscients des locuteurs en fonction de leurs stratégies de communication ou parce qu'ils sont confrontés à des circonstances particulières.

Pour préciser la nature de ces choix, nous ajoutons à la mesure de la richesse, deux notions supplémentaires.

D'une part, *la propension à diversifier l'expression*, c'est-à-dire le fait d'éviter ou au contraire de rechercher la répétition des mêmes mots sur de courtes périodes. Cette propension est mesurée par le nombre de mots différents observés dans n'importe quel échantillon de mille mots contigus. En pratique, les valeurs de l'indice dépendent d'abord du genre. Sur les retranscriptions de l'oral, les valeurs moyennes sont à peine supérieures à 300 alors qu'elles sont proches de 400 pour les textes écrits. En dessous de ces moyennes, le locuteur a plutôt choisi la répétition ; en dessus il cherche à soigner son expression. Naturellement, tout dépend aussi de la visée poursuivie : un texte scientifique ou pédagogique aura nécessairement une diversité moindre qu'un texte poétique ou romanesque... On peut donc également tirer de ce premier calcul un indice du rapport que le locuteur entretient avec le destinataire du discours.

D'autre part, *la spécialisation du vocabulaire* : combien de mots ne sont utilisés que pour traiter un thème donné ? La proportion des mots spécialisés est mesurée pour 100 mots. L'indice varie donc entre 0 (aucun vocable spécialisé) et 100% : tous les vocables sont spécialisés. En pratique, il est très rare de rencontrer une spécialisation supérieure à 50% sauf dans les corpus extrêmement hétérogènes. Au-delà de 0,30, on est face à des textes très spécialisés. Entre 0,3 et 0,15, la spécialisation est moyenne. En dessous, on peut considérer que le propos est "général" : les mêmes mots servent quel que soit le thème traité.

Ces deux indices normalisés permettent donc de comparer une infinité de corpus différents. Le tableau 13 ci-dessous donne les résultats obtenus sur le vocabulaire syndical avec les mêmes sous-corpus que ci-dessus.

Tableau 13. La spécialisation et la diversité du vocabulaire

	Taille	Spécialis.	V(1000)
Gazélec	60 058	- 0,02	418
Syndicalisme Hebdo	46 001	0,12	365
FO-Hebdo	42 367	0,13	374
VO-Hebdo	26 365	0,07	405
Options	14 271	0,05	390
Le Peuple	13 544	0,08	418
Force Information Energies	11 245	0,02	381

Ce tableau fait apparaître un trait propre au corpus entier : la faible spécialisation du vocabulaire. Aucun des sous-corpus n'atteint une valeur moyenne de 0,15, le seuil à partir duquel on peut considérer que le locuteur a choisi de quitter les généralités pour spécialiser ses propos. Tous ces ensembles de textes semblent donc très généralistes, mais n'est-ce pas le rôle de l'éditorial de "cadre" les événements dans la ligne du journal ? Au-delà de cette première caractéristique commune, les deux tableaux font apparaître des choix stylistiques relativement différents.

Le premier est symbolisé par la fédération CGT de l'énergie : thème unique, spécialisation nulle, vocabulaire volontairement réduit et ne reculant pas sur la répétition au sein d'une même période. C'est le style classique de l'agitation et de la propagande. Il est encore parfois considéré comme efficace à condition d'être court, ce que sont habituellement les éditoriaux de FIE. Les risques sont également connus : lassitude chez le destinataire, perte de crédibilité pour l'émetteur.

Cette attitude consistant à faire de l'éditorial une sorte de tract est-elle propre à la CGT ? Certes, *Le Peuple*, comme la *Vie Ouvrière* et *Options* semblent également avoir fait le choix du thème unique, ou du moins d'une faible spécialisation de leur vocabulaire en fonction des sujets abordés, mais l'expression apparaît au contraire soignée, voire très soignée pour *Le Peuple* (qui se situe au plus haut niveau pour la diversité du vocabulaire). Le tableau 13 indique d'ailleurs que la fédération CFDT de l'énergie (Gazélec) semble avoir fait un choix semblable. Elle est même la seule à présenter le cas, assez rare, d'une spécialisation légèrement négative, signalant une sorte d'"hyper-généralité" du propos. Non seulement le discours est le même quelles que soient les circonstances, mais il en est détaché. Cette "hyper-généralité" se rencontre dans les textes convenus (comme le "message de vœux") ou les discours de principe (textes de loi, proclamations électorales...) Nous avons montré plus haut, à l'aide de la distance intertextuelle, que le

vocabulaire de Gazélec semblait très proche de celui de Syndicalisme-Hebdo : on peut donc penser que la fédération CFDT de l'énergie se contente de reprendre les positions confédérales, avec une expression plus soignée mais encore plus théorique.

Le troisième choix stylistique est, en effet, celui de la confédération CFDT (Syndicalisme-Hebdo). On retrouve une expression pauvre ne reculant pas devant la répétition (faible diversité) mais les éditoriaux de SH mobilisent un vocabulaire légèrement spécialisé, c'est-à-dire, pour une petite part, adapté au sujet traité. C'est le style de la publicité moderne : faire simple mais cibler le propos.

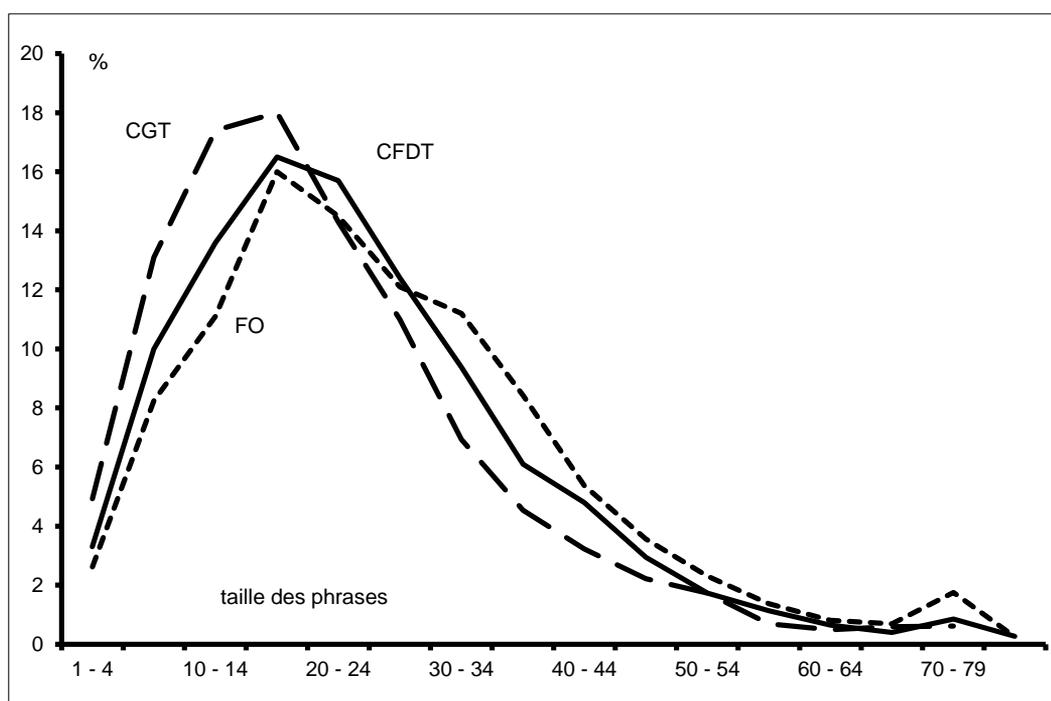
Le quatrième choix est plus "classique". Il consiste à diversifier relativement l'expression, en limitant les répétitions sur les courtes distances — ce qui constitue le canon scolaire de la bonne expression — mais en utilisant un vocabulaire assez limité (richesse) et servant quels que soient les thèmes traités (faible spécialisation). C'est le choix celui de la majorité des auteurs de la CGT et surtout celui de Marc Blondel, auteur des éditoriaux de FO-Hebdo.

On peut compléter ce premier tableau en s'intéressant aux longueurs des phrases et à leur ponctuation (comme indice d'une certaine construction).

2. Longueur des phrases et ponctuation

Nous désignons par la **longueur de la phrase** le nombre de mots compris entre deux signes de *ponctuation* majeure. Les *ponctuations* mineures ne sont pas comprises dans le décompte. Les *chiffres* et les formes *contractées* sont comptés pour une *unité*.

Graphique 14. La distribution des longueurs de phrases dans les trois sous-corpus



Les longueurs de phrases fluctuent de manière assez importante de telle sorte que la distribution ne devient régulière que pour les corpus d'une certaine taille. Telle est la

raison pour laquelle, dans le graphique ci-dessous, nous avons choisi de regrouper les textes selon leur appartenance confédérale.

Les trois courbes présentent un profil voisin de courbe en cloche avec un mode unique (le mode est la valeur la plus fréquente dans la population étudiée). Un mode unique prouve l'unité de la population. L'asymétrie à droite est classique dans ce type de population et signale l'existence de quelques phrases "anormalement" longues, notamment de la part de M. Blondel.

Cependant, les courbes s'écartent assez significativement les unes des autres. L'étude des valeurs centrales le confirme (tableau 15), de même que le décompte des ponctuations (tableau 16) et l'utilisation des différentes catégories grammaticales (tableau 17).

Tableau 15 La longueur des phrases : les valeurs centrales

	FIE	LP	Options	VO- Hebdo	FO Hebdo	SH	Gazelec
Longueur moyenne	24,2	22,0	28,7	17,4	26,0	21,7	26,3
Dispersion (%)	65	68	58	54	59	57	62
Mode	19	19	19	11	17	15	22
Médiane	21	19	26	16	24	19	24
Médiale	30	27	36	21	32	26	32

Tableau 16. La structure des phrases : la ponctuation (pour mille mots)

	FIE	LP	Options	VO- Hebdo	FO Hebdo	SH	Gazelec
Virgules	56,7	74,4	55,3	47,8	59,0	51,7	44,5
Points virgule	0,4	0,4	2,7	0,3	1,0	0,3	0,9
Deux points	1,4	4,4	3,6	1,4	3,4	2,1	4,1
Point d'exclamation	2,6	2,9	0,9	0,8	1,2	0,6	1,1
Point d'interrogation	1,2	2,5	1,9	1,9	2,0	1,1	0,7
Parenthèse	0,5	4,4	2,1	0,9	9,4	1,6	8,1
Tirets	0,3	2,0	2,4	0,6	3,0	0,9	1,8
Guillemets	5,3	16,0	5,9	6,7	3,7	5,7	4,4

3. Densité des catégories grammaticales

Les catégories grammaticales en français ont été peu étudiées dans une perspective quantitative et statistique⁹². Malgré les indications précieuses contenues dans les premières études du vocabulaire français⁹³, la perspective paraît aujourd'hui délaissée⁹⁴.

⁹² Voir le travail pionnier de Rémi Jolivet, *Descriptions quantifiées en syntaxe du français*, Paris-Genève, Sltakine-Champion, 1982. Et Marc Hug, *Structures du syntagme nominal français*, Paris-Genève, Sltakine-Champion, 1989.

⁹³ Voir notamment le premier recensement dirigé par Georges Gougenheim et Al, *L'élaboration du français fondamental. Etude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier, 1964 (p 114-117). Et Alphonse Juilland, Dorothy Brodin, Catherine Davidovitch, *Frequency Dictionary of French Words*, La Haye, Mouton, 1970.

⁹⁴ Le choix de constituer les corpus en formes graphiques (à l'instar du TLF) prive les grammairiens des bases de données nécessaires à l'étude du français, tel qu'il se parle et s'écrit, dans une perspective dégagée du normativisme et du purisme. De telle sorte que les grammairiens en question travaillent sur... l'anglais

Pour chacun des sous-corpus, nous avons mesuré la densité des différentes catégories grammaticales pour mille mots. Les résultats sont présentés dans le tableau 17 ci-dessous (afin de faciliter la comparaison nous donnons seulement les écarts constatés dans chaque sous-ensembles par rapport à la moyenne de tous les autres).

Tableau 17. Densités des catégories grammaticales dans un sous-corpus comparés à tous les autres

Catégories	FIE	FO Hebdo	Gazelec	Le Peuple	Options	SH	VO Hebdo
Noms propres	- 42,1	- 23,7	+ 70,5	+ 25,1	- 37,8	- 11,8	- 19,1
Verbes	+ 6,1	+ 6,8	- 11,8	- 7,2	- 16,5	+ 5,6	+ 16,1
Substantifs	- 2,8	- 7,2	+ 3,2	+ 7,5	+ 7,8	+ 1,2	- 4,1
Adjectifs	- 9,8	+ 5,0	- 2,3	+ 7,8	+ 11,3	- 1,0	- 9,2
Pronoms	+ 31,2	+ 28,5	- 37,2	- 11,9	- 5,7	+ 4,8	+ 25,1
Adverbes	+11,1	+ 32,4	- 31,9	- 21,4	- 3,8	- 5,2	+ 39,5
Nombres	- 35,5	- 1,9	+ 113,0	- 2,5	- 42,6	- 43,5	- 36,4
Déterminants	-	- 8,7	-	+ 1,6	+ 3,7	+ 8,1	- 1,5
Prépositions	- 2,6	- 8,2	+ 6,2	+ 2,7	+ 9,0	+ 2,0	- 7,1
Conjonctions	+ 27,9	+ 24,3	- 15,2	- 18,2	+ 7,6	- 7,0	- 1,8

Catégories	CFDT	CGT	FO
Noms propres	+ 18,5	- 6,6	- 7,7
Verbes	- 1,1	- 1,7	+ 2,8
Substantifs	+ 5,8	+ 2,9	- 7,6
Adjectifs	- 4,7	- 3,6	+ 7,0
Pronoms	- 20,2	+ 0,3	+ 19,0
Adverbes	- 26,1	+ 7,4	+ 17,4
Nombres	- 9,9	- 22,8	+ 38,0
Déterminants	+ 10,1	+ 1,5	- 9,5
Prépositions	+ 6,7	+ 1,9	- 7,4
Conjonctions	- 15,9	- 6,2	+ 22,3

C'est ici qu'apparaissent les différences les plus nettes et les plus imprévisibles entre les supports. Ces différences sont particulièrement importantes pour deux catégories : les noms propres et les nombres dont les densités peuvent varier de plus du simple au double autour de la moyenne du corpus. Les noms propres — patronymes, toponymes, noms d'entreprise, sigles de toutes sortes — de même que les chiffres (dates, quantités, proportions) sont les principaux ancrages d'un texte dans son environnement social et son époque (la linguistique parle parfois de "déictique"). Cela donne au texte un ton plus réaliste mais il en devient daté et donc relativisé. C'est pourquoi le discours de principe, théorique, philosophique (ou politique) comporte généralement peu de déictiques.

Le tableau 17 fait également ressortir une loi assez générale : l'opposition des groupes nominaux et verbaux. Le premier est constitué des substantifs et adjectifs auxquels s'ajoutent la plupart des déterminants et la majorité des prépositions. Le second se

(par exemple : Julliard Michel, Xuan Luong, "Words in the Hood : a New Look at the Distribution of Words in Texts", *Literary and Linguistic Computing*, juin 1997, p 71-78.

compose des verbes, des pronoms et des adverbes. Au sein de ces deux grands groupes, d'autres distinctions ont naturellement leur importance. La densité des adjectifs ne suit pas toujours celle des substantifs (ainsi chez M. Blondel, l'adjectif est plus attribut qu'épithète et suit le verbe plutôt que les substantifs comme dans les autres supports). Généralement, les écarts les plus importants ne se constatent pas sur les noyaux des deux groupes, que sont les substantifs ou les verbes, mais sur leurs satellites. Ainsi les pronoms et les adverbes enregistrent-ils en les accusant les fluctuations des verbes.

Beaucoup d'auteurs rattachent le groupe nominal à un discours de l'être, de l'état, du constat et le groupe verbal à l'action, au mouvement. En fait, il existe des verbes d'état et des substantifs d'action. En fait, le verbe entraîne toujours avec lui une certaine complexité : sauf à l'infinitif, il a un sujet, un mode, un aspect..., il peut être précédé de divers auxiliaires ou pseudo-auxiliaires et être accompagné de compléments divers qui sont autant d'écrans selon l'expression de M. Cressot. En revanche, avec la construction nominale, "le fait émerge, direct, envahit d'un coup le champ de la conscience"⁹⁵.

Le contraste est particulièrement net entre les deux fédérations de l'énergie. La fédération CFDT sur-emploie de manière considérable les noms propres et les dates. Parallèlement, il sous-emploie de manière très significative, le groupe verbal. Son propos se veut donc informatif et faiblement normatif, sans portée générale. De plus, l'énoncé est aussi peu problématique que possible, il fonctionne à l'évidence et repousse aussi loin que possible l'action, la discussion, l'affrontement. La position très minoritaire de la CFDT dans EDF peut expliquer cette apparente "modestie". Ses positions doivent également être évoquées : comme nous le verrons plus bas en étudiant les spécificités du vocabulaire, le journal *Gazelec* s'est contenté de reprendre, en l'adaptant à EDF, le discours confédéral donnant la priorité à l'emploi et à la réduction du temps de travail. En revanche, elle a laissé au second plan la question des entreprises nationales, du secteur public et des statuts. Enfin, la situation interne de la CFDT explique aussi ce profil bas. A l'époque, la CFDT était traversée par des luttes internes très dures et la fédération de l'énergie avait choisi de s'aligner sur la direction confédérale qui surveillait, de manière pour le moins sourcilieuse, certaines fédérations considérées comme peu sûres.

A l'inverse, la fédération CGT de l'énergie (FIE) se caractérise par un suremploi du groupe verbal et des adverbes (pour le détail de ceux-ci, voir plus bas l'étude des spécificités du vocabulaire) et par un déficit considérable en noms propres et en dates. Cette dernière caractéristique s'explique simplement : la CGT affirme que ses positions ne sont pas limitées à la situation particulière d'EDF à la fin des années 1990, elles s'appliquent à l'ensemble des services publics ; elles étaient valables hier et le seront encore demain. Quant à l'excédent de groupes verbaux, il correspond au primat de l'action mais l'action est ici essentiellement défensive (il s'agit de conserver ce qui existe) dans un contexte d'affaiblissement interne et une situation politique défavorable, d'où l'effort pour dénoncer, démontrer, emporter la conviction. Mais ce mouvement est aussi un aveu de faiblesse, voire le signe d'un certain désarroi. Cela peut expliquer la longueur importante de la phrase et les problèmes manifestes de coordination que rencontre le rédacteur (D. Cohen la plupart du temps), problème qui est attesté par un excédent de conjonctions.

⁹⁵ Marcel Cressot, *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1963, p 154.

En conclusion sur le style des éditoriaux de la presse syndicale⁹⁶. Si l'on admet que le style propagandiste se caractérise par des phrases brèves et à structure simple, sur le modèle du slogan publicitaire, alors VO-Hebdo est le plus proche de ce style. La forte densité des points d'interrogation — caractéristique partagée par *Options* et par *Le Peuple* — signale également une utilisation abondante de la "question oratoire" caractéristique du pathos consistant à prendre le lecteur à témoin, à s'adresser à ses passions et à ses émotions pour le convoquer aux côtés de l'orateur⁹⁷. Le point d'exclamation, sur-employé dans tous les éditoriaux CGT est également un signe de pathos (il s'agit de faire partager la surprise, la réprobation ou l'indignation). La faible présence des noms propres et des dates signale d'ailleurs la véritable nature de ce discours : peu ancré dans le temps et dans l'espace, il prend l'événement comme prétexte pour interpeller, faire partager l'indignation et mobiliser le destinataire.

Le style FO — c'est-à-dire le style Blondel — est le plus rhétorique, au sens traditionnel du terme, quoique également très teinté de pathos comme l'indique la présence insistante de l'interrogation et de l'exclamation. Chez Blondel, la phrase est plus longue et plus complexe que chez les autres leaders syndicaux. On trouve d'ailleurs dans ses éditoriaux un nombre significatif de phrases très longues (supérieures à 60 mots). La complexité de la phrase est signalée par une densité importante de virgules mais aussi de deux points et de points de suspension. Tout cela indique une mobilisation de l'ensemble des moyens rhétoriques traditionnels, voire une certaine surcharge. S'y ajoute, en effet, un nombre considérable d'incidentes (entre tirets) et de parenthèses assez longues qui alourdissent encore la phrase. Ces textes comportent également plus de chiffres, de dates que dans les autres. La longueur et la complexité de la phrase expliquent que l'on trouve dans les textes de M. Blondel plus de pronoms (notamment les relatifs "qui" et "que" ainsi que les conjonctions de coordination (et, ou, or, parce que) et de subordination (que). Tout cela signale un effort d'argumentation, de démonstration mais aussi un exposé plus complexe qui s'écarte significativement de la proposition à argument unique que prônent aujourd'hui les spécialistes de la communication...

Entre les deux, le style de la CFDT est le plus proche de celui prôné par ces spécialistes. La ponctuation se réduit au point et à la virgule. Le fil du discours est rarement coupé par des incidentes. La parenthèse, peu utilisée, est limitée à une information simple (généralement une date ou un lieu). Le groupe nominal est privilégié mais il s'agit d'un groupe épuré : le nom propre ou l'acronyme (en premier lieu "CFDT") est privilégié par rapport au nom commun et surtout à l'adjectif et à la préposition qui sert à construire des groupes nominaux complexes. De même, le verbe est-il débarrassé, autant que possible, de l'adverbe. La structure simple et mono-argument de la phrase permet d'être économe en pronoms et conjonctions.

Ces différences de style peuvent-elles corrélées avec certaines différences dans le vocabulaire ?

⁹⁶ Cette étude est rendue délicate par l'absence d'étude de référence susceptible de fournir une base de comparaison. Nous avons également constaté des fluctuations considérables dans nos travaux sur de Gaulle et Mitterrand mais de plus vastes corpus seraient nécessaires pour "étalonner" des indices et asseoir les interprétations.

⁹⁷ Voir notamment Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.

B. Les différences de vocabulaire

L'analyse du vocabulaire est plus familière que l'étude du style. Les nombreuses études de statistiques textuelles se contentent généralement d'examiner le haut des tableaux de fréquences ainsi que leur distribution sur le premier plan factoriel supposé rendre compte de la structure du ou des textes. On adopte ainsi implicitement le postulat selon lequel l'importance d'un mot est plus ou moins proportionnelle à sa fréquence.

1. Les vocables les plus fréquents

Le postulat selon lequel l'importance d'un mot se mesure à sa fréquence peut être utile à condition de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire les vocables remplissant dans le discours les mêmes fonctions syntaxiques (les substantifs avec les substantifs, les verbes ensemble et les mots outils à part...). Les tableaux 18 ci-dessous récapitulent les principaux éléments saillants de la comparaison entre les trois organisations.

Pour neutraliser les différences de taille entre les trois sous-corpus, nous avons classé les vocables par rang sans tenir autrement compte des fréquences puisque, selon le postulat évoqué ci-dessus, le premier mot a plus d'importance que le second, etc⁹⁸.

On ne sera pas surpris de constater que pour chacune des organisations, son propre nom (ou sigle) est aussi le "nom propre" le plus employé (tableau 18) et que les noms des autres se trouvent beaucoup plus bas dans le classement.

Tableau 18 Les vocables les plus fréquents dans les trois principaux corpus.
1. Les principaux noms propres des trois organisations

	CFDT	CGT	FO
1	CFDT	CGT	Force Ouvrière
2	FGE	France	France
3	EDF	Europe	Europe
4	RTT	UGICT	FO
5	GDF	CNPF	CNPF
6	France	Français	Juppé
7	CGT	Juppé	Allemagne
8	EDF-GDF	EDF-GDF	Paris
9	Europe	EDF	CFDT
10	PME	Jacques	OCDE
11	FCE	SMIC	ARPE
12	UNEDIC	Chirac	CCN
13	Nicole	SNCF	CGT
14	Paris	France Télécom	SMIC
15	Notat	Paris	CSG
16	FUC	Alain	Etats-Unis
17	IEG	CFDT	CGT-Force Ouvrière
18	Aubry	G7	UNEDIC
19	CNPF	Thomson	AMI
20	FO	UIMM	CGT-FO

⁹⁸ Pour une comparaison avec d'autres dépouillements sur le français contemporain, se reporter au premier chapitre de notre étude sur le vocabulaire de F. Mitterrand.

2. Les principaux substantifs des trois organisations

	CFDT	CGT	FO
1	emploi	emploi	Travail
2	travail	travail	Emploi
3	entreprise	salarié	Salarié
4	temps	temps	sécurité
5	action	service	gouvernement
6	négociation	entreprise	Salaire
7	salarié	heure	Etat
8	direction	salaire	revendication
9	réduction	loi	durée
10	année	débat	effet
11	fédération	action	heure
12	organisation	pays	chômage
13	service	cadre	entreprise
14	accord	gouvernement	réduction
15	développement	lutte	pouvoir
16	débat	réduction	an
17	militant	jour	cas
18	projet	question	année
19	conseil	état	chômeur
20	réforme	vie	pays

3. Les principaux adjectifs des trois organisations

	CFDT	CGT	FO
1	social	social	social
2	nouveau	public	économique
3	syndical	nouveau	public
4	public	national	européen
5	national	syndical	syndical
6	européen	grand	important
7	général	collectif	national
8	Grand	fort	collectif
9	Fort	économique	international
10	nécessaire	seul	financier
11	dernier	revendicatif	seul
12	collectif	européen	dernier
13	professionnel	dernier	politique
14	économique	privé	général
15	français	unitaire	grand
16	Seul	financier	nécessaire
17	nombreux	patronal	monétaire
18	prochain	bon	différent
19	véritable	plein	libre
20	actuel	possible	budgétaire

4. Les principaux verbes des trois organisations

	CFDT	CGT	FO
1	Etre	être	être
2	Avoir	avoir	avoir
3	devoir	faire	faire
4	Faire	pouvoir	pouvoir
5	pouvoir	falloir	devoir
6	permettre	devoir	aller
7	Falloir	aller	agir
8	Aller	vouloir	conduire
9	mettre	mettre	falloir
10	prendre	prendre	vouloir
11	Agir	dire	mettre
12	vouloir	donner	prendre
13	engager	agir	dire
14	donner	vivre	permettre
15	passer	venir	croire
16	venir	permettre	expliquer
17	créer	rester	voir
18	rester	savoir	venir
19	Voir	créer	appeler
20	demander	construire	considérer

Certaines différences dans les classements peuvent s'expliquer par les tailles inégales des sous-corpus. Ainsi la troisième place de l'EDF chez la CFDT s'explique par l'importance considérable du corpus "Gazélec" et non par une attention particulière envers l'entreprise publique de la part de l'ensemble de l'organisation. En revanche, d'autres différences sont caractéristiques. Par exemple, la "RTT" qui occupe la quatrième place dans le corpus CFDT (il s'agit de la "réduction du temps de travail") : cette abréviation n'est pas utilisée en dehors de la CFDT. Elle est aussi caractéristique du discours publicitaire contemporain qui multiplie les abréviations et les acronymes... Egalement au titre des particularités de la CFDT on notera la forte présence de la secrétaire générale (qui a droit à son prénom), présence aussi forte dans les éditoriaux confédéraux que dans ceux de la fédération de l'énergie ou du *Magazine*. Le seul responsable politique qui apparaisse dans la liste de la CFDT est Mme Aubry (mais il s'agit non de sa personne mais de la "loi Aubry" de... réduction du temps de travail) alors que Jacques Chirac et Alain Juppé sont abondamment mentionnés par la CGT et FO.

FO comme la CGT place en tête de leurs préoccupations, la France et l'Europe. Ces deux mots ne sont pas absents du discours de la CFDT, mais ils sont relégués assez loin dans le classement. Il en est de même du CNPF (en 5e position chez la CGT et FO et la 19e à la CFDT). Ces glissements de rang ne sont pas anecdotiques. Les tableaux suivants permettent de comprendre qu'il s'agit bien de différences de fond.

La liste des substantifs indique que la CFDT et la CGT (au moins les confédérations) placent manifestement en tête de leurs préoccupations, le même thème de l'emploi et du temps de travail, FO inverse l'ordre des deux thèmes (le travail avant l'emploi) et, surtout, il parle de "durée du travail" et non du "temps de travail". Mais ensuite, apparaissent des divergences plus sérieuses. Les "salariés" qui tiennent le troisième rang à la CGT et à FO sont relégués au 7e rang dans les éditoriaux de la CFDT derrière les "entreprises" (au 6e

à la CGT et au 13e dans les éditoriaux de Blondel), l'«action» et la "négociation". Ce dernier thème est particulièrement caractéristique de la CFDT (d'où également au 14e rang, la présence de "accord". On notera encore que les "services publics" et la "sécurité sociale" tiennent une place importante dans les textes de la CGT et de FO et un rang beaucoup plus mineur dans le vocabulaire cédétiste.

De même, FO accorde beaucoup d'importance au "gouvernement" qu'il place au 5e rang des substantifs alors que la CGT le relègue au 14e rang et qu'il est absent de la liste pour la CFDT.

Enfin, on remarque dans les substantifs et adjectifs de la CFDT, la présence d'un vocabulaire syndical beaucoup plus timidement employé par les deux autres. Outre l'adjectif "syndical", on trouve : "direction", fédération, organisation, développement, débat, militant et conseil dont la majorité des occurrences concernent la vie interne de la CFDT.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les verbes propres aux trois organisations dans notre étude des spécificités du vocabulaire. Dans tout texte en français, les verbes être et avoir arrivent en tête des classements, normalement suivi par "faire" et "pouvoir". Le fait que ces deux verbes perde une place, dans les textes de la CFDT au profit du verbe "devoir", est hautement significatif et ceci, d'autant plus que chez les deux autres la hiérarchie traditionnelle est à peu près respectée ("devoir" y est malgré tout aussi sur-employé mais moins nettement qu'à la CFDT). En revanche, le verbe "dire" qui figure habituellement dans les 5 premiers est sous-employé à FO (11e rang) et à CGT (13e rang) et relégué à un rang mineur par la CFDT.

Plus largement, on constate un fort emploi de l'ensemble des verbes "modalisateurs" : pouvoir, devoir, falloir, vouloir et leurs nombreux synonymes dans une hiérarchie qui est un raccourci saisissant de trois attitudes, voir de trois styles syndicaux. La modalité du "devoir faire" domine les discours de la CFDT et, dans une moindre mesure, celui de FO alors que les propos de la CGT privilégie au contraire "il faut" (qui présente une injonction généralement sans origine ni destinataire). En revanche, la modalité de la connaissance "savoir" est beaucoup plus mineure sauf, dans une certaine mesure, à la CGT. A la CFDT et à FO, on préfère "voir" ou "expliquer"...

On pourrait continuer assez longuement l'interprétation de ces listes mais on aura sans doute senti combien elle se déroule sur une base assez fragile : ces mots ont-ils le même sens pour les différents locuteurs ? Sont-ils associés de la même manière ? Pour en avoir le coeur net, il faut replacer ces mots dans leur contexte d'emploi. Nous proposons d'utiliser pour cela différentes techniques en allant de la plus simple (les segments répétés) à d'autres plus complexes, comme les univers lexicaux et les spécificités du vocabulaire.

2. Les syntagmes répétés

Une autre manière de révéler les principaux thèmes développés dans des corpus consiste à relever les "segments" les plus fréquemment répétés (il s'agit des groupes de formes graphiques associées ensemble dans des blocs plus ou moins figés)⁹⁹. La connaissance du lemme et de la catégorie grammaticale attachés à chacune des formes rend l'outil beaucoup plus performant en neutralisant les flexions ainsi que les auxiliaires, adverbes, prépositions, déterminants... qui viennent s'intercaler au sein des segments. On

⁹⁹ Suite de *formes* graphiques revenant à l'identique à plusieurs reprises dans un corpus après élimination de certaines "formes outils" (André Salem, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987).

est ainsi assuré d'une collecte exhaustive et stable sur l'ensemble du corpus. Pour signifier que la recherche se fait sur les vocables et non pas sur les formes, nous parlerons de "syntagme répétés"¹⁰⁰.

Les résultats de ce recensement sont présentés dans les tableaux 19 ci-dessous.

Tableau 19. Les principaux syntagmes répétés dans les trois discours

La CFDT		La CGT		Force Ouvrière	
temps travail	209	temps travail	79	durée travail	56
réduction temps	157	réduction temps	49	réduction durée	39
FGE CFDT	100	création emploi	35	être cas	26
CFDT avoir	77	pouvoir être	24	libéralisme économique	25
devoir être	75	devoir être	22	milliard franc	23
pouvoir être	54	avoir besoin	21	chômeur retraité	21
CFDT être	52	cadre technicien	21	devoir être	20
EDF GDF	49	être possible	20	service public	18
organisation syndical	45	plein emploi	20	organisation syndical	17
rapport force	38	rapport force	18	point vue	17
journée action	36	heure supplémentaire	17	création emploi	16
organisation travail	35	temps partiel	17	pouvoir être	16
faveur emploi	33	garantie collectif	16	heure supplémentaire	14
projet directive	32	suppression emploi	16	mise place	14
créer emploi	29	électricité gaz	16	coût travail	13
fédération CFDT	29	organisation syndical	15	temps partiel	13
emploi être	27	privé emploi	15	protection collectif	12
création emploi	27	faire entendre	15	être vrai	12
fédération syndical	27			être important	12
être nécessaire	26			Force Ouvrière avoir	11
conseil national	25			avoir an	11
Nicole Notat	25			être rôle	11
petit entreprise	25			remettre cause	11
parti pris	25			salarié avoir	11
				condition travail	10
				fonction public	10
				impôt revenu	10
				niveau national	10
				président CNPF	10

¹⁰⁰ Cette recherche nous a été suggérée par André Pibarot (André Pibarot, Dominique Labbé, "Les syntagmes répétés dans l'analyse des commentaires libres", *Communication aux 4e Journées d'analyse des données textuelles*, Nice, 1998).

La lecture de ces tableaux doit tenir compte des différences de taille entre les corpus. Puisque le corpus CFDT est 2,5 fois plus important que celui de FO, il est logique d'arrêter la liste des syntagmes de la CFDT à un seuil de 25 occurrences qui correspond à une fréquence de 10 pour FO.

Un premier constat concerne donc la longueur différente des trois colonnes du tableau. La liste des syntagmes de FO est nettement plus longue que celle de la CFDT, elle-même plus longue que celle de la CGT. Est-ce à dire que FO aurait un discours plus stéréotypé que la CFDT ou que la CGT serait la moins "langue de bois" des trois ? En fait, la plus ou moins grande homogénéité des sous-corpus et des auteurs suffit à expliquer ces différences sans qu'il soit nécessaire de se lancer dans des interprétations plus risquées. En effet, la liste de FO correspond aux thèmes développés par le seul Marc Blondel dans un seul support. De plus, le vocabulaire des éditoriaux de FO-Hebdo est très peu spécialisé (dans ces éditoriaux, on parle de tout à propos de tout avec les mêmes mots). La liste de la CFDT correspond, essentiellement, à deux supports mais émis par deux organisations différentes (la confédération et la fédération de l'énergie) ; celle de la CGT à quatre supports et trois organisations. Aussi serait-il nécessaire d'examiner les listes de segments propres à chacun des supports. Nous avons dû y renoncer faute de place mais aussi à cause des différences de taille trop importantes entre les sous-corpus qui rendent la comparaison plus délicate.

La fréquence très élevée de "réduction du temps de travail" (157 fois) dans la première colonne souligne combien les éditoriaux de la CFDT ont fait le choix du thème unique inlassablement répété. Pour les trois organisations, le principal thème porte bien sur la réduction du temps de travail mais avec beaucoup plus d'insistance à la CFDT (si la CGT accordait autant de place qu'elle à la "réduction du temps de travail", on devrait en trouver une centaine dans la seconde colonne alors qu'il y en a seulement une cinquantaine). Enfin, M. Blondel substitue "durée" à "temps" dans ses éditoriaux.

L'emploi fournit le second thème mais, ici, les divergences sont plus nettes. La CFDT parle d'une *action en faveur de l'emploi*, là où les deux autres parlent de "création d'emploi(s)". De même, la CFDT utilise "embauche" quand la CGT dit "privé d'emploi" et "plein emploi" et FO parle des "retraités et chômeurs". Enfin, sur ce second thème, seules les deux dernières organisations soulèvent la question des "heures supplémentaires" : le *temps partiel* et les *heures supplémentaires* ne sont abordés que 7 et 5 fois dans les textes de la CFDT qui, de même, semble faire l'impasse sur le *travail précaire*.

Le troisième thème est celui de la "sécurité sociale". Mais à ce terme, la CGT préfère "protection sociale" et FO l'ignore carrément, lui substituant "protection collective". Seule la CFDT utilise de manière assez intense "assurance-maladie". Comme on le voit, il s'agit plus que de nuances : on retrouve en raccourci, la polémique qui les divise depuis 1995.

Un autre thème intéressant concerne l'activité de l'organisation et ses cibles. A la CFDT, il s'agit d'*organisation syndicale*, de *journée d'action*, de *petite entreprise*, de *partenaires sociaux*... A la CGT, on parle plus volontiers de *mouvement social*, d'*action collective* et de *rapport de force*. Enfin chez M. Blondel, ce thème semble se résumer au face-à-face des organisations syndicales et du "libéralisme économique" dont la dénonciation inlassable semble être le principal thème de ses éditoriaux.

Enfin, un point intéressant concerne la hiérarchie entre les modalités de l'obligation — légale ou morale : "devoir être" — et celle du possible : "pouvoir être". A l'inverse de la CGT, la CFDT, comme FO, placent l'obligation avant le possible donnant ainsi une teinte fortement morale à leurs propos.

Comme on le voit, la combinaison des mots peut introduire des nuances assez importantes dans le sens de ceux-ci et ces nuances peuvent être assez clairement reliées aux différences de stratégies entre les organisations. C'est pourquoi une étude du vocabulaire peut utilement se demander "qui parle ?" ou plutôt : comment celui qui parle se présente-t-il ? Et : quelles conséquences ce choix emporte-t-il sur le reste du propos ?

3. Le vocabulaire original associé à "CGT" et à "CFDT".

Les questions ci-dessus reviennent à se demander d'abord : quels sont les mots et les expressions qu'emploient les organisations syndicales quand elles parlent d'elles-mêmes ? C'est-à-dire quelles sont les images qu'elles associent spontanément à leur nom ? La technique des univers lexicaux permet de répondre à ces questions en étudiant le vocabulaire spécifique des phrases contenant le sigle des organisations (tableaux 20 et 21).

Tableau 20. L'univers lexical de "CFDT"
Synthèse des liaisons significatives au seuil de 5%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

- **Noms propres** : FGE, Nicole, CFTC, FO, Notat, CGC, CGT-FO
- **Verbes** : demander, féliciter, signer, interpellier, avoir, attacher, refuser, dénoncer, engager, contester, rejeter, peser, amplifier, contribuer, inscrire, réunir, rencontrer, opposer, soutenir, affirmer
- **Substantifs** : action, chimie, fédération, journée, équipe, militant, détermination, énergie, appel, décembre, sein, adhérent, rendez-vous, ligne, mobilisation, secrétaire, faveur, négociation, délégation, priorité, développement, administrateur, ensemble, sujet, logique, jeu, analyse, octobre, distribution, démarche, soir, processus, tract, implication, image, engagement, confédération, mai, campagne, présidence, section, accord, prise, dialogue, réussite, organisme, direction, axe, source, exclusion, coeur, réunion, juin, agent, lien, thème, page, organisation, territoire, projet, réduction, temps, terrain, février, conseil
- **Adjectifs** : militant, interfédéral, attaché, engagé, diversifié, syndical, vaste, clair, véritable, signé, inacceptable, stratégique, réuni, local, national, présent, décidé, renforcé, prêt, fort, central
- **Pronoms** : lequel, qui, que
- **Adverbes** : lors, pas, particulièrement
- **Déterminants** : le, tout, plusieurs, son, ce, seize, douze, dix, vingt
- **Prépositions et conjonctions** : depuis, sur, pour, dans, avec, et, par

2° Les sous-emplois :

- **Noms propres** : CGT, France, Europe
- **Verbes** : pouvoir, aller, être, falloir, travailler, dire, prévoir, faire, traduire, passer, croire
- **Substantifs** : pays, salaire, franc, gouvernement, durée, virgule, concurrence, état, besoin, impôt, milliard, monde, statut, coup, exemple, augmentation, flexibilité, vie, politique, progrès, domaine, taux, million, semaine, précarité, déréglementation, femme, déficit, compétitivité, économie, effet, marché, rapport, employeur, problème, fait, consommation, liberté, privé, technicien, chômage, chose, heure
- **Adjectifs** : économique, financier, social, patronal, indispensable, actuel
- **Pronoms** : nous, ils, ce, il, on, cela
- **Adverbes** : plus, moins, peu, même, bien, déjà, alors, aujourd'hui
- **Déterminants** : cent, soixante, cinq, leur, un, quelque, mille, quarante, autre
- **Prépositions et conjonctions** : en, si, sans, ni, quand, ou, comme, mais

Phrases les plus caractéristiques :

"Accord d'intéressement 96 - 98, la CFDT signe le nouvel accord" (Gazélec, 20 juin 1996).

"La CFDT a souligné la forte implication de ses équipes militantes qui se sont largement investies sur le terrain pour la réussite de cette action" (Gazélec, 5 décembre 1996).

"Développement, audience, mobilisation dans l'action, accords sur la réduction du temps de travail : la CFDT avance, déterminée" (Syndicalisme Hebdo, 15 mai 1998).

"La FGE CFDT, qui se bat depuis plusieurs années pour l'emploi, se félicite du succès de la journée d'action du 17 octobre" (Gazélec, 24 octobre 1996)

"Pour la journée du 20 juin, conformément aux propositions de l'interfédérale du 6 juin 1996, la FGE CFDT invitait à nouveau tous ses syndicats à s'engager dans les actions locales décidées unitairement" (Gazélec, 31 mai 1996).

"Réuni à la veille de deux journées phares de mobilisation en faveur de l'emploi et de la réduction collective du temps de travail, les 17 octobre et 7 novembre, le conseil fédéral a souligné la nécessité pour la CFDT de renforcer le lien avec les salariés afin de promouvoir nos projets revendicatifs et de construire avec les agents des démarches alternatives, porteuses d'ambition sociale" (Gazélec 3 octobre 1996).

La CFDT étant celle qui utilise le plus son propre sigle, il se trouve pris dans un riche réseau d'associations. Au coeur de cet univers : Nicole Notat. C'est le seul dirigeant dont le nom soit suffisamment employé pour franchir le seuil et être pris en considération dans les calculs. Apparemment, la présence dans la liste des noms propres de la CFTC, de FO, de la CGC peut surprendre puisque nous avons dit plus haut que chaque organisation sur-emploie son propre nom et tend à négliger ceux des autres. Cependant, plus de la moitié du corpus CFDT est issue de la fédération de l'énergie qui insiste beaucoup sur l'unité syndicale. Naturellement, on aura remarqué que, dans cette courte liste, il manque... la *CGT* qui se retrouve dans les associations négatives avec *France* et *Europe*.

Au fond, l'utilisation du sigle dans le discours CFDT a une visée institutionnelle comme le confirment, dans les associations les plus fortes, des termes comme : *fédération, équipe, militant, adhérent, ligne, secrétaire, délégation, confédération, section, présidence, organisme, direction, organisation, conseil...* Enfin, "réduction du temps de travail" figure au bas de la liste, tout près du seuil à partir duquel l'association est trop faible pour être jugée significative.

La présence de *avoir* dans l'univers de CFDT montre que, aux yeux de sa direction, elle *possède* (une *analyse* et une *action claires*) mais aussi que les propos consacrés à la CFDT sont plus tournés vers le passé que la moyenne (dans le calcul des univers lexicaux, l'utilisation de l'auxiliaire n'est pas distinguée des autres emplois de "avoir" et "être"). La CFDT (s')*engage* (ou *a engagé*) des *négociations*, se *félicite*, *mobilise ses adhérents, ses militants, ses équipes pour des journées d'action...* Si elle *refuse, conteste, rejette, s'oppose...* elle finit toujours, plus ou moins, par *signer* ! Beaucoup de ces verbes correspondent à des prises de positions publiques : *demander, (se) féliciter, interpellier, refuser, dénoncer, contester, rejeter s'opposer, affirmer...* Naturellement, cette liste doit être rapprochée de celle des verbes les plus fréquemment utilisés dans les textes de la CFDT (tableau 20) : pas de verbes modalisateurs (*devoir, vouloir, falloir*) pourtant massivement employés ailleurs dans ces éditoriaux. Autrement dit, la CFDT prend position et adresse aux autres des injonctions qui ne la concernent pas...

C'est sans doute la liste des associations négatives qui est la plus éclairante. Bien que brève, cette liste des verbes auxquels les dirigeants cédétistes ne pensent pas quand ils parlent de leur organisation est éclairante : la CFDT ne peut pas, ne va pas, n'est pas, ne travaille pas, ne dit pas, ne prévoit pas, et surtout elle ne fait pas... (en fait, ce sont ses *équipes, ses syndicats* et ses *sections* qui *doivent faire...*). En effet, de ce discours se

dégage un aspect fortement pyramidal : c'est aux organisations et aux militants de mettre en oeuvre la ligne définie par les dirigeants confédéraux... Quant aux substantifs et adjectifs "antonymes" de la CFDT, on y lira la liste de ce qui ne concerne pas ou peu la CFDT (tout au moins lorsque ses dirigeants parlent d'elle) alors que ces thèmes sont privilégiés par les deux autres organisations. Elle semble se désintéresser du *pays*, du *gouvernement*, de *l'état*, de la *politique*, de la *déréglementation*, des *déficits*, de *l'économie*, des *employeurs*, du *marché*... Il est aussi intéressant de constater que la CFDT parle significativement peu de la *France*, de *l'Europe*, du *monde*, ou qu'elle ignore presque complètement les *salaires*, le *pouvoir d'achat*, la *monnaie*, la *concurrence*, la *consommation*, les *impôts*, les *statuts*, les *revendications*, la *flexibilité*, le *secteur public*, la *précarité*, le *chômage*, la *sécurité sociale*... et, plus curieusement : les *femmes*. Bien sûr, cela ne signifie pas que la direction de la confédération se désintéresse de ces questions mais nous avons vu plus haut qu'elle a choisi de centrer son discours sur un argument unique (l'emploi et le temps de travail). Dès lors, les autres questions ne peuvent occuper qu'une place restreinte dans les textes (à moins de pouvoir être rattachées au thème unique).

La CGT, quant à elle a un univers plus restreint à la fois à cause d'un corpus de plus petite taille et d'un moindre emploi de son sigle dans ses textes. Les noms propres sur-employés ramènent à un constat semblable à celui que nous avons fait plus haut à propos de la CFDT : les sigles des autres organisations syndicales figurent en associations positives sauf la CFDT qui se trouve en association négative. En revanche, il ne faut pas attacher trop d'importance à la présence d'EDF dans ces associations négatives. Cela tient avant tout à la petitesse du corpus "FIE" comparé à celle de *Gazélec*.

Tableau 21. L'univers lexical de "CGT"
Synthèse des liaisons significatives au seuil de 5%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

- **Noms propres** : FO, CGT-FO, CGC, CFTC, UGICT
- **Verbes** : décider, réunir, amener, entendre, proposer, exprimer, vouloir, engager
- **Substantifs** : fédération, appel, soir, opposition, journée, esprit, cadre, presse, effort, direction, unité, conquête, novembre, congrès, secrétaire, syndicat, mai, mobilisation, technicien, action, personnel, campagne, initiative, juin, orientation, organisation, février, octobre, manifestation, rassemblement, débat
- **Adjectifs** : interfédéral, unitaire, offensif, commun
- **Déterminants** : quarante, cinquante, cent, huit, neuf, seize, quatre
- **Prépositions et conjonctions** : et, à, avec, pour

2° Les sous-emplois :

- **Noms propres** : CFDT, EDF
- **Verbes** : être, falloir, devoir
- **Substantifs** : politique, année, sécurité, temps, travail, réduction, réforme, niveau, entreprise, jeune, durée, gouvernement
- **Adjectifs** : social, économique
- **Pronoms** : il, qui, on
- **Adverbes** : ne, pas
- **Déterminants** : notre
- **Prépositions et conjonctions** : si, mais

Phrases les plus caractéristiques :

"La dernière livraison du sondage CSA CGT de septembre 1996 le confirme : elle nous apprend que 43% des professions intermédiaires et 39% des cadres supérieurs font confiance aux syndicats ; ils sont respectivement 52 et 51% à désirer que les syndicats exercent plus d'influence" (Options, 21 octobre 1996).

"Persuadé que les conditions peuvent se créer pour une forte mobilisation unitaire, large et dynamique, le CCN de la CGT décide d'une semaine de mobilisation intense du 12 au 16 novembre 1996" (Le Peuple, 14 novembre 1996).

"Persuadé que les conditions peuvent se créer pour une forte mobilisation unitaire, large et dynamique, le CCN de la CGT décide d'une semaine de mobilisation intense du 12 au 16 novembre 1996" (Le Peuple, 14 novembre 1996).

"Première étape le 46e congrès de la CGT se tiendra à Strasbourg du 31 janvier au 5 février 1999" (Le Peuple, 29 avril 1998).

La CGT lance des *appels* à la *mobilisation* et à l'*unité* — voir également l'emploi des adjectifs *unitaire* et *commun* — notamment en *direction* des autres syndicats mais aussi des *cadres* et des *techniciens* (cette dernière association s'explique par le poids du magazine *Options* dans le corpus et elle est confirmée par la présence de UGICT dans les associations positives), elle décide des *journées*, des *initiatives*.

Comme pour "CFDT", l'usage de CGT semble en bonne partie "institutionnel" ainsi qu'en témoigne la présence dans la liste de termes comme *fédération*, *congrès*, *secrétaire*, *syndicat*, *organisation*.

Le faible volume de l'univers explique le petit nombre de liaisons négatives. Elles n'en sont que plus caractéristiques : *CFDT*, *politique*, *sécurité sociale*, *réduction du temps de travail*, *réforme*, *jeunes*, *entreprise*, *gouvernement*... Là encore : autant de choix par la négative particulièrement éclairants ! Au fond, on peut se demander si dans l'esprit des dirigeants de la CGT et de la CFDT, il n'y a pas le même souci de tenir le sigle de l'organisation aussi loin que possible des problèmes.

On pourra s'étonner de trouver dans la liste des associations positives de "CGT" la "CGT-FO" alors que la "CFDT" avec laquelle la confédération de Montreuil cherchait pourtant à établir un partenariat privilégié. En fait, le suremploi massif de "CFDT" dans les textes de la CFDT entraîne mécaniquement une spécificité négative dans tous les autres textes. Quant à "CGT-FO", la lecture des phrases, où apparaît l'association entre CGT et CGT-FO, montre qu'elle n'est pas le fait de la CGT mais bien de Force Ouvrière essentiellement dans deux textes consacrés au cinquantenaire de la fondation de FO en 1998. M. Blondel y évoque les conditions de la Libération — la CGT contrôlée par les communistes — et affirme que FO est l'héritière de la "vieille" CGT... Comme on le voit, les résultats des calculs doivent toujours être interprétés avec prudence et le retour au texte s'impose. Cette remarque permet également de comprendre pourquoi l'analyse que nous venons de mener sur les sigles CGT et CFDT est plus difficilement transposable à FO. Certes, l'organisation est au moins autant présente dans les éditoriaux de sa presse que la CFDT et la CGT dans les leurs, mais M. Blondel utilise aussi bien "FO", "CGT-FO" et "Force Ouvrière"... Dans l'état actuel des programmes, il n'est pas possible de rechercher l'univers lexical d'un groupe de mots. Nous l'avons fait pour le vocable "Force Ouvrière", qui est le plus employé. Sa fréquence n'est pas suffisamment forte pour dégager un réseau aussi ample que ceux de "CFDT" ou de "CGT". Seules deux associations positives émergent : "revendication" et "sécurité sociale". Elles sont hautement symboliques des préoccupations exprimées au travers des éditoriaux de Marc Blondel.

C. Les spécificités du vocabulaire

Pour compléter le portrait de chacune des organisations, on se propose de superposer les trois sous-corpus afin de voir apparaître par contraste, les mots que privilégient les uns par rapport aux autres et, au contraire, ceux qu'ils emploient peu ou pas du tout. C'est la technique dite des "spécificités du vocabulaire"¹⁰¹. Les encadrés 23 à 27 ci-dessous présentent une synthèse des résultats de ce calcul. Le plan est le même que celui adopté pour présenter les univers lexicaux. Les emplois spécifiques sont classés par catégories grammaticales et par indices décroissants de spécificité (dans l'encadré ci-dessous, le verbe le plus caractéristique de la CFDT est "devoir"...). A la fin de chaque encadré, on lira un échantillon des phrases les plus caractéristiques du sous-corpus (les phrases contenant le plus de suremplois significatifs en valeur absolue puis celles qui en comportent le plus par rapport à leur longueur). A la suite des trois confédérations, nous présentons les spécificités des deux fédérations de l'énergie.

1. Les confédérations

Dans certains cas, le contenu des tableaux est logique : "CFDT" est une spécificité positive du corpus... CFDT et dans les spécificités négatives, on trouve naturellement : "FO" et "CGT". Les deux autres sous-corpus font apparaître le même mécanisme d'autopromotion. Ainsi se trouvent soulignés la division du mouvement et le "splendide isolement" de chacune des trois principales centrales syndicales françaises !

La CFDT

L'encadré ci-dessous présente le vocabulaire spécifique des éditoriaux de la CFDT (SH, CFDT-Magazine et Gazélec groupés et rapportés à l'ensemble du corpus).

Tableau 22. Les spécificités du vocabulaire de la CFDT
Synthèse des liaisons significatives au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

— **Noms propres** : CFDT, EDF, RTT, GDF, FGE, FCE, FUC, IEG, Nicole, Notat, DPRS, Gaz de France, DEPT, DEGS, ENN, TPE, Charléty, FN, PME, CNAM, Luxembourg, DG, Alphanbéry, CNAS, Fernand, UNEDIC, Jean-René, Masson, Syndicalisme Hebdo, Aubry

— **Verbes** : devoir, engager, permettre, attendre, renforcer, progresser, mobiliser, amener, démontrer, signer, accéder, souhaiter, prolonger, recevoir, demander, refuser, ouvrir, mener, recréer, revoir, rencontrer

— **Substantifs** : direction, adhérent, fédération, militant, conseil, négociation, action, équipe, entreprise, acteur, directive, journée, accord, faveur, juin, emploi, présidence, assurance-maladie, développement, effectif, formation, temps, septembre, directeur, partenaire, représentant, réforme, jeune, année, insertion, organisation, dispositif, signature, personnel, texte, rencontre, section, relation, exclusion, agent, projet, secrétaire, structure, terrain, priorité, évolution, négociateur, engagement, décembre, client, changement, mesure, fondation, chimie, responsable, levier, mai, maladie, représentation, distribution, dialogue, ensemble, solution, particulier, janvier, collège, octobre, délégation, quartier, date, réduction, réunion, sein, centrale, mondialisation, intéressement, réussite, oeuvre, région, bilan, front, parti, dynamique, face, implication, incapacité, matériel, pari, responsabilité, proposition, transformation, pétition, issue, mobilisation, soir, traduction, pause, tract, jeu, logement, suite, courrier, processus, préalable, climat,

¹⁰¹ Voir Pierre Lafon, et André Salem

droite, commune, organisme, demande, branche, succès, application, football, prise, fonction, égard, confrontation, consommateur, entretien, résultat, personne, opportunité, intention, page, prestation, défi, installation, chambre, collecte, candidature, situation, article, rendez-vous, électricité, administration, thème, modification

— **Adjectifs** : général, nouveau, stratégique, syndical, professionnel, prochain, interfédéral, fédéral, engagé, chargé, électrique, éligible, militant, national, pris, réuni, favorable, futur, commercial, paritaire, adjoint, encadré, statutaire, nécessaire, négocié, mobile, massif, grandissant, bilatéral, local, concerné, opérationnel, universel, anticipé, régional, impulsé, équivalent, irréversible, nucléaire, interne

— **Pronoms** : nous

— **Adverbes** : auprès, aussi, largement

— **Déterminants** : notre, vingt, seize, quatre, trois, sept, cent, neuf, dix, quinze, deux, mille, treize, ce, onze, six, soixante

— **Prépositions et conjonctions** : sur, malgré, pour, durant, dans, depuis, soit, près

2° Les sous-emplois :

— **Noms propres** : FO Hebdo, Force Ouvrière, UGICT, CGT, Juppé, SMIC, Europe, CNPF, France Télécom, CGT-Force Ouvrière, France, Jacques, SNCF, Allemagne, UIMM, OCDE, Français, Chirac, FO, Seillière,

— **Verbes** : feindre, croire, travailler, conduire, vivre, dire, être, considérer, expliquer, parier, entendre, finir, coûter, souffrir, laisser, tendre, consommer, faire, accepter, comprendre, prôner, valoir, remettre, compenser, penser, prétendre, pouvoir,

— **Substantifs** : ministre, syndiqué, souveraineté, salaire, gâchis, technicien, flexibilité, libéralisme, ombre, privé, ingénieur, revendication, milliard, convergence, pouvoir, argent, pays, privatisation, lutte, usager, banque, chose, achat, déréglementation, heure, retraite, budget, durée, mouvement, recette, gouvernement, fait, progrès, qualification, euro, coût, patron, exemple, indépendance, cas, relance, misère, cadre, impôt, raison, besoin, catégorie, déficit, travailleur, retraité, annualisation, armement, cheminot, idée, salarié, cause, précarisation, exonération, monnaie, peuple, sécurité, concurrence, semaine, matière, patronat, attaque, économie, précarité, finance, élément, manière, aspiration, définition, allocation, monde, protection, sorte, austérité, abandon, hasard, problème, nombre, profit, secteur, croissance, nom, fonctionnaire, offensive, consommation, liberté, licenciement, homme, guerre, routier, dette, loi, pauvreté, lieu, coup, augmentation, départ, inégalité, vie, employeur, femme, état, dépense, chômage, allègement

— **Adjectifs** : économique, privé, plein, unitaire, entendu, gouvernemental, monétaire, budgétaire, financier, qualifié, restrictif, mauvais, patronal, public, dit, hebdomadaire, payé, beau, réalisé, décisif, supplémentaire, important, social, collectif, haut, libre

— **Pronoms** : eux-mêmes, on, ce, ils, le, il, je, y, cela, tout, se, en, rien, ça, leur, quoi, que, autre

— **Adverbes** : ne, pas, fondamentalement, plus, ainsi, encore, ailleurs, si, peu, tant, où, même, mal, ensemble, guère, comment, peut-être, moins, partout, surtout, décidément, bien, notamment, fort

— **Déterminants** : sixième, quelque, leur, mon, tel, trente

— **Prépositions et conjonctions** : comme, que, ou, ni, quand, or, si

Phrases les plus caractéristiques :

1° Phrases exceptionnelles par la taille et le score :

"Après Fernand, souvenons nous d'Yves Morel, secrétaire général de 1950 à 1962 et administrateur EDF de 1948 à 1968, lui aussi, il nous a quittés ; René Decaillon, secrétaire général de 1962 à 1970, Bernard Didier, secrétaire général de 1970 à 1975, puis administrateur à GDF de 1978 à 1987 ; Gérard Tirsens, secrétaire général de 1975 à 1983 ; et enfin, Alain Chapuis, secrétaire général de 1983 à 1989" (Gazélec 6 juin 1996).

"Si l'on regarde les évolutions par direction, les tendances sont également très contrastées : la DEGS qui se chiffre à 80327 emplois à fin décembre 95, continue sa chute vertigineuse engagée depuis plusieurs années : moins 1185 emplois en 95, soit moins 3622 emplois depuis 1993" (Gazélec 25 janvier 1996).

"De 1992 à 1994, j'ai assuré la présidence de l'UNEDIC, elle est revenue au patronat de 1994 à 1996, et reviendra naturellement à la CFDT de 1996 à 1998" (Entretien avec Nicole Notat, Syndicalisme Hebdo, 13 juin 1996).

"Le conflit de fin d'année n'aura pas réussi à atténuer la tendance de l'année 1995, particulièrement rude pour l'emploi sur le seul mois de décembre (moins 88 à EDF, moins 10 à GDF), ce qui entraîne pour l'année écoulée une perte totale pour les deux entreprises de 990 emplois, soit moins 700 coté EDF et moins 290 coté GDF" (Gazélec, 25 janvier 1996).

"Elle a confirmé sa détermination à maintenir la pression pour le développement de l'emploi et la défense du service public, s'opposant aux prévisions de suppressions massives d'emplois et aux projets de directives européennes aussi la FGE-CFDT conteste-t-elle la tenue de la commission nationale distribution (CND) du 10 décembre, chargée de distribution des évolutions de l'emploi à la DEGS, au même titre qu'elle conteste le rendez-vous du 11 décembre fixé par la DPRS dans le prolongement du 18 novembre, tant que nos exigences sur les préalables à ces négociations ne seront pas levées" (Gazélec, 21 novembre 1996).

2° Phrases exceptionnelles par le score :

"Ce pari a été tenu pour 1997" (Syndicalisme Hebdo, 19 février 1998).

"Accord d'intéressement 96 - 98, la CFDT signe le nouvel accord" (Gazélec, 20 juin 1996).

"Charlély 12 mai 1998, objectif emploi" (Syndicalisme Hebdo, 9 avril 1998).

"1995 nous a permis de faire avancer nos idées" (Syndicalisme Hebdo, 4 janvier 1996)

"Journée nationale d'action du 23 mai 1996, mobilisation interprofessionnelle pour l'emploi et la RTT" (Gazélec, 10 mai 1996).

La présence dans les noms propres de : EDF, GDF, FUC et FGE s'explique par l'existence dans le corpus CFDT d'un nombre important de numéros du journal "Gazélec" publié par la FGE (fédération de l'énergie à laquelle s'est jointe la fédération de la chimie (FUC) en 1978).

La CFDT se caractérise d'abord par un suremploi des modalités de l'obligation "devoir" et de la nécessité "il faut"... Ce suremploi massif contribue à donner aux propos des leaders de la CFDT un ton "moralisant" que renforce encore le choix d'un thème unique et d'une structure de phrase proche du slogan publicitaire. Naturellement, on trouvera dans les spécificités négatives les autres modalités (pouvoir et vouloir).

Dans l'ordre, ces modalités de l'obligation et de la nécessité sont combinées aux verbes "permettre" (la *création d'emploi*, la *réduction du temps de travail*...) "engager", "ouvrir" des *négociations* (sur les mêmes thèmes), "mener" une *action*, "renforcer" la CFDT, "signer" des accords...

La liste des substantifs spécifiques à la CFDT confirme cette thématique. *L'emploi* figure en tête, suivi de la *réduction du temps de travail* les deux étant étroitement liés. S'y rattachent la *négociation*, l'*action* dans les *entreprises* et les *accords*.

Amplifiant une caractéristique déjà mentionnée à propos du sigle, les textes de la CFDT insistent également sur tout ce qui concerne l'*organisation syndicale* et sa vie interne, notamment : *adhérent*, *direction*, *équipe*, *militant*, *secrétaire (national)*, *section*... mais ceci peut aussi tenir à la présence dans ce sous-corpus de "*Syndicalisme Hebdo*" qui est destiné aux militants et aux responsables de la CFDT.

La lecture parallèle des spécificités négatives, fait apparaître des sortes de couples. Là où la CFDT parle d'adhérents, les autres préfèrent "syndiqués" ; "action", "journée", "mobilisation" s'opposent à "lutte" et "mouvement" ; la CFDT parle d'emploi, de formation, d'insertion de réduction du temps de travail ; les autres invoquent les salaires, le pouvoir d'achat, les retraites... La CFDT privilégie "personnel" là où les autres nomment les fonctionnaires, les cheminots, les routiers, les ingénieurs... parlent de "salarié", voire de "travailleur". La CFDT dit "réforme", annonce un "accord" et sa "signature", les autres semblent répondre : "flexibilité", "gâchis", "privatisation", "annualisation", "précarisation", "attaque", "austérité", "abandon", etc. Quand elle parle

de "partenaires sociaux" et de "direction", les autres disent : "patron", "patronat", "employeur".

Les spécificités négatives révèlent en creux les thèmes que délaisse le discours de la CFDT alors qu'ils sont privilégiés par les deux autres organisations. La contrepartie de son choix en faveur de la négociation d'entreprise la conduit à se désintéresser du *pays*, du *gouvernement*, de *l'état*, de la *déréglementation*, des *déficits*, de *l'économie*, des *employeurs*, du *marché*... Il est aussi intéressant de constater que la CFDT parle significativement peu de la *France* et de *l'Europe* ou qu'elle ignore presque complètement les *salaires*, le *pouvoir d'achat*, la *consommation*, les *impôts*, les *revendications*, la *flexibilité*, le *secteur public*, la *sécurité sociale*...

Bien sûr, cela ne signifie pas que la direction de la confédération se désintéresse des impôts, des salaires, du secteur public, etc. Nous avons dit plus haut qu'elle centre son discours sur un argument unique (l'emploi et le temps de travail). Dès lors, les autres questions ne peuvent occuper qu'une place restreinte dans les textes (à moins de pouvoir être rattachées au thème unique).

La CGT

Comme tout discours à visée essentiellement polémique, la CGT se nomme aussi abondamment qu'elle personnalise l'adversaire : *Alain Juppé*, *Jacques Chirac*, *Ernest-Antoine Sélières*. Son discours privilégie aussi quelques grandes entreprises nationales : *EDF-GDF*, *France-Télécom*, *SNCF*, *Thomson*. Enfin, au-delà des *salariés* et des *usagers* (des *services publics*), le discours de la CGT s'adresse à tous les *Français*.

Tableau 23. Les spécificités du vocabulaire de la CGT

Synthèse des liaisons significatives au seuil de 1%

(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

— **Noms propres** : UGICT, CGT, Thomson, Français, Chirac, Jacques, SNCF, SMIC, Ernest-Antoine, France Télécom, Seillière, UIMM, Renault, AGIRC

— **Verbes** : vivre, travailler, souffrir, faire, imposer, confier, soigner, consommer, penser, construire, suffire, investir, épargner, rassembler, exister, frapper, partir, manifester, laisser, finir, déclencher, conquérir, brader, déployer, vendre, gagner

— **Substantifs** : ingénieur, technicien, usager, lutte, syndiqué, privé, encadrement, salaire, femme, peuple, qualification, convergence, patron, catégorie, aspiration, besoin, cadre, progrès, vie, déréglementation, service, mouvement, coup, argent, statut, offensive, exigence, loi, cheminot, guerre, attaque, idée, heure, défense, gâchis, préoccupation, licenciement, collègue, mot, monde, diplômé, abandon, débat, misère, pays, privatisation, salarié, homme, fortune, efficacité, question, souveraineté, renouveau, armement, unité, rassemblement, effort, nucléaire, gazier, grève, doute, pauvreté, bonheur, militaire, contenu, nation, annualisation, conquête, localité, enseignant, réponse, mère, dégât, technologie, devenir, employé, droit, inégalité, précarité, coopération, électricien, revanche, concurrence, retraite, nationalisation, profit, gréviste, restriction, ton, enjeu, démantèlement, euro, moyen

— **Adjectifs** : unitaire, plein, privé, revendicatif, public, hebdomadaire, offensif, qualifié, nationalisé, décisif, puissant, lourd, réalisé, moderne, convergent, stable, beau, rassembleur, mauvais, gratuit, susceptible, haut, patronal, industriel

— **Pronoms** : ils, le, tout, leur, rien, se, en, y, on, quoi, lui, il, vous

— **Adverbes** : ne, pas, ensemble, si, plus, décidément, pourtant, où, fort, mieux, peu, là, encore, mal

— **Déterminants** : leur, quel, chaque, sixième, mon, son, votre

— **Prépositions et conjonctions** : ni, comme, sans, voilà, avec

2° Les sous-emplois :

— **Noms propres** : CFDT, CGT-FO, FCE, EDF, RTT, GDF, Force Ouvrière, FO, ARPE, Nicole

— **Verbes** : procéder, devoir, rappeler, engager, avoir, permettre, inscrire, sembler, intégrer, continuer, relever, négocier, attendre, expliquer, préparer, développer

— **Substantifs** : délégation, sensibilisation, négociation, membre, fédération, militant, accord, adhérent, année, maladie, conseil, particulier, priorité, direction, logique, équipe, assurance-maladie, déficit, fonction, assurance, dialogue, personne, cas, structure, évolution, acteur, revenu, effet, partenaire, présidence, faveur, directeur, action, sécurité, effectif, réforme, comportement, représentant, branche, septembre, pratique, réduction, développement, dispositif, entreprise, dossier, administration, parti, signature, décembre, rôle, ensemble, jeune, syndicat, responsable, relation, virgule, tract, compétitivité, organisation, démocratie, répartition, organisme, insertion, commission, journée, mesure, niveau, définition, cotisation, absence, mondialisation, thème, formation, contrat, réunion, rencontre, engagement, couverture

— **Adjectifs** : général, universel, syndical, européen, nécessaire, stratégique, contractuel, économique, futur, social, favorable, chargé, militant, engagé, interfédéral, prochain, restrictif

— **Pronoms** : nous, dont, certain

— **Adverbes** : auprès, notamment, ailleurs, non, puis

— **Déterminants** : vingt, cent, seize, mille, quatre, neuf, quinze, trois, dix, certain, sept, huit, onze, deux, un, zéro, notre,

— **Prépositions et conjonctions** : par, sur, en, que, dans, soit, selon, depuis, malgré, dès

Phrases les plus caractéristiques :

1° Phrases exceptionnelles par la taille et le score :

"Non seulement ils viennent de faire la démonstration d'une forte détermination à résister contre tous les coups portés vis-à-vis du service public nationalisé, mais ils viennent également de faire la démonstration d'une forte détermination à conquérir et reconquérir les moyens d'un service public qui doit être encore plus, et de bout en bout, propriété et au service de la nation" (*Force Information Energies*, juin 1998).

"Alors que toutes les fédérations syndicales qui, pourtant, ne partagent pas tout au sujet de l'avenir du service public de l'électricité et du gaz, ont su dépasser leurs divergences et unir leurs efforts pour aider au rassemblement des personnels ; au nom de quoi ne seraient elles pas capables de faire de même pour l'emploi, les conditions de travail, les salaires, la réduction du temps de travail, les salaires, la réduction du temps de travail, les libertés..." (*Force Information Energies*, juin 1998).

"L'offensive actuelle de déréglementation, dérégulation, privatisations ouvre les vannes d'une véritable loi de la jungle où les plus faibles sont systématiquement écrasés - chômage de masse, précarité généralisée, pression sur les salaires, mise en cause des droits, des statuts, des conventions collectives, développement important des inégalités, de la misère et des situations de dénuement absolu, dégradation des conditions de travail, et cetera l'augmentation de la proportion des jeunes diplômés parmi les rmistes est un révélateur significatif du drame que connaît aujourd'hui la jeunesse, privée d'emploi, privée de perspectives, privée de rêves" (*Le Peuple*, 14 novembre 1996).

"Les nombreuses luttes qui se déroulent, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, contre les privatisations, les plans de licenciements, pour l'augmentation des salaires, le respect des droits, la défense des libertés, témoignent de la persistance de la combativité dans le secteur public et d'une prise de conscience importante dans le secteur privé, de la pente dangereuse dans laquelle le pays est entraîné si un barrage puissant n'est pas dressé contre ces orientations" (*Le Peuple*, 14 novembre 1996).

"Ouvert aux usagers, parce qu'il s'agit de leurs services publics, de leur libre et égal accès à tout ce que le développement économique et social a transformé au fil de l'histoire en première nécessité pour eux, en besoins fondamentaux pour la nation, et dont la réponse passe par la mise en oeuvre de hautes qualifications et d'organisations du travail complexes" (*Options*, juillet 1996).

"Comment s'étonner qu'il soit décisif, pour patronat et gouvernement, d'empêcher toute dynamique de mobilisation de prendre corps, au moment où tant de décisions désastreuses sont prises : déréglementation des services publics, privatisations tous azimuts, réforme de l'Etat pour le mettre au service des grands groupes, attaques délibérées de l'emploi, des salaires, des retraites, de la fiscalité..." (*Options*, 3 juin 1996).

2° Phrases exceptionnelles par le score :

“ Le droit de vivre ne se gagne pas, il se prend “ (*Le Peuple*, 14 janvier 1998).

"Comme le rabâche si bien Jacques Chirac : “ on ne peut pas dépenser l'argent qu'on n'a pas “ (*VO-Hebdo*, 31 mai 1996).

"Et cela en le gagnant ensemble, homme, femme, pas “ en état de guerre “ mais dans un dialogue ... tout en s'imposant" (*Le Peuple*, 11 février 1998).

"Elle se construit avec les salariés, leurs organisations syndicales, à partir de leurs revendications, de leurs choix d'actions" (*Options*, 19 février 1996)

"Leur détermination à ne pas laisser remettre en cause leurs acquis comme le service public est grande" (*Force Information Energies*, septembre 1998).

N'en déplaise à l'éditorialiste du Figaro, “ faire payer les riches “ n'est pas une si mauvaise idée." (*VO-Hebdo*, 19 juin 1998).

Un verbe domine le discours de la CGT : "faire". Outre "salaire", "salarié" et "service public", trois quasi-synonymes dominant la liste des substantifs : *lutte, mouvement, mobilisation...* "Grève" et "gréviste" sont un peu moins employés mais tout aussi significatifs. Leur sont habituellement associés les adjectifs : *convergent, offensif, puissant, revendicatif, unitaire...* Lorsque la CFDT et FO parlent des *employeurs*, la CGT parle des "patrons"...

En revanche, le suremploi de "ingénieur", "cadre" et "technicien" est peut-être caractéristique de la CGT, qui fait de gros efforts pour (re)conquérir ces couches sociales peu favorables, mais il peut aussi s'agir d'un biais provoqué par la présence, dans le corpus, d'un nombre important d'éditoriaux d'*Options*, magazine de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT)...

Si la CFDT utilise plutôt la forme affirmative, la CGT suremploie la construction négative comme l'indique la présence dans les spécificités positives des adverbes "ne", "pas" et "plus" ainsi que la préposition "contre". D'où l'utilisation spécifique d'un vocabulaire connoté négativement : *abandon, attaque, dégât, division, gâchis, licenciement, misère, manque, offensive, patron, pauvreté, préoccupation, revanche...*

En spécificités négatives, on retrouve les noms des deux organisations rivales ainsi que *l'Allemagne* et la *CSG* qui sont deux "bêtes noires" de la CGT. Pour les raisons symétriquement inverses à celles de la CFDT, la CGT emploie peu les auxiliaires "avoir" et "être" de même que les verbes "devoir" et "falloir".

Autres vocables utilisés avec réticence : la *sécurité sociale*, les *accords*, la *négociation*, le *paritarisme*, les *partenaires sociaux*... On verra aussi que la CGT, se présentant avant tout comme un "mouvement" au service des *luttés*, sous-emploie aussi des termes comme "organisation syndicale", "adhérent", "militant", "syndicalisme", "syndicat"...

Force Ouvrière

Les textes de Force Ouvrière sont les plus personnalisés. On y trouve en effet, un net excédent de pronoms personnels et notamment du pronom "je" (63% des emplois du corpus entier alors qu'on en attend seulement 20%). C'est que la plupart de ces textes sont des éditoriaux signés par Marc Blondel, dans lesquels il n'hésite pas à prendre position personnellement.

Une autre caractéristique marquante concerne la présence du monde dans ces éditoriaux qui privilégient l'international : l'*OCDE*, l'*Allemagne*, les *Etats-Unis*, *Davos*, la *FMI*, l'*Europe*, l'*Asie*, la construction *européenne*, les *pays anglo-saxons*...

Tableau 24. Les spécificités du vocabulaire de Force Ouvrière
Synthèse des liaisons significatives au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

— **Noms propres** : Force Ouvrière, FO, OCDE, Allemagne, CGT-Force Ouvrière, Etats-Unis, FO Hebdo, AMI, Juppé, CCN, PIB, ARPE, Davos, FMI, France, Europe, Asie, CNPF, CSG, SMIC

— **Verbes** : croire, conduire, expliquer, considérer, être, comprendre, accepter, justifier, pénaliser, appeler, oublier, compenser, diminuer, sembler, soutenir, examiner, exclure, constater, dire, concilier, signifier, correspondre, agir, entendre, tendre, rappeler, feindre, annoncer, prôner, approuver, défendre

— **Substantifs** : libéralisme, cas, déficit, sécurité, pouvoir, durée, milliard, revendication, impôt, exemple, flexibilité, matière, logique, définition, salaire, indépendance, effet, recette, austérité, revenu, rôle, employeur, achat, croissance, sorte, fait, problème, paritarisme, dette, gouvernement, chose, banque, vue, départ, gamme, pension, budget, retraité, marge, régime, chômeur, modèle, compétitivité, démocratie, nature, exonération, mécanique, norme, étatisation, culte, manière, marché, raison, point, niveau, couverture, répartition, chômage, allocation, conséquence, travailleur, recours, coût, interventionnisme, gouverneur, analyse, richesse, liberté, rigidité, dérogation, terme, aide, assuré, notion, caractère, franc, compagnie, dossier, comportement, monnaie, routier, exception, fiscalisation, ajustement, interlocuteur, union, satisfaction, hasard, minimum, réglementation, taux, nouveau, social, ministre, clause, augmentation, état, produit, nombre, assurance, commission accroissement, nécessité, patronat, libéralisation, fil, commentateur, avant, manoeuvre, cause, retraite, bas, an, pays, protection

— **Adjectifs** : économique, entendu, restrictif, plan, monétaire, social, indépendant, budgétaire, anglo-saxon, républicain, important, international, libre, fiscal, contractuel, dit, contraignant, égalitaire, prioritaire, accordé, indirect, financier, payé, compris, politique, américain, européen, conçu, illusoire, vrai, ouvrier, gouvernemental

— **Pronoms** : on, ce, cela, je, dont, il, que, y, certain

— **Adverbes** : ainsi, ailleurs, notamment, non, effectivement, peut-être, comment, pourquoi, ne, même, pas, tant, moins, seulement, vis-à-vis, plus

— **Déterminants** : quelque, tel, certain, huit, cent

— **Prépositions et conjonctions** : que, en, or, ou, si, comme, selon, quand, par, dès

2° Les sous-emplois :

— **Noms propres** : CFDT, FCE, EDF, FGE, RTT, GDF, CGT, EDF-GDF, PME

— **Verbes** : construire, devoir, ouvrir, imposer, proposer, renforcer, engager,

— **Substantifs** : encadrement, quartier, syndiqué, section, direction, action, fédération, emploi, région, temps, peuple, personnel, directive, service, entreprise, énergie, mobilisation, électricité, journée, débat, agent, unité, femme, projet, usager, conseil, juin, gaz, formation, négociation, adhérent, acteur, équipe, octobre, terrain, lutte, enjeu, vie, groupe, exclusion, moyen, développement, texte, exigence, faveur, manifestation, capacité, aspiration, statut, élection, dynamique, changement, défense, organisation, participation, succès, choix, ambition, militant, septembre, jeune, solution, initiative, confiance, jour, contenu, effectif, rencontre, force, mars, bilan, suite, coup, coeur, prestation, chimie, ingénieur, défi, proposition, présidence, loi, technicien

— **Adjectifs** : nouveau, professionnel, unitaire, revendicatif, fort, éligible, prochain, massif, petit, véritable, meilleur, concret, grand, électrique, national

— **Pronoms** : chacun

— **Adverbes** : ensemble, auprès, au-delà, autour

— **Déterminants** : notre, le, chaque, leur, seize, ce, trois, quel, treize, sept

— **Prépositions et conjonctions** : de, pour, avec, afin, à, malgré, contre, sur

Phrases les plus caractéristiques :
1° Phrases exceptionnelles par la taille et le score :

"Nous sommes loin du débat gouvernement CNPF qui a eu lieu en France sur le donnant donnant, l'embauche contre aides, alors que c'est l'activité qu'il faut relancer, activité dont une partie non négligeable dépend de l'Etat ces quelques heures passées à Davos (je ne risquais pas l'exploit sportif, je ne skie pas) m'ont confirmé que nous avons bien compris : le chômage est considéré comme inéluctable (conséquence de la mondialisation et de l'évolution technologique), les régimes sociaux sont considérés comme trop onéreux (il faut donc se donner le moyen de le réduire), les syndicats sont l'ennemi à combattre" (FO Hebdo, 14 février 1996).

"On ne signe pas pour faire plaisir au patron ou pour en retirer une reconnaissance institutionnelle (qui signifierait intégration du syndicat), mais parce que cela apporte quelque chose aux salariés - ce qu'on appelle ensuite les acquis sociaux : - la constitution d'un rapport de forces qui conduit les employeurs publics et privés à comprendre la détermination des salariés à se faire entendre ; - la définition de revendications claires répondant à ce que vivent les salariés et qu'il s'agit de promouvoir largement" (FO Hebdo, 15 avril 1998).

"Même s'il est incontestable que ce que l'on pourrait appeler la logique états-unienne l'emporte depuis quelques années, il est tout aussi incontestable que la France ou l'Europe n'est pas l'Amérique et que la République n'est pas et ne doit pas être le marché" (FO Hebdo, 4 décembre 1996).

2° Phrases exceptionnelles par le score :

"La CFDT, elle, semble toujours ne pas avoir compris ce qu'était la sécurité sociale" (FO Hebdo, 8 juillet 1998).

"Qui dit plus de croissance économique - ce qui est une nécessité absolue pour diminuer le chômage - sous-entend plus de recettes fiscales et sociales" (FO- Hebdo, 13 mai 1998).

"Si les syndicats ne jouaient pas leur rôle, c'est la démocratie elle-même qui en serait affaiblie" (FO Hebdo, 18 décembre 1996).

"Il n'est jamais trop tard pour commencer à comprendre ce qu'est ou devrait être la sécurité sociale!" (FO Hebdo, 11 mars 1998).

"Le vrai problème de la dette n'est pas financier ; c'est celui d'une dette des pouvoirs publics vis-à-vis des principes républicains" (FO Hebdo, 29 mai 1996).

Le vocabulaire est dominé par deux modalités : le volonté ("vouloir", "entendre") et, secondairement, "pouvoir". Les verbes préférés expriment le jugement ou la déclaration : *annoncer, appeler, approuver, comprendre, considérer, croire, dire, exclure, expliquer, justifier, rappeler, soutenir*.

L'Etat, le président de la République, le gouvernement, le Premier ministre sont les premiers acteurs de ces textes, ou leurs destinataires, bien avant les *employeurs* ou les *travailleurs*. Quatre thèmes, d'importance inégale, se partagent l'essentiel du propos : les *causes du chômage*, la *sécurité sociale* et le *paritarisme*, la *satisfaction des revendications des travailleurs*, notamment le *pouvoir d'achat des salaires* et des *pensions*, enfin la dénonciation du *libéralisme*, notamment du *rôle des marchés financiers internationaux*.

En spécificités négatives, on retrouve les autres organisations syndicales ; les verbes "faire" et "devoir" ; les thèmes favorisés des deux autres organisations soit, pour la CFDT : *l'emploi* et *la réduction du temps de travail*, *la négociation* et *la réforme...* ; pour la CGT : *les journées d'action*, *la mobilisation*, *la lutte* et *la grève...*

2. Les fédérations de l'énergie

La différence considérable de taille entre le corpus "Gazélec" (CFDT) et le corpus "FIE (CGT) oblige à interpréter avec prudence les deux encadrés ci-dessous. Puisque le corpus Gazélec est cinq fois plus grand que le corpus FIE, il est logique que la liste des spécificités du vocabulaire du premier soit beaucoup plus importante que celle du second. La petite taille du corpus CGT a plus particulièrement des conséquences sur les spécificités négatives¹⁰².

La fédération CFDT de l'énergie (FGE) possède de nombreux points communs avec le discours de la confédération présenté ci-dessus. On trouve en tête des verbes suremployés, "devoir" ainsi que plusieurs verbes d'énonciation : adresser, déplorer, interpeller... Les substantifs traduisent les mêmes priorités : l'emploi, l'action, la négociation, le vocabulaire du syndicalisme conçu comme institution... A ce vocabulaire commun, s'ajoute une série considérable de mots propres à EDF et, au premier rang des substantifs : la *directive européenne* (et sa *transposition* par le *parlement*), *l'électricité*, le *gaz*, les *agents*, les *directions*, les *clients*, les *usagers*, les *gigawatts* et les *terawatts*, etc...

Tableau 25. Les spécificités du vocabulaire de la fédération CFDT de l'énergie
Synthèse des liaisons significatives au seuil de 1%
(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

— **Noms propres** : CFDT, FGE, EDF, GDF, IEG, FUC, DPRS, FCE, EDF-GDF, Gaz de France, ENN, DEPT, DEGS, Alphandéry, DG, RTT, Fernand, CMP, Desama, IV, Luxembourg, CIPR, AFPENN, Cap d'Agde, CDF, Fauve, Borotra, Pers, DPT-Gaz

— **Verbes** : devoir, engager, prolonger, recréer, recevoir, décider, développer, nommer, reconstruire, partager, adresser, amener, avoir, déplorer, continuer, interpeller

— **Substantifs** : directive, fédération, juin, effectif, direction, directeur, personnel, agent, projet, conseil, action, emploi, journée, électricité, client, septembre, décembre, service, gaz, plan, chimie, faveur, développement, centrale, rencontre, négociation, représentant, entreprise, oeuvre, distribution, virgule, climat, fondation, mobilisation, texte, quartier, intéressement, suite, courrier, dialogue, novembre, issue, octobre, ensemble, militant, réunion, terrain, unité, lettre, préalable, délégation, décret, année, tract, soir, gigawatt, structure, énergie, sensibilisation, réussite, monsieur, février, mission, confiance, processus, légitimité, titre, collègue, modification, date, franc, exécution, décentralisation, absence, mai, administration, commune, accident, acheteur, parc, évolution, management, section, janvier, mars, fournisseur, autorisation, térawatt, dose, régie, interne, production, juillet, août, rendez-vous, anniversaire, collecte, installation, subsidiarité, concession, nomination, administrateur, séance, début, matériel, intention, page, priorité, veille, mesure, industrie, insertion, assiette, complément, indication, alimentation, exécutif, pensionné, initiative, président, producteur, transposition, pétition, application, contrat, livre, lundi, centre, stagnation, affiche, contractuel, arrêté, communiqué, tolérance, anticipation, restaurant, jeudi, ras-le-bol, député, arrêt, modernisation, article, type, tarif, territoire, chef, association, délai, syndicalisation, coeur, parlement, proximité, réseau, prime, accent, contact, opposition

— **Adjectifs** : stratégique, général, interfédéral, électrique, statutaire, fédéral, éligible, prochain, mobile, encadré, réuni, nucléaire, chargé, local, opérationnel, futur, adjoint, mobilisateur, commun, public, commercial, véritable, incontournable, gazier, nouveau, engagé, admis, supérieur, grandissant, impulsé,

¹⁰² Un vocable sera considéré comme significativement sous-employé dans un sous-corpus à partir du moment où il sera absent de ce sous-corpus "FIE" alors que sa fréquence dans le corpus total en laissait attendre plus de 4. Puisque le corpus "FIE" représente 5% du corpus total, pour qu'un vocable puisse être considéré comme significativement sous-employé, il faut donc que sa fréquence dans le corpus total soit supérieure à 80. Comme on le voit, le calcul ne porte donc que sur une fraction très faible du vocabulaire total.

favorable, européen, admissible, malsain, handicapé, mutualiste, profond, nécessaire, néfaste, tarifaire, contrôlé, français, énergétique, fort, majeur, massif, vaste, envisagé, impliqué

— **Adverbes** : auprès, largement, lors

— **Déterminants** : mille, sept, neuf, vingt, seize, quatre, cent, trois, dix, treize, deux, quinze, soixante, un, cinq, huit, six, onze, cinquantième, zéro, cinquante, premier, quatorze, ce

— **Prépositions et conjonctions** : soit, sur, durant, depuis, malgré, par, près, pour, afin, donc

2° Les sous-emplois :

— **Noms propres** : CNPF, Europe, Force Ouvrière, UNEDIC, SMIC, UGICT, Jacques, France, PME, Juppé

— **Verbes** : être, dire, falloir, travailler, vivre, croire, parler, faire, vouloir, conduire, intéresser, valoir, réduire, trouver, aller, expliquer, remettre, pouvoir, arriver, défendre, laisser, exister, diminuer, venir

— **Substantifs** : lecture, moitié, syndiqué, chômeur, salaire, pays, travail, fonctionnaire, chômage, revendication, revenu, femme, salarié, impôt, durée, enfant, chose, patronat, sécurité, dépense, réduction, convention, monde, employeur, flexibilité, vie, idée, retraite, assurance-maladie, inégalité, lutte, temps, mouvement, pouvoir, besoin, syndicalisme, jeune, exemple, peuple, fait, homme, libéralisme, précarité, congrès, allocation, achat, partenaire, richesse, assurance, santé, espoir, financement, réforme, place, aspiration, croissance, famille, soin, répartition, argent, protection, liberté, marche, caisse, gouvernement, société, façon, convergence, cause, banque, poids, retraité, euro, qualification, taux, amélioration, milliard, loi, union, démocratie, réponse, économie, responsabilité, privatisation, déficit, monnaie, cas, catégorie, budget

— **Adjectifs** : progressif, économique, patronal, financier, politique, monétaire, privé, petit, familial, mondial, seul, social, international, budgétaire, fiscal, universel, précaire, plein, entendu, libre, bon

— **Pronoms** : ce, on, il, ils, tout, le, autre, nous, je, en, que, qui, y, cela, celui, se, leur, rien, vous, tu

— **Adverbes** : ne, pas, encore, plus, où, comment, aujourd'hui, si, seulement, pourquoi, bien, là, tant, mal, autrement

— **Déterminants** : sixième, mon, quelque, leur, tel, son, même

— **Prépositions et conjonctions** : ou, comme, sans, mais, que, si, quand, ni, parce que, voilà, entre

Phrases les plus caractéristiques :

1° Phrases exceptionnelles par la taille et le score :

"Après Fernand, souvenons nous d'Yves Morel, secrétaire général de 1950 à 1962 et administrateur EDF de 1948 à 1968, lui aussi, il nous a quittés ; René Decaillon, secrétaire général de 1962 à 1970, Bernard Didier, secrétaire général de 1970 à 1975, puis administrateur à GDF de 1978 à 1987 ; Gérard Tirsens, secrétaire général de 1975 à 1983 ; et enfin, Alain Chapuis, secrétaire général de 1983 à 1989" (6 juin 1996).

"Le plafond de l'abondement des plans d'épargne d'entreprise est revalorisé à hauteur de 15000 francs et les modalités d'abondement passent respectivement pour la part à 60% de 3000 francs à 3500 francs et pour la part à 35% (antérieurement comprise entre 3000 francs et 6000 francs) de 3500 francs à 7000 francs le minimum pension est revalorisé à compter du 1 janvier 96 de plus 0.5 et passe de 235.4 points à 236.6 points" (4 avril 1996).

"Par contre, les directions production transport voient leurs effectifs continuer à s'étoffer : pour la DEPT (41830 emplois), augmentation de 47 emplois en 95, soit plus 1056 emplois depuis 1993 ; pour la DPTG (4277 emplois), augmentation de 48 emplois en 95, soit plus 249 emplois depuis 1993" (5 décembre 1996).

"Comme nous l'avons fait le 30 mai 1995, nous devons faire du 5 juin 1996 une date phare de la mobilisation contre les tentatives d'éclatement du service public de l'énergie la manifestation dans les rues de Paris, décidée à l'initiative de la FGE CFDT avec la CGT et FO, doit avoir un retentissement au moins comparable, sinon plus important encore, pour empêcher toute décision néfaste à l'avenir des entreprises publiques les électriciens et gaziers français, avec le soutien de l'opinion publique et du maximum d'élus, doivent une nouvelle fois démontrer leur capacité de mobilisation lorsque des enjeux cruciaux le nécessitent" (17 mai 1996).

2° Phrases exceptionnelles par le score :

"600 militants à Paris le 16 février 1996" (25 janvier 1996)

"Journée nationale de grève jeudi 17 octobre 1996" (3 octobre 1996)

"Communiqué commun des fédérations CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, du 29 février 1996" (7 mars 1996)

"Journée nationale d'action du 23 mai 1996, mobilisation interprofessionnelle pour l'emploi et la RTT" (10 mai 1996).

"Journée nationale d'action du 7 novembre 1996 : poursuivre notre action pour l'emploi" (24 octobre 1996).

"358.6 térawatts ont été produits par les centrales nucléaires (plus 5% par rapport à 1994)" (25 janvier 1996)

Tableau 26. Les spécificités du vocabulaire de la fédération CGT de l'énergie

Synthèse des liaisons significatives au seuil de 1%

(Classement par catégories grammaticales et par liaison décroissante)

1° Les suremplois :

— **Noms propres** : EDF-GDF, CGT

— **Verbes** : être, représenter, poser, exiger, mettre, imposer, coûter, venir, falloir, rassembler

— **Substantifs** : électricité, usager, énergie, service, déréglementation, gaz, nationalisation, personnel, gazier, électricien, coût, directive, lutte, nucléaire, rassemblement, forum, concurrence, élu, encadrement, débat, statut, direction, contenu, gâchis, démantèlement, coup, mouvement, besoin, monopole, condition, aspiration, façon, nation, gouvernement, amélioration, homme, preuve, exigence, marché, liberté, qualification, question

— **Adjectifs** : nationalisé, public, utile, énergétique, gazier, formidable, domestique, décisif, électrique, industriel

— **Pronoms** : ce, que, nous, lui, celui, celui-ci

— **Adverbes** : plus, alors

— **Déterminants** : leur, chaque

— **Prépositions et conjonctions** : et, que, à

2° Les sous-emplois :

— **Noms propres** : CFDT

— **Verbes** : avoir

— **Substantifs** : zone, négociation, chômage, plan, chômeur, réforme, jeune, durée, effet, réduction

— **Adjectifs** : économique

— **Déterminants** : un, vingt, deux, trois, cent, neuf, seize, mille

— **Prépositions et conjonctions** : sur, en

Phrases les plus caractéristiques :

1° Phrases exceptionnelles par la taille et le score :

"Je crois que si nous arrivons à faire que partout, c'est-à-dire dans chaque unité, chaque sous-unité, chaque service, chaque laboratoire soit posée la question : " que faut-il changer sur mon lieu de travail en termes d'emplois, d'activités, de budgets, de contenu du travail, de reconnaissance des qualifications, pour rénover le service public nationalisé et répondre aux attentes des usagers ", nous aurons franchi une étape décisive car nous serons pleinement dans une dynamique de construction qui percutera de façon offensive les orientations régressives actuelles" (avril 1998).

"Alors que le gouvernement, au plus haut niveau, impose le silence radio aux médias, négocie sous le manteau la casse du service public nationalisé avec le chancelier Kohl, alors que les directions quittant le navire, militent de toute leur âme pour enfin abandonner le monopole, les personnels du service public de l'électricité et du gaz persistent et signent !" (mai 1996).

"Non seulement ils viennent de faire la démonstration d'une forte détermination à résister contre tous les coups portés vis-à-vis du service public nationalisé, mais ils viennent également de faire la démonstration d'une forte détermination à conquérir et reconquérir les moyens d'un service public qui doit être encore plus, et de bout en bout, propriété et au service de la nation" (juin 1998).

"J'ajoute que débattre partout de l'application des 35 heures à EDF-GDF, au CEA, dans les entreprises non nationalisées et décider collectivement des initiatives collectives nécessaires pour " déboucher " permet d'aborder tout un tas d'autres questions : celle de l'emploi bien sûr, mais aussi celles des salaires, de l'organisation et du contenu du travail, des libertés et de la citoyenneté, de la formation, et cetera alors, une CGT confiante et déterminée" (avril 1998).

"Ce serait, de plus, l'occasion pour les intérêts privés de s'investir dans la production d'énergie, de conquérir des parts de marché prenant leur bénéfice sur le dos des usagers domestiques, des salariés et ce qui resterait de service public" (mars 1998).

2° Phrases exceptionnelles par le score :

"Pour les électriciens et gaziers, c'est agir et lutter pour un service public nationalisé et rénové" (novembre 1996).

"Nous sommes décidés à pousser nos luttes pour la rénovation du service public, le rassemblement avec les usagers" (septembre 1998).

"L'entreprise nationale qui paye le gâchis que représente sa propre mise en concurrence avec le privé" (novembre 1996)

"Ce que la CGT propose à l'ensemble des salariés, aux autres organisations syndicales, c'est que nous le disions encore plus fort" (août 1996).

"Ce qu'il faut, c'est bien poser clairement et dans le même mouvement créatif les questions sociales, celles de l'emploi, du statut, des libertés, des salaires, des conditions de travail ... qui sont autant de leviers pour une rénovation offensive du secteur de l'énergie" (avril 1998).

"L'attachement de la population à son service public EDF-GDF, les élus sont des points de convergences essentielles pour poursuivre la lutte encore plus déterminée, plus forte et unitaire" (juin 1996).

"Ce serait, de plus, l'occasion pour les intérêts privés de s'investir dans la production d'énergie, de conquérir des parts de marché prenant leur bénéfice sur le dos des usagers domestiques, des salariés et ce qui resterait de service public" (mars 1998).

Le vocabulaire caractéristique de la FGE, au moins pour les mots les plus fréquents concernant l'EDF et l'énergie, semble assez largement partagé par la fédération CGT de l'énergie mais l'ordre des priorités est différent. Alors que la CFDT place en tête la *directive*, la CGT met devant celle-ci : les *usagers*, le *personnel*, les *électriciens* et les *gaziers*, le *service public nationalisé* et la *nationalisation*... Comme au niveau confédéral, la *lutte*, le *rassemblement* et le *mouvement* sont privilégiés par la CGT et sous-employés par la CFDT. Il en est de même pour la thématique des "besoins" et de la "nation" si caractéristique de la CGT.

Au fond, quoique brève, la liste des spécificités négatives du vocabulaire de la CGT de l'énergie résume assez bien tout ce dont elle refusait de débattre à cette époque : la *négociation*, la *réforme*, les *chômeurs*, notamment les *jeunes* et, enfin, la *réduction* de la *durée* du travail... Naturellement ces thèmes sont tous privilégiés par sa rivale la "CFDT" qui est le seul nom propre usuel figurant en spécificité négative (les autres noms propres que rejettent la CGT, notamment l'Europe, n'ayant pas une fréquence suffisante pour faire l'objet de ce calcul).

En conclusion de ces cinq portraits, il est nécessaire de souligner encore une fois que ces différences parlantes ne doivent pas cacher l'unité fondamentale des éditoriaux de la

presse syndicale. En effet, raisonner en termes d'écarts risque de faire oublier l'existence d'une norme implicite et le fait qu'ici cette norme semble assez massive.

C'est pourquoi nous allons maintenant tenter de caractériser cette "norme" du discours syndical en comparant celui-ci avec d'autres discours contemporains.

III. LE VOCABULAIRE ECONOMIQUE ET SOCIAL FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Quelle est la singularité du discours syndical français dans l'ensemble de la vie économique et sociale nationale ? Pour répondre à cette question, il faudrait disposer d'un étalon de mesure, c'est-à-dire d'une représentation aussi exacte que possible des propos tenus par les différents acteurs : patronat et syndicat, gouvernement et administrations sociales mais aussi médias et, au-delà, ensemble des Français. Naturellement, un tel étalon de mesure n'existe pas et, à notre connaissance, cette question n'a jamais été abordée par les linguistes et les sociologues.

A défaut de disposer d'un tel corpus de référence, nous proposons une expérience plus modeste : la confrontation des éditoriaux de la presse syndicale avec un échantillon représentatif des articles économiques et sociaux parus dans la presse généraliste française à la même époque¹⁰³. Ce corpus est en cours de constitution et il est encore trop petit pour être considéré comme réellement "représentatif". De plus, un raisonnement de ce genre n'est complètement valable que lorsque la population de référence est très grande par rapport au groupe étudié, ce qui n'est pas tout à fait le cas (le corpus de référence n'est que 3,1 fois plus grand que le vocabulaire syndical). Aussi convient-il de considérer avec prudence le détail des résultats donnés ci-dessous. En revanche, les grandes lignes sont certainement déjà connues avec certitude.

L'expérience amène quelques constats préliminaires. En premier lieu, le vocabulaire syndical semble peu original : il est, en quasi-totalité, inclus dans le vocabulaire général (86,6% des vocables fournissant 98,8% de la surface du texte). Autrement dit, à peine plus de 1% du *texte* syndical est "original". L'essentiel de cette originalité vient du groupe nominal (noms propres et communs, adjectifs). La liste de ces vocables "propres" au vocabulaire syndical ne peut être reproduite en totalité dans le cadre restreint de cette étude. La plupart de ces mots "originaux" sont finalement assez banaux — ils signalent plutôt des "trous" dans le corpus de référence — ou imprévisibles : ainsi M. Blondel fait-il une citation latine sur la persévérance "diabolique" d'A. Juppé, mais l'espérance mathématique du latin dans la vie économique et sociale contemporaine est évidemment infinitésimale...

L'expérience permet de caractériser le "style syndical" et met en valeur un vocabulaire spécifique aux organisations.

A. Un "style syndical" spécifique

Le tableau 27 indique les principales caractéristiques du "style syndical". Dans ce tableau, la première colonne indique le poids relatif des catégories syntaxiques dans le corpus de référence, la seconde ce même poids dans le vocabulaire syndical et la troisième, l'écart entre les deux. Ainsi la première ligne du tableau indique que le

¹⁰³ Ce corpus, en cours de constitution en collaboration avec Jean Leselbaum, est composé pour l'instant de 436 articles parus entre janvier 1996 et décembre 1998 dans le *Monde* (200.000 mots), les *Echos* (200.000 mots) et les hebdomadaires *l'Expansion* et *Capital* (235.000 mots). Soit au total 635 054 mots et 21 555 vocables différents.

vocabulaire syndical emploie 48 noms propres là où le discours économique et social contemporain en utilise une centaine. Le déficit est donc supérieur à 50%.

En premier lieu, le vocabulaire syndical se caractérise donc par une utilisation peu abondante des noms propres et des nombres (dates, chiffres). Or les noms propres et les dates fournissent une bonne partie de l'ancrage spatial, temporel et social du discours. Leur absence relative dans le discours syndical — plus encore chez la CGT et FO que dans les textes de la CFDT — signale-t-il une fuite dans les généralités et l'abstraction ? Ou bien s'agit-il d'une caractéristique propre au genre "éditorial" ? Le seul moyen d'en avoir le coeur net serait d'étendre l'analyse à un ensemble de texte représentatif de toute la presse syndicale...

Tableau 27. Densité des catégories grammaticales dans la presse syndicale comparé au vocabulaire économique et social contemporain

	Corpus (%)	Voc. Synd. (%)	Corpus = 100
Noms propres	4,5	2,2	48,0
Verbes	11,5	12,0	104,6
Noms communs	21,7	22,7	104,7
Adjectifs	6,8	7,0	103,1
<i>Adjectifs ordinaires</i>	5,6	5,9	105,5
<i>Adjectifs du participe passé</i>	1,2	1,1	92,1
Pronoms	5,1	6,0	118,8
<i>Pronoms personnels</i>	2,6	2,8	107,4
<i>Autres Pronoms</i>	2,5	3,3	130,6
Adverbes	5,3	5,1	95,1
Déterminants	23,2	22,5	97,1
<i>Articles</i>	14,0	15,8	112,6
<i>Nombres</i>	6,6	4,0	60,9
<i>Adjectifs indéfinis</i>	0,7	0,8	116,5
Prépositions	18,4	18,3	99,4
Conjonctions	3,6	4,2	118,8

En second lieu, le tableau fait ressortir un excédent caractéristique de verbes (+ 4,6%) qui provient pour moitié de l'infinitif (très caractéristique du slogan). Mais aussi des verbes fléchis ce qui explique l'excédent des pronoms personnels, en premier lieu du "nous" et du "on", ainsi que du démonstratif "ce" (dont la fréquence est double de celle attendue). Là encore, on peut se demander s'il s'agit d'une caractéristique du discours syndical ou si cela s'explique par le genre "éditorial". Le verbe étant plutôt l'élément dynamique de la phrase, la tentation est forte de rapprocher cet excédent avec le suremploi de certains substantifs comme "action", mais nous verrons plus bas que les verbes en excédent appartiennent plutôt au domaine de la parole plus que de l'action proprement dite.

La complexité de la phrase, voire une certaine lourdeur, se marquent notamment par un suremploi important des conjonctions (+19%), aussi bien de coordination (donc, et, ou...) que de subordination ainsi que des pronoms relatifs (que et qui)... Toutefois, nous

avons dit que la CFDT se distingue assez nettement des deux autres par une plus grande sobriété dans l'utilisation des relatives et des conjonctions. Il apparaît donc que cette organisation a réussi à mieux se couler dans les canons de la communication contemporaine que les deux autres, sans toutefois y parvenir complètement puisque la même étude menée sur la CFDT montre que ces trois groupes de mots sont également sur-employés par la CFDT.

En revanche, le tableau signale, chez toutes les organisations, la faiblesse relative d'un des traits les plus caractéristiques de la communication moderne : l'adjectif issu du participe passé (- 8%). Ce procédé permet de nominaliser le verbe en effaçant l'auxiliaire : "*reçue* hier par le Premier ministre, la CFDT..." Souvent utilisé pour réaliser des appositions et mettre en valeur le sujet de la phrase, ce procédé donne une expression plus tendue et plus économique qui semble encore assez étrangère au discours syndical.

Au total, ces questions de style ne doivent pas être considérées comme secondaires. On entend souvent dire que les syndicalistes parlent une "langue de bois"... Le caractère abstrait et la construction souvent lourde du propos contribuent certainement à cette mauvaise image... Mais au-delà de ces caractéristiques formelles, la comparaison avec le vocabulaire économique et social contemporain démontre que cette critique paraît également justifiée quant au fond même du discours syndical.

B. Un discours singulier

Les deux encadrés ci-dessous présentent les vocables significativement sur et sous-employés dans le discours syndical par contraste avec le corpus de référence.

1. Le vocabulaire suremployé

Bien que le seuil de confiance ait été élevé à 1/10.000, la liste des spécificités reste relativement longue. C'est probablement la preuve d'un décalage important entre la presse syndicale et celle destinée au grand public. Considérant qu'au-delà de ce seuil, le classement en fonction de l'indice de spécificité n'a plus grand sens, nous avons adopté l'ordre alphabétique pour rendre la consultation plus aisée. Malgré son caractère un peu aride, cette liste présente de nombreux éléments instructifs.

Dans les noms propres on retrouve sans surprise les sigles des organisations, les titres des journaux syndicaux ainsi que les principales institutions sociales (des ASSEDIC (association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) à l'UNEDIC (l'Union nationale dédiée au même objet que la précédente) en passant la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) et le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance)... Le vocabulaire syndical n'échappe pas à la multiplication des sigles caractéristique de la langue contemporaine : en cela au moins il est moderne. Six personnes émergent dans cette liste : Mmes Aubry et Notat, MM. Alphandéry (président d'EDF), Juppé, de Robien et Viannet mais la secrétaire générale de la CFDT est la seule à garder son prénom.

Tableau 28. Spécificités du vocabulaire syndical par rapport au vocabulaire économique et social contemporain (Fréquence au moins égale à 10. Seuil à 1°/0000)

Les sur-emplois caractéristiques

Noms propres :

Alphandéry, AMI, ARPE, ASSEDIC, Aubry, CCN, CDD, CES, CFDT, CFTC, CGT, CGT-FO, CGT-Force Ouvrière, Charléty, CMP, CNAM, CNAS, CNPF, CSG, CSNP, DEGS, DEPT, DG, DPRS, EDF,

EDF-GDF, ENN, FCE, FGE, FN, FNE, FNMF, FO, FO Hebdo, Force Ouvrière, FUC, G7, Gaz de France, GDF, IEG, Ile-de-France, Juppé, Lille, Luxembourg, Lyon, Montpellier, Nicole, Notat, OMC, Robien, RTT, SMIC, Superphénix, Syndicalisme Hebdo, TPE, UGICT, UIMM, UNEDIC, UNSA, Viannet

Verbes :

aborder, aboutir, aggraver, agir, amplifier, appeler, approuver, appuyer, arrêter, articuler avancer, combattre, concerner, concrétiser, conduire, confirmer, confronter, conjuguer, construire, contester, continuer, convenir, créer, débattre, défendre, demander, demeurer, démontrer, dénoncer, développer, devoir, discuter, donner, engager, entendre, être, examiner, exiger, exprimer, faire, falloir, favoriser, féliciter, forger, grandir, impulser, informer, inscrire, instaurer, interpellé, lutter, manifester, marquer, mériter, mettre, militer, mobiliser, modifier, montrer, nécessiter, négocier, opposer, organiser, ouvrir, participer, permettre, porter, poser, préserver, prolonger, prôner, prononcer, rappeler, rassembler, réaffirmer, recréer, reculer, refuser, rejeter, relever, rencontrer, rendre, renforcer, rénover, répondre, respecter, réunir, revendiquer, saisir, sensibiliser, supposer, supprimer, témoigner, traduire, viser, vivre, voter, vouloir

Substantifs :

abandon, accompagnement, accord, acquis, acte, acteur, action, actualité, adhérent, adhésion, adoption, agent, allègement, allocation, ambition, aménagement, anniversaire, annualisation, annulation, application, appui, arrêt, articulation, aspect, aspiration, assiette, assurance-maladie, assuré, attachement, attaque, attente, augmentation, austérité, avancée, avenir, axe, balle, besoin, branche, cadre, camarade, campagne, caractère, catégorie, centrale, cessation, chemin, cheminot, choix, chômage, chômeur, cité, citoyen, citoyenneté, coeur, cohérence, cohésion, colère, collègue, combat, commentateur, compétitivité, comportement, conception, concertation, condition, confédération, conférence, confiance, conflit, confrontation, congrès, construction, consultation, contenu, convention, convergence, coopération, cotisation, courrier, couverture, création, débat, décembre, décret, défense, défi, définition, dégât, délégation, demandeur, démarche, démocratie, démonstration, député, déréglementation, désaccord, destruction, détermination, développement, devenir, dialogue, dignité, direction, directive, discrimination, discussion, disposition, diversité, droit, durée, dynamique, efficacité, égalité, élaboration, élection, électricien, électricité, élu, embauche, emploi, employeur, énergie, enfant, engagement, enjeu, enseignement, espoir, étape, état, événement, évidence, évolution, exclu, exclusion, exigence, exonération, expression, extension, faveur, fédération, femme, fête, fiscalisation, flexibilité, fondement, football, force, forme, fracture, front, garantie, gaz, gazier, gouvernement, grève, gréviste, heure, horaire, immigration, implication, incitation, indemnisation, indépendance, inégalité, initiative, injustice, inquiétude, insertion, insuffisance, intérim, intervention, jeune, journal, journée, juin, kilowatt, lecture, levier, libéralisme, liberté, lieu, logique, loi, lutte, mai, maintien, maîtrise, maladie, mandatement, manière, manifestant, manifestation, marche, matière, mécontentement, média, mesure, militant, militante, millier, minimum, ministre, ministre, mise, misère, mixité, mobilisation, modalité, modification, mouvement, moyen, nation, nationalisation, nature, nécessité, négociateur, négociation, niveau, nombre, notion, novembre, nucléaire, objectif, occasion, octobre, oeuvre, oeuvre, opinion, opposition, organisation, orientation, outil, ouverture, paritarisme, parlement, parole, parti, particulier, patronat, pauvreté, période, personnel, perspective, pertinence, pétition, peuple, place, plan, politique, pouvoir, pratique, préalable, précarité, préoccupation, préparation, présidence, pression, prestation, principe, priorité, privé, processus, profondeur, progrès, projet, prolongement, propos, proposition, protection, question, racisme, rapport, rassemblement, réalité, reconnaissance, réduction, réflexion, réforme, refus, regard, régime, régulation, relation, rencontre, rendez-vous, rénovation, rentrée, répartition, réponse, représentant, représentativité, respect, responsabilité, retraite, retraité, réunion, revendication, richesse, rôle, routier, salaire, salarié, sans-papier, santé, secrétaire, section, sécurité, semaine, sens, sensibilisation, septembre, service, seuil, signature, situation, social, soin, solidarité, sommet, statut, suppression, syndicalisation, syndicalisme, syndicat, syndiqué, technicien, temps, terrain, territoire, texte, tract, traduction, transformation, transposition, travail, travailleur, unité, urgence, usager, vie, vigilance, violence, voie, volonté

Adjectifs :

actif, actuel, adopté, anticipé, associatif, citoyen, collectif, commun, complémentaire, compris, concret, confédéral, contractuel, conventionnel, convergent, créateur, dangereux, démocratique, démuné, départemental, destructeur, déterminant, déterminé, économique, effectif, électrique, éligible, encadré, énergétique, engagé, entendu, essentiel, européen, exprimé, fédéral, fondamental, fort, gazier, gouvernemental, grandissant, hebdomadaire, impliqué, inacceptable, incontournable, indispensable, individuel, interfédéral, interprofessionnel, intersyndical, intolérable, large, légitime, libéral, libre, massif, militant, national, nationalisé, nécessaire, néfaste, négocié, nombreux, nucléaire, offensif, ouvert, ouvrier,

paritaire, parlementaire, partagé, partiel, patronal, plan, politique, porteur, positif, possible, précaire, prioritaire, pris, privé, professionnel, profond, progressif, public, rassemblé, réaliste, renforcé, républicain, restrictif, réuni, revendicatif, riche, salarié, scolaire, significatif, social, solidaire, spécifique, statutaire, supplémentaire, syndical, systématique, uni, unitaire, universel, urgent, visible,

Pronoms :

ce, ceci, cela, celui, celui-ci, chacun, en, le, nous, que, qui, rien, soi, tel, tout, y

Adverbes :

ainsi, aussi, collectivement, concrètement, décidément, d'ores et déjà, effectivement, également, ensemble, fondamentalement, inéluctablement, largement, lors, maintenant, mieux, ne, non, particulièrement, partout, pas, pleinement, prioritairement, profondément, réellement, résolument, tant, vis-à-vis, visiblement

Déterminants :

ce, chaque, cinquième, le, leur, même, notre, sixième, son, ton, tout, un

Prépositions et conjonctions :

afin, avec, contre, dans, durant, et, ni, pour, que, sans, sur

Parmi les verbes sur-employés, une bonne partie concernent l'activité syndicale : appeler, débattre, engager, manifester, mobiliser, négocier, s'opposer, organiser, revendiquer, ... et naturellement : combattre, contester, défendre, dénoncer, exiger, lutter, militer, refuser, etc.

Dans cette liste des verbes sur-employés apparaît l'une des principales caractéristiques du discours syndical : un excédent très fort de tous les verbes dits "modaux" ou "modalisateurs" ou encore "pseudo-auxiliaires". Au sens logique, il existe deux modalités : la possibilité (pouvoir, il est possible de...) et la nécessité (il faut, il est nécessaire de...). L'analyse de l'énonciation y ajoute les attitudes possibles du sujet envers ce qui est dit : la volonté (vouloir), l'obligation (devoir), la connaissance (savoir)¹⁰⁴. En comptant la construction négative (ne pas...), on a donc dix modalités fondamentales qui peuvent être exprimées par une multitude de verbes ou de "locutions verbales" (on peut faire = il est possible de faire).

Les objets sur lesquels s'applique une modalité peuvent être regroupés en quatre classes : l'être (verbes d'état), l'avoir (verbes de la possession), l'action (chercher, faire), la pensée (croire, douter, raisonner, connaître...). La combinaison des dix modalités (2 x 5) et des quatre classes d'objets donne donc un tableau de 40 cases fondamentales — pouvant être éventuellement décomposées — qui sont susceptibles de rendre compte des principales nuances existant dans un texte ou une oeuvre. On peut ainsi caractériser les principaux *indices* de l'énonciation, le *style* et le *genre* auxquels appartient le texte.

Nous avons vu plus haut que la CFDT préfère les verbes du "devoir" et du "falloir" et que la CGT privilégie "vouloir" et "pouvoir". La comparaison avec le corpus de référence montre que les dix modalités et les quatre grandes classes sont toutes présentes en excédent significatif dans l'ensemble du discours syndical. L'écart le plus fort se rencontre avec les deux modalités logiques (falloir, pouvoir) combinées avec le verbe "être" et les adverbes "ne... pas" dont le suremploi est considérable. Tout cela donne aux textes syndicaux un caractère extrêmement tendu voire agressif et moraliste, surtout dans le cas de la CFDT où l'on rencontre le plus fort excédent de "devoir être"...

On peut aussi souligner le contraste entre l'ampleur de cette tension et la faiblesse des organisations. Mais l'intransigeance verbale ne serait-elle pas aussi une manière de compenser une certaine impuissance ?

¹⁰⁴ Voir Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A Colin, 1981.

Les substantifs suremployés permettent de localiser une autre source de tension : l'excédent des vocables connotant l'affrontement : *action, attaque, brèche, combat, conflit, confrontation, coupe, dégât, dénonciation, destruction, exclusion, fracture, front, gâchis, grève, intervention, lutte, manifestation, mobilisation, offensive, opposition, pression, rapport de force, rassemblement, refus, suppression, sursaut, urgence...* mais aussi la tension psychologique : *angoisse, attente, besoin, cri, détresse, espoir, exigence, haine, inquiétude, mécontentement, misère, pauvreté, précarisation, préoccupation, urgence, violence, vision...*

Au fond, on peut se demander si la spécificité la plus significative du discours syndical n'est pas la préposition "contre" dont le tableau indique que sa densité excède des deux tiers celle que laisserait attendre son usage dans le vocabulaire économique et social contemporain. Sans doute, l'affrontement verbal est profondément ancré dans la culture française au point que l'agressivité syndicale peut passer relativement inaperçue tout au moins tant que l'on ne dispose pas d'un étalon de comparaison qui la mette en valeur.

Enfin, ces substantifs spécifiques délimitent le champ d'action des syndicats et soulignent l'ampleur des terrains sur lesquels portent les éditoriaux : non seulement le *travail (aménagement, conditions, contrat, durée, temps...)*, les *salaires, pensions, retraites, revenus* mais aussi toute la *protection sociale, l'assurance-maladie, la santé, les allocations, la retraite, l'enseignement*, et même la *politique, le parlement, le gouvernement, les ministres, la loi...*

On constate dans l'opinion une certaine confusion entre partis et syndicats. Le rapide aperçu des thèmes privilégiés par le discours syndical permet de comprendre que cette confusion est logique et qu'elle prend sa source dans les propos des organisations syndicales. L'examen du vocabulaire sous-employé le confirme clairement.

2. Le vocabulaire sous-employé

Cette liste est présentée dans l'encadré ci-dessous. On y lira les vocables, et au-delà les thèmes, "oubliés" par le discours syndical et qui tient une place essentielle dans la vie économique et sociale contemporaine. En effet, seuls les mots les plus usuels sont ici considérés puisque leur fréquence doit être telle dans le corpus de référence qu'elle laisse attendre au moins 9 occurrences dans l'ensemble du corpus "vocabulaire syndical".

Tableau 29. Spécificités du vocabulaire syndical par rapport au vocabulaire économique et social contemporain (Fréquence au moins égale à 10. Seuil à 1°/∞)

Les sous-emplois caractéristiques

Noms propres :

Alain, Alcatel, Allemagne, Américain, Amérique, André, Asie, Bernard, Bertelsmann, BNP, Bouygues, Bruxelles, Bull, Chine, Christian, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, Elf, Etats-Unis, Français, France, France Télécom, François, Générale des Eaux, Gérard, Grande-Bretagne, Havas, Italie, Jacques, Japon, Jean, Londres, Lyonnaise des Eaux, Matra, Michel, Microsoft, Paribas, Paris, Patrick, Peugeot, PDG, Philippe, Pierre, PME, Renault, Serge, Thomson, Total

Verbes :

acheter, afficher, aimer, ajouter, assurer, atteindre, avoir, céder, chercher, commencer, compter, confier, conserver, contrôler, coûter, détenir, disposer, doubler, effectuer, employer, enregistrer, estimer, expliquer, fabriquer, financer, gérer, installer, investir, juger, lancer, monter, offrir, paraître, perdre, préférer, racheter, raconter, réaliser, reconnaître, représenter, rester, risquer, sembler, sortir, souligner, tourner, vendre

Substantifs :

acquisition, actionnaire, affaire, agence, alliance, an, analyste, année, appareil, arrivée, auteur, automobile, avantage, banque, banquier, bénéfice, bourse, bureau, cabinet, capital, cession, chaîne, chef, chiffre, chute, client, clientèle, club, commande, commerce, communication, compagnie, concurrent, conjoncture, consommateur, constructeur, consultant, contrôle, côté, coup, cours, course, coût, crédit, crise, croissance, culture, début, dette, directeur, dirigeant, distributeur, distribution, diversification, dollar, eau, économie, économiste, entrée, époque, équipement, étude, exercice, expert, exploitation, exportation, fabricant, faute, filiale, film, fin, finance, firme, fois, fonds, fournisseur, frais, franc, fusion, gamme, géant, gens, gestion, grâce, groupe, guerre, hausse, holding, image, immobilier, indice, industrie, industriel, information, informatique, innovation, instant, institut, internet, investissement, investisseur, laboratoire, lancement, leader, ligne, livre, livre, machine, magasin, maison, management, marché, marge, mark, marketing, marque, membre, métier, mètre, milieu, milliard, million, modèle, moitié, montant, moyenne, note, numéro, oeil, offre, opérateur, opération, or, ordinateur, part, partenaire, patrimoine, patron, peine, performance, perte, phénomène, plupart, portefeuille, poste, prix, production, produit, professionnel, programme, promotion, propriétaire, public, publicité, rachat, rang, rapprochement, record, rémunération, rendement, rentabilité, reprise, réseau, responsable, ressource, restructuration, retour, revanche, révolution, scénario, sein, siège, site, société, somme, sortie, spécialiste, stratégie, surface, taux, taxe, technologie, télécommunication, téléphone, télévision, tiers, titre, total, tour, train, usine, valeur, vente, virgule, voiture, volume

Adjectifs :

aérien, allemand, américain, ancien, bancaire, bon, boursier, britannique, carré, cher, commercial, court, dernier, destiné, devenu, élevé, étranger, financier, français, grand, gros, haut, immobilier, industriel, informatique, italien, japonais, mondial, moyen, net, numérique, parisien, passé, petit, prévu, principal, propre, récent, spécialisé, supérieur, technique, technologique, traditionnel, vendu, vieux

Pronoms :

dont, je, lui, on, quoi, un

Adverbes :

alors, déjà, désormais, encore, ensuite, environ, finalement, guère, hier, ici, même, moins, parfois, peu, peut-être, plus, plutôt, presque, puis, tard, tôt, toutefois, très, trop, vite

Déterminants :

cent, certain, cinq, cinquante, deux, dix, douze, huit, même, mille, mon, neuf, onze, premier, quarante, quatorze, quatre, quinze, second, sept, six, soixante, son, treize, trois, troisième, un, un, vingt, zéro

Prépositions et conjonctions :

à, après, avant, car, cependant, chez, depuis, en, hors, jusque, lorsque, mais, or, outre, par, parmi, près, selon, si, soit, sous

Le fait que l'examen se limite aux mots les plus usuels explique qu'on ne trouve dans les noms propres sous-employés que quelques grands pays : *Allemagne, Amérique, Asie, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, le Japon*. Grâce à la vindicte de Marc Blondel contre *l'Europe libérale*, celle-ci ne se trouve pas dans la liste. De même n'y figurent que les prénoms usuels et non les patronymes dont aucun, dans la base de référence, ne franchit le seuil ci-dessus. Enfin, toutes les grandes firmes, habituellement citées dans la presse, s'y retrouvent... sauf : *EDF* et *GDF* — qui figurent en spécificités positives à cause des fédérations de l'énergie —, la *SNCF*, *La Poste* et *France Télécom*, pratiquement autant citées dans la presse syndicale que dans la presse généraliste et ceci parce qu'elles sont des bastions syndicaux et qu'à l'époque ces entreprises étaient au cœur de l'action syndicale. Autrement dit, si, par exemple, nous avons intégré au corpus la presse des fédérations de la banque, nous aurions probablement vu passer la *BNP*, le *Crédit Lyonnais* ou *Paribas* en spécificités positives... En revanche, cela n'aurait probablement rien changé au déficit en patronymes et noms de pays.

Aussi courte soit-elle, la liste des noms de pays sous-employés confirme donc ce que nous disions plus haut : le discours syndical est peu ancré dans l'espace. Il ne l'est guère non plus dans le temps puisqu'il emploie significativement peu de dates et que l'on trouve dans la liste des substantifs "oubliés" : *an, année, mois* (ainsi que le nom de certains mois)... Seule exception : on trouve dans les spécificités positives, le *cinquantième anniversaire* de la "création d'EDF" (pour la CFDT), de la "nationalisation de l'électricité" (pour la CGT)... Ce qui n'est pas une marque particulière d'ancrage dans le temps présent !

Enfin la liste des verbes et des substantifs sous-employés signale le principal manque du discours syndical : le faible intérêt porté aux données de fait, à la vie économique et sociale contemporaine. Par exemple, les syndicalistes utilisent très peu : *compter, coûter, estimer...* et les actions qui vont avec comme : *acheter, céder, contrôler, détenir, financer, gérer, investir, racheter, vendre...* ainsi que les substantifs correspondants : *chiffre, gestion* mais aussi : *acquisition, actionnaire, bénéfice, bourse, capital, commerce, concurrent, conjoncture, crédit, dette... informatique... perte... vente.*

Ne comptant pas beaucoup, les syndicalistes utilisent très peu les chiffres ainsi que "mille", "millions", "milliards" et les substantifs : "franc", "dollar", "livre" et "mark".

Plus fondamentalement, les syndicalistes semblent se désintéresser relativement de *l'entreprise, des sociétés, des prix, de la production, des investissements, des marchés, de la concurrence, des produits, de la rentabilité, etc.*

Au fond, dans une confrontation de ce genre, ce n'est pas tant la présence d'un mot isolé dans une liste qui fait sens mais le réseau qu'ils constituent entre eux et que risque de faire perdre le classement alphabétique. Ainsi, dans le vocabulaire syndical, la faible densité des noms de pays, des dates et des noms des grandes entreprises se trouve corrélé avec le sous-emploi des verbes et des substantifs caractéristiques de la vie économique et sociale contemporaine.

Cette confrontation des deux vocabulaire fait ressortir avec netteté les principales critiques si souvent avancées contre les syndicats français ou, au moins, contre leurs leaders : un certain verbalisme et l'insistance sur les affrontements et les luttes ; un relatif désintérêt pour la vie économique et, en premier lieu, pour la situation des entreprises et des marchés ; une certaine politisation et, plus fondamentalement, un discours de principe coupé des dimensions économiques, sociales et humaines du temps présent. Quelles que soient leurs caractéristiques particulières, aucune des trois organisations n'échappe à cette remarque.

En conclusion de cette seconde partie, nous voudrions souligner le caractère expérimental de tout ce que l'on vient de lire. Plus précisément, il faut rappeler que :

— les auteurs ont une connaissance préalable de l'univers syndical et des journaux qu'ils ont analysés. Sans doute cette connaissance est de peu d'importance dans le cadre de l'analyse des données textuelles canonique : les traitements sont standardisés et relativement indépendants des hypothèses de l'analyste (sauf dans la phase cruciale de la sélection des textes composant le corpus). En revanche, en statistique textuelle, la gamme des mesures est proprement infinie, et c'est au chercheur de choisir celles qui lui semblent pertinentes en fonction de ses hypothèses ou de ses capacités à programmer les traitements !

— nos conclusions sont assises sur un corpus relativement restreint et dont nous ne pouvons affirmer avec une certitude qu'il est bien représentatif du discours syndical français. Le choix de traiter les éditoriaux peut être contesté. Certes, l'idée selon laquelle l'éditorial exprime en la condensant, la "pensée de l'organisation" est sans doute naïve ; on pourrait lui préférer le prélèvement au hasard de quelques échantillons dans l'ensemble du journal. Cela ferait plus "scientifique" mais alors nous aurons aussi le vocabulaire des rubriques "sports", "loisirs", "culture", voire "horoscope" ! S'agit-il toujours du "vocabulaire syndical" ? Comme on le voit, la "bonne démarche" reste encore à inventer. — nous avons entrepris cette expérience — malgré les réserves mentionnées au début de cette partie, à propos de la "représentativité" du corpus — car elle peut être l'occasion, en confrontant les résultats obtenus par les différents logiciels, de montrer l'intérêt de la "statistique lexicale" telle qu'elle a été développée dans les travaux de Charles Muller et de ses quelques disciples. Il s'agit de construire des modèles et des outils aptes à répondre aux questions posées par la lexicologie et la stylistique traditionnelles. A l'inverse, l'analyse des données textuelles applique au langage les outils de la statistique contemporaine et notamment de l'analyse multidimensionnelle, sans se préoccuper des questions des lexicologues et des stylisticiens. Les deux approches ont des justifications théoriques fortes mais, si l'on veut que le débat ne s'enlise pas dans des querelles d'école ou des ornières épistémologiques, il est nécessaire d'organiser des expériences méthodiques comme celle-ci. Cette confrontation montrera sans doute les voies d'une coopération fructueuse qu'il faudra ensuite traduire en indicateurs statistiques, en représentations graphiques, en procédures de recherche, et en logiciels...

Conclusions

Deux approches complémentaires

Nous résumons les principales conclusions concernant les outils et les résultats obtenus sur le corpus "discours syndical", dans les tableaux ci-dessous :

Analyse textuelle et Statistique lexicale : caractéristiques de deux approches

	<i>ANALYSE TEXTUELLE « ALCESTE »</i>	<i>STATISTIQUE LEXICALE « LEXICOMETRIE »</i>
Préparation du corpus	Transformation possible des majuscules.	Respect de la graphie, de la ponctuation et de la mise en page (paragraphe) d'origine.
Unités	<p>Découpage du texte en Unités de Contexte Elémentaires (choix d'un seuil pour la longueur ou calcul automatique)</p> <p>Stemmatisation (réduction à la racine) sur la base d'une reconnaissance grammaticale partielle (choix d'un seuil de fréquence ou calcul automatique)</p> <p>Les mots outils ne sont pas pris en compte (variables illustratives des classes)</p> <p>Les traitements portent d'une part sur les Unités de contexte et d'autre part sur les unités lexicales stemmatisées. Ils peuvent porter sur les textes (UCI).</p>	<p>Création d'un "fichier-image" comportant, pour chaque mot du texte, sa graphie normalisée, son lemme et sa catégorie grammaticale (reconnaissance automatique et complétée à la main)</p> <p>.</p> <p>Les traitements portent sur l'ensemble des formes normalisées, des lemmes et des catégories grammaticales.</p>
Type d'analyses et de traitement	<p>Classification (intersection d'une double classification descendante hiérarchique avec une longueur d'Unité de contexte différente).</p> <p>Une proportion, variable selon la qualité de l'analyse, des UCE est non classée.</p> <p>Les classes sont caractérisées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> des spécificités (qui peuvent être présentées par catégories grammaticales) des Unités de Contexte caractéristiques des segments répétés <p>Chaque classe est illustrée par des mots outils et par des catégories grammaticales et sémantiques (noms de lieu, date etc.)</p> <p>Il est possible de réaliser les mêmes traitements (spécificités, UC caractéristiques, segments répétés) par tris croisés sur un mot ou une variable signalétique du texte.</p>	<p>Caractérisation du corpus :</p> <ul style="list-style-type: none"> distance intertextuelle et classification non-spécificités du vocabulaire répartition des vocables univers lexicaux <p>Caractérisation des parties du corpus</p> <p>Spécificités et vocabulaire commun</p> <p>Stylistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> richesse de vocabulaire propension à diversifier l'expression spécialisation du vocabulaire longueur des phrases et structure des phrases densité des catégories grammaticales <p>Thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> segments répétés spécificités
Résultats	<p>Structure des données</p> <p>Caractère herméneutique de l'analyse</p>	<p>Mesure par indices normalisés</p> <p>Caractère cumulatif des résultats</p>

Résultats obtenus par les deux approches

ANALYSE TEXTUELLE « ALCESTE »	RESULTATS COMMUNS COMPARAISON	STATISTIQUE LEXICALE « LEXICOMETRIE »
Visualisation des proximités « locales » entre organisations et mise en lumière du vocabulaire responsable de ces proximités.	Visualisation des proximités « locales » entre organisations et mise en lumière du vocabulaire responsable de ces proximités. Pas de caractérisation des corpus entiers dans Alceste.	Proximités entre supports (<i>Vie Ouvrière</i> et <i>Fo Hebdo</i> , <i>Options</i> et <i>Syndicalisme Hebdo</i> pour la RTT, <i>CFDT énergie</i> et <i>Le Peuple</i>). Forte homogénéité du corpus (importance du vocabulaire de l'action etc.) <i>distance intertextuelle</i> <i>non-spécificité du vocabulaire</i> <i>répartition des vocables</i>
Mise en évidence des thèmes du temps de travail et de l'emploi	Mise en évidence du recouvrement des deux univers mais absence de mesure dans la méthodologie Alceste Liaison entre les mots mesurée sur la base des UCE	Prééminence du thème du temps de travail et de l'emploi, fort recouvrement de ces deux univers. Existence d'autres univers lexicaux plus mineurs (mesure des densités et des liens entre leurs constituants)
	Absence d'outils mesurant les styles dans la méthodologie Alceste.	Prééminence du thème du temps de travail et de l'emploi, fort recouvrement de ces deux univers. Existence d'autres univers lexicaux plus mineurs (mesure des densités et des liens entre leurs constituants).
Opposition entre deux types de vocabulaires (voire de discours) : vocabulaire de l'action et celui de la revendication.	Thématiques des différentes organisations syndicales : - CFDT (RTT et vocabulaire de l'action et de la vie syndicale). - CGT (vocabulaire de l'action et ses connotations, entreprises publiques et salariés, les conditions de vie, etc.) - FO (sécurité sociale, pouvoir d'achat, dénonciation du libéralisme, conditions de travail...) Absence de module d'analyse factorielle dans les programmes de statistique lexicale. Une vue d'ensemble est possible en transférant les tableaux lexicaux vers un programme d'analyse des données.	

Au-delà d'une réelle convergence des résultats, on voit ainsi se dessiner une relative complémentarité des analyses. L'analyse des données textuelles propose une approche essentiellement exploratoire en mettant en lumière la structure des données. La statistique lexicale nous permet de rendre compte de certains biais dans le corpus, d'approfondir et d'enrichir les hypothèses interprétatives issues de la première analyse et de mieux les vérifier empiriquement.

On notera également que l'approche globale et exploratoire de l'analyse des données textuelles a pour contrepartie le caractère faiblement cumulatif des résultats. Certes, la structure, mise en évidence par les analyses multidimensionnelles, peut toujours faire l'objet d'une comparaison qualitative avec des analyses de même type menées sur d'autres corpus mais, à ce jour, la mesure de ces écarts ne peut être réalisée que par les outils de la statistique lexicale.

On voit ainsi se dessiner des protocoles possibles d'études combinant les deux méthodologies : l'approche d'Alceste a des vertus heuristiques importantes, en mettant à jour la structure des données textuelles, elle permet de formuler rapidement des hypothèses interprétatives. Les nombreux outils de la statistique lexicale devraient permettre d'éprouver ces hypothèses et de « solidifier » ces résultats en assurant ainsi leur caractère cumulatif.

ANNEXES

1. Le corpus
2. Vocabulaire spécifique des classes du corpus confédéral
3. Bibliographie

Annexe 1. Le corpus "Vocabulaire syndical"

N°	Titre du fichier	Taille (mots)	Vocables différents	Références	Auteur
CFDT					
1	CFDTM 9612	406	197	CFDT Magazine Décembre 1996	Non signé
2	CFDTM9801	549	230	CFDT Magazine Janvier 1998	Non signé
3	CFDTM9803	464	207	CFDT Magazine Mars 1998	Non signé
4	CFDTM9804	373	184	CFDT Magazine Avril 1998	Non signé
5	CFDTM9805	412	205	CFDT Magazine Mai 1998	Non signé
6	CFDTM9810	418	203	CFDT Magazine Octobre 1998	Non signé
7	GAZELEC960125	3453	889	Gazelec Syndicalisme Hebdo 25 Janvier 1996	Non signé
8	GAZELEC960201A	1564	523	Gazelec Syndicalisme Hebdo 1er Février 1996	Non signé
9	GAZELEC960201B	2356	698	Gazelec Syndicalisme Hebdo 1er Février 1996	Non signé
10	GAZELEC960208A	535	229	Gazelec Syndicalisme Hebdo 8 Février 1996	Non signé
11	GAZELEC960222	569	229	Gazelec Syndicalisme Hebdo 22 Février 1996	Non signé
12	GAZELEC960229	3671	948	Gazelec Syndicalisme Hebdo 29 Février 1996	Non signé
13	GAZELEC960307	3384	900	Gazelec Syndicalisme Hebdo 7 Mars 1996	Non signé
14	GAZELEC960321	841	308	Gazelec Syndicalisme Hebdo 21 Mars 1996	Non signé
15	GAZELEC960328	612	241	Gazelec Syndicalisme Hebdo 28 Mars 1996	Non signé
16	GAZELEC960404	938	301	Gazelec Syndicalisme Hebdo 4 Avril 1996	Non signé
17	GAZELEC960411	721	275	Gazelec Syndicalisme Hebdo 11 Avril 1996	Non signé
18	GAZELEC960418	760	287	Gazelec Syndicalisme Hebdo 18 Avril 1996	Non signé
19	GAZELEC960503	414	187	Gazelec Syndicalisme Hebdo 3 Mai 1996	Non signé
20	GAZELEC960510	679	254	Gazelec Syndicalisme Hebdo 10 Mai 1996	Non signé
21	GAZELEC960517	593	244	Gazelec Syndicalisme Hebdo 17 Mai 1996	Non signé
22	GAZELEC960528	550	228	Gazelec Syndicalisme Hebdo 28 Mai 1996	Non signé
23	GAZELEC960531	795	274	Gazelec Syndicalisme Hebdo 31 Mai 1996	Non signé
24	GAZELEC960606	1906	622	Gazelec Syndicalisme Hebdo 6 Juin 1996	Non signé
25	GAZELEC960620	2881	773	Gazelec Syndicalisme Hebdo 20 Juin 1996	Non signé
26	GAZELEC960627	3640	892	Gazelec Syndicalisme Hebdo 27 Juin 1996	Non signé
27	GAZELEC960705A	675	263	Gazelec Syndicalisme Hebdo 5 Juillet 1996	Non signé

28	GAZELEC960705B	609	244	Gazelec Syndicalisme Hebdo 5 Juillet 1996	Non signé
29	GAZELEC960705C	3910	974	Gazelec Syndicalisme Hebdo 5 Juillet 1996	Non signé
30	GAZELEC960829	780	295	Gazelec Syndicalisme Hebdo 29 Août 1996	Non signé
31	GAZELEC960912	789	334	Gazelec Syndicalisme Hebdo 12 Septembre 1996	Non signé
32	GAZELEC960919	818	307	Gazelec Syndicalisme Hebdo 19 Septembre 1996	Non signé
33	GAZELEC960926	774	290	Gazelec Syndicalisme Hebdo 26 Septembre 1996	Non signé
34	GAZELEC 961003A	572	227	Gazelec Syndicalisme Hebdo 3 Octobre 1996	Non signé
35	GAZELEC961003B	876	293	Gazelec Syndicalisme Hebdo 3 Octobre 1996	Non signé
36	GAZELEC 961017A	553	257	Gazelec Syndicalisme Hebdo 17 Octobre 1996	Non signé
37	GAZELEC961017B	529	222	Gazelec Syndicalisme Hebdo 17 Octobre 1996	Non signé
38	GAZELEC 961024A	429	183	Gazelec Syndicalisme Hebdo 24 Octobre 1996	Non signé
39	GAZELEC961024B	835	296	Gazelec Syndicalisme Hebdo 24 Octobre 1996	Non signé
40	GAZELEC 9611	619	243	Gazelec CFDT Magazine Novembre 96	Non signé
41	GAZELEC 961107A	575	207	Gazelec Syndicalisme Hebdo 7 Novembre 1996	Non signé
42	GAZELEC961107B	854	299	Gazelec Syndicalisme Hebdo 7 Novembre 1996	Non signé
43	GAZELEC 961114A	596	212	Gazelec Syndicalisme Hebdo 14 Novembre 1996	Non signé
44	GAZELEC961114B	562	206	Gazelec Syndicalisme Hebdo 14 Novembre 1996	Non signé
45	GAZELEC 961121A	497	195	Gazelec Syndicalisme Hebdo 21 Novembre 1996	Non signé
46	GAZELEC 961121B	355	189	Gazelec Syndicalisme Hebdo 21 Novembre 1996	Bruno Léchevin S. G. FGE - CFDT
47	GAZELEC961121C	773	265	Gazelec Syndicalisme Hebdo 21 Novembre 1996	Non signé
48	GAZELEC 9612	324	153	Gazelec CFDT Magazine Décembre 1996	Non signé
49	GAZELEC 961205A	773	266	Gazelec Syndicalisme Hebdo 5 Décembre 1996	Non signé
50	GAZELEC961205B	688	270	Gazelec Syndicalisme Hebdo 5 Décembre 1996	Non signé
51	GAZELEC 961212A	462	193	Gazelec Syndicalisme Hebdo 12 Décembre 1996	Non signé
52	GAZELEC961212B	931	278	Gazelec Syndicalisme Hebdo 12 Décembre 1996	Non signé
53	GAZELEC 961219	436	186	Gazelec Syndicalisme Hebdo 19 décembre 1996	Non signé
54	GAZELEC 9701	495	210	Gazelec janvier 1997	Bruno Léchevin SG FGE-CFDT
55	BREF980122	544	216	BREF Chimie Energie 22 Janvier 1998	Non signé
56	BREF980205	673	282	BREF Chimie Energie 5 Février 1998	Non signé
57	BREF980219	607	239	BREF Chimie Energie 19 Février 1998	Non signé
58	BREF980319	672	259	BREF Chimie Energie 19 Mars 1998	Non signé
59	GAZELEC980402	526	252	Gazelec Syndicalisme Hebdo 2 Avril 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie

60	GAZELEC980409	580	230	Gazelec Syndicalisme Hebdo 9 Avril 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
61	GAZELEC980521	458	184	Gazelec Syndicalisme Hebdo 21 Mai 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
62	GAZELEC980528A	528	231	Gazelec Syndicalisme Hebdo 28 Mai 1998	Non signé
63	GAZELEC980528B	550	228	Gazelec Syndicalisme Hebdo 28 Mai 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
64	GAZELEC980611A	578	271	Gazelec Syndicalisme Hebdo 11 Juin 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
65	GAZELEC980611B	372	175	Gazelec Syndicalisme Hebdo 11 juin 1998	Non signé
66	GAZELEC981015	552	244	Gazelec Syndicalisme Hebdo 15 Octobre 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
67	GAZELEC981022A	491	210	Gazelec Syndicalisme Hebdo 22 Octobre 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
68	GAZELEC981022B	484	216	Gazelec Syndicalisme Hebdo 22 Octobre 1998	Non signé
69	GAZELEC981029	492	237	Gazelec Syndicalisme Hebdo 29 Octobre 1998	Fédération CFDT Chimie-Energie
70	SH 960104	780	274	Syndicalisme Hebdo 4 Janvier 1996	Michel Caron secrétaire national
71	SH 960118	575	236	Syndicalisme Hebdo 18 Janvier 1996	Jean-René Masson secrétaire national
72	SH 960124	406	166	Syndicalisme Hebdo 24 Janvier 1996	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
73	SH 960201	524	216	Syndicalisme Hebdo 1 février 1996	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
74	SH 960208	444	195	Syndicalisme Hebdo 8 février 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
75	SH 960215	545	220	Syndicalisme Hebdo 15 Février 1996	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
76	SH 960222	455	186	Syndicalisme Hebdo 22 Février 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
77	SH 960229	370	167	Syndicalisme Hebdo 29 Février 1996	Michel Caron Secrétaire national
78	SH 960307	496	210	Syndicalisme Hebdo 7 Mars 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
79	SH 960315	1835	514	Syndicalisme Hebdo 15 Mars 1996	Jean-René Masson - secrétaire national
80	SH 960321	401	172	Syndicalisme Hebdo 21 Mars 1996	Jean-René Masson Secrétaire national
81	SH 960328	494	181	Syndicalisme Hebdo 28 Mars 1996	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
82	SH 960404	418	165	Syndicalisme Hebdo 4 Avril 1996	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
83	SH 960411	471	229	Syndicalisme Hebdo 11 Avril 1996	Non signé
84	SH 960418	523	213	Syndicalisme Hebdo 18 Avril 1996	Non signé
85	SH 960425	419	201	Syndicalisme Hebdo 25 Avril 1996	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
86	SH 960503	513	222	Syndicalisme Hebdo 3 Mai 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
87	SH 960510	591	220	Syndicalisme Hebdo 10 Mai 1996	Béatrice Ouin
88	SH 960517	512	187	Syndicalisme Hebdo 17 Mai 1996	Nicole Notat Secrétaire générale de la Confédération
89	SH 960523	356	169	Syndicalisme Hebdo 23 Mai 1996	Michel Caron Secrétaire national
90	SH 960531	385	172	Syndicalisme Hebdo 31 Mai 1996	Jean-René Masson Secrétaire national
91	SH 960606	330	159	Syndicalisme Hebdo 6 Juin 1996	Jean-François Trogrlic Secrétaire national

92	SH 960613	786	261	Syndicalisme Hebdo 13 Juin 1996	Nicole Notat Secrétaire générale
93	SH 960620	280	119	Syndicalisme Hebdo 20 Juin 1996	Michel Caron Secrétaire national
94	SH 960627	629	283	Syndicalisme Hebdo 27 Juin 1996	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
95	SH 960711	395	169	Syndicalisme Hebdo 11 Juillet 1996	Jean-René Masson - Secrétaire national
96	SH 960718	417	182	Syndicalisme Hebdo 18 Juillet 1996	Michel Caron Secrétaire national
97	SH 960725	462	185	Syndicalisme Hebdo 25 Juillet 1996	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
98	SH 960816	389	191	Syndicalisme Hebdo 16 Août 1996	Jacky Bontems Secrétaire général adjoint
99	SH 960822	360	186	Syndicalisme Hebdo 22 Août 1996	Nicole Notat Secrétaire générale
100	SH 960829	1224	412	Syndicalisme Hebdo 29 Août 1996	Jean Lapeyre - Secrétaire général adjoint de la CES
101	SH 960905	1648	539	Syndicalisme Hebdo 5 Septembre 1996	Nicole Notat Secrétaire générale
102	SH 960912	638	247	Syndicalisme Hebdo 12 Septembre 1996	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
103	SH 960919	469	231	Syndicalisme Hebdo 19 Septembre 1996	Michel Caron Secrétaire national
104	SH 961003	500	218	Syndicalisme Hebdo 3 Octobre 1996	Non signé
105	SH 961010	499	215	Syndicalisme Hebdo 10 Octobre 1996	Nicole Notat Secrétaire générale de la Confédération
106	SH 961017	448	180	Syndicalisme Hebdo 17 Octobre 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
107	SH 961024	428	185	Syndicalisme Hebdo 24 Octobre 1996	Jean-René Masson Secrétaire national
108	SH 961031	278	137	Syndicalisme Hebdo 31 Octobre 1996	Michel Caron Secrétaire national
109	SH 961107	450	197	Syndicalisme Hebdo 7 Novembre 1996	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
110	SH 961114	410	179	Syndicalisme Hebdo 14 Novembre 1996	Jean-François Trogrlic secrétaire national
111	SH 961121	493	206	Syndicalisme Hebdo 21 Novembre 1996	Michel Jalmain Secrétaire national
112	SH 961128	485	188	Syndicalisme Hebdo 28 Novembre 1996	Marguerite Bertrand Secrétaire national
113	SH 961206	485	197	Syndicalisme Hebdo 6 Décembre 96	Michel Jalmain Secrétaire national
114	SH 961212	276	142	Syndicalisme Hebdo 12 Décembre 96	Michel Caron Secrétaire national
115	SH 961219A	419	159	Syndicalisme Hebdo 19 Décembre 96	Michel Jalmain Secrétaire national
116	SH 961219B	431	179	Syndicalisme Hebdo 19 Décembre 96	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
117	SH 980108	450	183	Syndicalisme Hebdo 8 Janvier 1998	Michel Jalmain Secrétaire national
118	SH 980115	616	245	Syndicalisme Hebdo 15 Janvier 1998	Michel Jalmain Secrétaire national
119	SH 980122	457	191	Syndicalisme Hebdo 22 Janvier 1998	Michel Caron Secrétaire national
120	SH 980129	385	138	Syndicalisme Hebdo 29 Janvier 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
121	SH 980205	466	188	Syndicalisme Hebdo 5 Février 1998	Michel Jalmain Secrétaire national
122	SH 980212	455	175	Syndicalisme Hebdo 12 Février 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire national
123	SH 980219	390	168	Syndicalisme Hebdo 19 Février 1998	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national

124	SH 980227	415	179	Syndicalisme Hebdo 27 Février 1998	Michel Caron Secrétaire national
125	SH 980305	375	150	Syndicalisme Hebdo 5 Mars 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
126	SH 980312	362	168	Syndicalisme Hebdo 12 Mars 1998	Michel Caron Secrétaire national
127	SH 980319	382	184	Syndicalisme Hebdo 19 Mars 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
128	SH 980326	538	228	Syndicalisme Hebdo 26 Mars 1998	Commission exécutive de la CFDT
129	SH 980402	333	155	Syndicalisme Hebdo 2 Avril 1998	Michel Caron Secrétaire national
130	SH 980409	523	203	Syndicalisme Hebdo 9 Avril 1998	Non signé
131	SH 980416	448	181	Syndicalisme Hebdo 16 Avril 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
132	SH 980423	343	149	Syndicalisme Hebdo 23 Avril 1998	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
133	SH 980430	345	142	Syndicalisme Hebdo 30 Avril 1998	Michel Caron Secrétaire national
134	SH 980507	348	148	Syndicalisme Hebdo 7 Mai 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
135	SH9 80515	1386	420	Syndicalisme Hebdo 15 Mai 1998	Nicole Notat Secrétaire générale
136	SH 980522	403	168	Syndicalisme Hebdo 22 Mai 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
137	SH 980528	451	176	Syndicalisme Hebdo 28 Mai 1998	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
138	SH 980604	340	158	Syndicalisme Hebdo 4 Juin 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
139	SH 980611	447	186	Syndicalisme Hebdo 11 Juin 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
140	SH 980618	407	171	Syndicalisme Hebdo 18 Juin 1998	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
141	SH 980625	412	188	Syndicalisme Hebdo 25 Juin 1998	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
142	SH 980702	394	164	Syndicalisme Hebdo 2 Juillet 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
143	SH 980709	364	160	Syndicalisme Hebdo 9 Juillet 1998	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
144	SH 980716	440	190	Syndicalisme Hebdo 16 Juillet 1998	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
145	SH 980723	393	185	Syndicalisme Hebdo 23 Juillet 1998	Michel Caron Secrétaire national
146	SH 980724	448	182	Syndicalisme Hebdo 24 Juillet 1998	Jean-Marie Spaeth Secrétaire national
147	SH 980730	359	159	Syndicalisme Hebdo 30 Juillet 1998	Jacky Bontems Secrétaire général adjoint
148	SH 980828	343	158	Syndicalisme Hebdo 28 Août 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
149	SH 980903	406	176	Syndicalisme Hebdo 3 Septembre 1998	Jacky Bontems Secrétaire général adjoint
150	SH 980910	354	157	Syndicalisme Hebdo 10 Septembre 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
151	SH 980917	954	349	Syndicalisme Hebdo 17 Septembre 1998	Rédaction de Syndicalisme-Hebdo
152	SH 981001	1157	385	Syndicalisme Hebdo 10 Octobre 1998	Jacky Bontems Secrétaire général adjoint
153	SH 981008	333	147	Syndicalisme Hebdo 8 Septembre 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
154	SH 981015	412	182	Syndicalisme Hebdo 15 Octobre 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale
155	SH 981105	382	172	Syndicalisme Hebdo 5 Novembre 1998	Marguerite Bertrand Secrétaire nationale

156	SH 981113	390	175	Syndicalisme Hebdo 13 Novembre 1998	Jean-François Trogrlic Secrétaire national
157	SH 981128	400	154	Syndicalisme Hebdo 28 Novembre 1998	Jean-René Masson Secrétaire national
158	SH 981210	1519	524	Syndicalisme Hebdo 10 Décembre 1998	Nicole Notat Secrétaire générale
159	SH 981216	334	158	Syndicalisme Hebdo 16 Décembre 1998	Nicole Notat Secrétaire générale
Total	CFDT	108 681	5 608		

CGT

160	FIE9602	586	233	Force Information Energie Février 1996	Denis Cohen
161	FIE9603	389	175	Force Information Energie Mars 1996	Denis Cohen
162	FIE9604	411	179	Force Information Energie Avril 1996	Denis Cohen
163	FIE9605	467	209	Force Information Energie Mai 1996	Denis Cohen
164	FIE9606	492	218	Force Information Energie Juin 1996	Denis Cohen
165	FIE9608	477	206	Force Information Energie Août 1996	Denis Cohen
166	FIE9610A	339	165	Force Information Energie Octobre 1996	Bernard Saincy
167	FIE9610B	512	224	Force Information Energie Octobre 1996	Denis Cohen
168	FIE 9611A	390	179	Force Information Energie Novembre 1996	Denis Cohen
169	FIE 9611B	375	169	Force Information Energie Novembre 1996	Joseph Grégoire
170	FIE9612	312	160	Force Information Energie Décembre 1996	Denis Cohen
171	FIE9801	550	202	Force Information Energie Janvier 1998	Denis Cohen
172	FIE9802	452	215	Force Information Energie Février 1998	Denis Cohen
173	FIE9803	757	280	Force Information Energie Mars 1998	Denis Cohen
174	FIE9804	2340	591	Force Information Energie Avril 1998	Denis Cohen
175	FIE9806	719	270	Force Information Energie Juin 1998	Denis Cohen
176	FIE9807	572	251	Force Information Energie Juillet 1998	Denis Cohen
177	FIE9809	596	250	Force Information Energie Septembre 1998	Denis Cohen
178	FIE9810	509	221	Force Information Energie Octobre 1998	Denis Cohen
179	LP 960201	360	180	Le Peuple 1er Février 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
180	LP 960229	375	174	Le Peuple 29 Février 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
181	LP 960404	411	195	Le Peuple 4 Avril 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
182	LP 960425	384	181	Le Peuple 25 Avril 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
183	LP 960516	400	203	Le Peuple 16 Mai 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
184	LP 960613	1758	520	Le Peuple 13 Juin 1996	Commission exécutive de la CGT
185	LP 960704	367	196	Le Peuple 4 Juillet 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef

186	LP 960905	375	185	Le Peuple 5 Septembre 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
187	LP 960926	384	199	Le Peuple 26 Septembre 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
188	LP 961017	385	176	Le Peuple 17 Octobre 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
189	LP 961114	1668	550	Le Peuple 14 Novembre 1996	Louis Viannet Secrétaire général
190	LP 961204	384	209	Le Peuple 4 Décembre 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
191	LP 961218	373	194	Le Peuple 28 Décembre 1996	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
192	OPT 960219	605	261	Options 19 Février 1996	Jean-Claude Gagna SG l'UGICT-CGT
193	OPT 960314	419	207	Options 14 Mars 1996	Michèle Baracat Secrétaire nationale de l'UGICT-CGT
194	OPT 960318	630	268	Options 18 Mars 1996	Guy Juquel Secrétaire national de l'UGICT-CGT
195	OPT 960422	560	247	Options 22 Avril 1996	Philippe Masson Secrétaire national de l'UGICT-CGT
196	OPT 960513	509	244	Options 13 Mai 1996	Jean-Claude Gagna Secrétaire national de l'UGICT-CGT
197	OPT 960603	644	269	Options 3 Juin 1996	Jean-François Bolzinger Secrétaire national de l'UGICTCGT
198	OPT 9607	526	234	Options Juillet (?) 1996	Michel Doneddu secrétaire national de l'UGICT-CGT
199	OPT 9610	509	247	Options ? Octobre 1996	Philippe Masson Secrétaire national de l'UGICT-CGT
200	OPT 961021	1 733	534	Options 21 Octobre 96	Gérard Delahaye secrétaire général de l' UGICT-CGT
201	OPT 961118	431	199	Options GNC 18 Novembre 1996	Dominique Trouillet
202	VO 951222	444	217	L'hebdo de l'actualité sociale VO 22:28 Décembre 1995	inconnu
203	VO 960126	475	213	L'hebdo de l'actualité sociale VO 26 Janvier 1 Février 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
204	VO 960202	474	216	L'hebdo de l'actualité sociale VO 2/8 Février 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
205	VO 960209	484	225	L'hebdo de l'actualité sociale VO 9/15 Février 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
206	VO 960216	488	230	L'hebdo de l'actualité sociale VO 16 - 22 Février 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
207	VO 960223	448	225	L'hebdo de l'actualité sociale VO 23/29 Février 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
208	VO 960308	440	201	L'hebdo de l'actualité sociale VO 8/14 Mars 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
209	VO 960315	319	156	L'hebdo de l'actualité sociale VO 15/21 Mars 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
210	VO 960322	433	220	L'hebdo de l'actualité sociale VO 22/28 Mars 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
211	VO 960329	463	212	L'hebdo de l'actualité sociale VO 29 Mars 4 Avril 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
212	VO 960405	806	278	L'hebdo de l'actualité sociale VO 5/11 Avril 1996	François Duteil secrétaire de la CGT
213	VO 960419	466	231	L'hebdo de l'actualité sociale VO 19/25 Avril 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
214	VO 960426	483	217	L'hebdo de l'actualité sociale VO 26 Avril 2 Mai 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
215	VO 960510	469	219	L'hebdo de l'actualité sociale VO 10/16 Mai 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
216	VO 960517	750	291	L'hebdo de l'actualité sociale VO 17/23 Mai 1996	François Duteil secrétaire confédéral
217	VO 960524	272	129	L'hebdo de l'actualité sociale VK 24/30 Mai 1996	Michelle Commergnat secrétaire

218	VO 960531	4u3	214	L#hebdo de l'actualité sociale VO 31 Mai 6 Juin 1996	Elyanm Bressol rédactrice en chef
219	VO 960607	442	309	L'hebdo de l'actualité sociale VO 7/53 Juin 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
220	VO 960614	494	225	L'hebdo de l'actualité sociale VN 14/20 Juin 1996	Enyane Bressol rédactrice en chef
221	VO 960927	439	207	L'hebdo de l'actualité sociale VO 27 Septembre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
222	VO 961011	446	224	L'hebdo de l'actualité sociale VO 11-17 Octobre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
223	VO 961018	498	227	L'hebdo de l'actualité sociale VO 18-24 Octobre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
224	VO 961025	435	222	L'hebdo de l'actualité sociale VO 25-31 Octobre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
225	VO 961104	553	252	L'hebdo de l'actualité sociale VO 4 Novembre 1996	Philippe Masson Secrétaire national UGICT-CGT
226	VO 961107	445	210	L'hebdo de l'actualité sociale VO 1 - 7 Novembre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
227	VO 961115	473	224	L'hebdo de l'actualité sociale VO 15-21 Novembre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
228	VO 961122	489	224	L'hebdo de l'actualité sociale VO 22-28 Novembre 1996	Elyane Bressol rédactrice en chef
229	VO 961125	489	224	L'hebdo de l'actualité sociale VO 25 Novembre -5 Déc 96	Elyane Bressol rédactrice en chef
230	LP 980114	391	201	Le Peuple 14 Janvier 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
231	LP 980211	422	196	Le Peuple 11 Février 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
232	LP 980304	422	200	Le Peuple 4 Mars 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
233	LP980325	418	186	Le Peuple 25 Mars 1998	Jean-Louis Fournier Secrétaire national
234	LP 980408	445	208	Le Peuple 8 Avril 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
235	LP 980429	474	217	Le Peuple 29 Avril 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
236	LP 980513	406	191	Le Peuple 13 Mai 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
237	LP 980701	351	176	Le Peuple 1er Juillet 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
238	LP 980710	432	210	Le Peuple 10 Juillet 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
239	LP 980909	427	215	Le Peuple 9 Septembre 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
240	LP 981007	376	176	Le Peuple 7 Octobre 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
241	LP 981028	464	218	Le Peuple 28 Octobre 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
242	LP 981109	427	214	Le Peuple 9 Septembre 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
243	LP 981125	465	228	Le Peuple 25 Novembre 1998	Marie-Laure Hergès Rédactrice en chef
244	OPT 980126	571	237	Options 26 Janvier 1998	Jean-Claude Gagna Secrétaire national UGICT-CGT
245	OPT 980209	653	250	Options 09 Février 1998	Guy Juquel Secrétaire national de l'UGICT-CGT
246	OPT 980223	533	251	Options 23 Février 1998	Philippe Masson Secrétaire national de l'UGICT-CGT
247	OPT 980309	509	226	Options 09 Mars 1998	Michèle Baracat Secrétaire nationale de l'UGICT-CGT
248	OPT 980323	567	241	Options 23 Mars 1998	Jean-François Bolzinger Secrétaire national de l'UGICT-CGT
249	OPT 980406	525	220	Options 06 Avril 1998	Michel Doneddu Secrétaire national de l'UGICT-CGT

250	OPT 980427	417	190	Options 27 Avril 1998	Gérard Delahaye Secrétaire général de l'UGICT-CGT
251	OPT 980518	671	301	Options 18 Mai 1998	Valérie Estournès Secrétaire nationale de l'UGICT-CGT
252	OPT 980608	429	193	Options 08 Juin 1998	Jean-Claude Gagna Secrétaire national de l'UGICT-CGT
253	OPT 980706	568	275	Options 06 Juillet 1998	Philippe Masson Secrétaire national de l'UGICT-CGT
254	OPT 980907	562	213	Options 07 Septembre 1998	Michèle Baracat Secrétaire nationale de l'UGICT-CGT
255	OPT 981005	560	244	Options 05 Octobre 1998	Gérard Delahaye Secrétaire général de l'UGICT-CGT
256	OPT 981019	570	260	Options 19 Octobre 1998	Michel Donneddu Secrétaire national de l'UGICT-CGT
257	OPT 981121	570	205	Options 21 Septembre 1998	Jean-François Bolzinger Secrétaire national de l'UGICT-CGT
258	VO 971226	464	229	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 26/12/1997	Elyane Bressol rédactrice en chef
259	VO 980123	478	227	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 23	Elyane Bressol rédactrice en chef
260	VO 980130	432	210	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 30/01/1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
261	VO 980206	442	218	L'Hebdo de l'actualité sociale VO: 06/02/1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
262	VO 980213	468	216	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 13 février 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
263	VO 980227	455	203	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 27/02 /1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
264	VO 980313	439	216	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 13 au 19 Mars 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
265	VO 980320	473	219	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 20 au 26 Mars 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
266	VO 980327	441	212	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 27 mars 02 avril 98	Elyane Bressol rédactrice en chef
267	VO 980403	467	205	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 3 au 09 Avril 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
268	VO 980410	442	193	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 10 au 16 Avril 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
269	VO 980501	466	211	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 01 Mai 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
270	VO 980502	483	231	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 02 Mai 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
271	VO 980515	488	210	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 15 Mai 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
272	VO 980522	491	206	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 22 Mai 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
273	VO 980529	466	217	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 29 Mai 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
274	VO 980605	496	242	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 05 Juin 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
275	VO 980612	478	224	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 12 Juin 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
276	VO 980619	484	219	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 19 Juin 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
277	VO 980626	482	211	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 26 Juin 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
278	VO 980703	448	213	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 03 Juillet 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
279	VO 980710	432	210	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 10 Juillet 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
280	VO 980911	471	212	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 11 Septembre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
281	VO 980918	425	207	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 18 Septembre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef

282	VO 980925	437	217	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 25 Septembre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
283	VO 981002	501	233	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 02 Octobre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
284	VO 981009	480	220	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 09 Octobre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
285	VO 981023	478	227	L'Hebdo de l'actualité sociale VO 23 Octobre 1998	Elyane Bressol rédactrice en chef
Total	CGT	65 425	5 318		

Force	Ouvrière				
286	FOA 9612	703	283	FO Actualités Déc. 96	Yves OUDITOU
287	FOH 960124	620	249	FO Hebdo 24 Janvier 1996	L'éditorial de Marc Blondel
288	FOH 960131	1 063	410	FO Hebdo 31 Janvier 1996	L'éditorial de Marc Blondel
289	FOH 960207	641	271	FO Hebdo sans datation Février 1996 ?	L'éditorial de Marc Blondel
290	FOH 960214	1 033	413	FO Hebdo 14 Février 1996	L'éditorial de Marc Blondel
291	FOH 960221	696	298	FO Hebdo 21 Février 1996	L'éditorial de Marc Blondel
292	FOH960310	716	296	FO Hebdo 10 Mars 1996	L'éditorial de Marc Blondel
293	FOH 960313	633	265	FO Hebdo 13 Mars 1996	L'éditorial de Marc Blondel
294	FOH 960320	768	324	FO Hebdo 20 Mars 1996	L'éditorial de Marc Blondel
295	FOH 960403	878	348	FO Hebdo 3 Avril 1996	L'éditorial de Marc Blondel
296	FOH 960413	633	265	FO Hebdo 10 Avril 1996	L'éditorial de Marc Blondel
297	FOH 960417	820	328	FO Hebdo 17 Avril 1996	L'éditorial de Marc Blondel
298	FOH 960424	793	308	FO Hebdo 24 Avril 1996	L'éditorial de Marc Blondel
299	FOH 960515	1 056	356	FO Hebdo 15 Mai 1996	L'éditorial de Marc Blondel
300	FOH 960522	630	272	FO Hebdo 22 Mai 1996	L'éditorial de Marc Blondel
301	FOH 960529	665	255	FO Hebdo 29 Mai 1996	L'éditorial de Marc Blondel
302	FOH 960605	663	275	FO Hebdo 5 Juin 1996	L'éditorial de Marc Blondel
303	FOH 960612	1 137	415	FO Hebdo 12 Juin 1996	L'éditorial de Marc Blondel
304	FOH 961204	2 175	673	FO Hebdo 4 Décembre 1996	L'éditorial de Marc Blondel
305	FOH 961211	585	248	FO Hebdo 11 Décembre 1996	L'éditorial de Marc Blondel
306	FOH 961218	820	328	FO Hebdo 18 Décembre 1996	L'éditorial de Marc Blondel
307	FOH 961226	635	256	FO fin Décembre 1996	L'éditorial de Marc Blondel
308	FOH 980115	667	266	FO Hebdo 15 Janvier 1998	L'éditorial de Marc Blondel
309	FOH 980128	1 029	395	FO Hebdo 28 Janvier 1998	L'éditorial de Marc Blondel
310	FOH 980204	962	355	FO Hebdo 04 Février 1998	L'éditorial de Marc Blondel
311	FOH 980211	1 098	376	FO Hebdo 11 Février 1998	L'éditorial de Marc Blondel

312	FOH 980218	757	312	FO Hebdo 18 Février 1998	L'éditorial de Marc Blondel
313	FOH 980225	824	318	FO Hebdo 25 Février 1998	L'éditorial de Marc Blondel
314	FOH 980304	934	357	FO Hebdo 04 Mars 1998	L'éditorial de Marc Blondel
315	FOH 980311	790	301	FO Hebdo 11 Mars 1998	L'éditorial de Marc Blondel
316	FOH 980318	775	321	FO Hebdo 18 Mars 1998	L'éditorial de Marc Blondel
317	FOH 980325	773	302	FO Hebdo 25 Mars 1998	L'éditorial de Marc Blondel
318	FOH 980401	1 202	413	FO Hebdo 01 Avril 1998	L'éditorial de Marc Blondel
319	FOH 980408	660	303	FO Hebdo 08 Avril 1998	L'éditorial de Marc Blondel
320	FOH 980415	847	339	FO Hebdo 15 Avril 1998	L'éditorial de Marc Blondel
321	FOH 980422	803	309	FO Hebdo 22 Avril 1998	L'éditorial de Marc Blondel
322	FOH 980506	918	339	FO Hebdo 06 Mai 1998	L'éditorial de Marc Blondel
323	FOH 980513	702	303	FO Hebdo 13 Mai 1998	L'éditorial de Marc Blondel
324	FOH 980529	706	284	FO Hebdo 29 Mai 1998	L'éditorial de Marc Blondel
325	FOH 980603	825	332	FO Hebdo 03 Juin 1998	L'éditorial de Marc Blondel
326	FOH 980610	1 244	461	FO Hebdo 10 Juin 1998	L'éditorial de Marc Blondel
327	FOH 980701	969	357	FO Hebdo 01 Juillet 1998	L'éditorial de Marc Blondel
328	FOH 980708	620	283	FO Hebdo 08 Juillet 98	L'éditorial de Marc Blondel
329	FOH 980823	931	378	FO Hebdo 23 Août 1998	L'éditorial de Marc Blondel
330	FOH 980902	745	302	FO Hebdo 02 Septembre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
331	FOH 980909	728	288	FO Hebdo 09 Septembre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
332	FOH 980916	450	211	FO Hebdo 16 Septembre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
333	FOH 980930	1 097	364	FO Hebdo 30 Septembre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
334	FOH 981014	1 013	367	FO Hebdo 14 Octobre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
335	FOH 981028	874	337	FO Hebdo 28 Octobre 1998	L'éditorial de Marc Blondel
Total	FO	42 307	3 741		
Total	Général	216 413	8 455		

2. Vocabulaire spécifique des classes du corpus confédéral

Classe n° 1 : « *Le marché* »
 Nombre d'u.c.e. : 582. soit : 24.17 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
5.	5.	100.00	15.72	A	america<
15.	17.	88.24	38.34	A	arme+
17.	19.	89.47	44.56	A	budgetaire+
9.	15.	60.00	10.57	A	capita+l
17.	25.	68.00	26.48	A	competiti+f
71.	88.	80.68	159.16	A	européen+
29.	54.	53.70	26.29	A	financier+
15.	28.	53.57	13.36	A	fisca+l
18.	28.	64.29	24.88	A	fondamenta+l
26.	48.	54.17	24.05	A	français+
14.	27.	51.85	11.42	A	fran+14
9.	12.	75.00	17.00	A	humain+
14.	26.	53.85	12.63	A	internationa+l
39.	46.	84.78	94.01	A	libera+l
26.	26.	100.00	82.46	A	monetaire+
38.	83.	45.78	21.91	A	plan+
69.	113.	61.06	88.05	A	publi+14
10.	12.	83.33	23.03	A	republicain+
15.	23.	65.22	21.35	A	restricti+f
9.	16.	56.25	9.04	A	significati+f
88.	237.	37.13	24.10	A	socia+l
5.	6.	83.33	11.49	A	souci+eux
23.	39.	58.97	26.20	A	unique+
13.	17.	76.47	25.55	G	allemagne
9.	10.	90.00	23.74	G	etats-unis
35.	56.	62.50	45.96	G	europa
44.	87.	50.57	34.34	G	france
6.	8.	75.00	11.32	N	abandon+
6.	8.	75.00	11.32	N	ami+
13.	19.	68.42	20.46	N	argent
9.	15.	60.00	10.57	N	banqu+e
6.	7.	85.71	14.51	N	bout+
22.	41.	53.66	19.79	N	cas
14.	28.	50.00	10.31	N	citoyen+
3.	3.	100.00	9.42	N	clause+
23.	56.	41.07	8.94	N	condition+
9.	16.	56.25	9.04	N	contrainte+
11.	19.	57.89	11.88	N	crise+
27.	31.	87.10	67.85	N	critere+
14.	25.	56.00	13.97	N	croissance+
19.	26.	73.08	34.30	N	deficit+
31.	66.	46.97	19.25	N	dire+
5.	6.	83.33	11.49	N	dirigeant+
44.	100.	44.00	22.39	N	etat+
9.	16.	56.25	9.04	N	existence+

6.	9.	66.67	8.90	N	facteur+
5.	6.	83.33	11.49	N	fondement+
7.	11.	63.64	9.39	N	hasard+
24.	35.	68.57	38.21	N	marche+
12.	22.	54.55	11.18	N	matiere+
8.	14.	57.14	8.35	N	milliard+
11.	15.	73.33	19.91	N	modele+
23.	24.	95.83	67.93	N	monnaie+
9.	9.	100.00	28.34	N	nation+
14.	19.	73.68	25.62	N	nature+
31.	70.	44.29	15.92	N	niveau+
7.	7.	100.00	22.03	N	norme+
54.	108.	50.00	41.16	N	pays
13.	24.	54.17	11.90	N	perspective<
18.	29.	62.07	23.00	N	principe+
12.	19.	63.16	15.88	N	prix
9.	16.	56.25	9.04	N	processus
6.	9.	66.67	8.90	N	reaction+
9.	16.	56.25	9.04	N	respect+
23.	57.	40.35	8.34	N	role+
26.	42.	61.90	33.21	N	secteur+
7.	10.	70.00	11.51	N	securite+
36.	65.	55.38	35.52	N	service+
9.	14.	64.29	12.36	N	tendance+
14.	20.	70.00	23.11	N	transport+
17.	23.	73.91	31.35	N	usager+
11.	18.	61.11	13.50	N	valeur+
7.	9.	77.78	14.17	V	accentu+er
5.	6.	83.33	11.49	V	appartenir.
20.	41.	48.78	13.78	V	appel+er
36.	62.	58.06	39.89	V	conduire.
15.	28.	53.57	13.36	V	consider+er
14.	28.	50.00	10.31	V	devenir.
17.	35.	48.57	11.54	V	expliqu+er
6.	8.	75.00	11.32	V	fondre.
6.	7.	85.71	14.51	V	import+er
8.	14.	57.14	8.35	V	justifi+er
8.	11.	72.73	14.22	V	privilegi+er
6.	8.	75.00	11.32	V	pron+er
10.	19.	52.63	8.46	V	refus+er
8.	13.	61.54	9.96	V	respect+er
10.	16.	62.50	12.91	V	suivre.
8.	13.	61.54	9.96	V	tendre.
6.	9.	66.67	8.90	Y	anglo-saxon+
5.	6.	83.33	11.49	Y	caracteris<
25.	34.	73.53	45.85	Y	cause+
27.	31.	87.10	67.85	Y	concurr+ent
5.	7.	71.43	8.56	Y	consci+ent
18.	28.	64.29	24.88	Y	consequ+ent
11.	21.	52.38	9.20	Y	cote+

8.	14.	57.14	8.35	Y	destruct+ion
92.	150.	61.33	120.55	Y	econom+16
62.	150.	41.33	25.71	Y	gouvernement<
13.	23.	56.52	13.26	Y	individu<
21.	36.	58.33	23.27	Y	industri<
6.	9.	66.67	8.90	Y	informat+ion
32.	64.	50.00	23.94	Y	log+16
6.	9.	66.67	8.90	Y	mecan+16
63.	113.	55.75	64.53	Y	polit+16
28.	49.	57.14	29.67	Y	problem<
10.	12.	83.33	23.03	Y	renta+ble
11.	12.	91.67	29.98	Y	technolog<
5.	7.	71.43	8.56	Y	theori<
9.	9.	100.00	28.34		brad+
18.	21.	85.71	43.78		dereglementation+
7.	9.	77.78	14.17		deconstructur+
13.	26.	50.00	9.57		de_maniere
12.	17.	70.59	20.13		euro+
13.	14.	92.86	36.25		france_telecom
9.	11.	81.82	20.04		gdf
19.	21.	90.48	50.82		liberalisme_economi
10.	11.	90.91	26.86		maastricht
9.	10.	90.00	23.74		marches_financiers
5.	6.	83.33	11.49		ministre_de_l+
14.	29.	48.28	9.31		mise_en_place
5.	6.	83.33	11.49		multinational+
9.	10.	90.00	23.74		ocde
19.	22.	86.36	46.86		politique_economiqu
15.	27.	55.56	14.68		pouvoirs_publics
5.	6.	83.33	11.49		prioritairement
40.	44.	90.91	108.92		privatis+
5.	7.	71.43	8.56		regulation+
4.	4.	100.00	12.57		services_publics
20.	36.	55.56	19.64		service_public+
13.	14.	92.86	36.25		sncf
16.	21.	76.19	31.28		thomson
3.	3.	100.00	9.42		ultraliberal+
* 346.	1242.	27.86	19.04 *		1996
* 127.	431.	29.47	8.04 *		Vie ouvrière
* 408.	1541.	26.48	12.43 *		militant
* 136.	499.	27.25	3.27 *		CGT 1996
* 191.	415.	46.02	130.67 *		FO 1996
* 158.	418.	37.80	51.27 *		FO 1998
* 349.	833.	41.90	218.37 *		FO

Segments répétés comportant des mots pleins.

(18) monnaie+ unique+, (15) en France, (15) service+ publi+14, (14) il falloir., (12) conduire. A, (11) plan+ juppe+, (10) on pouvoir., (9) il se ag+ir, (9) dans ces condition+, (9) construct+ion europeen .

Mots outils spécifiques de la classe 1

quasi(4), savoir.(11), point(7), loin(3), partout(8), derriere(5), longtemps(7), tant(14), ainsi(29), alors(10), aussi(52), cependant(5), comme(73), contre(23), encore(31), meme(33), memes(8), ou(100), selon(11), eux(12), tu(3), ce(85), certain(4), c'-est(93), en(174), lequel(5), tel(14), tels(5), tout(45), aurait(6), est(165), etant(6), eu+(4), fut(6), seraient(3), etc(3), or(13);

Classe n° 2 : « *Vie syndicale* »
 Nombre d'u.c.e. : 453. soit : 18.81 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
19.	31.	61.29	37.10	A	adherent+
6.	9.	66.67	13.55	A	capable+
4.	5.	80.00	12.28	A	elu+
5.	7.	71.43	12.73	A	entier+
18.	47.	38.30	11.92	A	force+
17.	49.	34.69	8.26	A	fort+
11.	26.	42.31	9.50	A	internationa+l
4.	4.	100.00	17.29	A	interne+
16.	26.	61.54	31.42	A	libre+
18.	48.	37.50	11.20	A	nombr+eux
44.	126.	34.92	22.59	A	revendicati+f
61.	237.	25.74	8.26	A	socia+l
162.	271.	59.78	335.54	A	syndica+l
5.	6.	83.33	16.39	B	forcement
8.	10.	80.00	24.62	N	actualite+
6.	11.	54.55	9.24	N	adhesion+
19.	45.	42.22	16.45	N	avenir+
7.	12.	58.33	12.33	N	but+
12.	26.	46.15	12.86	N	campagne+
9.	20.	45.00	9.06	N	changement+
21.	59.	35.59	11.15	N	choix
12.	25.	48.00	14.09	N	combat+
7.	13.	53.85	10.50	N	comportement+
9.	20.	45.00	9.06	N	conflit+
19.	39.	48.72	23.21	N	congres
8.	11.	72.73	21.03	N	culture+
30.	94.	31.91	11.00	N	debat+
14.	22.	63.64	29.21	N	defi+
15.	35.	42.86	13.44	N	demarche+
6.	11.	54.55	9.24	N	devenir+
7.	11.	63.64	14.54	N	dialogue+
9.	14.	64.29	19.07	N	dimension+
7.	12.	58.33	12.33	N	echange+
7.	14.	50.00	8.97	N	ecole+
13.	23.	56.52	21.62	N	effort+
18.	52.	34.62	8.69	N	ensemble+
13.	24.	54.17	19.84	N	equipe+

11.	27.	40.74	8.60	N	espoir+
7.	13.	53.85	10.50	N	etablissement+
16.	24.	66.67	36.35	N	experience+
24.	47.	51.06	32.65	N	femme+
12.	28.	42.86	10.72	N	histoire+
17.	47.	36.17	9.46	N	idee+
6.	8.	75.00	16.59	N	identite+
15.	36.	41.67	12.50	N	interet+
15.	23.	65.22	32.74	N	internationale+
8.	13.	61.54	15.62	N	jeu+
14.	29.	48.28	16.68	N	liberte+
16.	44.	36.36	9.04	N	lutte+
9.	20.	45.00	9.06	N	moment+
30.	62.	48.39	36.44	N	mouvement+
8.	12.	66.67	18.08	N	opinion+
8.	14.	57.14	13.55	N	opposition<
15.	36.	41.67	12.50	N	orientation+
6.	9.	66.67	13.55	N	parole+
8.	12.	66.67	18.08	N	partenaire+
10.	19.	52.63	14.34	N	peuple+
18.	38.	47.37	20.61	N	place+
14.	27.	51.85	19.52	N	realite+
18.	43.	41.86	15.23	N	resultat+
23.	57.	40.35	17.73	N	role+
32.	76.	42.11	27.88	N	societe+
25.	62.	40.32	19.28	N	solidarite+
21.	47.	44.68	21.00	N	syndicat+
6.	8.	75.00	16.59	N	tete+
22.	65.	33.85	9.89	N	vie+
7.	11.	63.64	14.54	N	vote+
4.	6.	66.67	9.02	N	zone+
6.	10.	60.00	11.15	V	affront+er
35.	104.	33.65	15.68	V	ag+ir
9.	15.	60.00	16.77	V	aid+er
11.	20.	55.00	17.29	V	apport+er
5.	7.	71.43	12.73	V	assum+er
9.	13.	69.23	21.75	V	confront+er
20.	39.	51.28	27.36	V	construire.
5.	8.	62.50	10.03	V	critiqu+er
10.	17.	58.82	17.95	V	debattre.
13.	28.	46.43	14.15	V	defendre.
15.	29.	51.72	20.82	V	engag+er
8.	17.	47.06	8.94	V	exprim+er
65.	244.	26.64	10.89	V	faire.
8.	11.	72.73	21.03	V	form+er
9.	10.	90.00	33.32	V	grand+ir
7.	12.	58.33	12.33	V	impliqu+er
13.	27.	48.15	15.39	V	jou+er
50.	80.	62.50	103.41	V	milit+er
5.	6.	83.33	16.39	V	nourr+ir

12.	26.	46.15	12.86	V	particip+er
7.	14.	50.00	8.97	V	parvenir.
14.	26.	53.85	21.12	V	port+er
28.	77.	36.36	16.04	V	prendre.
13.	18.	72.22	33.87	V	rassembl+er
8.	12.	66.67	18.08	V	redonn+er
11.	20.	55.00	17.29	V	relev+er
13.	33.	39.39	9.28	V	renforc+er
10.	18.	55.56	16.03	V	represent+er
20.	46.	43.48	18.68	V	vivre.
99.	254.	38.98	75.59	Y	act+ion
11.	24.	45.83	11.59	Y	associat<
6.	7.	85.71	20.57	Y	communic<
8.	9.	88.89	29.05	Y	credi+ble
28.	53.	52.83	41.06	Y	democrat+16
10.	15.	66.67	22.63	Y	determinat+ion
10.	13.	76.92	28.90	Y	divis<
16.	45.	35.56	8.42	Y	efficac+e
5.	6.	83.33	16.39	Y	habitu<
26.	44.	59.09	47.61	Y	independ+ant
60.	152.	39.47	45.35	Y	organisat+ion
9.	18.	50.00	11.55	Y	outil+23
12.	29.	41.38	9.79	Y	pres+ent
6.	8.	75.00	16.59	Y	protestat<
9.	13.	69.23	21.75	Y	reflex+ion
24.	75.	32.00	8.81	Y	responsa<
8.	14.	57.14	13.55	Y	sensib<
20.	36.	55.56	32.30	Y	solida+ire
9.	17.	52.94	13.06	Y	transformat+ion
5.	8.	62.50	10.03	Y	viol+ent
31.	101.	30.69	9.74		aujourd_hui
13.	25.	52.00	18.22		a_partir_d+
7.	11.	63.64	14.54		charlety
4.	6.	66.67	9.02		droit_d+
5.	6.	83.33	16.39		hebdo
11.	11.	100.00	47.69		mixite
10.	17.	58.82	17.95		mouvement_social
7.	9.	77.78	20.57		parti_pris
9.	20.	45.00	9.06		rapport_de_force+
6.	8.	75.00	16.59		tous_ensemble
* 238.	1166.	20.41	3.79 *		1998
* 38.	137.	27.74	7.58 *		CFDT magazine
* 66.	241.	27.39	12.89 *		Le Peuple
* 69.	261.	26.44	11.14 *		Options
* 150.	498.	30.12	52.57 *		Syndicalisme Hebdo
* 84.	283.	29.68	24.81 *		CFDT 1996
* 93.	292.	31.85	36.98 *		CFDT 1998
* 177.	575.	30.78	70.87 *		CFDT

Segments répétés comportant des mots pleins.

(11) *organisat+ion syndica+l*, (10) *act+ion syndica+l*, (10) *mouvement+ syndica+l*,
(7) *notre act+ion*, (7) *parti_pris solidarite+*, (6) *chomeur+ et retraite+*

Mots outils spécifiques de la classe 2

jamais(14), *juste(5)*, *ailleurs(2)*, *aupres(3)*, *puis(3)*, *souvent(13)*, *beaucoup(8)*,
mieux(16), *tres(9)*, *ensuite(5)*, *mais(56)*, *leur(49)*, *leurs(40)*, *lui(11)*, *me(4)*, *nos(41)*,
notre(63), *nous(96)*, *ses(35)*, *autre+(47)*, *cela(31)*, *quel(8)*, *quelle(3)*, *qui(120)*, *telles(3)*,
toute(15), *avaient(3)*, *etre(22)*, *soient(7)*, *CFDT (62)*

Classe n° 3 : « *L'exclusion* »
Nombre d'u.c.e. : 185. soit : 7.68 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
4.	9.	44.44	17.21	A	belle+
5.	9.	55.56	29.19	A	etranger+
11.	35.	31.43	28.24	A	exclusion
13.	14.	92.86	144.04	A	fortune+
6.	27.	22.22	8.14	A	fran+14
5.	7.	71.43	40.22	A	gener+eux
5.	13.	38.46	17.46	A	maniere+
8.	14.	57.14	48.57	A	mauvais+
5.	10.	50.00	25.35	A	media+
5.	14.	35.71	15.60	A	multiple+
12.	66.	18.18	10.55	A	premier+
4.	13.	30.77	9.82	A	profond+
4.	9.	44.44	17.21	B	decidement
3.	6.	50.00	15.19	B	evidemment
5.	7.	71.43	40.22	B	vraiment
8.	24.	33.33	22.49	N	acte+
4.	8.	50.00	20.27	N	affiche+
3.	8.	37.50	10.06	N	calcul+
5.	17.	29.41	11.40	N	coup+
4.	9.	44.44	17.21	N	cri+
4.	13.	30.77	9.82	N	depart+
5.	11.	45.45	22.23	N	discours
3.	9.	33.33	8.38	N	donnee+
7.	27.	25.93	12.81	N	espoir+
6.	17.	35.29	18.40	N	etude+
6.	20.	30.00	14.16	N	exemple+
3.	6.	50.00	15.19	N	expert+
3.	8.	37.50	10.06	N	guerre+
15.	47.	31.91	39.69	N	idee+
5.	20.	25.00	8.53	N	impot+
4.	14.	28.57	8.66	N	majorite+
5.	14.	35.71	15.60	N	milliard+
7.	23.	30.43	16.95	N	minist+12

9.	12.	75.00	77.06	N	misere+
12.	60.	20.00	13.16	N	mois
3.	7.	42.86	12.25	N	moitie+
4.	6.	66.67	29.51	N	papier+
8.	33.	24.24	12.94	N	personne+
6.	12.	50.00	30.45	N	poste+
5.	10.	50.00	25.35	N	pret+
5.	11.	45.45	22.23	N	programme+
5.	11.	45.45	22.23	N	propos
3.	4.	75.00	25.60	N	record+
3.	9.	33.33	8.38	N	regard+
3.	8.	37.50	10.06	N	reprise+
4.	10.	40.00	14.79	N	seuil+
5.	14.	35.71	15.60	N	taux
4.	10.	40.00	14.79	V	arret+er
5.	6.	83.33	48.54	V	baiss+er
5.	6.	83.33	48.54	V	bloqu+er
13.	29.	44.83	57.10	V	chang+er
4.	7.	57.14	24.21	V	exploit+er
31.	244.	12.70	9.66	V	faire.
4.	6.	66.67	29.51	V	fin+ir
4.	11.	36.36	12.82	V	pari+er
9.	26.	34.62	26.88	V	parl+er
4.	10.	40.00	14.79	V	partag+er
10.	27.	37.04	33.17	V	pa+yer
7.	28.	25.00	11.98	V	pens+er
2.	4.	50.00	10.12	V	rassur+er
5.	11.	45.45	22.23	V	souffrir.
3.	7.	42.86	12.25	V	suffire.
4.	8.	50.00	20.27	V	supprim+er
6.	21.	28.57	13.03	Y	cote+
18.	22.	81.82	172.05	Y	pauvre+
2.	4.	50.00	10.12	Y	revelat+ion
8.	28.	28.57	17.43	Y	revenu+
7.	10.	70.00	54.98	Y	statisti<
6.	14.	42.86	24.56	Y	supplement<
3.	6.	50.00	15.19	Y	troisieme<
3.	8.	37.50	10.06		allocations_familia
11.	49.	22.45	15.38		cnpf
4.	7.	57.14	24.21		ernest
5.	6.	83.33	48.54		fracture_sociale
8.	10.	80.00	74.04		impot_sur_1+
3.	5.	60.00	19.34		matignon
17.	33.	51.52	90.64		premier_ministre
8.	16.	50.00	40.67		president_d+
8.	10.	80.00	74.04		seilliere
* 104.	431.	24.13	200.22 *		Vie ouvrière
* 55.	499.	11.02	9.90 *		CGT 1996
* 63.	441.	14.29	33.19 *		CGT 1998
* 118.	940.	12.55	51.57 *		CGT

Segments répétés comportant des mots pleins.

(7) *president cnpf*, (6) *alain juppe*, (6) *impot revenu+*, (5) *sans papier+*,

Mots outils spécifiques de la classe 3 :

bon(2), mal(10), monsieur(5), paraître.(1), pouvoir.(28), vouloir.(15), certes(4), ne(87), ni(5), pas(64), peut-être(4), rien(13), pres(3), avant(4), depuis(9), désormais(2), toujours(10), assez(2), peu(7), plus(33), enfin(7), lorsqu+(4), parmi(2), pourquoi(3), pourtant(5), quand(9), si(14), il(63), ils(19), vos(3), votre(3), vous(9), aucun+(5), ca(6), certains(8), ceux(11), on(28), quelques(7), avoir(3), soit(6), suis(2), cinquante(3), dix(5), mille(6), million+(6), quatre(5), six(4), trois(7),

Classe n° 4 : « **RTT et négociation** »

Nombre d'u.c.e.: 386. soit : 16.03 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
13.	33.	39.39	13.57	A	concret+
5.	9.	55.56	10.49	A	consultati+f
7.	12.	58.33	16.03	A	demonstrati+f
18.	49.	36.73	15.93	A	fort+
10.	18.	55.56	21.05	A	lega+l
15.	20.	75.00	52.10	A	massi+f
10.	27.	37.04	8.95	A	meilleur+
8.	17.	47.06	12.25	A	moda+l
32.	91.	35.16	25.73	A	nouvel+
22.	29.	75.86	78.07	A	offensi+f
9.	17.	52.94	17.33	A	ouvre+
7.	10.	70.00	21.73	A	qualificati+f
11.	21.	52.38	20.80	A	specifique+
13.	26.	50.00	22.53	A	veritable+
52.	90.	57.78	121.06	N	accord+
6.	13.	46.15	8.81	N	attaque+
6.	13.	46.15	8.81	N	bilan+
29.	45.	64.44	79.85	N	branche+
64.	86.	74.42	225.89	N	cadre+
11.	11.	100.00	57.89	N	carriere+
14.	26.	53.85	27.92	N	categori<
14.	30.	46.67	21.18	N	charge+
8.	17.	47.06	12.25	N	conquete+
11.	14.	78.57	40.92	N	contenu+
7.	10.	70.00	21.73	N	date+
27.	94.	28.72	11.71	N	debat+
18.	50.	36.00	15.13	N	developpement+
7.	12.	58.33	16.03	N	diplome+
6.	12.	50.00	10.34	N	diversite+
110.	335.	32.84	81.65	N	emploi+
10.	26.	38.46	9.83	N	engagement+

87.	226.	38.50	93.52	N	entreprise+
4.	7.	57.14	8.82	N	epargne+
7.	14.	50.00	12.07	N	equilibre+
9.	24.	37.50	8.30	N	equipe+
17.	29.	58.62	39.56	N	garantie+
16.	49.	32.65	10.27	N	heure+
34.	34.	100.00	180.65	N	ingenieur+
18.	57.	31.58	10.49	N	jour+
4.	6.	66.67	11.46	N	levier+
39.	93.	41.94	48.23	N	loi+
18.	60.	30.00	8.92	N	moyen+
12.	25.	48.00	19.18	N	ouverture+
6.	13.	46.15	8.81	N	preoccupation+
11.	26.	42.31	13.48	N	priorite+
8.	9.	88.89	35.63	N	reussite+
11.	21.	52.38	20.80	N	signe+
8.	18.	44.44	10.88	N	solution+
17.	37.	45.95	24.99	N	statut+
36.	39.	92.31	171.35	N	technicien+
96.	156.	61.54	256.65	N	temps
5.	10.	50.00	8.61	N	tente+
13.	29.	44.83	18.09	N	voie+
11.	26.	42.31	13.48	V	acquérir.
8.	17.	47.06	12.25	V	adapt+er
6.	7.	85.71	25.33	V	amplifi+er
7.	8.	87.50	30.46	V	anticip+er
3.	4.	75.00	10.35	V	appliqu+er
5.	10.	50.00	8.61	V	approch+er
17.	25.	68.00	50.69	V	avanc+er
8.	18.	44.44	10.88	V	cess+er
7.	15.	46.67	10.53	V	commenc+er
4.	6.	66.67	11.46	V	conclure.
29.	61.	47.54	46.17	V	cre+er
4.	6.	66.67	11.46	V	decid+er
9.	14.	64.29	24.36	V	dependre.
22.	57.	38.60	22.09	V	embauch+er
5.	10.	50.00	8.61	V	entr+er
13.	32.	40.63	14.57	V	impos+er
8.	11.	72.73	26.39	V	influenc+er
7.	9.	77.78	25.59	V	mandat+er
10.	27.	37.04	8.95	V	negoci+er
10.	26.	38.46	9.83	V	obtenir.
13.	23.	56.52	28.29	V	ouvrir.
14.	44.	31.82	8.30	V	pass+er
26.	93.	27.96	10.22	V	permettre.
6.	7.	85.71	25.33	V	sais+ir
6.	10.	60.00	14.42	V	suppos+er
10.	27.	37.04	8.95	V	traduire.
8.	16.	50.00	13.81	Y	applica<
13.	24.	54.17	26.19	Y	aspiration<

5.	9.	55.56	10.49	Y	bataill<
12.	26.	46.15	17.72	Y	creat+ion
17.	41.	41.46	20.04	Y	dynam+16
6.	13.	46.15	8.81	Y	extensi<
14.	26.	53.85	27.92	Y	format+ion
8.	9.	88.89	35.63	Y	metall<
79.	147.	53.74	165.41	Y	negociat+ion
45.	152.	29.61	22.21	Y	organisat+ion
12.	19.	63.16	31.60	Y	participat+ion
20.	32.	62.50	52.03	Y	petit+
13.	20.	65.00	35.93	Y	reconnaiss+ant
105.	184.	57.07	249.23	Y	reduct<
7.	9.	77.78	25.59	Y	reorganisat<
6.	9.	66.67	17.21	Y	representat+ion
147.	381.	38.58	171.03	Y	travail<
10.	14.	71.43	32.11		aubry
5.	7.	71.43	16.01		citoyennete
8.	12.	66.67	22.97		contrepartie+
7.	14.	50.00	12.07		creations_d_emplois
15.	26.	57.69	33.89		creation_d_emploi+
11.	26.	42.31	13.48		enjeu+
17.	33.	51.52	31.30		heures_supplementai
12.	16.	75.00	41.61		horaire+
14.	23.	60.87	34.69		lsalaries
12.	22.	54.55	24.47		mise_en_oeuvre
10.	12.	83.33	40.59		opportunit+
9.	14.	64.29	24.36		partenaires_sociaux
23.	27.	85.19	97.02		pme
9.	16.	56.25	19.36		robien
30.	36.	83.33	122.99		rtt
32.	54.	59.26	76.69		temps_de_travail
7.	11.	63.64	18.61		temps_libre
10.	11.	90.91	46.03		tpe
* 241.	1166.	20.67	36.14 *		1998
* 34.	137.	24.82	8.33 *		CFDT magazine
* 115.	261.	44.06	170.88 *		Options
* 152.	498.	30.52	97.96 *		Syndicalisme Hebdo
* 57.	283.	20.14	4.03 *		CFDT 1996
* 106.	292.	36.30	101.45 *		CFDT 1998
* 119.	441.	26.98	48.13 *		CGT 1998
* 163.	575.	28.35	85.15 *		CFDT
* 180.	940.	19.15	11.14 *		CGT

Segments répétés comportant des mots pleins.

(44) reduct< temps travail<, (16) cadre+ et technicien+, (9) organisat+ion travail<, (9) ingénieur+ et cadre+, (8) statut+ cadre+, (7) creat+ion emploi+, (7) loi+ cadre+, (7) accord+ branche+

Mots outils spécifiques de la classe 4 :

non(14), oui(3), dans(144), sur(109), autant(14), bien(20), davantage(5), plus-d<(16), car(6), concernant(4), plutot(4), pour(154), elle(35), sa(25), celles(11), des-qu<(11), est-ce<(4), voila(7), avons(12), vingt(4)

Classe n° 5 : « **Le salaire** »
 Nombre d'u.c.e.: 292. soit : 12.13 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
5.	10.	50.00	13.52	A	age+
6.	14.	42.86	12.48	A	contraint+
5.	9.	55.56	15.99	A	divers+
8.	13.	61.54	29.95	A	hebdomadaire+
3.	5.	60.00	10.78	A	heur+eux
8.	18.	44.44	17.78	A	lega+l
11.	21.	52.38	32.22	A	licencie+
8.	24.	33.33	10.23	A	positi+f
8.	21.	38.10	13.41	A	precaire+
11.	20.	55.00	34.79	A	producti+f
5.	10.	50.00	13.52	A	qualifie+
70.	270.	25.93	54.35	A	salarie+
21.	62.	33.87	28.24	A	seul+
7.	15.	46.67	16.90	A	tota+l
7.	13.	53.85	21.35	A	volontaire+
2.	3.	66.67	8.39	N	accroissement+
21.	32.	65.63	87.11	N	aide+
30.	99.	30.30	32.01	N	an+
27.	40.	67.50	117.05	N	augmentation+
16.	29.	55.17	51.04	N	baisse+
10.	16.	62.50	38.36	N	bas
5.	8.	62.50	19.11	N	camarade+
6.	17.	35.29	8.62	N	chiffre+
46.	108.	42.59	98.49	N	chomeur+
9.	28.	32.14	10.65	N	contrat+
13.	27.	48.15	33.25	N	cout+
6.	13.	46.15	14.20	N	depart+
50.	79.	63.29	200.67	N	duree+
16.	37.	43.24	34.15	N	effet+
79.	335.	23.58	47.93	N	emploi+
12.	37.	32.43	14.54	N	fois
8.	10.	80.00	43.41	N	gain+
17.	49.	34.69	23.91	N	heure+
6.	13.	46.15	14.20	N	maintien+
15.	60.	25.00	9.57	N	mois
21.	72.	29.17	20.23	N	nombre+
7.	13.	53.85	21.35	N	partage+
10.	11.	90.91	64.37	N	pension+

9.	18.	50.00	24.41	N	perte+
7.	21.	33.33	8.94	N	point+
4.	6.	66.67	16.79	N	prelevement+
5.	9.	55.56	15.99	N	prime+
8.	26.	30.77	8.57	N	priorite+
11.	27.	40.74	20.98	N	profit+
7.	14.	50.00	18.96	N	recours
3.	5.	60.00	10.78	N	remplacement+
6.	14.	42.86	12.48	N	retour+
26.	72.	36.11	40.07	N	retraite+
70.	132.	53.03	219.28	N	salaire+
16.	68.	23.53	8.54	N	semaine+
5.	13.	38.46	8.51	V	accroitre.
7.	14.	50.00	18.96	V	alleg+er
18.	32.	56.25	59.25	V	amelior+er
6.	9.	66.67	25.22	V	amenag+er
16.	25.	64.00	63.79	V	augment+er
7.	17.	41.18	13.56	V	benefici+er
9.	18.	50.00	24.41	V	cess+er
3.	4.	75.00	14.86	V	compens+er
4.	4.	100.00	29.03	V	consomm+er
5.	11.	45.45	11.52	V	convenir.
12.	18.	66.67	50.63	V	diminu+er
23.	57.	40.35	43.65	V	embauch+er
3.	6.	50.00	8.10	V	evoqu+er
8.	18.	44.44	17.78	V	exig+er
6.	7.	85.71	35.68	V	indemnis+er
6.	15.	40.00	11.01	V	invest+ir
10.	34.	29.41	9.67	V	laiss+er
13.	44.	29.55	12.76	V	reduire.
12.	20.	60.00	43.38	V	relanc+er
14.	30.	46.67	34.01	V	retrouv+er
6.	17.	35.29	8.62	V	utilis+er
19.	22.	86.36	114.83	Y	allocat+ion
32.	118.	27.12	26.17	Y	chom+23
18.	34.	52.94	53.91	Y	consommat+ion
5.	13.	38.46	8.51	Y	conventionn+el
12.	45.	26.67	9.10	Y	differ+ent
12.	34.	35.29	17.37	Y	disposit+ion
24.	42.	57.14	81.29	Y	employ+e
3.	6.	50.00	8.10	Y	exceptionn+el
5.	13.	38.46	8.51	Y	extensi<
15.	39.	38.46	25.80	Y	flexi+ble
4.	9.	44.44	8.85	Y	parti+el
45.	184.	24.46	28.42	Y	reduct<
11.	28.	39.29	19.61	Y	revenu+
12.	28.	42.86	25.11	Y	salari<
6.	10.	60.00	21.60	Y	souple+
93.	381.	24.41	64.09	Y	travail<
16.	20.	80.00	87.19		annualis+

12.	18.	66.67	50.63	arpe
9.	18.	50.00	24.41	conditions_de_travail
4.	8.	50.00	10.81	cotisations_sociale
9.	26.	34.62	12.48	creation_d_emploi+
9.	9.	100.00	65.46	exoner+
15.	33.	45.45	34.88	heures_supplementaires
6.	6.	100.00	43.59	interim
13.	18.	72.22	61.47	minima
7.	8.	87.50	42.79	ministere_du_travail
23.	33.	69.70	104.07	pouvoir_d_achat
4.	6.	66.67	16.79	precaris+
8.	18.	44.44	17.78	precarite
6.	8.	75.00	29.78	revaloris+
6.	16.	37.50	9.73	robien
18.	24.	75.00	89.93	smic
23.	25.	92.00	151.25	temps_partiel+
10.	30.	33.33	12.82	unedic
* 77.	431.	17.87	16.23 *	Vie ouvrière
* 69.	415.	16.63	9.53 *	FO 1996
* 90.	418.	21.53	41.99 *	FO 1998
* 159.	833.	19.09	57.92 *	FO

Segments répétés comportant des mots pleins.

(10) *reduct*< *duree*+ *travail*<, (8) *duree*+ *travail*<, (7) *minima socia*+*l*, (7) *nombre*+ *chomeur*+, (7) *augmentation*+ *salaire*+, (6) *reduct*< *temps_de_travail*, (6) *gain*+ *producti*+*f*, (5) *sans perte*+ *salaire*+

Mots outils spécifiques de la classe 5 :

voire(10), *croire*.(7), *dire*.(9), *guere*(6), *nul*(2), *ici*(4), *moins*(26), *combien*(2), *comment*(8), *des-lors*(2), *donc*(13), *dont*(13), *pendant*(7), *puisque*+(4), *sans*(26), *elles*(13), *celui*(10), *certaines*(4), *ces*(30), *cet*(6), *plusieurs*(7), *quoi*(1), *qu*+(118), *toutes*(7), *etaient*(3), *ont*(16), *serait*(13), *sont*(40), *cent*+(2), *cing*(5), *deux*(25), *quarante*(3), *quinze*(3), *trente*(4),

Classe n° 6 : « *La sécurité sociale* »
 Nombre d'u.c.e. : 290. soit : 12.04 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
12.	40.	30.00	12.38	A	evoluti+f
17.	20.	85.00	101.34	A	familia+l
11.	28.	39.29	19.85	A	fisca+l
4.	9.	44.44	8.95	A	legislati+f
3.	6.	50.00	8.18	A	norma+l
5.	11.	45.45	11.65	A	permanent+
48.	49.	97.96	348.55	A	univers+el
5.	13.	38.46	8.61	E	deuxieme+
19.	29.	65.52	79.24	N	acces
9.	31.	29.03	8.56	N	annonce+
6.	7.	85.71	35.97	N	axe+
8.	25.	32.00	9.50	N	budget+
11.	13.	84.62	64.99	N	caisse+
2.	3.	66.67	8.46	N	cap+
7.	17.	41.18	13.72	N	conferenc+e
16.	24.	66.67	68.28	N	convention+
17.	17.	100.00	125.04	N	couverture+
28.	46.	60.87	105.54	N	depense+
5.	11.	45.45	11.65	N	esprit+
28.	100.	28.00	25.08	N	etat+
9.	23.	39.13	16.08	N	famille+
6.	7.	85.71	35.97	N	filiere+
5.	8.	62.50	19.29	N	hopita+l
51.	53.	96.23	362.56	N	maladie+
7.	10.	70.00	31.84	N	mode+
7.	20.	35.00	10.03	N	notion+
13.	18.	72.22	62.00	N	offre+
11.	11.	100.00	80.71	N	ordonnance+
13.	18.	72.22	62.00	N	parlement
7.	9.	77.78	36.85	N	phase+
15.	42.	35.71	22.61	N	projet+
12.	31.	38.71	21.08	N	qualite+
8.	23.	34.78	11.34	N	rapport+
5.	11.	45.45	11.65	N	recette+
39.	75.	52.00	116.67	N	reform+e
22.	33.	66.67	94.24	N	regime+
3.	6.	50.00	8.18	N	representant+
5.	9.	55.56	16.15	N	reseau+
5.	8.	62.50	19.29	N	ressource+
28.	40.	70.00	128.98	N	sante+
34.	36.	94.44	234.26	N	soin+
11.	34.	32.35	13.43	N	systeme+
8.	17.	47.06	19.82	N	texte+
4.	9.	44.44	8.95	N	victoire+
6.	17.	35.29	8.74	V	adapt+er

6.	7.	85.71	35.97	V	annul+er
4.	6.	66.67	16.94	V	approuv+er
10.	10.	100.00	73.34	V	clarifi+er
6.	15.	40.00	11.14	V	continu+er
19.	34.	55.88	62.57	V	cotis+er
24.	39.	61.54	91.68	V	financ+er
4.	9.	44.44	8.95	V	fond+er
6.	13.	46.15	14.36	V	garant+ir
5.	7.	71.43	23.37	V	modernis+er
4.	6.	66.67	16.94	V	mut+er
7.	22.	31.82	8.20	V	pos+er
7.	18.	38.89	12.34	V	preserv+er
3.	5.	60.00	10.88	V	rembours+er
6.	11.	54.55	18.84	V	renov+er
5.	7.	71.43	23.37	V	soign+er
3.	6.	50.00	8.18	V	vers+er
5.	7.	71.43	23.37	V	vot+er
7.	16.	43.75	15.29	Y	applica<
71.	95.	74.74	366.98	Y	assur<
11.	26.	42.31	22.73	Y	base+
7.	13.	53.85	21.56	Y	compet+ent
12.	21.	57.14	40.68	Y	complementa<
16.	47.	34.04	21.90	Y	conseil<
4.	9.	44.44	8.95	Y	contribut+ion
5.	13.	38.46	8.61	Y	conventionn+el
6.	13.	46.15	14.36	Y	educat+ion
9.	25.	36.00	13.69	Y	enf+ant
7.	12.	58.33	24.40	Y	generalis<
21.	35.	60.00	77.11	Y	gestion<
2.	3.	66.67	8.46	Y	jurid+16
22.	64.	34.38	30.95	Y	log+16
23.	25.	92.00	152.47	Y	medecin<
21.	21.	100.00	154.72	Y	medica<
8.	12.	66.67	33.97	Y	mutu+el
4.	9.	44.44	8.95	Y	organ+16
5.	8.	62.50	19.29	Y	pati+ent
10.	20.	50.00	27.43	Y	presid+ent
19.	75.	25.33	12.91	Y	responsa<
9.	25.	36.00	13.69	Y	risque+
4.	8.	50.00	10.92	Y	techn+16
4.	8.	50.00	10.92		allocations_familia
14.	14.	100.00	102.85		cnam
8.	11.	72.73	38.42		csg
9.	10.	90.00	57.61		etatis+
20.	53.	37.74	33.77		juppe+
10.	29.	34.48	13.95		mise_en_place
4.	7.	57.14	13.48		paritaire+
10.	14.	71.43	46.88		paritarisme
11.	11.	100.00	80.71		presidence_de+
20.	23.	86.96	123.03		prestation+

6.	13.	46.15	14.36	projet_de_loi
3.	6.	50.00	8.18	rds
11.	14.	78.57	58.84	secu
66.	107.	61.68	260.47	securite_sociale
10.	30.	33.33	13.00	unedic
* 110.	498.	22.09	59.81 *	Synicalisme Hebdo
* 70.	283.	24.73	48.77 *	CFDT 1996
* 11.	15.	73.33	53.53 *	CFDT 1998
* 111.	575.	19.30	37.60 *	CFDT

Segments répétés comportant des mots pleins.

(17) *plan+ juppe+*, (16) *assur< maladie+ univers+el*, (14) *depense+ sante+*, (12) *assur< maladie+*, (12) *offre+ soin+*, (11) *assur< univers+el*, (11) *acces soin+*, (7) *presidence cnam*.

Mots outils spécifiques de la classe 6 :

entre(26), devoir.(30), falloir.(29), sous(6), apres(15), deja(9), devant(6), maintenant(10), vite(3), en-cours(3), trop(6), de-meme(4), en-place(4), malgre(3), par(63), je(10), soi(2), son(24), te(2), celle(12), celui-ci(2), cette(45), ci(7), laquelle(3), personne(6), tous(13), ait(2), avait(4), ayant(3), etait(11), etions(2),

Classe n° 7 : « **La mobilisation** »
 Nombre d'u.c.e.: 220. soit : 9.14 %

effectifs classe	effectifs corpus	pourc.	chi2 i	identification	identification
26.	30.	86.67	219.96	A	confedera+l
4.	12.	33.33	8.51	A	decide+
18.	19.	94.74	169.04	A	departementa+l
16.	78.	20.51	12.57	A	dernier+
4.	10.	40.00	11.52	A	determine+
7.	21.	33.33	14.94	A	electi+f
7.	8.	87.50	59.38	A	executi+f
9.	28.	32.14	18.06	A	expressi+f
22.	25.	88.00	189.27	A	federati+f
16.	84.	19.05	10.30	A	grand+
48.	92.	52.17	213.43	A	nationa+l
4.	11.	36.36	9.87	A	ouvrier<
13.	66.	19.70	9.12	A	premier+
13.	29.	44.83	45.04	A	prochain+
9.	13.	69.23	56.86	A	regiona+l
10.	17.	58.82	50.92	A	syndique+
16.	25.	64.00	91.60	A	unitaire+
9.	18.	50.00	36.48	D	avril+
14.	29.	48.28	54.17	D	decembre+
9.	18.	50.00	36.48	D	fevrier+
14.	21.	66.67	84.46	D	janvier+
10.	28.	35.71	24.11	D	juin+

9.	38.	23.68	9.84	D	mai
6.	10.	60.00	31.29	D	mars
26.	44.	59.09	134.73	D	novembre+
23.	43.	53.49	103.74	D	octobre+
12.	22.	54.55	55.15	D	septembre+
17.	23.	73.91	117.38	G	paris
5.	8.	62.50	27.53	N	adresse+
4.	11.	36.36	9.87	N	ampleur
7.	11.	63.64	39.54	N	appel+
7.	8.	87.50	59.38	N	bureau+
13.	17.	76.47	93.51	N	comite+
9.	16.	56.25	43.07	N	commission+
4.	7.	57.14	19.49	N	commune+
6.	17.	35.29	14.11	N	conferenc+e
12.	39.	30.77	22.35	N	congres
6.	15.	40.00	17.32	N	debut+
4.	10.	40.00	11.52	N	encadrement+
8.	20.	40.00	23.14	N	etape+
3.	7.	42.86	9.62	N	fete+
10.	29.	34.48	22.72	N	greve+
6.	14.	42.86	19.29	N	image+
14.	51.	27.45	21.05	N	initiative+
23.	36.	63.89	131.98	N	journee+
18.	36.	50.00	73.51	N	lieu+
6.	10.	60.00	31.29	N	ligne+
9.	16.	56.25	43.07	N	loca+l
12.	44.	27.27	17.76	N	lutte+
30.	39.	76.92	219.43	N	manifestation+
16.	60.	26.67	22.78	N	mois
7.	24.	29.17	11.72	N	population+
5.	17.	29.41	8.48	N	position+
5.	13.	38.46	13.54	N	profession+
14.	26.	53.85	63.29	N	rassemblement+
10.	14.	71.43	65.82	N	region+
9.	30.	30.00	15.93	N	rencontre+
3.	7.	42.86	9.62	N	rendez-vous
7.	17.	41.18	21.17	N	rentree+
4.	9.	44.44	13.57	N	rue+
3.	7.	42.86	9.62	N	secretaire+
16.	68.	23.53	17.46	N	semaine+
6.	13.	46.15	21.58	N	soutien+
3.	6.	50.00	12.10	N	supporter+
13.	47.	27.66	19.81	N	syndicat+
5.	16.	31.25	9.49	N	terrain+
18.	23.	78.26	133.66	N	union+
8.	25.	32.00	15.91	N	unite+
5.	12.	41.67	15.37	V	acceler+er
7.	10.	70.00	44.81	V	debouch+er
4.	11.	36.36	9.87	V	discut+er
4.	9.	44.44	13.57	V	elabor+er

7.	12.	58.33	35.16	V	manifest+er
17.	80.	21.25	14.63	V	milit+er
9.	23.	39.13	25.17	V	organis+er
9.	26.	34.62	20.55	V	particip+er
6.	13.	46.15	21.58	V	prepar+er
4.	7.	57.14	19.49	V	prolong+er
8.	26.	30.77	14.82	V	propos+er
4.	12.	33.33	8.51	V	rencontr+er
4.	9.	44.44	13.57	V	restructur+er
8.	15.	53.33	35.52	V	reun+ir
6.	10.	60.00	31.29	V	temoign<
43.	254.	16.93	20.77	Y	act+ion
12.	47.	25.53	15.52	Y	conseil<
4.	10.	40.00	11.52	Y	declarat+ion
6.	21.	28.57	9.64	Y	defens+e
3.	7.	42.86	9.62	Y	lucid+e
24.	53.	45.28	85.30	Y	mobilisat+ion
24.	152.	15.79	8.65	Y	organisat+ion
5.	12.	41.67	15.37	Y	preparat+ion
5.	12.	41.67	15.37	Y	puiss+ant
6.	19.	31.58	11.62	Y	suppress+ion
6.	11.	54.55	27.45	Y	vill+23
4.	8.	50.00	16.15	Y	visi+ble
4.	6.	66.67	23.98		assedic
7.	13.	53.85	31.47		ccn
11.	23.	47.83	41.87		confederation+
7.	9.	77.78	51.27		conference_de_presse
10.	33.	30.30	18.06		convergence+
6.	13.	46.15	21.58		en_faveur_d+
4.	9.	44.44	13.57		front_national
3.	6.	50.00	12.10		g7
8.	12.	66.67	48.08		interprofessionnell
2.	3.	66.67	11.98		mediatique+
4.	8.	50.00	16.15		secretaire_general+
5.	14.	35.71	11.98		textile
* 136.	1242.	10.95	10.17 *		1996
* 58.	241.	24.07	71.91 *		Le Peuple
* 32.	261.	12.26	3.44 *		Options
* 77.	499.	15.43	30.04 *		CGT 1996
* 113.	940.	12.02	15.46 *		CGT

Segments répétés comportant des mots pleins.

(14) union+ departementa+l, (10) conseil< nationa+l, (8) organisat+ion syndica+l, (7) commission+ executi+f,(5) comite+ confedera+l nationa+l, (4) suppress+ion emploi+, (4) embauch+er jeune+, (4) service+ publi+14, (4) journee+ act+ion

Mots outils spécifiques de la classe 7 :

avec(43), demi(2), fort(4), autour(4), chez(4), loin-d<(3), et(150), lors-d<(14), se(74), chacun+(5), chaque(7), plupart(1), telle(6), aura(4), auront(3), sera(15), seront(4), sept(3), CARON(2), CGT(29), FO(12), FORCE_OUVRIERE(10),

Bibliographie

- Basson Jean-Charles et Labbé Dominique, *Les militants de la CFDT et l'information syndicale (les lecteurs de Syndicalisme-Hebdo)*, Grenoble, CERAT-IEP, décembre 1993.
- Brunet Etienne, "Une mesure de la distance intertextuelle : la connexion lexicale", *Le nombre et le texte. Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, Université de Liège, 1988.
- Cressot Marcel, *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1963.
- Gardes-Tamine Joëlle, *La stylistique*, Paris, A Colin, 1992.
- Gougenheim Georges et Al, *L'élaboration du français fondamental. Etude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier, 1964
- Guiraud Pierre, Kuentz Pierre, *La stylistique*, Paris, Klincksieck 1970.
- Hubert Pierre, Labbé Dominique, "Un modèle de partition du vocabulaire", in Labbé Dominique, Thoiron Philippe, Serant Daniel, *Etudes sur la richesse et la structures lexicales*, Paris-Genève, Slatkine-Champion, p 93-114.
- Hubert Pierre, Labbé Dominique, "Note sur l'indice de répartition utilisé dans l'index du vocabulaire de F. Mitterrand" in Dominique Labbé, *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*, Grenoble, CERAT, 1990, p 129-132.
- Hubert Pierre, Labbé Dominique, "La structure du vocabulaire du général de Gaulle" in BOLASCO Sergio et AL, *IIIe Giornate internazionali di analisi statistica dei dati testuali*, Rome, CISU, 1995, II, p 165-176.
- Hug Marc, *Structures du syntagme nominal français*, Paris-Genève, Sltakine-Champion, 1989.
- Jolivet Rémi, *Descriptions quantifiées en syntaxe du français*, Paris-Genève, Sltakine-Champion, 1982.
- Juilland Alphonse, Brodin Dorothy, Davidovitch Catherine, *Frequency Dictionary of French Words*, La Haye, Mouton, 1970.
- Julliard Michel, Luong Xuan, "Words in the Hood : a New Look at the Distribution of Words in Texts", *Literary and Linguistic Computing*, juin 1997, p 71-78.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A Colin, 1981.
- Labbé Cyril, Labbé Dominique, *Que mesure la spécificité du vocabulaire ?*, Grenoble, CERAT, 1994.
- Labbé Dominique, "L'univers cégétiste", *Communisme*, 57-58, 1999, p 120-123.
- Labbé Dominique, Monière Denis, "La connexion intertextuelle appliquée au discours gouvernemental québécois", *Ve journées d'analyse des données textuelles*, Lausanne, février 2000.

- Labbé Dominique, *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*, Grenoble, CERAT, 1990.
- Labbé Dominique, Sabot Jean-Yves, *Les adhérents de la CFDT et l'information syndicale (Les lecteurs de CFDT-Magazine)*, Grenoble, CERAT, décembre 1994.
- Labbé Dominique, Thoiron Philippe, Serant Daniel, *Etudes sur la richesse et la structures lexicales*, Paris-Genève, Slatkine-Champion, p 1-12.
- Lafon Pierre, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1984.
- Molinié Georges, *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986.
- Muller Charles, "Sur quelques scènes de Molière. Essai d'un indice du style familier", *Le Français Moderne*, avril 1962, p 99-108.
- Muller Charles, *Etude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de Pierre Corneille*, Paris, Larousse, 1967.
- Muller Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 1977.
- Muller Charles, *Langue française et linguistique quantitative*, Paris-Genève, Slatkine-Champion, 1979,
- Pibarot André, Labbé Dominique, "Les syntagmes répétés dans l'analyse des commentaires libres", *Communication aux 4e Journées d'analyse des données textuelles*, Nice, 1998.
- Picoche Jacqueline, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 1977.
- Reboul Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.
- Richaudeau François, *Ce que révèlent leurs phrases*, Paris, Retz, 1988.
- Salem André, "De travailleurs à salariés. Repères pour une étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971-1990)", *Mots*, 36, septembre 1993, p 74-83.
- Salem André, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987.
- Tomassone Richard et Al, *Discrimination et classement*, Paris, Masson, 1988.